REVUE

DES

DEUX MONDES

XLV[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME DOUZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—

1875

LA DÉMOCRATIE

DEVANT

LA MORALE DE L'AVENIR

LES NOUVELLES THÉORIES SUR LE DROIT NATUREL.

Il y a une musique de l'avenir, que l'on connaît, à l'usage de ceux qui sont fatigués de Beethoven et de Mozart et pour qui l'on prépare, dans des rhythmes mystérieux, la rénovation d'un art épuisé. De même il paraît bien qu'il s'élabore en ce moment dans certaines écoles quelque chose comme une morale nouvelle pour ceux que les vieilles doctrines ne peuvent plus satisfaire. Cette morale se dégage avec une clarté croissante de la pénombre où l'a retenue jusqu'ici je ne sais quelle fausse pudeur ou quelle prudence scientifique; elle n'essaie même plus de dissimuler aucune de ses conséquences sociales. Elle s'annonce comme devant renouveler, quand son règne sera arrivé, la législation arriérée et les institutions politiques des peuples soumis à son heureux empire : en attendant l'heure de son avénement, elle jette d'une main résolue les bases sur lesquelles s'élèvera la théorie vraie du droit naturel. Il nous a semblé que le moment était venu de présenter l'esquisse de cette théorie, telle qu'elle se révèle déjà par quelques traits saillans, bien qu'épars et disséminés encore. On pourra voir à quel point l'idéal nouveau tranche avec celui auquel les sociétés chrétiennes étaient accoutumées; on verra en même temps qu'il ne diffère guère moins de la conception que la démocratie, issue de Jean-Jacques Rousseau, s'est faite de l'homme et de la société, et

l'on s'étonnera peut-être de l'étrange malentendu qui fait que certains représentans de l'école démocratique saluent avec enthousiasme, comme des victoires personnelles, les progrès d'une doctrine qui les ensevelira infailliblement dans son triomphe, eux, leurs idées les plus chères et les conquêtes de leur principe qui semblaient le mieux assurées.

I.

Je veux parler de la doctrine de l'évolution, qui envahit tout à l'heure qu'il est, la psychologie comme la physiologie, les sciences morales aussi bien que l'histoire naturelle, introduisant à sa suite une théorie qui lui est propre sur les rapports des hommes entre eux, sur les sociétés humaines, sur la loi du progrès qui règle leur développement, le but qu'elles doivent poursuivre, l'avenir qui les attend.

Quelles sont les origines historiques de la morale sociale? D'où procède-t-elle? Comment a-t-elle commencé d'après la doctrine de l'évolution? Plusieurs écrivains anglais et français ont traité directement ou incidemment cette question (1); mais c'est toujours à M. Darwin qu'il faut recourir comme au promoteur de cet ordre nouveau d'idées. D'ailleurs ce savant écrivain se distingue de tous les autres par la franchise de sa méthode. Il aborde le problème moral exclusivement au point de vue de l'histoire naturelle. Dans le cours de ses études spéciales, il rencontre ce problème, le traite et le résout avec une sorte d'imperturbable candeur par ses procédés ordinaires. Ce n'est pour lui qu'une question comme une autre de physiologie comparée, se rattachant à cette question plus générale : « quelle lumière l'étude des animaux inférieurs peut-elle jeter sur les plus hautes facultés psychiques de l'homme? » Tel est l'objet de plusieurs chapitres du livre sur l'*Origine de l'homme et la sélection sexuelle*.

On sait que dans ce dernier ouvrage M. Darwin accepte résolûment l'origine animale de l'homme et sa descendance de quelque type de singe anthropoïde. « C'est alors, dit-il en marquant sa place précise dans l'échelle des temps et des êtres, c'est alors que les simiadés se sont séparés en deux grands troncs, les singes du nouveau et ceux de l'ancien monde, et c'est de ces derniers qu'à *une époque reculée* a procédé l'homme, la merveille et la gloire de l'u-

(1) Consulter particulièrement les travaux de M. Huxley et sa polémique avec M. Mivart, — M. Herbert Spencer dans son livre *Study of Sociology*, traduit en français sous ce titre : *Introduction à la science sociale;* — en France, l'*Origine de l'homme et des sociétés*, par Mme Clémence Royer, et les publications très intéressantes de M. Léon Dumont sur l'*Évolution*.

nivers (1). » D'après cette nouvelle histoire de la création, le sens moral dans l'homme n'est que le degré le plus élevé de ce qui est l'instinct social dans l'animal. L'idée de la justice est une idée complexe qui se résout en une multitude d'impressions associées, de sensations originaires liées entre elles, d'instincts successivement acquis et transmis. Les principaux facteurs de cette idée sont, ici comme ailleurs, la force toujours agissante des transformations graduelles, l'hérédité, l'habitude, le langage enfin, qui conserve chaque acquisition nouvelle dans la communauté et la transmet d'une génération à l'autre. Telle est la thèse qui semble à M. Darwin se rapprocher de la certitude, et qui, en écartant toute illusion métaphysique, explique avec le plus de vraisemblance l'origine de toutes les facultés supérieures de l'homme et spécialement de la faculté juridique, celle qui déclare le droit.

Cette thèse en implique plusieurs autres, à savoir qu'on trouve dans les animaux les rudimens de tout ce qu'il faut pour faire l'homme, même les premiers élémens et comme les matériaux de la moralité future, — qu'entre ces deux termes il ne saurait y avoir un abîme, — que les qualités morales et intellectuelles des races inférieures de l'espèce humaine ont été prodigieusement surfaites, tandis que les facultés des animaux supérieurs ont été intentionnellement dépréciées, qu'il existe enfin une gradation continue de caractères intellectuels et moraux entre les animaux et l'homme, qui permet de supposer que l'homme ne s'est élevé au rang qu'il occupe qu'après avoir traversé lentement tous les degrés intermédiaires depuis les formes inférieures. Tant qu'il n'était question que d'analogies de structure anatomique, de gradation de formes organiques, de ressemblances ou d'identités ressaisies sous la diversité des aspects, de différences anatomiques expliquées par les variations de circonstances ou de milieux, par le principe si étrangement souple et fécond de la sélection naturelle, par la loi plus capricieuse et plus arbitraire de la sélection sexuelle, toute cette partie de la théorie darwinienne échappait à notre compétence directe, et nous devions laisser la lutte ouverte entre les naturalistes de profession, dont plusieurs, du plus grand mérite, ne consentent à voir dans cette théorie qu'une hypothèse ingénieuse, démesurément enflée, hors de toute proportion avec les faits (2); mais dans l'ordre intellectuel et moral chacun de nous devient juge et témoin. Et si la théorie est restée jusqu'à ce jour parfaitement libre en l'histoire naturelle, c'est-à-dire à l'état d'hypothèse qui n'a pas subi de vérification sérieuse, à plus forte raison avons-nous le droit de dé-

(1) Chapitre VI.

(2) Voyez dans la *Revue* les études de M. de Quatrefages et celles plus récentes de M. Blanchard.

clarer qu'elle nous paraît absolument chimérique en psychologie.

M. Darwin pose cet axiome, qu'un animal quelconque, doué d'instincts sociaux prononcés, acquerrait inévitablement un *sens moral* ou une *conscience*, aussitôt que ses facultés intellectuelles auraient acquis un développement analogue ou proportionnel à celui qu'elles atteignent chez l'homme. Je souscris volontiers à cette proposition. Il est évident que, si l'animal pouvait devenir raisonnable, il serait par là même un homme, et la raison acquise ou conquise deviendrait immédiatement chez lui faculté juridique; mais la question est de savoir si l'animal a pu jamais dépasser les limites de l'expérience sensible ou de l'instinct et atteindre à ce degré où l'intelligence, concevant le nécessaire, dit : « Il faut que cela soit ainsi, » et concevant l'obligation, dit : « Je dois. » C'est ce progrès que l'induction déclare impossible, que dément l'histoire de tous les siècles, l'expérience prolongée aussi loin que possible en arrière, c'est ce progrès que M. Darwin fait franchir à un animal idéal qui ne s'est jamais vu, qui ne se verra jamais.

Parcourons les diverses étapes par lesquelles doit passer une pareille hypothèse. La sociabilité, nous dit-on, existe chez plusieurs espèces d'animaux comme chez l'homme. Cet instinct, dû à des causes complexes qui se perdent dans le lointain des âges et dans les origines reculées des espèces, fait éprouver à l'animal du plaisir à vivre dans la société de ses camarades et à leur rendre divers services. Les animaux supérieurs vont jusqu'à s'avertir réciproquement du danger, à l'aide des sens de tous, unis, associés pour l'œuvre de la défense commune et de la protection réciproque. *Supposez* maintenant (qui vous en empêche?) que les facultés intellectuelles de cet animal sociable se développent indéfiniment, que son cerveau soit incessamment parcouru par les images de ses actions passées et des causes de ces actions; il s'établirait une comparaison entre celles de ses actions qui ont eu pour mobile l'instinct social, toujours actuel et persistant, et celles qui ont eu pour mobile un autre instinct, momentanément plus fort, mais non permanent, comme la faim, la soif, l'appétit du sexe ou tout autre instinct individuel. De cette comparaison résulterait un sentiment de mécontentement qui survivrait dans l'animal à la satisfaction passagère de l'instinct égoïste, à la défaite de l'instinct permanent. Ce sentiment serait aussi durable que l'instinct social lui-même; ce serait le *regret*, tout prêt, sous des influences nouvelles, à se modifier et à devenir le *remords*. Là serait l'origine et le début du phénomène moral, qui se résout ainsi dans une lutte entre les instincts égoïstes et l'instinct social, et dont la sanction est uniquement le caractère durable du sentiment de regret quand l'instinct social a cédé à la prédominance momentanée d'un autre instinct. — A vrai dire, il n'y a pas

une grande différence entre la théorie de M. Darwin et celle de M. Moleschott, opposant le besoin individuel au besoin générique, ou celle de M. Littré, quand il fait sortir la moralité de la lutte entre l'*égoïsme*, dont le point de départ est la nutrition, et l'*altruisme*, dont l'origine est la sexualité. C'est que le choix du principe de la justice n'est pas indéfini. Quand on s'écarte des voies tracées par les méthodes spiritualistes, on retombe forcément dans l'empirisme physiologique, lequel est très limité, n'offrant à l'observateur que le champ fort rétréci des instincts, des besoins ou des sensations.

Mais ce n'est là que le fait initial, le commencement de cette vaste construction d'hypothèses, au terme de laquelle M. Darwin aura relevé successivement toutes ces grandes notions du devoir, du droit, de la justice. S'il y a réussi en réalité, il faudra bien admettre que ces idées, qui jusqu'ici nous semblaient marquer l'avénement du règne humain, ne sont que la continuation et le développement des instincts qui régissent le règne animal.

On nous a demandé de supposer que les facultés intellectuelles d'un animal né sociable et son organisme cérébral, qui en est le principe, se développent indéfiniment par une suite de circonstances avantageuses, de variations accumulées et transmises par l'hérédité. *Supposez* maintenant que l'animal, déjà préparé par l'activité de son cerveau, acquière un jour la faculté du langage. Cette hypothèse, nous dit-on, n'a rien d'invraisemblable, certains animaux offrant déjà les germes d'un langage, un commencement d'interprétation des signes, avec l'aptitude d'exprimer des sensations et des besoins. Il suffira d'une nouvelle variation favorable, d'une supériorité dans l'exercice de la voix et le développement des organes vocaux, acquise par un accident heureux et transmise aux descendans, pour que le langage se perfectionne presque sans limite assignable, réagisse à son tour sur le cerveau, le modifie et le développe. Voilà dès lors une faculté considérable fixée dans une espèce privilégiée, et qui donnera naissance à des facultés nouvelles, conservation des images par les mots, création illimitée d'abstractions, raisonnement même. Grâce à la faculté d'abstraire qu'il aura créée, le langage deviendra principe de raison et de moralité dans l'animal transformé. Il deviendra en même temps le créateur et l'interprète d'une opinion commune, l'opinion d'une espèce, d'une tribu, d'un groupe social, formée sur le mode suivant lequel chaque membre de la communauté doit concourir au bien public. Cette opinion sera naturellement le guide de l'activité de chacun, le modèle que chacun sentira qu'il doit suivre, le plus considérable motif d'action, toujours présent, grâce au langage, dans le cerveau de l'animal, devenu quelque chose comme une conscience humaine. L'habitude enfin, ce principe supplémentaire que l'on invoque dans

l'école nouvelle pour combler toutes les lacunes, en consolidant les associations d'idées, en fortifiant les instincts, aura bientôt consacré cet ensemble de modifications successivement acquises, et transformé en obligation subjective l'obéissance aux désirs et aux jugemens de la communauté. A dater de cet instant, l'animal sera devenu un être moral.

Cette longue série d'hypothèses n'est pas autre chose, selon M. Darwin, que l'explication très probable du concept de la moralité. En suivant pas à pas cette évolution possible de l'instinct social dans l'animal, nous avons assisté à la création de la conscience dans l'humanité, à l'apparition de la justice, à la révélation du droit, qui n'a plus, on le voit, rien de mystique ni de transcendant. Comme l'animal hypothétique de M. Darwin, dont il a sans doute reproduit l'histoire dans la longue suite des siècles, l'homme est né animal sociable. Comme tel, il a une tendance (naturelle ou acquise, peu importe) à la fidélité envers ses semblables, avec une certaine aptitude à la discipline. Cet instinct revêt chez lui une forme très générale. On ne trouve pas en lui, comme chez l'abeille ou la fourmi, d'instincts spéciaux qui l'avertissent et le guident dans l'aide qu'il doit fournir aux membres de sa communauté. L'amitié et la sympathie qui l'attachent à la fortune de ses semblables peuvent bien lui révéler certains actes particuliers qui seront utiles à quelques-uns d'entre eux; mais elles sont impuissantes à le guider par de sûres impulsions vers la satisfaction des exigences de l'espèce. Cette règle des besoins de l'espèce n'a pu être que le résultat de l'expérience confié au langage, quand l'homme, animal muet jusqu'alors, par la croissance continue de ses facultés et le développement réciproque du cerveau, a franchi ce dernier pas et fait cette dernière conquête, gage et condition de tous ses développemens ultérieurs.

Voilà toute l'histoire de la faculté juridique dans l'espèce humaine. Elle ne fait que reproduire fidèlement la série des hypothèses précédentes : prédominance des instincts sociaux sur les autres, supériorité de ces instincts montrée et garantie par la permanence, comparaison qui s'institue entre deux instincts dont l'un, plus faible, a prévalu par une force momentanée, mécontentement de soi, malaise, regret ou remords selon l'importance de l'acte et l'énergie du sentiment froissé, application et emploi du langage à la formation de l'opinion publique, importance particulière attachée par l'homme à l'approbation de ses pareils. Ainsi se détermine une règle de conduite en conformité avec ce sentiment, ou mieux un ensemble de règles qui constituent précisément ce qu'on appelle la morale sociale, et qui s'imposent à chacun de nous par l'autorité de l'opinion commune, par l'énergie prédominante de l'instinct social,

enfin par l'importance du but découvert au terme de tous ces progrès, et qui n'est autre que le bien de l'espèce. A l'origine, les actions sont déclarées bonnes ou mauvaises selon qu'elles affectent le bien-être de la famille ou de la tribu. Peu à peu on voit s'élargir le caractère de ces sentimens, d'abord restreints à l'association la plus étroite. La particularité, très sensible au point de départ, s'efface devant la généralité croissante de cet instinct qui s'étend par degrés de la famille à la tribu, de la tribu à la patrie, à la race, à l'humanité. Mais en acquérant cette généralité, le phénomène n'a pas perdu sa nature : il reste ce qu'il était. La moralité reste l'expression dernière de la sociabilité, la justice est l'accord des actions de chacun avec les intérêts de l'espèce, le droit est le sentiment que chacun a qu'il représente à un certain moment l'intérêt de l'espèce, et que les intérêts individuels doivent plier devant lui, l'espèce ne pouvant subsister que par cette harmonie des besoins de tous et de chacun.

Nous n'avons pas l'intention de réfuter en détail cette théorie, qui n'est qu'un long enchaînement de suppositions. Des hypothèses aussi arbitraires échappent par leur caractère même à tout effort de dialectique sérieuse. On nous dira toujours : « Qui peut nous empêcher de supposer ce que nous voulons? » A cela, que répondre? Mais pourtant, dans cette reconstruction préhistorique de la morale sociale, que de vagues analogies concluant de l'animal à l'homme! que de transitions brusques! que de lacunes restées ouvertes ou arbitrairement remplies! Y a-t-il un seul de ces degrés si aisément franchis par M. Darwin où l'on ne puisse l'arrêter pour lui demander une preuve, une raison expérimentale quelconque qui lui permette de passer de l'un à l'autre, de l'instinct social au sens moral, ou de l'opinion d'un groupe, d'une tribu, à la conscience d'un devoir ou d'un droit? Par son point de départ, — la lutte des instincts, — la théorie transformiste de la moralité se confond avec celle des matérialistes tels que Moleschott ou Büchner; à son point d'arrivée, — le bien de l'espèce, — elle rejoint la doctrine utilitaire de Stuart Mill. L'originalité propre de cette théorie est dans la liaison et l'enchaînement des hypothèses qui nous conduisent d'un simple fait physiologique au concept de la moralité; mais aucune de ces hypothèses n'apporte ses titres avec elle. Les raisonnemens de M. Darwin ont pour type unique celui-ci : « les choses ont dû se passer ainsi, » ou bien « il est possible que les choses se soient passées ainsi. » A quoi se prendre dans un tissu si lâche de *possibilités* tressées entre elles par le bon plaisir d'un très ingénieux auteur, pour la plus grande gloire et la justification d'une idée préconçue?

Mais enfin, sans discuter la méthode elle-même, nous pouvons nous demander si c'est bien là l'image exacte de la vie humaine, le

tableau fidèle des phénomènes les plus élevés qui l'ennoblissent, du progrès de la conscience, de l'éducation morale de l'humanité. M. Darwin et M. Huxley, qui lui a prêté en plusieurs circonstances le secours de sa subtile dialectique, réduisent le motif moral au plaisir de l'approbation ou de la désapprobation du groupe auquel nous appartenons. Que font-ils donc de tous ces actes, souvent les plus héroïques, ces actes silencieux et si parfaitement désintéressés, qui n'ont pour témoin que la conscience et qui, s'ils viennent à être connus, sont souvent injuriés, bafoués par les hommes? Les plus grands parmi les mortels n'ont-ils pas précisément puisé dans leur dévoûment à une idée la force de résister à tout un groupe, à tout un peuple, et jeté leur vie en travers de la route où se précipitaient des multitudes aveugles ou fanatiques? Un Socrate, un Polyeucte, ont-ils donc pris pour règle l'opinion de la communauté à laquelle ils appartenaient? Ils se sont honorés au contraire en opposant leur conscience à celle de tout un peuple, en condamnant et répudiant avec éclat la morale traditionnelle et collective au nom d'une morale supérieure dont ils étaient les confidens solitaires, jusqu'au jour où ils se sont dévoués, pour la proclamer, au mépris de la foule et à la mort. Et combien de Socrates et de Polyeuctes inconnus dans tous les temps, victimes ignorées d'un bien supérieur qu'ils ont pressenti au-delà des exigences momentanées de l'espèce, et bien au-dessus de l'opinion vulgaire que l'humanité en avait conçue!

L'inconvénient attaché aux origines mêmes de cette morale de l'évolution, c'est précisément qu'elle perd son caractère de morale à mesure qu'elle s'analyse (1). La justice ne représente plus qu'une idée complexe qui se résout en une multitude d'idées secondaires graduellement acquises; mais chacun de ces élémens, ainsi décomposés, n'apporte au groupe d'idées où il entre qu'une complication nouvelle, sans y apporter à aucun moment l'autorité, le respect, l'obligation, et si l'autorité manque à chacun des élémens du groupe, comment ne ferait-elle pas défaut à l'ensemble? Voyez naître l'idée de la moralité dans cette théorie, voyez-la croître, se développer le long des siècles, vous assistez au développement, à la métamorphose d'un instinct qui devient idée, opinion, sentiment, conviction. A aucun moment de cette histoire, je ne vois apparaître autre chose que l'instinct, ou la réflexion sur l'instinct, ou des sentimens consécutifs à cette réflexion; à aucun moment, je ne vois commencer le

(1) Cet argument ou un argument analogue est développé avec beaucoup de force dans un mémoire encore inédit de M. Guyau sur la *Morale utilitaire*, et qui, couronné avec le mémoire publié de M. Ludovic Carrau, a marqué très haut le niveau du concours ouvert à l'Académie des Sciences morales et politiques sur cette importante question.

phénomène moral proprement dit. Est-ce l'impulsion initiale de la sociabilité, absolument irréfléchie d'abord, qui contient l'élément de la moralité? Assurément non. Est-ce la réflexion en s'y ajoutant? Pas davantage. Est-ce le langage? Pas encore. Est-ce la tradition, à mesure qu'elle se forme, est-ce l'opinion de la communauté? Nullement, la tradition et l'opinion publique peuvent se tromper, et se trompent trois fois sur quatre. Ce ne serait là une source respectable d'autorité que si elle restait mystérieuse, si l'on ne savait de quelles ignorances, de quels préjugés, de quels partis-pris, de quelles lâchetés et de quels égoïsmes peut se former l'opinion d'un groupe, qui en durant devient tradition. C'est le mystère seul qui rendrait une pareille source sacrée. En montrer les origines, expliquer comment elle se forme, où elle naît, de quels affluens elle se compose, à quelles pentes elle obéit, c'est en détruire tout le prestige. Hommes, nous sentons, quoi qu'on en dise, que rien d'humain ne nous oblige. Il faut, pour nous lier, quelque chose de plus que l'homme. La tradition et l'opinion ne représentent que des hommes comme nous, et ce n'est ni la durée ni la généralité qui peuvent faire d'une erreur possible une vérité obligatoire. Analyser l'idée de la justice comme l'a fait M. Darwin, c'est donc en détruire le caractère et l'essence même. Expliquer ainsi la conscience morale, c'est la découronner. Ni le devoir, ni le droit ne peuvent résulter de cette agglomération de phénomènes successifs dont chacun ne représente qu'un degré dans la transformation d'un instinct, qui n'est lui-même que la résultante de plusieurs actes réflexes. Tout cela, pure invention de naturaliste qui a vécu toute sa vie au centre de la vie organique, et qui ne pénètre qu'accidentellement et pour les besoins de sa cause dans les domaines entièrement différens de la conscience, pur roman d'imagination et de système! Ce qui sort de là, c'est une image défigurée de l'humanité. Quant à l'idée de justice, elle ne survit pas à cette mortelle analyse qui en résout le caractère sacré dans une suprême illusion, créée par l'habitude, prolongée par l'hérédité à travers les siècles, et croissant dans l'imagination des hommes en raison directe de la distance qui la sépare de son humble point de départ, aux confins de la vie organique.

II.

Nous avons vu naître la justice dans l'école de l'évolution et nous tenons les origines du nouveau droit naturel. Il sera plus facile maintenant d'étudier le principe en lui-même et de le suivre dans quelques-unes de ses applications. Et d'abord on nous assure

qu'il faut nous délivrer de toutes nos habitudes d'esprit, formées par une mauvaise éducation métaphysique ou religieuse, et prendre à la lettre ce mot *droit naturel*, que les chimères spiritualistes ont détourné de son vrai sens. Rappelons en quelques traits l'ancienne conception, pour faire mieux ressortir par le contraste la nouveauté de celle que la biologie nous propose, j'allais dire nous impose.

Voici ce qu'on pensait jusqu'à ces derniers temps, et sur ce point il n'y a pas de désaccord entre les plus grands esprits du XVIIIe siècle et du nôtre; Voltaire, Rousseau, Montesquieu, ne se seraient pas exprimés sur ce sujet autrement que Kant, Victor Cousin ou Jouffroy. C'est leur doctrine commune que je résume. Il y a un droit primordial, un ensemble de droits inhérens à l'homme, par cela seul que l'homme est une personne, c'est-à-dire une volonté libre. La racine du droit est là, dans cette simple constatation de l'attribut souverain qui constitue l'homme en tant qu'homme et le sépare du reste de la nature. Tant que la liberté se concentre en elle-même, dans le for de la conscience, c'est la liberté morale, liberté illimitée, puisqu'elle est insaisissable à toute prise humaine, et dès lors irresponsable à l'égard de la société; mais aussitôt que la liberté se manifeste au dehors, elle entre en contact avec le milieu dans lequel elle doit se développer, c'est-à-dire avec d'autres volontés libres. Chacune des formes et des applications de la liberté, considérée dans son milieu social, donne naissance à une série de droits corrélatifs. La liberté individuelle, la liberté du foyer, la liberté de la propriété, la liberté du travail et du commerce, ce sont autant de manifestations variées de la personne, d'où naît et se développe la série des droits qui consacrent l'inviolabilité de la vie humaine, l'usage personnel que nous devons faire de notre existence et de nos forces, le choix que nous faisons d'une compagne, la direction et l'éducation de nos enfans, l'indépendance de notre conscience morale et religieuse en tant qu'elle s'exprime au dehors et se communique, enfin le choix de notre travail, la possession et la jouissance des résultats de ce travail. Tout cela, c'est la liberté manifestée au milieu d'autres libertés qui la restreignent et la limitent dans une certaine mesure, protégée dans ses légitimes manifestations, défendue par autant de droits antérieurs et supérieurs à toute législation positive contre l'oppression ou la contrainte des autres volontés. — On entendait jusqu'ici, d'un commun accord, par le droit naturel l'ensemble des garanties que les lois positives doivent assurer à notre personnalité et à tous les élémens qui la constituent pour nous permettre d'être vraiment hommes. Voilà pourquoi ce mot est un des mots les plus sacrés des langues humaines, un mot impérissable, quoi qu'on fasse pour l'abolir. Il résume pour l'homme

les garanties nécessaires, non toujours réalisées par la loi positive, mais véritablement exigibles par chacun de nous, qui lui assurent la faculté d'être ce qu'il est et non un autre, de s'appartenir dans les manifestations de sa libre volonté aussi bien que dans son for intérieur. Voilà pourquoi la sympathie des hommes, leur admiration est acquise d'avance à ceux qui luttent, dans un milieu social corrompu ou faussé, pour revendiquer les garanties de leur inviolable volonté. Aussi n'est-il pas de plus bel éloge que celui-ci : « cet homme a souffert pour son droit, il est mort pour son droit ! » Et là où le droit a été violé, qu'il s'agisse d'un individu ou d'une nation, il s'élève une protestation éternelle du droit contre le fait, du droit qui juge la force et qui la condamne.

C'est là l'ancienne doctrine, mille fois répudiée par la science expérimentale et positive. — Elle repose, nous dit-on, sur l'*a-priori* pur. Qu'est-ce que c'est que ces droits inhérens à l'homme, par cela seul qu'il est homme, ces droits antérieurs et supérieurs aux lois positives? D'où sortent-ils? De quel ciel imaginaire tombent-ils dans la raison de l'homme? Qui les a promulgués? Qui a trouvé jamais une formule satisfaisante de ces obscurs oracles? D'où vient cette indiscutable autorité qu'on leur confère? Est-ce l'autorité d'une idée transcendante? Mais on sait maintenant à quoi s'en tenir sur les idées transcendantes, qui ne sont que les dernières idoles de la philosophie. Est-ce l'autorité d'un dieu? Quel dieu? Quand a-t-il parlé? N'est-il pas trop facile de le faire parler à son gré, et n'est-ce pas sortir de la science que d'assigner à nos conceptions une origine mystique, sans doute pour nous dispenser d'en expliquer la naissance? — On parle de la volonté inviolable, de la liberté intérieure, principe et origine du droit, de la personnalité sacrée : purs mots! La volonté est inviolable quand elle est assez forte pour se protéger, la personnalité de l'homme est sacrée, non parce qu'elle se proclame telle, mais quand elle est en état de se faire respecter. Ainsi se passent les choses à l'origine : plus tard, par suite du développement cérébral de l'espèce, il intervient une série de conventions entre les membres de la communauté, il se forme une opinion publique sur le bien de cette communauté, et l'opinion, aidée de l'instinct de sociabilité, donne naissance à des concepts qui ne font que traduire l'idée générale que tel ou tel groupe humain se fait de son intérêt, et à des sentimens, comme le regret ou le remords, qui ne sont qu'une manifestation et une révolte de l'instinct social. Le droit n'est donc au fond que l'accord des instincts individuels avec l'instinct social. Il exprime l'harmonie momentanée du besoin qui se manifeste en moi avec les exigences de l'espèce à laquelle j'appartiens. Il ne peut signifier que cela.

Le droit naturel ne peut avoir qu'un sens positif, scientifique : le droit tiré de la nature, ramené à la règle des choses, interprété par les seules lois qui existent, les lois naturelles, en dehors desquelles il n'y a que non-sens et chimères.

Ce sont elles qu'il faut uniquement consulter pour constituer la théorie positive des sociétés humaines et la science des rapports vrais qui doivent enchaîner l'action de chacun à la marche de l'ensemble. En d'autres termes, et pour emprunter le langage de l'école, la sociologie est dans une dépendance étroite de la biologie. Voici l'axiome dans lequel M. Herbert Spencer résume sur ce point les idées et les vues parfaitement concordantes des représentans de la doctrine : « Toutes les actions sociales étant déterminées par les actions des individus, et toutes les actions des individus étant réglées par les lois générales de la vie, l'interprétation rationnelle des actions sociales suppose la connaissance des lois de la vie (1). » Qu'on ne vienne donc plus parler de l'absolu du concept moral, d'un devoir imprescriptible et d'un droit éternel. Comme il n'y a pas un règne humain distinct du règne animal, il n'y a pas un monde moral distinct de la nature. Le premier progrès à faire dans la science nouvelle, c'est de bien comprendre l'unité des lois qui règlent la vie à tous les degrés où elle se manifeste. Or la première de ces lois, c'est la relativité universelle, la transformation incessante, l'évolution, seul principe éternel dans le changement sans fin des formes et des êtres, des conditions dont dépendent les formes, et des milieux dont dépendent les êtres.

« La formation des sociétés étant déterminée par les attributs des individus, et ces attributs n'étant pas des *constantes,* » rien ne doit être plus variable que les règles qui déterminent les rapports des différens membres de la communauté soit entre eux, soit avec la communauté elle-même. Ainsi s'évanouit la chimère spiritualiste de l'homme universel, identique, constant à lui-même sous des variations superficielles, ayant dès les premiers âges sinon la même conscience en acte et développée, du moins la même conscience implicite et virtuelle, les mêmes facultés à des degrés différens, la même nature intellectuelle et morale, enveloppée comme dans un germe qui porte déjà toute l'histoire future de l'humanité. Rien de plus faux qu'une pareille conception. L'homme est devenu ce qu'il est, mais cela aurait pu ne pas être; un fait insignifiant en apparence changé dans sa laborieuse histoire, elle aurait pu changer du tout au tout; l'homme pouvait rester enchaîné à jamais dans les liens de l'animalité muette; une autre espèce au-

(1) *Introduction à la science sociale.*

rait peut-être pris sa place au sommet de l'échelle animale. De quelle morale absolue, éternelle, peut-il être question pour une espèce soumise à de telles vicissitudes?

Contemplons l'image de nos ancêtres dans cette troupe de Fuégiens qui a passé sous les yeux de M. Darwin comme une réminiscence vivante des temps préhistoriques : « ces hommes absolument nus, barbouillés de peinture, avec des cheveux longs et emmêlés, la bouche écumante, avaient une expression sauvage, effrayée et méfiante. Ils ne possédaient presque aucun art et vivaient comme des bêtes sauvages de ce qu'ils pouvaient attraper; privés de toute organisation sociale, ils étaient sans merci pour tout ce qui ne faisait pas partie de leur petite tribu. » Assurément tels étaient nos ancêtres. Ces sauvages de la Terre-de-Feu ne sont-ils pas aussi complétement étrangers aux concepts et aux sentimens de notre conscience morale que pouvaient l'être les simiadés dont nous descendons? « Pour ma part, ajoute M. Darwin, j'aimerais autant descendre de ce vieux babouin qui emportait triomphalement son jeune camarade après l'avoir arraché à une meute de chiens étonnés que d'un sauvage qui torture ses ennemis, offre des sacrifices sanglans, pratique l'infanticide, traite ses femmes comme des esclaves. » — Or, si l'on considère que le type actuel peut être aussi éloigné du type, complétement inconnu, de l'humanité future, que les aborigènes, les troglodytes ou autres l'étaient de la forme actuelle de la société, on voit à quoi se réduit cette métaphysique *a priori* de l'homme universel investi en naissant d'un droit absolu. L'homme n'ayant pas été toujours l'homme et pouvant devenir tout autre chose dans un avenir indéterminé, c'est folie de prétendre définir pour lui d'une manière fixe le bien ou le mal, puisque l'un et l'autre ne sont ce qu'ils sont que selon les circonstances de temps et de milieu, selon qu'ils sont conformes ou contraires aux exigences de l'espèce, moins que cela, à l'intérêt spécial du groupe dont l'être fait partie, car ce n'est qu'à la longue que l'intérêt spécial du groupe, seul régulateur à l'origine de l'instinct social, s'élargit, s'étend, et, par une généralisation croissante, devient l'utilité de l'espèce, la règle la plus haute de moralité que les lois biologiques nous permettent de concevoir.

Si l'homme est parti du plus bas degré de l'échelle de la vie pour arriver au sommet apparent et provisoire qu'il occupe, après avoir traversé une série de formes intermédiaires, on peut juger combien les idées de Rousseau sur l'état de nature, sur la douceur des mœurs et l'innocence primitive de cet état, sur la bonté originelle de l'homme, doivent paraître surannées, ridicules même, aux représentans des nouvelles écoles. Ces utopies rétrospectives sont rejetées

avec une sorte d'ironique dédain, qui daigne à peine les discuter. « Il n'y a jamais eu pour l'homme, dit M[me] Clémence Royer, un tel état fixe, invariable et que l'homme ne pouvait quitter sans s'écarter de ses véritables destinées. Chacun des états successifs qu'il a traversés n'a été qu'une station plus ou moins longue, intermédiaire entre deux autres, où l'homme ne s'est reposé un instant que pour repartir vers le but lointain. Le point même, le moment transitoire où il a cessé d'être à l'état animal pour passer à l'état humain, est absolument indéterminable. »

On ajoute que la nature n'est pas, comme le croit Rousseau et comme le répète à sa suite l'école sentimentale, une mère douce et prodigue qui, après avoir produit l'homme, le reçoit sur son sein facile et l'entoure de tout ce qui peut nourrir et même charmer son innocente vie. « C'est une marâtre avare et cruelle à laquelle chacun de ses enfans doit tout arracher de haute lutte. » La loi qui gouverne la vie, toute vie, au lieu d'être une loi de paix et d'amour, est une loi de haine, de lutte sans merci. Non enfin, il n'est pas vrai que tout soit bien en sortant des mains de la nature, comme le pensait Rousseau, ni que l'homme soit naturellement bon, comme le disait Turgot, ni qu'il y ait un ordre primitif des sociétés humaines, comme le soutenaient Quesnay et les physiocrates, qui voulaient rétablir le règne de la nature par l'abolition des lois humaines (1), ni que la civilisation déprave l'homme et corrompe les sociétés, comme l'ont prétendu Saint-Simon et Fourier. Sur tous ces points, rien de plus net que la doctrine de l'évolution. Contre tous ces utopistes et ces réformateurs, c'est Thomas Hobbes qui avait raison en proclamant que le véritable état de nature est la guerre de tous contre tous, *bellum omnium contra omnes*. C'est la loi de la concurrence vitale dans toute son horreur qui règne sur l'humanité naissante aussi bien que sur le reste des animaux. L'extermination pour la nourriture, l'extermination des congénères plus faibles ou moins favorisés, la nature livrée à elle-même ne connaît pas d'autre loi. Rien, pas même la vie horrible des sauvages actuels, ne peut nous donner l'idée du sort auquel était condamné le bimane anthropoïde, notre ancêtre, au fond des bois ou dans les cavernes, tremblant à chaque instant, soit pour lui-même, soit pour sa hideuse femelle, soit pour son petit, craignant de voir surgir dans l'ombre un animal plus fort que lui, ou un bimane de son espèce, plus cruel et plus terrible que l'ours ou le gorille. « Plus on recule dans le passé, plus on voit la trace ma-

(1) Voyez l'intéressante étude de M. de Laveleye sur *les Tendances nouvelles de l'Économie politique et du socialisme*, dans la *Revue* du 15 juillet 1875, où cette doctrine est exposée et réfutée, mais à un autre point de vue que celui qui nous occupe.

nifeste des passions féroces et dégradantes. Au-delà, bien au-delà de l'âge de fer, témoin de luttes sanglantes et sans fin, apparaît un âge de pierre d'une incommensurable durée et pendant lequel l'homme, armé de silex, passait sa vie à lutter contre l'homme, contre les animaux et contre les élémens. » Mais avant cet âge de pierre lui-même, où l'homme se révèle, par sa première victoire contre les fatalités douloureuses qui ont plus d'une fois menacé sa chétive race, en se fabriquant des armes, signe de sa suprématie naissante, au-delà de cette époque, quand ce qui devait être l'homme ne s'était pas encore nettement détaché de l'animal, qui dira jamais les misères et la férocité de ce malheureux être, plus faible que bien d'autres, et dont l'intelligence n'avait pas encore réagi contre une nature qui lui refuse les moyens de se défendre?

Quand il s'agit d'un être pareil, quelles que soient d'ailleurs ses destinées ultérieures, qu'on ne vienne donc pas parler d'un droit naturel, inhérent à sa qualité d'homme. De droit, il n'en a pas, sauf celui qu'il tient de la force de ses muscles, plus tard du premier caillou tranchant qu'il adapte à sa main meurtrière, plus tard enfin du premier outil en fer qu'il fabrique pour déchirer le sol avare et dur. Pour lui, comme pour les autres animaux, il n'y a qu'une loi, celle de vivre, laquelle en engendre deux autres, qui suffisent à expliquer tous les faits sociaux de l'âge moderne, la loi de la sélection, qui élimine ceux qui ne sont pas capables et par conséquent dignes de vivre, et la loi de la sociabilité, qui, pour un animal comme l'homme, l'intéresse personnellement au bien-être du groupe et fait de l'utilité de l'espèce une partie essentielle de son utilité personnelle.

La loi de la sélection explique seule d'une manière péremptoire ce fait qui a tant exercé l'inutile dialectique des utopistes et des rêveurs, les inégalités sociales. A l'origine, elles n'ont point été des usurpations de la force, ou du moins la force, en les créant, a eu raison. Dans l'état actuel, elles ne sont pas des abus qui durent, elles sont l'expression nécessaire d'un principe naturel, qu'il est sage d'accepter à ce titre, qu'il serait chimérique de vouloir détruire, contre lequel il est insensé de se révolter, puisqu'il est une des formes de cette règle des choses où s'appuie toute la doctrine. C'est un poète grec qui l'a dit, il y a vingt-deux siècles : « Il n'y a pas à se fâcher contre les choses, car cela ne leur fait rien du tout (1). »

Résumons, sur ce point si grave, les développemens et les dé-

(1) Τοῖς πράγμασιν γὰρ οὐχὶ θυμοῦσθαι χρέων;
Μέλει γὰρ αὐτοῖς οὐδέν. (EURIPIDE.)

ductions de la doctrine d'après un de ses interprètes reconnu comme l'un des plus exacts et des plus fidèles (1). L'homme, étant le produit des variations successives d'espèces animales antérieures, est le résultat, par là même, d'inégalités *individuelles, ethniques* et *spécifiques*, qui peu à peu l'ont constitué comme espèce, race ou individu. Le premier animal qui manifesta quelques caractères exclusivement humains acquit une supériorité immédiate sur ses congénères, et transmit cette supériorité à quelques-uns de ses descendans. Ainsi se créa l'espèce. De la même manière se créèrent au sein de l'espèce les races privilégiées. Les races tendent à s'isoler jusqu'au moment où la civilisation les rapproche; mais il en est quelques-unes qui s'isolent de plus en plus, et qui par là sont condamnées à disparaître sous l'action de la loi sélective, qui abaisse et détruit ce qu'elle n'élève pas et ne féconde pas. Il reste pourtant quelques branches primitives, immobiles et en quelque sorte atrophiées, comme des spécimens oubliés de nos origines. Des Mincopies des îles Andaman, des Maories de la Nouvelle-Zélande, des Tasmaniens de Van-Diemen, des Hottentots et Boschmen du sud de l'Afrique, des habitans de la Terre-de-Feu ou des Esquimaux, au premier bimane qui eut trente-deux dents et trente-deux vertèbres, marcha debout sur ses deux pieds et ne grimpa que par occasion aux arbres, il y a une distance infiniment moins grande que de ces hordes infimes à nos peuples européens. On peut même dire qu'au point de vue intellectuel un Mincopie ou un Papou est plus proche parent, non-seulement du singe, mais du kangourou, que d'un Descartes ou d'un Newton (2).

Les classes sociales se sont formées dans chaque société de la même façon et par l'action de la même loi que les races au sein de l'espèce. Qui oserait raisonnablement s'en plaindre? Il faut avoir l'entendement obscurci par des préjugés de système ou des passions personnelles, « comme nos philosophes, nos moralistes et nos politiques, » pour ne pas saisir les mille liens qui unissent ces inégalités naturelles, c'est-à-dire innées, originelles, aux inégalités sociales garanties ou instituées par la loi. Par une série de déductions fortement enchaînées, on arrive à établir ces deux propositions fondamentales : 1° il n'est point d'inégalité de droit qui ne puisse trouver sa raison dans une inégalité de fait, point d'inégalité sociale qui ne doive avoir et n'ait à l'origine son point de départ dans une inégalité naturelle; 2° corrélativement, toute inégalité naturelle qui se produit chez un individu, s'établit et se perpétue

(1) Mme Clémence Royer, *Origine de l'homme et des sociétés*, chapitre XIII.
(2) *Ibid.*, p. 513.

dans une race, doit avoir pour conséquence une inégalité sociale, surtout lorsque l'apparition et la fixation de cette inégalité dans la race correspondent à un besoin social, à une *utilité ethnique* plus ou moins durable. On donne comme exemples à l'appui de cette double thèse l'établissement de l'autorité du père de famille ou du chef de tribu qui par leur vigueur plus grande ou la supériorité de leur expérience réussirent à former en faisceau les forces individuelles d'abord isolées, à les relier sous une direction unique, et surent ainsi en multiplier la valeur en les réunissant. Il en est de même pour toutes les institutions politiques, la magistrature, le sacerdoce, les aristocraties, les royautés, castes, priviléges, autorités et pouvoirs quelconques, qui ont pu sans doute exagérer parfois le fait primitif des inégalités naturelles, parfois même le fausser par l'intervention de la ruse et de l'hypocrisie, mais qui dans l'origine et le plus souvent n'ont fait que l'exprimer avec un saisissant relief et le traduire avec éclat sur la scène de l'histoire et du monde. Dire que ce fait est fatal, c'est dire qu'il est légitime; les deux choses ne se distinguent pas dans l'école de l'évolution. Marquer l'origine et le caractère des inégalités sociales, c'est retrouver leurs titres dans le seul code qui ne soit pas rédigé par l'arbitraire et la fantaisie, le code de la nature.

De là bien des conséquences; nous ne ferons que les énumérer. Chaque être a sa valeur propre, déterminée par l'étendue de ses facultés et des services qu'il rend à la communauté. Tout homme n'est donc point égal à un autre homme, pas plus que l'animal n'est égal à l'humanité, parce qu'il naît, vit, meurt, mange et dort comme elle. L'équité est non l'égalité, mais la proportionnalité du droit. La justice consiste en ce que chaque service rendu soit récompensé proportionnellement à sa valeur utile. Demander autre chose, réclamer plus, c'est demander l'égalité sauvage, spécifique, l'égalité dans la pauvreté et l'abaissement. Rien de plus périlleux qu'une loi de niveau inflexible qui renverserait cet édifice d'activités complétives les unes des autres et harmonisées entre elles. De même que dans les organismes les plus élevés la division physiologique du travail est la condition même de la vie et du progrès, de même dans l'organisme social, qui en reproduit exactement les conditions et les règles, c'est une idée qu'il faut toujours avoir dans l'esprit, comme l'expression et le résumé d'une multitude d'exemples biologiques, que celle de la subordination des fonctions et des classes qui les remplissent, ce que M. Spencer exprime ainsi : le principe d'une dépendance réciproque croissante, accompagnant une spécialisation croissante (1). Il est même nécessaire, pour qu'une société

(1) *Introduction à la science sociale*, chapitre XIV, *Préparation à la sociologie par la biologie.*

parvienne à son plus haut degré de bonheur, que l'harmonie s'y conserve par les inégalités de la jouissance et du bien-être. Si chaque membre d'un groupe social avait la même somme de jouissance, ce serait pour chacun la moindre somme possible : tout le monde souffrirait sans avantage pour personne. « A mesure que s'élève la pyramide sociale et que se multiplient ses rangs hiérarchiques, la somme totale des jouissances à répartir entre tous augmente progressivement. La division du travail et les inégalités qu'elle comporte produisent, avec moins de travail pour chacun, plus de jouissances pour tous (1). » On démontre même avec soin que l'inégalité des richesses, par la création des loisirs et l'emploi varié de ces loisirs, tourne à l'avantage de tous et surtout des plus pauvres. On fait voir où nous conduiraient de folles utopies; elles nous ramèneraient précisément aux antipodes de la civilisation, elles nous rendraient l'égalité primitive dans la misère, d'où l'humanité est sortie avec tant de peine. En résumé, les inégalités sociales existent, donc elles sont nécessaires; elles sont l'expression des inégalités naturelles, donc elles sont légitimes. Ce que chacun peut et doit réclamer, c'est l'égalité initiale des activités libres, lui permettant de développer ses facultés sous la loi de la concurrence, mais non l'égalité de droit, qui est le renversement de toute société civilisée. Il n'est dû à chacun qu'une part de droit proportionnelle à ses forces et à ses facultés.

C'est, on le voit, une théorie entièrement aristocratique. Elle confère tout, l'intégrité des droits, la direction, l'initiative et la plus haute de toutes les fonctions, celle du progrès, aux classes privilégiées. La loi de la sélection veut qu'il en soit ainsi. Elle veut qu'il y ait à la tête de chaque société « une classe régulatrice, plus ou moins distincte des classes gouvernées. » C'est par une série de modifications acquises et transmises, c'est par un lent et patient travail d'affinage et de perfectionnement, que s'élabore cette noble élite d'hommes, qui sont vraiment les ouvriers de la civilisation et qui doivent concentrer entre leurs mains tous les droits, l'autorité, la fonction sociale par elle, le pouvoir de faire des lois. Ils sont les organes, les interprètes du vrai droit naturel fondé sur les lois de la vie. C'est à eux, à eux seuls, qu'il appartient, dans le désordre confus des appétits individuels et des instincts égoïstes, de démêler les exigences de l'espèce, de discerner et d'établir, à tel ou tel moment de l'histoire, l'*utilité spécifique* qui correspond à chacune des phases de l'humanité. Voilà leur rôle et leur emploi. Réagir, protester contre cette hiérarchie, réclamer un droit d'interprétation égal pour tous les hommes et pour toutes les classes, c'est aller

(1) Mme Clémence Royer, ouvrage cité.

contre la nature elle-même, qui n'a pas créé en vain ces supériorités de caractère, de lumière et de talent. Il ne serait pas difficile, par voie de conséquence, de pousser bien loin une pareille théorie; mais sans rien exagérer, et même en atténuant quelques expressions dont il serait aisé d'abuser, nous en avons dit assez pour montrer le caractère fortement autoritaire de la politique de l'évolution. Cette politique a un goût médiocre pour la foule, pour le nombre, pour la multitude des individualités humaines que la loi de la sélection a laissées dans l'ombre. Ce qu'elle recherche évidemment, ce qu'elle veut, c'est la souveraineté de l'intelligence. Celui-là seul aura un droit, et tout le droit, qui sera le plus fort par la science. Celui-là seul a le droit de commander; les autres n'ont que le droit d'obéir. Il commande au nom de l'amélioration de la race, dont lui seul connaît bien les conditions et les lois.

Élus de la sélection, ces êtres privilégiés, vrais souverains d'une société scientifique, doivent avant tout faire respecter la loi biologique, à laquelle ils doivent leur souveraineté. Or cette grande loi a deux corollaires : le premier, c'est que la qualité d'une société baisse sous le rapport physique par la conservation artificielle de ses membres les plus faibles; le second, c'est que la qualité d'une société baisse sous le rapport intellectuel et moral par la conservation artificielle des individus le moins capables de prendre soin d'eux-mêmes (1). Aussi M. Spencer, parfaitement d'accord sur ce point avec M. Darwin, ne croit pas pouvoir déplorer assez la tolérance coupable des législations et la multitude des actes individuels, isolés ou combinés, dans lesquels cette vérité biologique est méconnue ou dédaignée. Si on laissait faire la nature toute seule au lieu de la contrarier, on obtiendrait plus rapidement le progrès de la race humaine. Cette surabondance numérique, dont se plaignait Malthus, cet accroissement constant de la population au-delà des moyens d'existence, ont un avantage : ils nécessitent l'*élimination perpétuelle* de ceux chez qui la faculté de conservation est la moindre. « Tous étant soumis à la difficulté croissante de gagner leur vie, imposée par l'excès de fécondité, il y a en moyenne progrès par l'effet de cette pression, puisque ceux-là seuls qui *progressent* sous son influence survivent éventuellement, et ceux-là doivent être les élus de leur génération. » Tout irait bien ainsi, et le travail se ferait tout seul, par la seule application des lois de la vie; mais voilà qu'une sotte philanthropie intervient pour contrarier le travail salutaire de la nature. Avec sa générosité inconsidérée, bornée dans ses vues, ne pensant qu'aux maux du moment et s'obstinant à ne pas voir les maux indirects et lointains, on a le

(1) M. Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale.*

droit de se demander si elle ne produit pas au total une plus grande source de misère que l'égoïsme extrême. Les agens qui entreprennent de protéger les incapables arrêtent ce travail d'élimination naturelle par laquelle la société s'épure continuellement elle-même. Nourrir ces incapables aux dépens des capables, grande sottise et grande cruauté. C'est une réserve de misères amassée à dessein pour les générations futures. On ne peut faire un plus triste cadeau à la postérité que de l'encombrer d'un nombre toujours croissant d'imbéciles, de paresseux, de criminels. C'est à la science d'ouvrir les yeux aux législateurs et aux moralistes sur le péril social que l'on crée en soutenant les moins méritans dans la lutte pour la vie, en les affranchissant de la mortalité à laquelle les vouerait naturellement leur défaut de mérite. Si cet aveuglement continue, le mérite deviendra de plus en plus rare à chaque génération. — Il y a des difficultés d'application à réformer cet état de choses, on veut bien en convenir; mais, si le législateur recule, il condamne l'espèce humaine à une décadence universelle et irrémédiable. Qu'il en prenne alors son parti et qu'il en accepte la responsabilité. Il est averti.

Là surtout où doit se porter l'attention de la politique rationnelle, c'est sur la question des mariages. On a commis jusqu'à présent des fautes énormes, incalculables dans leurs conséquences. On n'a rien empêché, on a tout permis, on a même aidé dans une certaine mesure les incapables à propager leur triste race. Voyez l'étrange et scandaleuse contradiction : « l'homme étudie avec la plus scrupuleuse attention le caractère et la généalogie de ses chevaux, de son bétail, de ses chiens, avant de les accoupler, précaution qu'il ne prend jamais quand il s'agit de son propre mariage (1). » La législation de l'avenir, si elle devient scientifique, comme il faut bien l'espérer, devra y pourvoir : « lorsqu'on aura mieux compris les principes biologiques, par exemple les lois de la reproduction et de l'hérédité, nous n'entendrons plus des législateurs ignorans repousser avec dédain les plans que nous leur soumettons. » M. Darwin propose que les deux sexes s'interdisent le mariage lorsqu'ils se trouvent dans un état trop marqué d'infériorité de corps et d'esprit, avec ce sous-entendu que, si la prudence des particuliers ne suffit pas, la loi doit y veiller. Il en sera de même « à l'égard de ceux qui ne peuvent éviter une abjecte pauvreté pour leurs enfans, car la pauvreté est non-seulement un grand mal en soi, mais elle tend à s'accroître en entraînant à sa suite l'insouciance dans le mariage. » Or, si les gens prudens évitent le mariage, tandis que les insoucians s'y précipitent, les membres inférieurs de la société finiront

(1) Darwin, *la Descendance de l'homme*, t. II, p. 438.

par supplanter les membres supérieurs, et l'humanité reculera vers la barbarie. Il y a lieu d'aviser, s'écrie M. Spencer; il faut modifier les arrangemens sociaux de manière qu'au rebours de ce qu'ils font aujourd'hui, ils favorisent à l'avenir la multiplication des individus les mieux doués et s'opposent à la multiplication des autres.

Que de matières délicates à traiter, que de questions difficiles à résoudre pour les législateurs de l'avenir! Faut-il s'étonner si, excité par l'exemple des maîtres de la doctrine, un sectateur quelque peu fantaisiste de l'évolution (1) réclame la suppression du mariage comme attentatoire à la liberté individuelle et au progrès de l'espèce, soit parce que l'union a été contractée par intérêt et sans amour, soit parce que l'amour est inconstant, dans le mariage comme ailleurs, et dans ce cas, quand l'harmonie est rompue, on a non-seulement le droit, mais le devoir social de chercher un amour nouveau. Ainsi le veut la loi de la sélection sexuelle, qui n'est qu'une des formes de la sélection générale, seul guide, seul agent du progrès.

Dans toutes ces théories, on remarquera qu'il n'est jamais question que de l'amélioration du bien-être de l'humanité. C'est le mot qui revient à chaque instant sous la plume de M. Darwin, et, si l'on regarde de près dans la pensée obscure et subtile de M. Spencer, on verra aussi que c'est l'idée centrale de tout son système. Ce sont les lois de la vie, bien comprises et vigoureusement appliquées, qui doivent régénérer le monde. Quand le principe de la sélection régnera dans nos codes et dans nos mœurs, sans entraves, sans opposition occulte ou déclarée, la multitude « des faibles de corps, des insoucians et des sots » disparaîtra peu à peu, et nos descendans, s'ils sont parmi les élus, auront leurs yeux réjouis par la vue de cette humanité florissante en beaux corps, en vigoureuses santés, en forces musculaires et intellectuelles, toutes exclusivement tournées à l'amélioration de ce séjour terrestre et de cette vie, où doit se réaliser l'idéal ébauché, il y a plusieurs milliers de siècles, par le premier singe anthropoïde, l'idéal de l'animal selon la doctrine de l'évolution, l'homme civilisé.

III.

On ne s'étonnera pas que le spiritualisme fasse ses réserves, et les plus graves, contre les principes et les applications de cette nouvelle morale sociale; mais on devra s'étonner, si l'on y réfléchit,

(1) M. Naquet, dans son livre *Religion, Famille, Propriété.*

de l'accueil favorable, pour ne pas dire enthousiaste, qu'elle a rencontré en France, en Europe même, dans le parti de la démocratie avancée. Il nous a semblé qu'il y avait là un malentendu curieux à éclaircir, s'il n'y a pas plutôt un parti-pris dont il est intéressant de rechercher les causes.

La démocratie radicale (il serait facile d'en donner la preuve développée) est par essence rationaliste; elle l'est dans ses origines, dans son histoire, dans ses principes; elle est une application de la raison pure, elle part de l'absolu et elle y revient, elle repose sur l'*a-priori* de certaines idées qui ne viennent pas de l'expérience, de certains axiomes dont elle nierait vainement le caractère et la source. Elle est véritablement la fille de Rousseau; elle est née avec le *Contrat social*. Encore aujourd'hui nous la voyons accepter sans discussion les termes dans lesquels Jean-Jacques a posé le problème : « trouver une forme d'association qui défende et protége de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. » S'il y a un problème de géométrie sociale, à coup sûr c'est celui-là. Avec Rousseau, cette école établit que la souveraineté réside dans la volonté générale, et que les lois ne sont que les actes authentiques de cette volonté. Avec lui, elle pose en principe que la volonté de tout un peuple est infaillible, qu'elle ne peut ni se déléguer, ni aliéner quelque portion d'elle-même, ni se soumettre à un autre souverain. Avec lui, elle croit à l'équivalence de tous les membres de la cité, à leur droit égal de participer à l'expression de la volonté générale; elle croit enfin, comme lui, à la bonté originelle de l'homme, qui ne peut vouloir que le bien général, sauf les cas où sa raison est égarée par des ignorances ou des préjugés qu'il faut combattre à outrance et déraciner à tout prix de la république. — N'est-ce pas le même programme qui se retrouve, moins le style, dans celui que proclamait naguère un des chefs de la démocratie la plus avancée : « réalisation et assurance mutuelle de la liberté et de l'égalité par l'égale participation de tous au pouvoir, par la participation quasi-constante de la volonté nationale,... effacement du pouvoir exécutif, mandataire respectueux et modeste, devant le pouvoir législatif, seul souverain,... *écartement* de tout ce qui tendrait à tenir en échec la volonté nationale, à la paralyser de près ou de loin par la création de forces antagonistes. » Ce programme est-il autre chose que la traduction du *Contrat social* dans le langage des controverses contemporaines? On voit que, depuis Jean-Jacques, cette école n'a rien innové; elle répète la leçon du maître.

Personne avec plus d'autorité et de force que M. Edgar Quinet,

qui n'est pas un témoin suspect, personne mieux que lui n'a défini le caractère *a priori* de la révolution française, qui est resté le grand exemple, la grande école de la démocratie radicale. Ce caractère apparaît nettement dès 1789. « Le peuple, nous dit-il, ne circonscrivait point alors la révolution à une question purement matérielle; il suivait non un intérêt immédiat, mais une sorte de *religion de la justice...* Il avait alors plus *de lumières intérieures* que *de notions acquises...* Il se sentit, en naissant, l'égal des classes supérieures dans tout ce qui intéresse l'homme. »—Qu'y a-t-il de plus contraire aux méthodes positives que de prétendre arrêter brusquement le cours de l'histoire à un moment donné, et la détourner de vive force dans un sens opposé à sa pente séculaire? C'est pourtant là ce qu'essaya de faire la révolution; elle a tenté de tout détruire et de tout remplacer en même temps. Ce fut son erreur; c'est sa gloire selon d'autres. « La révolution a voulu achever l'homme d'un seul coup, en un moment. » — Qu'y a-t-il enfin de plus conforme à l'*a-priori* que la déclaration des droits de l'homme, de l'homme universel, identique à lui-même, sous toutes les latitudes, dans toutes les races, à tous les degrés de la civilisation? Tout cela, encore une fois, c'est du rationalisme pur à la façon de Rousseau. M. Quinet l'établit péremptoirement pour la convention, qui procède par intuition et par déduction géométrique et qui est l'expression la plus complète d'une métaphysique intolérante, à la manière du *Contrat social :* « Voltaire avait gouverné le XVIIIe siècle, Montesquieu régna dans la constituante, Rousseau dans la législative et la convention... Rousseau est l'Esdras de la révolution française; il rapporte de l'exil le *Livre de la loi.* A mesure que la révolution se développe, elle semble une incarnation de Jean-Jacques (1). » Veut-on un autre témoin? Parmi vingt autres, je citerai M. Henri Martin, résumant son jugement sur l'œuvre de la révolution : « Il n'est rien de comparable dans l'histoire du genre humain. On avait vu jusqu'alors la plupart des sociétés périr ou de mort violente ou de langueur, quand leur organisme se dissolvait; on en avait vu quelques-unes transformer progressivement leurs organes; on n'avait jamais vu une nation entreprendre de se reconstituer *a priori au nom du droit absolu* et *de la raison pure...* La révolution renouvelle dans l'ordre social l'œuvre accomplie par Descartes dans la philosophie... Elle a voulu supprimer le temps et la tradition. » Constituer « l'homme complet dans la société complète, » voilà ce que Rousseau et la convention ont tenté successivement, lui en une seule page, elle en un seul décret. Qu'y a-t-il de

(1) M. Edgar Quinet, *la Révolution.*

plus contraire aux méthodes scientifiques, qui excluent toute autre méthode que celle de l'expérience, tout autre facteur que celui du temps, toute autre idée que les idées positives empruntées à la biologie, et qui ont créé ce mot d'évolution précisément pour l'opposer par son caractère et par ses effets aux révolutions qu'elles nient absolument dans l'histoire de la terre et de l'homme, et dont elles dénoncent, dans l'ordre politique et social, les improvisations superficielles et la stérile violence?

D'où vient la singulière tendresse de la démocratie contemporaine pour ces théories nouvelles? En quoi et par quels côtés s'est-elle rapprochée des méthodes et des doctrines positives, qu'elle préconise avec une sorte d'inconscience qui n'est pas un des moindres signes de la légèreté avec laquelle, de notre temps, se donnent et se transmettent les mots d'ordre de partis? Il a plu à quelques chefs de l'école démocratique de faire acte d'adhésion à ces nouvelles doctrines; tout le parti s'est empressé de faire sa profession de foi, c'est maintenant une formule reçue dans le langage courant de la tribune et de la presse. La jeune démocratie se proclame elle-même en toute occasion « positive et scientifique, » c'est-à-dire qu'elle exclut tout *a-priori* de la doctrine qui lui sert de base, qu'elle ne reconnaît pour méthode que celle des sciences naturelles et n'admet pour lois que les lois constatées dans cet ordre de faits. Ou cette formule signifie cela, ou bien elle ne signifie rien. Je ne veux pas savoir si dans la pensée de ceux qui l'ont mise en avant il n'y a pas une déclaration de guerre à la métaphysique et aux religions positives, quelque tactique secrète, une offre d'alliance au parti nombreux et puissant des sciences positives, que l'on flatte et que l'on recherche comme une des puissances du jour. Je prends cette dénomination telle qu'on l'emploie chaque jour, et je m'étonne qu'elle ait pu faire fortune. Je m'étonne qu'elle ait pu faire illusion à personne, et surtout à ceux qui l'ont mise si habilement à la mode et qui semblent de trop habiles gens pour être à ce point dupes d'eux-mêmes.

Ces chefs du nouveau parti démocratique ont-ils rien désavoué des entreprises, des méthodes et des doctrines de la révolution française? Ce qu'ils appellent à chaque instant dans leurs programmes et dans leurs discours « les grandes revendications politiques et sociales de la révolution » ne suppose-t-il pas tout d'abord une justice absolue qu'ils interprètent souvent à leur fantaisie, mais qui n'en est pas moins le prétexte de ces revendications? Et n'est-ce pas procéder d'une manière tout intuitive, toute rationnelle, nullement expérimentale, que de poser en principe l'existence indiscutable de cette justice? Les écoles métaphysiques en font-elles plus

dans leurs affirmations des vérités transcendantes? Affirmer cette justice indépendante de toute expérience, supérieure à toute convention humaine, antérieure à tout pacte social, qu'est-ce donc sinon faire de la métaphysique? D'où vient-elle, cette justice, quels titres produit-elle au tribunal des sciences positives? Voilà ce qu'en bonne méthode expérimentale M. Darwin et M. Spencer ne manqueront pas de demander à leurs auxiliaires inattendus. La justice? Nous savons ce qu'elle est pour eux : en dehors des préjugés et du dogmatisme, elle représente le plus haut degré de l'instinct de la sociabilité; elle est l'expression d'une multitude de sensations, d'images, d'idées nées successivement de diverses circonstances, agglomérées et comme soudées entre elles par la force de l'habitude et l'action du temps dans le cerveau. Reconnaissons-nous là cette justice absolue dont les revendications sont si pressantes, si impérieuses, au nom de laquelle on renverse les trônes et on ébranle les nations? « Les attributs de l'homme ne sont pas des *constantes.* » Il ne peut donc y avoir qu'une justice relative aux divers degrés de la civilisation, appropriée aux diverses phases de l'éducation de l'humanité. Or, si la démocratie radicale représente quelque chose de saisissable et de net, c'est précisément ce principe d'un droit absolu, au nom duquel elle se présente comme l'émancipatrice universelle.

L'égalité de droit, autre chimère, nous disent également M. Darwin et M. Spencer, et tous les écrivains de cette école qui s'occupent des phénomènes sociaux. C'est avec cette chimère qu'on verse aux peuples la plus dangereuse ivresse, parfois la folie. La nature, qu'il faut toujours consulter, établit la proportionnalité, non l'égalité du droit. Chacun n'a de droit que la part qu'il mérite par ses forces ou par ses facultés, qui sont un autre genre de forces. Ce n'est ni une usurpation, ni une fiction qui a établi les inégalités sociales; il est donc absurde de vouloir les détruire, et tout appel à un nivellement brutal est un crime contre les lois naturelles. La souveraineté du nombre est la plus basse et la plus misérable des souverainetés. Ce sont les classes d'élite, élaborées par la sélection, qui semblent vraiment marquées pour la souveraineté, la seule digne d'un état civilisé. Elles sont les initiatrices du progrès et les vrais guides de l'humanité. — Il y a là un germe qui se montre déjà très nettement et qui grandira, n'en doutez pas, avec ces doctrines : le germe d'un despotisme d'un nouveau genre, le despotisme scientifique, seul ministre et seul mandataire du progrès, désigné et consacré d'avance par la nature dont il devra pénétrer et appliquer les lois. Je n'insiste pas de peur de m'exposer à d'inévitables redites. Mais vraiment on se demande comment la démocratie, si jalouse de la liberté, peut s'accommoder du caractère essentiellement autoritaire de ces

doctrines, et comment les principes égalitaires qu'elle proclame si haut dans le monde s'accordent avec la loi de sélection qui rétablit les inégalités sociales dans toute leur rigueur, comme la condition absolue du progrès, avec la sanction d'une inexorable fatalité!

Il y a antipathie sur tous les points, de tempérament comme de doctrine. En veut-on une preuve bien sensible, qu'on lise l'étonnant chapitre du livre de M. Spencer intitulé *Préparation à la science sociale par la psychologie*, on y trouvera la plus sanglante ironie à l'adresse de l'illusion démocratique qui consiste à mettre une confiance absolue dans la diffusion de l'instruction et dans les effets moraux qu'elle doit immédiatement produire. Voici, nous dit-il, une des erreurs d'induction les plus fréquentes dans lesquelles on tombe. On lit dans les journaux des comparaisons entre le nombre des criminels sachant lire et écrire et celui des criminels illettrés; en voyant que le nombre des illettrés l'emporte de beaucoup, on admet la conclusion que l'ignorance est la cause du crime. Il ne vient pas à l'esprit de ces personnes de se demander si d'autres statistiques établies d'après le même système ne prouveraient pas d'une façon tout aussi concluante que le crime est causé par l'absence d'ablution et de linge propre, ou par le mauvais air et la mauvaise ventilation des logemens, ou par le défaut de chambres à coucher séparées. Si l'on examinait à ces divers points de vue la question de la criminalité, on serait conduit à voir qu'il existe une relation réelle entre le crime et un genre de vie inférieur, que ce genre de vie est ordinairement la conséquence d'une *infériorité originelle de nature*, enfin que l'ignorance n'est qu'une circonstance concomitante, qui n'est pas plus que toutes les autres la cause du crime. Et, continuant son ironique démonstration, M. Spencer ajoute : La confiance dans les effets moralisateurs de la culture intellectuelle, que les faits contredisent catégoriquement, est du reste absurde *a priori*. Quel rapport peut-il y avoir entre apprendre que certains groupes de signes représentent certains mots, et acquérir un sentiment plus élevé du devoir? Comment la facilité à former couramment des signes représentant les sons pourrait-elle fortifier la volonté de bien faire? Comment la connaissance de la table de multiplication ou la pratique des divisions peuvent-elles développer les sentimens de sympathie au point de réprimer la tendance à nuire au prochain? Comment les dictées d'orthographe et l'analyse grammaticale peuvent-elles développer le sentiment de la justice, ou des accumulations de renseignemens géographiques accroître le respect de la vérité? Il n'y a guère plus de relations entre ces causes et ces effets qu'avec la gymnastique qui exerce les mains et fortifie les jambes. *La foi aux livres de classe et à la lecture est*

une des superstitions de notre époque.— Nous ne discutons pas, nous exposons. Si ce sont là les leçons de la science positive, nous serions curieux de savoir si « la démocratie scientifique » les accepte.

Acceptera-t-elle aussi ces leçons que le sévère penseur donne aux révolutionnaires? Comme il faut, nous dit-il, pour que la vie sociale suive son cours, que le vieux subsiste jusqu'à ce que le nouveau soit prêt, un compromis perpétuel est l'accompagnement indispensable d'un développement normal. Nous voyons la nécessité de ce compromis en observant qu'il s'opère également pendant toute l'évolution d'un organisme individuel. On ferait autant de mal à une société en détruisant ses vieilles institutions avant que les nouvelles soient assez bien organisées pour prendre leur place, qu'on en ferait à un amphibie en amputant ses branchies avant que ses poumons soient bien développés. La négation de cette vérité est le trait caractéristique des réformateurs politiques et sociaux de notre temps. La science sociale, fondée sur les lois naturelles, est donc à la fois radicale et conservatrice, — radicale au-delà de tout ce que conçoit le radicalisme actuel, conservatrice au-delà de tout ce que conçoit le *conservatisme* d'à présent : radicale, parce qu'elle est convaincue que l'avenir lointain tient en réserve des formes de vie sociale supérieures à tout ce que nous avons imaginé, conservatrice par l'intelligence qu'elle a de la nécessité des diverses formes transitoires que l'évolution a imposées aux sociétés, de l'absurdité qu'il y aurait à les juger avec nos pensées et nos sentimens modernes, conservatrice enfin par le mépris qu'elle a pour les violens et par sa conviction raisonnée que les modifications brusques dans un état social ne sauraient jamais produire ni un salutaire ni un durable effet.

Pour tout résumer d'un mot, je ne vois que des oppositions entre l'école de l'évolution et l'école de la révolution. La démocratie prétend en vain se rattacher à ces théories nouvelles. Elle a gardé son caractère rationaliste, sa méthode géométrique d'axiomes et de déductions. Elle est restée ce que l'ont faite Rousseau, son aïeul, et ses pères de la convention : radicale non-seulement pour l'avenir, mais pour le moment présent, logicienne à outrance, sans nuance, sans tempérament, sans aucun instinct des compromis avec le passé ni des nécessités de transition, courant à travers les obstacles à son but unique, la réalisation à tout prix du modèle idéal qu'elle a conçu *a priori* pour l'homme et la société. Qu'y a-t-il là de commun avec la théorie positive qui nie tout ce qu'affirment ces démocrates, l'absolu du droit, l'absolu de l'égalité, l'absolu de la liberté et la nécessité de refaire immédiatement l'homme sur le type de ces trois absolus?

Mais laissons la « démocratie scientifique » régler ses comptes avec les théories nouvelles. C'est à un autre point de vue que nous devons marquer nos réserves à l'égard de la philosophie sociale qu'on prétend nous imposer.

Ce qui frappe tout d'abord l'esprit dans cette tentative systématique pour appliquer les lois de l'histoire naturelle aux rapports et aux phénomènes sociaux, c'est le sacrifice du droit individuel au droit social, qui n'est autre chose que l'intérêt spécifique. On n'a jamais, dans aucune autre école, fait si peu de cas et tenu si peu de compte de la personne humaine. En cela, je le sais, la morale de l'évolution imite la nature, qui ne paraît avoir de sollicitude que pour l'espèce, si l'on peut appliquer une pareille expression à son œuvre inconsciente. Il semble en effet parfaitement indifférent à l'aveugle créatrice que, dans le développement exubérant de la vie, des milliards de germes ou d'individus périssent, pourvu que quelques-uns, plus heureux, transmettent à travers les âges le type de ces obscures multitudes, proie dévouée à la mort. Cela seul, paraît-il, vaut la peine d'être préservé. Le reste appartient aux vents, aux flots, à toutes les fatalités du dehors, à l'extermination incessante et mutuelle, à tous les hasards de la grande arène sanglante qui se continue depuis les sommets des Alpes jusqu'aux profondeurs de l'Océan. Familiarisés par la science avec de pareils spectacles, avec ces jeux gigantesques de la vie et de la mort, où l'individu n'est rien, où l'espèce seule a son prix, il n'est pas étonnant que ces nouveaux moralistes apportent dans les théories sociales leurs habitudes d'esprit. Ils imitent la nature, et en l'imitant, ils pensent être dans la vérité. Dans la vérité biologique, soit, non dans la vérité sociale, qui s'appelle la justice, et c'est là une des oppositions manifestes qui éclatent entre l'histoire naturelle et la morale, entre le règne animal et le règne humain. Pour eux, le bien général, l'utilité de l'espèce, est la règle unique, la seule qui soit concevable en dehors des chimères transcendantes de la métaphysique ou des religions. La moralité consiste à comprendre ce principe et à s'y conformer. — Pour nous, je dirai pour les hommes de toute école, de tout parti, de toute race (en dehors des systèmes), il y a une garantie inviolable de la personne humaine, qui s'appelle le droit, et ce droit est sacré, parce que ce n'est pas une convention humaine qui l'établit et parce qu'une autre convention n'en peut rien enlever.

Dans cette morale que l'on fonde sur l'histoire naturelle, où est la garantie de l'individu? Je ne la vois nulle part, puisqu'elle a pour principe de nier l'origine supérieure de l'idée de la justice, d'en détruire autant qu'il est en elle le caractère auguste et sacré,

et qu'il n'y a plus de droit naturel que le droit conforme aux lois implacables de la biologie. Sans qu'on affecte de trembler pour les conséquences que des esprits aussi éclairés que MM. Darwin ou Spencer pourraient tirer de pareils principes, il est permis de trembler pour les applications qu'en peuvent faire des esprits plus vulgaires et plus logiques. Si l'utilité sociale constitue la justice, elle ne trouve plus dans un principe distinct d'elle et supérieur à elle sa règle et sa mesure. Ce qui apparaît comme utile à un groupe donné est par là même déclaré juste, et dès lors la plus grande somme de bonheur général est toujours dans le cas de réclamer le sacrifice du bonheur particulier. Voyez ce que peut contenir d'horreurs pour l'avenir ou de justifications pour les crimes du passé une simple proposition comme celle-ci : « si l'intérêt général exige le sacrifice de quelques individus ou d'un seul, n'hésitez pas. » Tout se réduira donc à une opération bien simple d'arithmétique. Le bonheur de cet individu est à celui d'une nation comme une unité est à 36 millions d'unités. L'arithmétique sociale le condamne. — Vous protestez contre de pareilles conséquences. A la bonne heure, et nous vous en affranchirons bien volontiers; mais convenez avec nous que l'utilité sociale ne prescrit pas contre le droit d'un seul; et si cela est vrai, c'est donc apparemment qu'il y a un principe supérieur et de justice contre lequel rien ne prévaut, même les exigences momentanées de l'espèce. L'individu a le droit d'immoler son droit au bien de tous; il est alors, selon les circonstances, un héros ou un saint; mais ni l'espèce, ni la nation, ni la tribu, ne peuvent, sans révolter nos consciences, lui imposer cette immolation, et si on la lui impose de force, il devient un martyr, le martyr de son droit, ou mieux du droit humain immolé dans sa personne. Rappelons-nous ces belles paroles de Mme de Staël, auxquelles il faudrait changer bien peu de chose pour en faire une réfutation directe de la morale de l'évolution : « on dit : le salut du peuple est la suprême loi. Non, la suprême loi, c'est la justice. Quand il serait prouvé qu'on servirait les intérêts d'un peuple par une injustice, on serait également vil ou criminel en la commettant, car l'intégrité du droit importe plus que les intérêts du peuple... L'espèce humaine demande à grands cris qu'on sacrifie tout à son intérêt... Il faut lui dire que son bonheur même, dont on se sert comme prétexte, n'est sacré que dans son rapport avec la justice, car *sans elle qu'importeraient tous à chacun?* Quand une fois l'on s'est dit qu'il faut sacrifier le droit à l'intérêt national, on est bien près de resserrer de jour en jour le sens du mot nation et d'en faire d'abord ses partisans, puis ses amis, puis sa famille, qui n'est qu'un terme décent pour se désigner soi-même. »

C'est de cette même source, le mépris du droit individuel, que procède l'antipathie marquée de ces nouveaux moralistes contre toutes les œuvres de la philanthropie et de la charité, qui selon eux entravent l'œuvre bienfaisante de la nature. Qu'y a-t-il de plus salutaire et de plus clair dans les résultats, nous dit-on, que cet admirable travail d'élection et d'élimination qui s'opère dans toutes les espèces vivantes et qui s'opérerait également dans l'espèce humaine, pour son plus grand bien, si l'on ne venait à chaque instant en suspendre l'action salutaire, en troubler la fatalité régulatrice? Admettez que l'on renonce une fois pour toutes à « ces mesures inconsidérées qui ont pour objet la conservation artificielle des membres les plus faibles, » et la société, vivant sous les mêmes lois que les autres espèces, s'épurera continuellement d'elle-même. Les plus forts survivront seuls dans la concurrence vitale et feront souche de vaillans; les autres disparaîtront et emmèneront avec eux dans le néant, d'où ils n'auraient jamais dû sortir, leur triste postérité, qui nous encombre aujourd'hui de maladies de toute sorte, d'infirmités physiques et mentales, de misère, de crétinisme et de crimes. Laissez mourir tout ce qui appartient à la mort. N'aidez pas ce triste résidu de l'humanité à vivre, et surtout empêchez par tous les moyens possibles ces unions déplorablement fécondes qui font un si étrange contraste avec la stérilité relative des classes supérieures, et qui, par la prodigalité de la vie semée au hasard et l'insouciance de ceux qui la sèment, menacent la société d'une véritable décadence. N'oubliez pas qu'il y a parmi vous des multitudes d'êtres qui n'ont de l'homme que la figure et le nom et qu'une « infériorité originelle de nature » condamnait à disparaître. Vous venez à leur secours, et voici que se prépare contre vous et vos descendans une nouvelle invasion de barbares, mais de barbares indigènes que vous avez vous-mêmes amenés en sauvant l'inutile existence de leurs pères.

Voilà ce qu'on nous dit en plein XIXe siècle, dans ce siècle et dans cette société dont la gloire la plus pure peut-être aura été un admirable esprit de charité pour les uns, de solidarité pour les autres, qui a fait et qui fait tous les jours des miracles. Je ne veux pas jeter un anathème commun et sans restriction sur toutes les parties de ce réquisitoire. M. Darwin mérite d'être écouté, quand il demande que « des législateurs *ignorans* veuillent bien ne pas fermer obstinément leur esprit aux principes de la reproduction et aux lois de l'hérédité, ni repousser avec dédain un plan destiné à vérifier si, oui ou non, les mariages consanguins sont nuisibles à l'espèce (1). » M. Maudsley mérite aussi d'être entendu, comme un

(1) Les recherches récentes de M. Darwin fils ont donné un résultat négatif.

témoin considérable dans une grave question, quand il réclame, au nom des mêmes principes, que la loi, à défaut de la prudence personnelle ou de l'opinion, empêche certaines unions condamnées d'avance à ne produire que des idiots ou des fous; mais c'est bien autre chose en vérité qu'exige M. Spencer et que semble indiquer M. Darwin en certains endroits de son livre. C'est une exclusion en masse du droit au mariage, prononcée par une législation rationnelle contre « tous les faibles de corps, tous les faibles d'esprit, les insoucians, ceux qui semblent voués par état à une *abjecte pauvreté*, et qui nous menacent d'un nombre toujours croissant d'imbéciles, de paresseux et de criminels. » Grand Dieu! où l'énumération s'arrêtera-t-elle? Et devant des catégories si nombreuses, qui ne voit que c'est l'utopie seule qui les ouvre, et seul un abominable despotisme qui pourrait les remplir? Les moralistes de l'évolution ont toujours une idée fixe devant les yeux: c'est la sélection; quand ce n'est pas la sélection naturelle, c'est la sélection artificielle, celle des éleveurs de bétail, des maîtres de haras, des agriculteurs et des jardiniers, qui, en empêchant et en favorisant certaines alliances, en détournant les circonstances contraires et choisissant les conditions favorables, finissent par produire les plus belles variétés de céréales, ou de fleurs, ou de bêtes. Est-ce donc là le modèle suprême de la civilisation scientifique? L'humanité n'a-t-elle donc pas d'autres fins que l'amélioration de son bien-être, de ses formes et de ses types? A ce compte, l'idéal du progrès sera un haras humain. Est-ce là ce qu'on veut? Quelle conception étroite du but de la vie et de la société! Ce but est en réalité le développement esthétique et moral de l'homme. Le développement physique n'y nuit pas assurément, mais il intervient comme auxiliaire, comme moyen. N'y a-t-il donc pas pour l'homme d'autres fins que pour les autres espèces vivantes, et pour atteindre ces fins, pour les réaliser, est-il nécessaire absolument d'obtenir par la sélection méthodique une race calquée sur l'Apollon du Belvédère? Ce serait sans doute une belle chose, dans l'ordre naturel, qu'une population saine et vigoureuse, reproduisant sans altération un type choisi, et d'où certains procédés auraient exclu toutes les laideurs, les difformités et les infirmités qui déparent d'ordinaire notre pauvre espèce; mais prenez-y garde. Parmi ces êtres innombrables que vous aurez exclus du droit de vivre ou de se perpétuer à cause de leur faiblesse de corps ou de quelque débilité d'organe, peut-être avez-vous repoussé dans le néant une intelligence supérieure, une âme d'élite, quelque génie qui aurait jeté à lui seul plus d'éclat sur sa patrie et sur son siècle que tous ces beaux produits, obtenus avec tant de peine et de soins, par l'application réfléchie « des principes de la reproduction

et des lois d'hérédité. » Et qui sait si, dans une société construite d'après les règles de cette science, Pascal, le faible et maladif Pascal, aurait obtenu le droit à l'existence et au génie?

La vérité sociale peut-elle être dans de pareilles théories, qui choquent si justement nos habitudes d'esprit, disons mieux, nos consciences? Serait-il donc vrai que la charité eût tort contre les lois tirées de la nature? La charité en effet va juste à l'opposé de la sélection. Elle a pour but d'aider les faibles, de les faire vivre en dépit de la nature qui les condamne à mourir, de les arracher à la concurrence vitale qui les détruit. C'est qu'elle voit autre chose dans ces corps débiles et souffrans qu'un organisme impropre à la vie. Elle y devine une intelligence capable de concevoir le nécessaire et l'infini, une sensibilité capable des plus idéales affections, une volonté que l'on peut élever par les nobles élans jusqu'à l'héroïsme. C'est tout cela que la charité cherche avec une admirable sollicitude à travers les souffrances et les infirmités de ces pauvres corps; ce sont ces semences de belles âmes qu'elle recueille pieusement et s'efforce de cultiver. Et quand elle a réussi, elle a fait mieux et plus que la science de l'évolution, qui ne sait que suivre la nature et l'imiter. La charité est comme l'art : elle n'imite pas la nature, elle la transforme; comme le sculpteur qui prend une pierre et la marque à l'effigie de sa pensée, la charité prend l'humanité souffrante; elle la cisèle, si je puis dire, elle la transfigure en lui imprimant une beauté supérieure, celle qu'elle puise en elle-même d'abord, puis celle qu'elle réussit à tirer de toutes ces intelligences qui se seraient éteintes sans elle, de tous ces cœurs qui, ne se sentant pas aimés, n'auraient pas aimé.

Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles les moralistes de l'évolution, malgré leurs titres incontestables à l'attention des savans, pourraient bien se tromper en croyant que l'avenir leur appartient. L'humanité ne veut pas d'eux. Elle repousse une théorie qui sacrifie l'individu en niant la réalité du droit, et livre la personne sans garantie aux exigences de l'espèce. Elle se sent atteinte dans sa noblesse native et la dignité de ses aspirations, quand elle se voit subordonnée aux lois biologiques qui n'ont égard qu'à l'amélioration du bien-être et du type. Enfin elle a horreur d'une philosophie qui supprime systématiquement ces vertus sublimes, ce beau luxe de la vie, le dévoûment et la charité, et qui réduit tout l'art social au perfectionnement de l'animal humain.

E. Caro.

L'ÉDUCATION D'UN FÉODAL

I.

Quand je songe aux premiers temps de mon enfance, dit le colonel Siegfried, je me vois tout petit sur le bras du vieux baron Otto von Maindorf, seigneur de Vindland, mon respectable aïeul. C'était un grand vieillard sec et nerveux, les moustaches blanches, le nez fièrement arqué, les yeux gris clair, aussi droit à soixante ans qu'un jeune homme. Il avait fait la campagne de France contre les républicains en 1792 sous Brunswick, celle de 1806 sous Louis-Ferdinand, tué à Saalfeld, celles de 1813, 1814 et 1815 sous Blücher, sans pouvoir dépasser le grade de *rittmeister* (1) malgré ses blessures et ses actions d'éclat. Le digne vieillard en conservait un fonds d'amertume, il se plaignait de l'ingratitude des Hohenzollern, et vivait seul dans son antique castel de Vindland, près du Curischhaff, au bord de la Baltique. Ayant perdu mon père, qui servait sous ses ordres, à la bataille de Ligny en Belgique, ma mère, une Zulpich, étant morte à la suite de ce malheur, et lui-même, après la campagne, ayant été mis à la retraite, il n'aimait plus que cette solitude, qui lui rappelait la splendeur des Von Maindorf dans des temps plus heureux.

C'est là, dans le vieux nid en ruines, baigné par les vagues, que nous vivions avec un vétéran, Jacob Reiss, ancien ordonnance du grand-père, et sa femme, la vieille Christina, qui nous servaient de domestiques. Nous étions vraiment pauvres, car les biens nobles du grand-père étaient criblés d'hypothèques : il devait à tous les Juifs de l'Allemagne et de la Pologne; il leur en voulait à mort, disant que les misérables s'étaient fait un plaisir de laisser s'accumuler les intérêts, dans l'espérance de happer un jour l'héritage, dont les re-

(1) Commandant.

venus se trouvaient saisis pour bien des années. Ce bon grand-père avait aimé le jeu, comme tout brave soldat insouciant de la vie pendant la guerre, et maintenant il fallait payer les dettes.

En rêvant à cela, ses lèvres se serraient, son nez se recourbait, ses poings se crispaient d'indignation; il maudissait toute la Judée de père en fils, depuis Abraham jusqu'au dernier marchand d'écus de Francfort. Moi seul, je pouvais le faire sourire, quand il me portait en haut, dans les antiques galeries et sur la plate-forme de Vindland, en vue de la mer, regardant par les arcades les flots se dérouler sur la grève toute blanche d'écume, les barques des pêcheurs au loin retirer leurs filets, ou regagner le rivage à l'approche du soir. Alors, les coudes au bord d'une embrasure, m'entourant de ses bras, il me disait : — Regarde, Siegfried, regarde!.. Toute cette terre et cette grande eau étaient à nous autrefois. Ces vaisseaux qui passent là-bas, leurs voiles grises déployées, nous payaient tribut pour entrer dans la baie; ces barques nous devaient une partie de leur pêche; les pêcheries, où l'on sale, où l'on fume, où l'on marine le poisson, nous devaient tant pour le sel, tant pour le bois, tant pour leur place sur le sable. Ces paysans, qui labourent, qui sèment et récoltent, nous devaient du seigle, de l'orge, du houblon, du chanvre; ils nous devaient de la viande, des œufs, des légumes; nous avions part à tout, nous étions maîtres de tout! Nous seuls avions droit de chasse, nos chevaux et nos chiens couraient seuls le daim, le renard et le loup dans les bois; nos barques seules pénétraient au fond des lagunes du Curischhaff, faisant lever des nuages d'eiders, de cygnes et d'oies sauvages que nous abattions par milliers. Nous avions seuls tous les droits, parce que nous sommes de la race noble des Vandales, les premiers maîtres du sol, la noble race des conquérans. Comprends-tu ça, Siegfried, mon enfant?

Et je comprenais; mes yeux s'accoutumaient à regarder tout comme étant à moi; je voulais avoir les oiseaux, les poissons, les barques, les pêcheries, les villages; je répondais au grand-père : — Tout est à Siegfried! — ce qui lui réjouissait le cœur.

— C'est bien, disait-il avec attendrissement; les renards nous ont tout pris, il faudra tout reprendre : il faut que le paysan travaille, que le pêcheur pêche, que le marchand trafique et que le Juif vole pour les nobles descendans du vieux Maindorf à la dent de fer.

Il m'embrassait, tout fier de mon intelligence précoce, et me remportait, mon petit bras sur son épaule, ma joue contre la sienne, en me disant : — Tire-moi les moustaches, Siegfried, je suis content de toi; tu es un brave garçon!

C'était un esprit clair, positif. — L'antique château menaçait ruine sur plusieurs points, il en avait abandonné la plus grande partie, pour se loger dans une aile encore solide, abritée par le donjon contre les vents du nord. Une vaste salle, haute et voûtée, cinq chambres encore en bon état, dont les fenêtres donnaient sur la baie, et l'antique cuisine, pourvue d'une immense cheminée à large manteau chargé de sculptures, formaient toute notre habitation. Au-dessous, les écuries s'ouvraient sur une cour profonde, où nous descendions par un escalier à balustrade de granit. Les hautes tours couvraient tout cela de leur ombre : c'était un coup d'œil sévère; de pareils souvenirs sont ineffaçables. Je vois encore la grande salle avec son vieux tapis usé, sa table de chêne, les armes du grand-père suspendues aux murs des deux côtés de la porte, les fenêtres en ogive, vitrées de plomb, et la mer au loin, qui se déchaîne sur les récifs, la cuisine et sa flamme sur l'âtre, qui tourbillonne autour de la crémaillère, la vieille Christina assise auprès, sous le manteau noir de la cheminée, en train d'éplucher quelques légumes, de plumer des oiseaux ou de racler un poisson avec le vieux couteau ébréché. Elle était toute vieille, jaune et ridée comme une bohémienne de cent ans, les cheveux couleur de lin, ses larges poches carrées sur les hanches, le trousseau de clés à la ceinture, la petite toque de crin sur la nuque, grave, méditative et pourtant causeuse, aimant à raconter les vieilles histoires du château, les apparitions de feux follets, de lapins blancs, ses pressentimens à la mort d'un tel, pendant la grande tempête d'automne ou durant les longues nuits de l'hiver.

Oui, je la vois, et Jacob Reiss aussi, debout près d'elle, avec sa longue échine maigre, les jambes arquées, le vieux bonnet d'uniforme sur l'oreille, les bottes éculées, garnies de longs éperons de fer, la pipe dans ses grosses moustaches grises. Dehors, la mer chante son hymne éternel et semble accompagner de ses plaintes les histoires étranges de Christina. — Hé! dit Jacob, tout ça c'est bien possible... J'avais toujours des pressentimens la veille d'une grande bataille, et le lendemain beaucoup de gens mouraient.

Il parlait d'un air convaincu ; mais, quand l'histoire était trop extraordinaire, il clignait de l'œil de mon côté, comme pour dire : — Ne crois pas ça, Siegfried, la vieille radote!.. Le lapin blanc était un chat dans la gouttière ou bien une martre zibeline dans le bûcher, sous les fagots.

J'aurais écouté Christina raconter ses histoires durant des heures; mais ce qui m'amusait encore bien plus, c'était de descendre avec le vieux hussard, donner le fourrage à nos chevaux et les conduire à l'abreuvoir. Il ne manquait jamais de m'asseoir sur l'un d'eux,

car nous en avions trois fort beaux; c'était le seul luxe que le grand-père se permît encore. — Tiens-toi bien, Siegfried, me disait le vétéran; prends la bride dans ta main gauche; voilà comme tu seras plus tard, à la tête de ton régiment; tu lèveras le sabre, et les trompettes sonneront la marche : hop!.. hop!.. hop!..

Quel bonheur d'être à cheval et de se promener au petit trot dans la cour sombre!

Les autres parties du château restaient désertes, les portes fermées, et, il faut bien le dire, les fenêtres n'avaient plus de vitres, les corneilles, les orfraies, habitaient les corniches, elles tourbillonnaient à tous les étages, jacassant et piaillant; leurs ordures blanchissaient toutes les saillies, leurs nids remplissaient toutes les salles abandonnées, personne ne venait les troubler, et le vent d'hiver, se démenant parmi ces ruines, produisait une harmonie sauvage, surtout quand la mer y mêlait ses clameurs plaintives.

Combien de fois, dans ma petite chambre, la nuit, ne me suis-je point éveillé, prêtant l'oreille aux mille sifflemens de la bise par les fissures innombrables du vieux castel, me rappelant soudain les histoires de Christina et croyant entendre les âmes des morts glisser au loin dans les immenses corridors! J'avais bien peur; heureusement la chambre du grand-père touchait à la mienne, la porte en restait toujours ouverte, et la respiration forte, cadencée du vieillard me rassurait. Il dormait d'un sommeil paisible, et je me disais : — Si les esprits arrivent, je crierai... Le grand-père décrochera son sabre!

Le sabre du grand-père et ses pistolets m'inspiraient confiance; avec le grand-père, j'aurais bravé tous les esprits du monde. Pourtant il advint un soir quelque chose d'étrange à propos des esprits, je ne l'oublierai jamais. C'était aux premières neiges de 1822, j'avais dix ans. Le grand-père et moi, ce soir-là, nous soupions ensemble comme d'habitude, la table entre nous, la lampe au-dessus, sur un trépied de bronze. Jacob nous servait, entrant et sortant, pour chercher les plats à la cuisine. Et, comme il arrive aux changemens de saison, la mer était grosse, les premières neiges fouettaient les vitres par rafales. Nous finissions de souper quand tout à coup, poussée par le vent, la porte s'ouvrit, et moi tout pâle je criai : — C'est Maindorf à la dent de fer!

Le grand-père alors, tout étonné, déposa son verre sur la table, et, regardant le vieux hussard d'un œil sévère, lui demanda : — Qu'est-ce que cela veut dire? D'où vient que cet enfant s'effraie?

— C'est Christina qui lui raconte des bêtises, balbutia le vieux soldat, se dépêchant d'aller refermer la porte.

— Christina! s'écria le grand-père avec indignation, si la vieille

folle était ici, je lui tordrais le cou... Que cela n'arrive plus!..

Puis se calmant et s'adressant à moi : — Écoute, Siegfried, dit-il, retiens bien mes paroles : Maindorf à la dent de fer est mort depuis six cents ans, et les morts ne reviennent pas; ce que tu entends, c'est le vent qui souffle sur la mer... Et ça, fit-il en montrant les hautes fenêtres tour à tour blanches et noires, c'est la neige que le vent chasse contre les vitres; il n'y a rien d'autre... Il n'y a pas d'esprit sans un corps. Ceux qui parlent de l'esprit des morts et qui y croient sont des ânes. Tu comprends?

— Oui, grand-père, lui répondis-je.

— Eh bien! tu vas prendre ce falot, je vais t'ouvrir le grand corridor, et tu iras seul jusqu'au bout, dans la vieille tour en face. Moi, je reste ici, je verrai la lumière par cette fenêtre, et quand tu seras dans la tour, tu crieras : — Maindorf,... Maindorf à la dent de fer, arrive! — Tu m'entends! Si tu ne fais pas cela, tu n'es pas de la vieille race des conquérans, tu as peur;... un homme noble n'a pas peur!

Aussitôt je me levai et je pris le falot sans répondre. Le grand-père prit une grosse clé pendue sous ses armes et sortit m'ouvrir lui-même l'antique galerie des chevaliers. La tempête s'engouffrait dans cet édifice délabré, la lumière tourbillonnait au milieu des ténèbres. J'aurais voulu courir, mais le grand-père me dit : — Marche lentement... Ceux qui courent ont peur,... ils tombent!.. Prends garde aux décombres!..

Alors je partis seul. Les arceaux se suivaient à la file; les larges dalles, couvertes d'herbes marines et d'arêtes de poissons apportées par les oiseaux qui avaient élu domicile dans l'antique masure, ne rendaient aucun son, je marchais sur ce fumier, regardant tourner l'ombre des colonnes sur la voûte, et parfois une orfraie, surprise dans son sommeil, déployer ses ailes et plonger dans l'abîme noir de la tempête. Ainsi je vis défiler l'un après l'autre les fenêtres, les balustrades, les tas de varech et d'autres débris en décomposition répandant une odeur infecte, malgré la hauteur des assises et le vent qui les balayait, en les couvrant de neige, et dans la grande tour, levant mon falot, après avoir repris haleine, je criai, non sans émotion, car les histoires de Christina me revenaient : — Maindorf à la dent de fer,... Maindorf à la dent de fer,... arrive!..

Mais, sauf les mille sifflemens de la tempête et les clameurs des vagues au pied de la falaise, rien ne répondit, rien ne bougea. Je tenais ma petite main devant le falot, pour l'empêcher de s'éteindre; puis, ayant encore répété le même cri, je revins lentement, m'abstenant toujours de courir; les arcades défilèrent sous mes yeux une seconde fois, et je rentrai dans la chambre du grand-

père, qui ne me fit aucun compliment, et parut trouver la chose toute naturelle.

— Assieds-toi, Siegfried, me dit-il; le vent souffle fort, n'est-ce pas?.. il fait bien froid dehors?

— Oui, grand-père.

— Tiens, bois un bon coup.

Il remplit à moitié mon verre, et je le vidai d'un trait.

— Tu as appelé Maindorf? fit-il en souriant.

— Oui.

— Il n'est pas venu!.. C'était pourtant un brave dans son temps, et qu'on n'appelait jamais sans le voir arriver aussitôt avec son casque et sa hache; mais il est mort, et le plus lâche coquin, le plus misérable Juif pourrait le défier sans émouvoir sa poussière. Voilà ce que c'est que la mort, Siegfried. Depuis le commencement du monde, des milliers de milliards d'hommes sont morts, et pas un seul n'est revenu, pas un! Cela prouve clair comme le jour que la mort est la fin de tout, et qu'il n'y a rien après. Mets-toi cette idée dans la tête, c'est la clé de tout le reste.

Ayant dit cela d'un air grave, le grand-père se leva; il rentra dans le corridor refermer la grande porte et revint ensuite se remettre à table; puis, le souper fini, il me souhaita le bonsoir comme d'habitude, et nous allâmes nous coucher.

II.

Le grand-père m'avait appris à lire de bonne heure, il m'avait enseigné les premiers élémens du calcul; mais, à partir de ce jour, il s'occupa de mon instruction réelle. Chaque matin, après le déjeuner, nous descendions à l'écurie, et lui-même me donnait une leçon d'équitation, m'apprenant d'abord à bouchonner le cheval, à le seller, à le brider. Comme j'étais encore trop petit pour mettre la selle et passer le mors, il m'aidait, il serrait les boucles, le tout avec méthode, m'expliquant la destination de chaque courroie, m'en démontrant l'utilité. Puis il me parlait du caractère propre à chaque race chevaline, et m'en faisait remarquer avec soin les qualités et les défauts. Après ces explications, nous montions en selle et nous faisions un tour aux environs, tantôt sur le rivage, tantôt au bois. Quelquefois nous poussions notre pointe jusqu'au bourg de Vindland, ancienne dépendance du château, dont la population s'étendait de plus en plus et prenait de l'importance par son commerce. Quelques gros marchands étaient venus s'y fixer; M. Strœmderfer, le plus riche armateur de la côte, venait d'y faire construire une halle su-

perbe, pour fumer et mariner le poisson; il avait des barques à lui, une grande maison, la plus belle du bourg, une tonnellerie, des employés. La pêche de l'esturgeon et l'expédition du caviar dans toutes les parties de l'Allemagne lui procuraient de grands bénéfices. C'était un gros homme, vêtu d'une façon simple, mais cossue, le large feutre carrément planté sur les sourcils, les favoris bruns ébouriffés autour de ses joues musculeuses, saluant toujours le *herr oberst* von Maindorf dès qu'il l'apercevait, mais d'un air calme, sans empressement et presque comme d'égal à égal.

Le grand-père abhorrait cet homme; il répondait à son salut en levant brusquement sa casquette à la hauteur d'un pouce et serrant les éperons. Il faisait de même pour tous les autres commerçans et boutiquiers du bourg, et, tout en continuant de galoper, il me disait : — Tiens, Siegfried, tous ces gens-là, avant l'arrivée des Français en 1806, étaient nos serfs, ils étaient attachés à notre terre; nous pouvions les imposer et même les vendre, sans qu'ils eussent à réclamer. Dans ce temps-là, leur costume se composait d'une chemise en grosse toile bise, sans col, et d'une espèce de caleçon bouffant en été, et l'hiver d'un casaquin en peau de mouton; ils avaient les cheveux pendans sur les sourcils, marque de leur servage. Aujourd'hui cela s'habille d'un bon gros drap bleu, cela se tire le gilet sur le large ventre, cela se pose carrément sur les talons : — Houm !.. houm !.. — en vous regardant en face, sans baisser les yeux, comme pour dire : — Voici M. Strœmderfer, le riche armateur, qui vous fait l'honneur de vous saluer le premier, monsieur le baron; il croit remplir en cela un devoir de convenance, mais il pourrait à la rigueur s'en dispenser, car sa caisse est mieux garnie que la vôtre; son nom est connu dans plus d'un comptoir à Hambourg, à Brême, à Lübeck, même à Liverpool et Manchester, en Angleterre; sa signature vaut tant, et ses produits sont cotés sur la place de Londres. Je vous salue pourtant le premier, parce que c'est un vieil usage, et puis mes fils seront forcés de servir, et votre jeune homme sera peut-être leur officier; on fait toujours bien de ménager les amours-propres quand cela ne coûte rien...

Ainsi parlait le grand-père; puis il poussait un éclat de rire sec et criait : — Allons, un temps de galop... Tiens-toi bien, Siegfried! Tout cela pourra changer;... il faut que cela change... Ah ! nous avons perdu de la marge,... ces Hohenzollern nous ont coûté cher! Mais pourvu qu'ils tiennent leurs promesses par la suite, qu'ils nous rendent au centuple ce qu'il a fallu leur céder dans un temps de malheur,... qu'ils rétablissent notre autorité sur de plus larges bases,... on oubliera les vieilles déceptions. Seulement il faut que le grand coup réussisse,... il faut que le filet prussien englobe toute

l'Allemagne... C'est la première étape. Après cela, nous verrons pour le reste!..

J'écoutais ces hautes pensées politiques, dépassant de beaucoup mon intelligence, mais elles me sont revenues depuis, et j'ai souvent admiré la pénétration, le rare bon sens de cet honnête vieillard.

Une fois revenus au château, vers une ou deux heures, les chevaux débridés, étrillés, épongés par Jacob sous nos yeux, le grand-père et moi, nous montions à la bibliothèque, qui se trouvait dans son cabinet de travail à côté de la grande salle, et nous commencions d'autres études. Alors le temps était venu d'apprendre les langues, l'histoire, la géographie, les mathématiques, pour être admis à l'école des cadets royaux, où j'avais droit d'entrer avec bourse entière; mais il fallait passer un examen sérieux, et le grand-père voulait que ce fût avec distinction, comme il l'avait subi lui-même quarante-cinq ans auparavant. — Pour faire la guerre, disait-il, et surtout dans la cavalerie légère, où je puis encore te recommander près de vieux camarades, la première chose à connaître, ce sont les langues; il faut savoir les parler autant que possible sans accent, car il s'agit souvent en campagne d'interroger adroitement les gens du pays sans éveiller leur méfiance, de s'informer des chemins, des sentiers, de la position des corps ennemis, et naturellement c'est toujours comme amis qu'on se présente. Il faut aussi savoir les lire rapidement, pour éplucher les correspondances que l'on a surprises à la poste, les dépêches des courriers que l'on a arrêtés, et pour en transmettre un résumé clair, succinct et complet à l'état-major. Tu comprends cela, Siegfried? Et la première langue que nous devons étudier, nous autres Prussiens, c'est la langue française, celle de nos ennemis naturels. Frédéric II n'a jamais écrit que dans cette langue; il était entouré de Français, et les imbéciles croyaient que c'était par admiration de leur génie; il écrivait des livres comme l'*Anti-Machiavel,* pour leur faire croire que lui, Frédéric, était complétement incapable de suivre les idées de ce finaud italien, et qu'il les condamnait absolument. Cela ne l'a pas empêché de les suivre toute sa vie, et, par ce simple moyen, de s'arrondir dans tous les sens aux dépens des voisins, en s'assurant encore la réputation d'être un philosophe, un souverain moral et le plus délicat du monde. Je te dis cela, mon enfant, pour te montrer que la première chose, c'est de tromper ses ennemis, et que pour mieux les tromper, il faut connaître leur langue à fond.

Après m'avoir donné ce précepte judicieux, qu'il me répétait souvent, nous commencions à lire l'*Hipparchie,* ou le *Maître de la cavalerie,* de Xénophon, dans l'excellente traduction française de Gail, le texte grec et la version latine en regard. Le grand-père

connaissait aussi ces deux langues et surtout le latin, qu'il écrivait couramment, comme tous les hommes instruits de son époque. C'est en latin que se rédigeaient alors tous les livres scientifiques; il me l'enseignait en passant, et se plaisait à le parler avec moi; pour me faciliter la conversation, il me faisait apprendre par cœur les *Colloques* d'Erasme; toutes les études marchaient ensemble.

Les choses allaient ainsi depuis deux ans, le grand-père était content de mes progrès, lorsqu'un jour il me dit : — Tout va bien, Siegfried, nos études avancent, mais il ne faut rien négliger des choses de la vie; c'est un usage dans le monde d'avoir une religion, de se déclarer protestant, catholique, et même juif, si l'on veut. Tout cela revient à peu près au même; seulement il est bon de choisir la religion qui vous est le plus avantageuse. Chez nous, en Prusse, c'est la religion réformée, celle du roi, de la noblesse; en France, en Autriche, c'est la religion catholique; suivons donc la coutume, car les imbéciles disent qu'on ne peut être honnête homme sans religion. Je vais faire venir le pasteur de Vindland : il t'enseignera la religion du pays; il te fera remplir les cérémonies accoutumées en pareil cas; je le paierai raisonnablement, et tu seras luthérien réformé. A l'école des cadets, tu suivras les exercices religieux, car le roi y tient beaucoup, pour le bon exemple; pourvu qu'on aille au temple de temps en temps, qu'on chante un cantique, cela suffit.

Après m'avoir tenu ce petit discours, qui servit à me faire comprendre toute l'importance de l'instruction religieuse, le grand-père envoya Jacob Reiss chercher M. le pasteur Brandhorst en char-à-bancs. M. Brandhorst était un homme de quarante ans, grand, maigre, les cheveux blond-filasse et les paupières rouges. Il passait à Vindland pour être très sévère sur les pratiques religieuses; c'est ce que j'ai su depuis. Il arriva donc vêtu de noir, un petit manteau sur les épaules, un grand chapeau de soie sur sa grosse tête, l'air satisfait, heureux d'avoir été choisi par M. le baron Otto von Maindorf pour l'instruction religieuse de son petit-fils, ce qui ne pouvait qu'ajouter au relief de M. le pasteur parmi ses confrères et ses ouailles.

Au moment où rentrait le char-à-bancs, le grand-père et moi, nous étions dans la cour, je venais de prendre une leçon d'équitation, et c'est là que nous reçûmes M. le pasteur avec force salutations de sa part et cajoleries à mon sujet. Il parlait fort bien; le grand-père lui répondait avec un sourire de bienveillance. C'est ainsi que nous montâmes le grand escalier et que nous entrâmes dans la bibliothèque, où M. Brandhorst, s'étant débarrassé de son petit manteau, s'assit auprès de moi, devant la cheminée, et com-

mença tout de suite son instruction religieuse, me parlant de Dieu, de la création du monde en sept jours, d'Adam et d'Ève, etc., etc.

Le grand-père, pendant la leçon, se promenait derrière nous de long en large, la tête penchée, les mains croisées sur le dos, écoutant d'un air rêveur, sans desserrer les lèvres. A la fin du premier chapitre, M. Brandhorst me fit répéter ses explications, pour voir si j'avais bien compris; il parut charmé de ma bonne mémoire, puis en me félicitant, ainsi que M. le baron, il se leva, remit son manteau et nous salua très profondément. Le grand-père l'accompagna jusque sur la porte; il descendit seul l'escalier, et du haut de la rampe je le regardai remonter en voiture.

Cela se renouvela de la sorte durant quinze jours ou trois semaines. Le grand-père écoutait toujours sans rien dire. Nous en étions arrivés, après la lecture de l'ancienne loi, de l'histoire des Juges, des Rois, de la Chronique et des Prophètes, à la mission du Christ, enseignant l'égalité des hommes devant Dieu, les déclarant tous frères, leur prescrivant le pardon des injures, leur ordonnant de tendre la joue gauche, quand on leur avait frappé la droite,... et M. Brandhorst s'animait sur cette haute morale, s'exprimant d'une façon fort éloquente, lorsque le grand-père, jusqu'alors simple auditeur, s'arrêta tout à coup et prit la parole. — Tout cela, monsieur le pasteur, dit-il d'un ton net, est fort bien pour les bourgeois, les ouvriers et les paysans que vous rencontrez au village... Oui, vous faites très bien de leur prêcher cette morale, de leur dire de se soumettre à la volonté des supérieurs, de recevoir les coups sans les rendre, et de compter sur la vie éternelle en récompense de leur résignation; c'est fort juste et fort utile. Mais autre chose est de parler à des gueux, descendans de serfs, destinés de père en fils à l'obéissance, et de parler à des nobles, descendans de nobles, destinés au commandement. Voilà ce que vous devriez bien expliquer et faire ressortir au jeune baron Siegfried von Maindorf, afin de l'initier à ses devoirs, car chaque instruction, pour être bonne, utile et vraie, doit s'adapter à l'état des personnes; les points de vue changent, quand l'état change, un aigle en train de planer ne voit pas l'herbe des champs du même œil qu'un âne qui broute!

M. Brandhorst, tout surpris, ne répondait rien, et le grand-père continua : — Remarquez bien, monsieur le pasteur, que l'église n'a jamais pratiqué le pardon des injures, au contraire elle s'est toujours montrée impitoyable envers ses ennemis; elle les a proscrits, torturés, brûlés, détruits dans ce monde et damnés dans l'autre, chaque fois qu'elle en a eu le pouvoir. Son exemple doit nous servir de règle! — Et maintenant, pour en revenir à l'histoire sainte proprement dite, je vous ferai observer que tous vos patriarches et vos

juges en Israël, que vous admirez tant, étaient des fainéans, qui voulaient commander au peuple, percevoir la dîme et dicter des lois sans porter les armes. Pendant que les autres allaient se faire tuer à la guerre, eux, ils restaient à la maison, ils veillaient sur l'arche sainte, et l'abandonnaient bravement pour sauver leur peau, quand les Philistins avaient le dessus. Le peuple finit par s'apercevoir qu'il était conduit par des lâches; il fallut, bon gré mal gré, que Samuel consentît à lui donner un roi; mais il choisit, dans l'intérêt de sa caste, un véritable imbécile, ce Saül, qui, la veille de la dernière bataille, alla consulter la pythonisse, une espèce de bohémienne cachée dans un trou, loin du camp, laquelle lui prédit insolemment sa défaite, — de sorte que, pendant l'action, ce crétin perdit tout courage et se perça lui-même de son épée. Ces choses sont claires, il faut être aveugle pour ne pas les voir! Et quant à David, c'était un Bédouin courageux, rusé, il avait du sang, comme le coursier arabe; il était toujours à cheval, rôdant à droite, à gauche, pillant celui-ci, détroussant celui-là. Ce brave garçon finit par éprouver le besoin d'assurer sa retraite, il jeta les yeux sur Jérusalem; il s'entendit avec les prêtres, qui gardèrent leurs priviléges et lui soumirent le peuple. Ce David est le plus bel exemple de ce que peut faire la pureté du sang dans les races primitives, il fonda sa dynastie, il fit traîner ses ennemis sous des herses, il laboura leurs os; il vécut jusqu'à l'extrême vieillesse; il eut toutes les gloires de la sainteté, de la poésie, avec les satisfactions réelles, positives de l'existence... Voilà, monsieur le pasteur, les exemples qu'il faut choisir pour l'instruction d'un jeune noble, et non pas les exemples de Jonas, d'Élias et d'autres pareils démagogues. Parlez aux paysans de Job, de Ruth et de Booz, de Tobie, à la bonne heure; mais parlez de David, de Mathathias, de Judas Machabée à des gens de guerre, et surtout ne venez pas leur donner des préceptes contraires à leur profession, capables de les faire manquer à l'honneur, comme de recevoir des coups sans les rendre.

Le pasteur était confondu. — Mais, monsieur le baron, dit-il à la fin, mais ce précepte est écrit en toutes lettres dans les Évangiles...

— Dans les Évangiles, répliqua le grand-père avec impatience, on trouve de tout, seulement il faut savoir choisir. Le Christ n'était pas ce que vous croyez, c'était un homme de race noble; il descendait de David, il voulait être roi d'Israël. Il essaya de soulever le peuple et de se faire proclamer. Malheureusement les Romains dominaient le pays, ils en avaient déjà fait nommer les rois, de race étrangère, cela va sans dire : Hérode, un Iduméen, percevait les impôts et partageait le pouvoir avec le procurateur Ponce-Pilate. Les prêtres juifs, sous ce régime, conservaient en partie leurs pri-

viléges; ils comprirent très bien que, si le peuple se soulevait, trois ou quatre légions romaines viendraient le mettre à l'ordre, que Jérusalem serait saccagée et qu'eux-mêmes pourraient être massacrés ou vendus comme esclaves; ils eurent peur, et le grand-prêtre Caïphe, dans un conseil secret, prononça ces paroles mémorables : « Il faut qu'un seul périsse pour le salut de tous! » Les prêtres dénoncèrent la révolte sur le point d'éclater, le Christ fut arrêté; ses partisans se dispersèrent, ils abandonnèrent lâchement le roi national, qui fut crucifié avec cette inscription ironique attachée au haut de la croix : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs!.. » qui seule explique toute l'histoire. Ces faits sont incontestables. Le Christ, pour s'attirer le peuple, avait déclaré, contre toutes les règles du bon sens et de la nature, que les hommes sont égaux, comme ces fameux jacobins de 93, qui l'appelaient dans leur nouveau calendrier « le premier des sans-culottes » et prétendaient appliquer ses doctrines. — Mon Dieu, monsieur le pasteur, vous savez ces choses aussi bien que moi; pourquoi donc embrouiller les questions? Enseignez la soumission, la résignation, l'obéissance aux bourgeois, aux ouvriers, aux campagnards, c'est bien, très bien,... ces gens sont faits pour obéir!.. Mais présentez les choses à la race noble sous leur vrai point de vue.

Sachez que la religion est une institution politique, une sorte de discipline morale qui prépare les gens à la discipline réelle. Et, puisque nous en sommes sur ce chapitre, je vous déclare que la religion catholique, apostolique et romaine remplit cette destination bien mieux que la nôtre; en défendant au peuple de lire les Évangiles, où l'on trouve les maximes les plus révolutionnaires, en lui donnant l'ordre de croire tout ce que décide l'église, sans raisonner, sous peine d'aller en enfer, en défendant aux prêtres de se marier, pour les attacher exclusivement à leur état, pour en faire des soldats sans autre famille, sans autre patrie que le drapeau, en exigeant des fidèles la confession de leurs péchés pour prévenir de loin toute révolte, en maintenant la langue latine dans toutes les cérémonies, pour en dérober le sens aux ignorans et conserver au culte un caractère mystérieux qui frappe toujours les esprits faibles, cette religion est une institution politique admirable, la plus grande et la plus profonde que le monde ait vue. Tant qu'elle a régné chez nous, la race noble et le clergé se sont parfaitement entendus, le peuple n'a pas bougé. Le pape et l'empereur se faisaient souvent la guerre; mais le couvent et le château, sauf les petites querelles de voisinage, s'accordaient très bien ensemble; ils avaient un intérêt commun, celui de ne pas éveiller les convoitises de la brute en l'instruisant sur ses prétendus droits, et de la tenir toujours courbée

sur la glèbe. Quand je pense à cette glorieuse époque féodale, où chaque chose était à sa place d'après l'ordre naturel, je ne puis m'empêcher de reconnaître que Luther, premier violateur de la discipline ecclésiatique qu'il avait juré d'observer, nous a fait un mal irréparable; ses principes de libre discussion, de libre conscience, de droit pour chacun d'interpréter les livres saints à sa manière, sont le renversement du sens commun; il est le père légitime des droits de l'homme, cet évangile monstrueux de la canaille. Le gueux avait eu l'adresse d'intéresser les puissans à sa cause en flattant leurs passions, en leur accordant toutes les permissions que le pape leur refusait, en approuvant leurs divorces, en bénissant leur troisième et quatrième mariage, en excitant leurs convoitises et sanctifiant le débordement de toutes leurs passions. C'était un rusé compère; mais depuis la discipline est brisée. Alors la discipline morale avait tout soumis; aujourd'hui la force est redevenue nécessaire; on l'emploiera, et le peuple rentrera dans l'obéissance, il reconnaîtra de nouveau ses maîtres, la distance prodigieuse existant entre sa propre nature, infime et bornée, et celle du seigneur, destiné de tout temps à le tenir en bride. Seulement, pour atteindre à ce but, le premier devoir du clergé sera de nous seconder en tout; il faudra que chacun reçoive l'instruction religieuse convenable à son rang. — J'ai dit ce que je pensais; maintenant, monsieur le pasteur, continuez votre leçon et tâchez de vous conformer à mes intentions.

M. Brandhorst entra tout de suite dans les vues du grand-père; il s'étendit sur la carrière de David, sur les exploits des Machabées; il fut récompensé de ses soins convenablement, et quelque temps après, un dimanche, pendant l'office divin, le grand-père et moi nous nous rendîmes à cheval au temple de Vindland. Je reçus la confirmation, seul en présence des fidèles. M. le pasteur, à cette occasion, crut devoir prononcer une allocution touchante; les bonnes femmes en pleurèrent d'attendrissement, après quoi, le service étant terminé, je mis un double frédéric d'or dans l'assiette du sacristain qui recevait les aumônes à la porte. Nous sortîmes sur la petite place, où Jacob Reiss tenait nos chevaux en main, et, nous étant remis en selle, nous repartîmes au galop pour notre résidence. Ainsi je devins chrétien réformé selon le désir du grand-père et les vieilles traditions de la Prusse.

III.

Cela fait, il n'en fut plus question, et le grand-père s'occupa de pousser vigoureusement mes études mathématiques, point essentiel

pour être admis à l'école des cadets royaux. Nous avions déjà revu l'arithmétique plusieurs fois, je la possédais suffisamment; la géométrie et l'algèbre entrèrent en ligne. C'étaient ses études favorites, on aime toujours ce que l'on connaît bien; il me tenait des heures entières au tableau, puis, me voyant fatigué, tout à coup il s'écriait en riant : — Allons, Siegfried, c'est assez pour aujourd'hui; laissons la craie et l'éponge, en route!

Je respirais. Nous descendions seller nos chevaux, nous partions comme des bienheureux. L'excellent homme semblait rajeuni; il voulait tout m'apprendre : la natation, l'équitation, les armes, et, tout en galopant sur le rivage, Jacob derrière nous à distance, il s'écriait : — Siegfried, je tiens à ce que tu sois le premier cadet royal à l'école; je tiens à ce que tes professeurs n'aient plus rien à t'enseigner. Je veux que tu sois fort, vigoureux, adroit et rusé, comme je l'étais à trente ans, et que le jour où l'on tirera le sabre contre ces gueux de Velches, qui nous avaient réduits à zéro en 1806, et qui nous ont valu la perte des trois quarts de nos priviléges avec leurs principes de 89, je veux que tu puisses les hacher comme de la chair à pâté. Je serai déjà mort sans doute; mais tu te souviendras de moi, tu croiras m'entendre crier : « Courage, Siegfried, courage!.. Tape ferme,... hache,... massacre,... pas de quartier;... la pitié est une bêtise française... Brûle tout ce que tu ne peux emporter;... happe!.. happe!.. mon garçon,... c'est le droit de la guerre,... ce qui est conquis par le glaive est bien acquis!.. » Canailles!.. nous ont-ils fait du mal avec leurs droits de l'homme! Sans eux, jamais le baron de Stein n'aurait obtenu de Frédéric-Guillaume l'abolition du servage, ni l'admissibilité des brutes aux emplois civils et militaires, ni la déclaration que les anciens serfs pourraient acquérir des terres nobles, ni le droit pour les communes d'élire leurs magistrats municipaux, ni cinquante autres ordures pareilles, qui montrent bien l'abomination de la désolation où nous étions alors... Jamais les Hardenberg n'auraient osé porter la main sur notre vieille constitution!.. mais il fallut promettre au peuple des libertés, il fallut lui accorder des droits, il fallut imiter la constitution des jacobins, pour entraîner toute la nation à nous soutenir, à combattre avec nous les envahisseurs. Ah! oui, les gueux nous ont coûté cher;... mais gare... gare... nous sommes en train de dresser nos bouledogues à la chasse, de leur apprendre à mordre, de leur inoculer dès l'école la haine impitoyable du Velche. Une fois la première partie gagnée, l'Allemagne sous notre griffe et toutes ces grosses brutes allemandes disciplinées à coups de trique, nous irons là-bas régler le compte définitif de ces bandits; nous serons cinq ou six contre un, car ils sont trop bêtes pour s'attendre

à une chose pareille,... nous les écraserons sous le nombre!.. Nous brûlerons leur Paris,... nous prendrons l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, tout le pays jusqu'aux deux mers; ils travailleront pour nous, comme leurs ancêtres ont travaillé pendant quatorze siècles pour les Francs!.. Nous extirperons l'esprit démocratique, nous rétablirons le régime féodal, et l'ordre naturel régnera encore une fois; la noble race des conquérans qui a bousculé l'empire romain et fondé toutes les dynasties et toutes les aristocraties de l'Europe sera encore une fois maîtresse de l'Occident.

En parlant ainsi le digne homme serrait ses vieilles mâchoires édentées avec fureur, ses moustaches se hérissaient, et brusquement, reprenant haleine, il criait: — En avant!.. Hourra!.. hourra!..

Nous filions comme des flèches sur la grève; Jacob avait peine à nous suivre. Quelquefois aussi, pendant les grandes chaleurs du mois d'août, le bonheur du grand-père était de me conduire sur la plage, au fond d'une petite anse, derrière les remparts du château, et de m'apprendre à nager. Jacob Reiss, sur la rive, nous regardait en fumant sa pipe, et, tout en fendant les vagues, en faisant la coupe, en se retournant et me lançant joyeusement une poignée d'eau à la figure pour rire, ce vigoureux vieillard, quand nous étions un peu loin du bord et qu'il me voyait fatigué, disait: — Allons, mon enfant, passe-moi le bras sur l'épaule; tu es las, n'est-ce pas?

— Oui, grand-père.

— Eh bien! regagnons la rive, mais lentement, sans nous presser... Tu sais que rien n'est plus mauvais que de se dépêcher, on n'avance plus, on perd ses forces; plus on va lentement, mieux cela vaut.

Et, tout en me parlant, en me répétant: — Doucement!.. doucement! — nous arrivions sur le sable, comme deux poissons frétillant au soleil.

Jacob déroulait nos couvertures; on s'asseyait, on se séchait, regardant la haute mer, écoutant les flots chanter le long du rivage, ou bouillonner en écumant le long des récifs. C'était un moment de calme solennel, de repos et de rêverie, dont le souvenir me procure encore, après tant d'années, un plaisir inexprimable. Puis on rentrait au château; la vieille Christina avait préparé le déjeuner, on buvait un bon verre de vin. Quelle éducation aurait pu me rendre plus fort, plus sain de corps et d'esprit, plus apte aux fatigues de la noble vie militaire, et me donner des idées plus nettes sur l'ordre véritable en ce monde, sur la subordination des classes, sur les droits et les devoirs de la noblesse, et mieux me préserver de toutes ces théories absurdes, dont les professeurs de métaphysique ont

toujours la bouche pleine dans nos universités, et qui réduisent bientôt leurs élèves au crétinisme le plus absolu? Aucune! Aussi je ne puis songer encore maintenant aux soins du grand-père sans éprouver une douce émotion, et je suis forcé de reconnaître qu'à lui seul se rapporte le mérite de mes convictions, que j'espère bien faire partager, bon gré, mal gré, selon mes forces et mes moyens, à tous les gueux d'opinion contraire.

En ce temps-là, dans le courant de l'été de 1828, parut pour la première fois avec la fermeté de mon caractère le succès des bonnes leçons du grand-père, ce qui lui fit un plaisir inexprimable.

Il souffrait depuis quelque temps d'une ancienne blessure qui le forçait de garder la chambre, étendu dans son fauteuil, la jambe en l'air et de fort mauvaise humeur; mais cela ne m'empêchait pas de faire chaque matin un tour à cheval avec Jacob, car il le voulait absolument, pour entretenir les bonnes habitudes. Ce jour-là donc, nous galopions, le vieux hussard et moi, sur la route de Vindland; le temps était superbe, on fauchait les seigles; la fumée des pêcheries se déroulait dans les airs; quelques voiles grises glissaient au loin sur la mer, unie comme un miroir. Naturellement tout cela nous avait égayés, quand arrivant près de la Mulsen, au moment de passer le petit pont de bois, nous vîmes arriver derrière nous un jeune homme à cheval, un grand garçon à peu près de mon âge, en petit frac vert, bottes molles garnies d'éperons et casquette de chasse; il montait à la mode anglaise, appuyé sur les étriers, un magnifique bai brun, et nous devança sur le pont sans nous regarder, d'un air d'indifférence; il se permit même d'écarter mon cheval d'un petit coup de sa cravache, ce qui me rendit d'abord tout pâle de colère.

— C'est le fils aîné de M. Strœmderfer le bourgmestre, dit Jacob; il vient de visiter leurs récoltes. Ces grandes voitures de gerbes qui s'avancent là-bas sont à eux.

Je l'avais bien reconnu; depuis longtemps cette figure me déplaisait. Aussi sans répondre je partis ventre à terre sur ses traces, en criant : — Halte!.. Halte!.. Attends!.. Halte!..

Mais lui, se retournant à demi, et m'observant du coin de l'œil d'un air moqueur, redoublait de vitesse; son cheval, plus grand et meilleur coureur que le mien, m'eut bientôt distancé d'un quart de lieue, et je le vis entrer au bourg. Alors, tout frémissant, j'attendis Jacob. — Un fils de marchand de poisson, oser se rire d'un Von Maindorf!.. — Jamais je n'avais éprouvé d'indignation pareille.

— C'est un gueux!.. me dit le vieux hussard; il faudra se plaindre.

— Se plaindre!.. A qui?.. Devant le juge Kartoffel, qui lui ferait

des remontrances honnêtes, dont il rirait avec tout le village!.. Non!.. Suis-moi,... tu vas voir!..

Et sans dire un mot de plus, nous arrivâmes à Vindland. La troisième maison de la grande rue, à droite, était celle de M. le bourgmestre Strœmderfer. Un domestique bouchonnait encore le grand bai brun à la porte de l'écurie. C'est ce que je vis d'abord; puis, regardant par les fenêtres du rez-de-chaussée, ouvertes au beau soleil, j'aperçus toute la famille à table, le père, la mère, les garçons et les filles, en train de dîner; il était midi. Les bons plats et les bouteilles ne manquaient pas, ni la belle nappe blanche non plus.

Alors je mis pied à terre, et, jetant la bride à Jacob, j'entrai carrément, le chapeau sur la tête. Tout le monde me regardait étonné, et le père fit mine de se lever en me saluant; mais sans lui répondre, et m'adressant à son fils aîné d'un ton de maître, je lui dis :

— Dis donc... toi,... grand drôle,... sais-tu bien que le cheval ne fait pas l'homme? Sais-tu qu'il en coûte de prendre le pas sur un Von Maindorf, de le braver, de lui rire au nez et de courir quand il vous ordonne d'attendre?

Tous ces gens étaient stupéfaits; le vieux voulut parler, demander des explications, mais je lui dis : — Taisez-vous!.. Votre fils m'a insulté;... il a osé frapper mon cheval, je vais lui donner une leçon dont il se souviendra.

En même temps je lui cinglai par la figure deux coups de cravache épouvantables qui le firent hurler comme un chien.

— Que ceci t'apprenne, lui dis-je alors en m'en allant lentement, la différence qu'il y a entre le fils d'un marchand de poisson et le descendant d'une race illustre.

Je sortis au milieu de la consternation générale. Jacob, à cheval devant la fenêtre, avait tout vu, tout entendu. Personne ne bougeait à la maison; on criait, on se désolait. Je me remis en selle et dis au vétéran : — Allons,... en route!..

Il voulait galoper, mais je le retins en lui répétant : — Au pas!.. on croirait que nous avons peur! — Et c'est ainsi que nous sortîmes de Vindland; à la dernière baraque seulement nous reprîmes le trot.

Jacob était muet d'admiration; il se tenait à distance derrière moi, comme avec le grand-père; il avait compris que j'étais un Von Maindorf, que l'âge de raison m'était venu et qu'il me devait le respect.

Vers une heure, étant arrivés au château et voyant mon cheval baigné de sueur, je l'essuyai avec soin avant de monter. Jacob était

parti. Je sortais de la cour, après avoir fini ma besogne, lorsque j'aperçus le grand-père au haut de l'escalier, appuyé sur la rampe, le vieux hussard derrière lui. Il m'attendait, et, d'une voix pleine d'attendrissement, il me cria : — Siegfried,... mon enfant,... arrive,... que je t'embrasse!.. A cette heure je vois que tu m'as compris, que tu es un digne représentant des anciens.

Je montai; le brave homme m'embrassa; puis, s'appuyant sur mon épaule, nous entrâmes ensemble dans sa chambre, et d'un accent que je n'oublierai jamais, s'asseyant dans son fauteuil, près de la table, il me dit : — Ceci, cher Siegfried, est le plus beau jour de ma vie... Jacob m'a tout raconté... Maintenant je puis partir,... le vieux sang des Maindorf me survivra!.. C'est beau... d'autant plus que cela te semble tout naturel, n'est-ce pas?

— Sans doute! lui répondis-je; ne m'as-tu pas répété cent fois que les rustres doivent être mis à l'ordre?

Alors son enthousiasme éclata d'une façon étrange; il riait, il tapait du poing sur la table et criait : — Oui!.. oui!.. oui! C'est bien ça!.. Quelle mine le gros marchand de poisson devait faire!.. Hé! hé! hé! j'aurais bien voulu voir cette mine... Et il n'a pas bougé... il n'a rien dit?

— Rien,... pas un mot,... il en aurait reçu tout autant!

Alors le grand-père, se calmant tout à coup en me serrant la main, devint grave.

— Tu m'as fait le plus grand plaisir qu'un homme puisse éprouver en ce monde, dit-il, je veux t'en faire un aussi, je veux te marquer mon estime.

Puis, remettant une petite clé à Jacob, il lui donna l'ordre d'ouvrir un placard derrière la cheminée et d'apporter le coffre qu'il trouverait au fond. Et cette chose faite, lui-même ouvrit le coffre sur la table; c'était un petit meuble en chêne, contenant divers objets : des bijoux, des papiers, des décorations et quelques vieux frédérics d'or, une poire pour la soif.

Il remuait tous ces objets d'un air sérieux; nous le regardions. A la fin il choisit parmi toutes ces vieilleries une montre en or, et s'adressant à moi :

— Tiens, Siegfried, me dit-il, cette montre,... je te la donne... C'est une montre de prix, à double répétition; mais c'est encore sa moindre valeur : cette montre est un souvenir de ma vie militaire, je l'ai gagnée à la pointe de mon sabre... C'est autre chose que de l'avoir achetée à quelque Juif avec une poignée d'or... Tu comprends cela, mon enfant?

— Oui, grand-père, lui répondis-je attendri.

— Eh bien! fit-il, elle est à toi!

Les yeux du vieillard étaient troubles, et durant un instant nous restâmes silencieux; puis il continua : — C'est le 9 mars 1814, la veille de la bataille de Laon et le lendemain du combat de Craonne, que j'ai gagné cette montre. J'étais en reconnaissance avec mes hussards aux environs de la ville, qui se trouve sur une hauteur. Jacob était là. Nous allions dans la nuit pour tâter les avant-postes ennemis, et le jour commençait à paraître, quand au détour d'un chemin nous aperçûmes quelques dragons d'Espagne, qui sans doute faisaient le même service de leur côté. Ils avaient leurs grands manteaux blancs et portaient la barbe entière; nous avions nos dolmans rouges. Aussitôt qu'on se reconnut, les sabres furent en l'air; ils rejetèrent le coin de leurs manteaux sur l'épaule, nous notre pelisse, et je me trouvai dans la mêlée face à face avec le chef de la reconnaissance; il essaya de prendre à ma gauche, heureusement je l'avais prévenu, et malgré sa parade, les chevaux étant lancés, je le perçai d'un coup de pointe au cœur. Les dragons avaient attaqué bêtement, ils n'étaient pas en force; mais ces gens-là ne doutent jamais de rien, et c'est pour cela que nous les battrons toujours. Sept ou huit des leurs restèrent sur place, je perdis deux hussards et j'eus un blessé. L'affaire s'était passée dans un clin d'œil. Les dragons, repoussés, allèrent se reformer plus loin; mais, comme le canon se mettait à tonner, annonçant la bataille, et que mes ordres étaient remplis, je ne voulus pas les poursuivre. Seulement, en repassant sur la route et voyant mon homme en travers du fossé, je dis à Jacob de mettre pied à terre et de le visiter. Tu t'en souviens, Jacob?

— Oui, mon commandant.

— Il avait cette montre, reprit le grand-père, et cinquante napoléons dans une ceinture. Je distribuai l'argent à mes hussards et je gardai pour moi la montre. Je l'ai portée jusqu'à mon départ du régiment. Elle a marqué l'heure la plus sublime de ma vie, l'heure où, chargeant à la tête de mes hussards dans la plaine de Waterloo, j'ai vu fuir devant nous, comme une armée de barbares en déroute, les dernières légions de Bonaparte!.. La voici... Porte-la toujours... et puisse-t-elle marquer pour toi des heures encore plus glorieuses, si c'est possible... Puisse-t-elle marquer la dernière heure de la puissance velche, en même temps que le triomphe de la vieille race féodale!

A partir de ce jour, Otto von Maindorf me traita en homme.

Quelques mois plus tard, j'entrais à l'école des cadets avec le numéro deux. Ce fut un nouveau jour de bonheur pour le bon grand-père. Il se réjouissait de me voir bientôt, le sabre au poing, à la tête d'un peloton de hussards; mais cette dernière satisfaction

ne lui était pas réservée : en apprenant la révolution de juillet 1830 et la fuite de Charles X, il fut pris d'un tel accès de rage qu'il en tomba comme foudroyé.

Vous pensez bien que cette fin tragique ne diminua pas la haine que le digne vieillard m'avait inspirée contre la race velche. Cette haine, je l'ai portée dans mon cœur, toujours grandissante, jusqu'en 1870, mais alors je l'ai assouvie : partout où le colonel Siegfried a passé avec ses hussards, il n'a laissé derrière lui que des ruines ! Ah ! la montre du vieux baron a marqué des heures glorieuses dans cette campagne, des heures telles que la race féodale n'en avait plus connu depuis des siècles ; pourquoi faut-il qu'elle ait aussi marqué l'heure à jamais maudite de l'évacuation ?.. Certes, si le vieil Otto von Maindorf pouvait revenir en ce monde, s'il revoyait son antique manoir, autrefois en ruines, magnifiquement restauré et rempli de dépouilles françaises, il reconnaîtrait avec plaisir que j'ai suivi son précepte : « emporte ce que tu ne peux brûler ! » Il en pleurerait d'attendrissement, le digne homme; mais ensuite, si on lui disait qu'après avoir conquis la France nous sommes revenus chez nous, le sabre au fourreau, laissant à l'*erbfeind* (1) le temps de se relever, de reprendre des forces, de préparer une revanche, il crierait à la trahison et demanderait à rentrer dans la tombe ! Quelle faute nous avons commise,... quelle faute !.. Et l'homme qui a signé ce traité funeste passe pour un grand politique !.. C'était pourtant bien facile de partager la France, — comme nous avons fait de la Pologne, — d'en donner un morceau à l'Italie, un à la Suisse, un à la Belgique, un autre à l'Espagne, de nous créer des alliés fidèles, c'est-à-dire des complices, et de garder pour nous la plus grosse part... Qui pouvait nous en empêcher? Nous avions écrasé toutes les armées ennemies, nous étions les maîtres du pays ; l'Europe, terrifiée par nos victoires, aurait fermé les yeux !.. Malheureusement on s'est laissé attendrir par un vieux bourgeois velche ; on a manqué de sang-froid devant la tentation des milliards,... on n'a pas eu le cœur à la hauteur de sa fortune,... on a mis de côté l'intérêt de la vieille race féodale pour s'allier avec les nationaux-libéraux, descendans des anciens serfs,... et d'un trait de plume on a perdu ce qu'une politique prévoyante avait mis un demi-siècle à préparer, et ce que le glaive avait glorieusement accompli.

ERCKMANN-CHATRIAN.

(1) L'ennemi héréditaire.

LES

TABLES EUGUBINES

Le progrès accompli en ce siècle par l'étude des langues ne se manifeste pas seulement dans la classification nouvelle des idiomes, dans les vues sur l'origine du langage, dans l'analyse du mécanisme de la parole. Certaines questions, formant comme autant de problèmes à part que les âges antérieurs nous avaient légués après s'y être fatigués vainement, ont trouvé de nos jours leur solution parce qu'on les a enfin abordées avec la préparation nécessaire. De ce nombre est l'énigme que présentaient les inscriptions connues sous le nom de *Tables eugubines*. Ces plaques de bronze, qui depuis quatre siècles avaient fait la joie et le tourment de tant de savans, et au sujet desquelles M. Richard Lepsius pouvait encore écrire en 1833 qu'on croit rêver quand on met les résultats obtenus en regard du temps et des efforts dépensés, ont fini par livrer leur secret, et si elles recèlent encore beaucoup de points douteux à débattre, beaucoup de recoins à éclairer, il est permis de dire que la lumière est faite sur l'ensemble. Peut-être aucune autre histoire ne montre mieux le chemin parcouru par la science, car il ne s'est pas produit sur ce domaine une découverte inattendue comme celle de l'inscription de Rosette pour le déchiffrement des hiéroglyphes, ou comme celle du sanscrit pour les origines du grec et du latin. Les données principales qui ont servi à l'interprétation de ces textes étaient déjà à la disposition des savans du XVIe et du XVIIe siècle; mais il manquait une série de renseignemens secondaires dont le défaut empêchait tout progrès sérieux. Il manquait surtout une juste appréciation de ce qui en linguistique est ou n'est point possible. Il a fallu que sur d'autres idiomes le coup d'œil philologique se fût exercé et aiguisé, pour que, revenant ensuite à cet an-

cien *desideratum*, il en perçât les obscurités. Je pense qu'il ne sera pas sans intérêt de retracer cette histoire. Un genre particulier d'attrait qu'elle présente, c'est de nous laisser voir sur un terrain parfaitement circonscrit, et comme à travers un cadre qui ne change pas, les ambitions, les illusions, les efforts infructueux et toujours renouvelés de plusieurs générations d'érudits. Cette persévérance, ce désir de savoir que rien ne peut lasser, sont après tout des titres d'honneur, et si, malgré les faux pas, un lent, mais constant progrès se laisse apercevoir, si le succès vient enfin couronner l'œuvre, nous suivons d'un esprit satisfait ce long voyage de découverte.

I.

Dans les anciens états de l'église, sur le versant oriental des Apennins, à dix lieues d'Urbin, s'élève au flanc du Monte-Calvo la petite ville de Gubbio, l'une des plus vieilles et des plus intéressantes de la province d'Ombrie. Ce fut pendant le moyen âge une république indépendante, gouvernée par des consuls, des capitaines du peuple, des gonfaloniers de justice : le beau palais municipal construit dans la première moitié du XIVe siècle témoigne encore de la dignité du passé. Les institutions républicaines de Gubbio ou, comme la cité s'appelait alors en latin, d'Eugubium, étaient si célèbres qu'elles servirent de modèle à plusieurs autres états; mais c'est surtout dans l'antiquité, au temps de la Rome républicaine, que ce coin des Apennins a été illustre. La ville ombrienne d'Iguvium paraît avoir eu dès les temps les plus reculés une importance qui ne fit que s'accroître lorsque cette région, qui avait été successivement soumise aux Étrusques et aux Gaulois, passa, après une lutte où le manque d'accord devait amener la défaite, sous la domination romaine (l'an 307 de Rome, d'après Tite-Live). Il y eut encore après cette date plusieurs soulèvemens de l'Ombrie; mais les Iguviens semblent avoir fait cause commune avec les vainqueurs. Au moins ne trouvons-nous pas leur nom parmi les peuples que les Romains eurent à ramener à l'obéissance. Des souvenirs de toute sorte annoncent la splendeur qu'Iguvium acquit dans les derniers temps de la république romaine : cette prospérité s'explique sans doute par les mines de cuivre et d'argent qui se trouvaient dans les environs, ainsi que par le voisinage de la voie Flaminienne, qui, reliant la mer Tyrrhénienne à la mer Adriatique, coupe en cet endroit les Apennins. On a trouvé sur l'emplacement de l'ancien Iguvium les restes d'un théâtre colossal antérieur à Auguste, les ruines de divers temples ayant appartenu à Diane, à Vesta, à Janus, à Apollon, à Pallas, un

mausolée, des thermes, de nombreuses statues de marbre et de bronze, si bien qu'un savant du XVIIIe siècle, Passeri, a pu appeler Gubbio « un sanctuaire d'antiquités. »

Mais le monument qui, plus que tout le reste, a rendu célèbre la ville ombrienne sont les tables connues depuis quatre siècles sous le nom de *Tables eugubines*. Elles furent découvertes en 1444, non loin du théâtre antique, dans un caveau orné de mosaïques et de peintures murales : elles étaient au nombre de neuf. Sept d'entre elles furent achetées en 1456 par la ville de Gubbio, où elles se trouvent encore (1). Les deux autres, qui paraissent avoir eu dès le moment de la découverte une destinée à part, furent transportées en 1540 à Venise, où elles furent placées à l'arsenal. Elles y étaient encore en 1673; mais depuis elles ont disparu, et il a été impossible d'en retrouver la trace (2). Il serait digne du gouvernement italien d'ordonner à ce sujet des recherches : la seule pensée d'une telle découverte fait battre le cœur du philologue.

Nous retournons maintenant aux sept tables conservées au palais municipal de Gubbio. Donnons-en ici le signalement. Ce sont des plaques de bronze d'inégale grandeur, mesurant en moyenne à peu près 50 centimètres de long sur 30 centimètres de large. Cinq d'entre elles (celles qui sont numérotées aujourd'hui de I à V) sont en écriture étrusque : deux sont en écriture latine de la plus belle époque, mais dans une langue qui n'est pas le latin. Il y a en outre une inscription en écriture latine (celle qu'on appelle souvent l'inscription *Claverniur*, d'après le mot par lequel elle commence) qui a été ajoutée sur une place restée disponible du verso de la table V. L'état de conservation de ces plaques ne laisse rien à désirer. Toutes, excepté III et IV, portent des inscriptions au recto et au verso. Ces singuliers documens, faits pour provoquer et pour dérouter la curiosité, furent bientôt célèbres. L'inscription *Claverniur* fut publiée la première en 1520 dans un livre où l'on ne songerait pas à la chercher, — dans un récit de la vie de saint Ubalde, lequel était particulièrement vénéré à Gubbio. Quelques-uns croyaient voir dans ces tables les lois des anciens rois qui avaient à l'origine gouverné la contrée. Un historien les appelle les plus vieux monu-

(1) La minute de l'acte de vente, qui a donné lieu à de nombreuses discussions, existe dans les archives de la commune.

(2) Nous suivons ici le récit d'un historien qui nous paraît digne de foi à tous égards, le jurisconsulte et protonotaire apostolique Antonio Concioli, qui était lui-même originaire de Gubbio, et qui a écrit en 1673 un livre sur les coutumes de sa ville natale. Son témoignage a été plusieurs fois contesté. Il nous est impossible d'entrer ici dans cette discussion : disons seulement que les doutes élevés contre Concioli nous semblent peu justifiés et que les documens nouvellement découverts qu'on a invoqués contre lui parlent plutôt en sa faveur.

mens de l'Italie et peut-être du monde. Le provincial des dominicains Leandro Alberti, qui donna en 1550 une description de l'Italie, souvent réimprimée, raconte qu'arrivé à Gubbio, il vit ces tables, que les chefs de la ville lui montrèrent avec une sorte de respect religieux.

La première collection épigraphique qui ait publié un spécimen de ces inscriptions est le recueil dû au savant hollandais Smetius ou Smith, édité après sa mort par Juste-Lipse en 1588. Il donne les tables IV et VI, en disant que personne ne les comprend, mais que plusieurs croient qu'elles traitent de sacrifices. Smetius avait joint une transcription de l'alphabet étrusque, autant que les connaissances d'alors le permettaient. En 1601, Gruter, dans son recueil, reproduisit ces deux tables.

Le premier essai de traduction est dû à l'Italien Bernardino Baldo, qui publia en 1613, à Augsbourg, aux frais et par l'entremise du savant Welser, une *divination,* pensant, dit-il, que c'est chose indigne de son siècle que l'interprétation de ces tables n'eût encore été tentée par personne. Le texte est expliqué au moyen de Bérose et de Caton, d'après les ouvrages apocryphes d'Annius de Viterbe. Pour donner un échantillon de cette divination, il suffira de dire que le mot *tertiam* (troisième) était lu *fedfiam* et traduit par « libératrice » et que *prusekatu* (qu'il découpe), lu *rdusecafu,* signifiait « contrition. » Richard Simon faisait allusion à ce livre quand il parlait dans sa Bibliothèque critique « des impertinences que Velserus fait imprimer à Augsbourg. » Après avoir cité quelques étymologies hébraïques de Baldo, « en vérité, ajoute-t-il, il faut avoir l'esprit bien pénétrant ou plutôt être inspiré, pour voir que ces deux mots sont hébreux. Un Chinois y trouverait plutôt sa langue chinoise qu'un Juif n'y trouvera la langue hébraïque. »

L'année suivante (1614) vit paraître une traduction non moins extraordinaire : elle venait cette fois des Pays-Bas. Le Hollandais Adrien van Scrieck publia à Ypres un livre sur les origines des peuples de l'Europe, et en particulier des Néerlandais, où il inséra la table VII, qu'il avait reçue, disait-il, à Paris d'un de ses amis qui l'avait rapportée de Rome. Il y joignit une traduction où l'ombrien est expliqué à l'aide du néerlandais, car c'est le plus ancien monument de la langue belge qu'il reconnaissait dans cette table. On aura une idée de cette traduction quand nous dirons que *eno prinvatur,* qui signifie « alors les acolytes, » est rendu par *in bring water* (qu'il apporte de l'eau). Le nom de la déesse *Çerfa* est pris pour le verbe *sterben* (mourir).

Ici s'arrêtent pour un temps les essais d'interprétation. Aux esprits avisés, le problème paraissait trop difficile. « Pour votre langue étrusque et ses caractères, écrivait Saumaise à Peiresc, c'est un

point où je confesse n'entendre rien du tout. J'y ai souvent voulu bailler des atteintes, mais je n'y ai jamais pu mordre. Je ne sais comment il s'y faut prendre : s'il faut aller de dextre à senestre, ou de senestre à dextre... Ceux qui ont voulu interpréter ces Tables eugubines ne me peuvent pas satisfaire. Mettons donc ceci entre les choses que nous ignorons parfaitement. »

Au XVIIIe siècle, l'interprétation devait être reprise avec un redoublement d'ardeur. Nous rencontrons ici un livre qui exerça une influence considérable sur les esprits; ce n'est pas qu'il fût d'une grande nouveauté : l'auteur, quand son œuvre parut, était mort depuis plus de cent ans. Le savant Écossais Thomas Dempster appartient au XVIe siècle par la date de sa naissance, par son érudition immense et confuse, par son caractère batailleur, par son humeur inquiète et voyageuse. Après avoir professé dans les Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Espagne, il fut appelé en Italie par Cosme II de Médicis, et, sur l'invitation de ce prince, il écrivit en 1619 son grand ouvrage *de Etruria regali*. Ce livre resta manuscrit jusqu'en l'année 1723, où il fut publié avec luxe à Florence par les soins de Thomas Coke, comte de Leicester. L'ouvrage était bien tel qu'on pouvait l'attendre d'un homme réputé en son temps pour l'étendue de son savoir, comme pour son manque de jugement. Les Étrusques y sont présentés comme le peuple inventeur de tous les arts, de toutes les sciences, de tous les objets utiles à la vie. Depuis l'écriture jusqu'à l'art de fabriquer les casques, depuis la philosophie jusqu'à l'usage de se frotter le corps avec des parfums, tout venait de l'Étrurie. On trouvait chez Dempster la liste de ses anciens rois, qui commençait à Janus pour finir à Mécène. Les Étrusques étaient autrefois les maîtres de l'Italie, et Rome, qui leur arracha la primauté, se para de leur civilisation. Les anciens titres de noblesse des diverses cités de l'Italie étaient énumérés. Ce qui donna à cette publication une valeur durable, c'est qu'un savant aussi modeste que judicieux, Philippe Bonaruoti, qui avait été chargé de surveiller l'édition, profita de l'occasion pour y joindre des planches exécutées avec le plus grand soin. Une quantité d'inscriptions et d'antiquités virent le jour pour la première fois. Au nombre des planches figurent les Tables eugubines, publiées intégralement et avec une correction remarquable pour l'époque. Bonaruoti se doutait déjà qu'elles étaient non pas en langue étrusque, mais plutôt en ombrien : il avait remarqué qu'on n'y trouvait aucun de ces noms en *al*, si fréquens sur les inscriptions de l'Étrurie. « Du reste, ajoute-t-il, qu'elles soient en étrusque ou en ombrien, peu importe, puisqu'on n'entend pas plus l'un que l'autre. » Quant au contenu des tables, il exprime, mais avec une grande réserve, l'idée que ce sont des traités entre peuples voisins.

Cette prudence ne devait pas être imitée. La publication de Dempster provoqua une quantité de travaux sur les antiquités de l'Italie et principalement sur la langue et la civilisation étrusques, où le patriotisme eut plus de part que la critique. C'est ce mouvement d'idées qu'un écrivain italien, Tiraboschi, a appelé *l'entusiasmo etrusco*. Dès l'année 1726, il se fonda dans l'antique ville de Cortone une académie étrusque (1). Par leur étendue, comme par la facilité relative du déchiffrement, les Tables eugubines attirèrent particulièrement l'attention, et le principal effort se concentra sur ces inscriptions, dont l'histoire, ainsi que le dit justement Lepsius, semble être devenue à cette époque l'histoire même des études étrusques.

Les principaux érudits qui s'occupèrent des tables furent le marquis Scipion Maffei, le chevalier et abbé Annibale-Camille degl' Abati Olivieri, l'abbé Giambattista Passeri, A.-F. Gori. Parmi ce groupe, un réfugié protestant français, originaire de Nîmes, Louis Bourguet, tient une place importante. A la fois théologien, orientaliste, numismate, géologue, mathématicien, il était en correspondance avec les savans de toute l'Europe. Sous le pseudonyme de Philalèthe, il publia d'abord sur l'inscription *Claverniur* un travail qui est un pur roman, dont les personnages principaux, le pontife Herti, son frère Claverniur Dirsa, le duumvir Homonus, ainsi que le berger de Mars, étaient absolument sortis de son imagination. Dans un second essai, il donna de la table VI une traduction non moins extraordinaire. Denys d'Halicarnasse raconte que les Pélasges sont originaires de la Lydie, et qu'à leur arrivée en Italie ils eurent à souffrir de divers fléaux, tels que stérilité de la terre, guerre, peste, disette. Pour apaiser les dieux, ils leur offrirent les prémices de tout ce qui naîtrait. La table VI, qui est antérieure à la guerre de Troie, nous a, selon Bourguet, conservé le souvenir de ce vœu. C'est un cantique qu'on chantait à plein gosier : de là le nom de *carmen orthium* ou de litanies pélasges que lui donne Bourguet. Voici un fragment de sa traduction : « Le produit des semailles a été renversé et brûlé. Les plus gras pâturages ne seront soutenus que d'un peu de rosée. La nourriture est nuisible. Les veaux qui croissaient sont consumés. Il manque de quoi se rassasier. Les veaux qui croissent ont le corps endommagé, et le laboureur est perdu. »

Ces deux premiers essais ne contiennent guère que des rêveries; mais, peu de temps après, Louis Bourguet eut la bonne fortune de faire une découverte qui a été d'une importance capitale dans l'histoire du déchiffrement. Il reconnut que la table VI (en caractères latins) et la table I (en caractères étrusques) donnent le même texte,

(1) Le président portait le titre de lucumon.

sauf certains changemens et développemens dont il était aisé de faire abstraction. « Enfin, raconte-t-il, il plut à la Providence de m'ouvrir les yeux, car, m'étant avisé de relire le texte avec beaucoup d'attention, je découvris la véritable valeur des lettres, que je méconnaissais auparavant, et je vis évidemment que ce que cette table contient n'est qu'un abrégé des grandes litanies. » On devine le secours qui pouvait dès lors être tiré de cette coïncidence : en s'aidant de la transcription en lettres latines, on arrivait beaucoup plus facilement à une lecture correcte de la table en écriture étrusque. Bourguet réussit à établir la vraie valeur de la plupart des caractères. Quelques-unes de ses identifications auraient même mérité plus d'attention que les contemporains ne parurent leur accorder (1).

Parmi les savans italiens, les uns, comme Olivieri et Gori, admirent ou du moins parurent admettre ces résultats. Ainsi Olivieri traduisit les lettres de Bourguet dans les mémoires de l'académie de Cortone. Gori les reproduisit dans son *Museum etruscum* en ajoutant seulement la découverte qu'il avait faite de son côté, que les litanies étaient en vers hexamètres. D'autres savans proposèrent des interprétations différentes. Maffei, guidé par son tact naturel, avait émis sur le contenu probable des inscriptions une vue qui n'avait rien que de raisonnable. « On peut être assuré, dit-il, que ces tables ne contiennent que des actes publics, tels que traités entre nations, ou des actes privés, comme ventes, donations, testamens. » L'abbé Passeri, qui avait écrit à l'âge de quatorze ans une dissertation sur les Tables eugubines, et qui revint encore par deux fois sur le même sujet dans le cours de sa longue vie, publia en 1739 une série de lettres qu'il intitula *Lettere Roncagliesi*, du nom de sa maison de campagne de Roncaglia. Les lettres étaient adressées à Olivieri. Ce dernier avait eu le mérite de faire une découverte qui fut un trait de lumière au milieu des ténèbres où l'on tâtonnait jusque-là. Il avait reconnu que le nom si fréquemment répété de *Ijovina* ou *Iovina* ne désignait pas la jeunesse, comme le supposait Bourguet, mais que c'était le nom même des Iguviens; on commença dès lors à se douter que ces tables se rapportaient au passé de la ville où elles avaient été découvertes. Guidé par cette indication, Passeri écrit : *Sapete voi in che lingua son esse scritte? In lingua gubina antica.* Voici un passage de ces lettres, où, avec un certain art de mise en scène et en une langue toute colorée des idées philosophiques de Vico, il fait ressortir le caractère national de ces recherches. « Ce sont là, dit-il, nos vrais et

(1) Nous ne savons trop pourquoi Lepsius, qui rend justice aux services rendus par Bourguet, l'accuse de jactance et de vanité; nous n'avons rien trouvé de semblable dans les écrits de Philalèthe.

légitimes monumens, et tout bon citoyen doit considérer cette étude comme une étude nationale. Ce que nous avons de romain nous est aussi étranger qu'il peut l'être aux Daces et aux Sicambres. Ce peuple, qui a tout foulé aux pieds, n'a d'autre relation avec nous que de nous avoir opprimés. Ces inscriptions contiennent les noms et les prérogatives de nos ancêtres : ici sont renfermées les traditions et les coutumes de notre peuple, et si l'envie romaine a fait sentir sa furie même à l'innocence de notre antique idiome, les germes vivent encore dans les puissances de notre âme et sont emportés par le tourbillon des choses humaines. Il ne se peut que ce circuit universel qui agite les idées de toutes choses ne vienne déposer un jour ou l'autre, soit à dessein, soit par hasard, des principes qui, accueillis et nourris, permettront de réparer en quelque manière cette perte. » Il est intéressant de voir comment le patriotisme italien, qui à cette époque ne dépassait point encore l'amour de la province, avait trouvé un aliment dans ces études; il n'est pas moins curieux de comparer ces sentimens pour Rome avec les idées qui devaient remplir l'Italie un siècle plus tard.

Malheureusement Passeri ne s'en tint pas à ces déclarations. Il voulut interpréter les tables. Oubliant ce qu'il avait dit sur la langue des inscriptions, il les expliqua, tout comme Bourguet, à l'aide du grec et de l'hébreu. Vingt-cinq ans plus tard, il en donna une traduction nouvelle, prouvant au moins de cette manière son ardeur pour un problème que sans doute le voisinage de Gubbio, qui lui éleva un monument, l'empêchait d'oublier.

La vie fertile en loisirs des ecclésiastiques italiens au XVIIIe siècle trouvait dans ce genre de travaux une noble et élégante occupation. Un autre abbé, esprit enjoué et fin, Lami, publia en 1742, sous le pseudonyme de Clémente Bini, et probablement en réponse aux *Lettere Roncagliesi*, des *Lettere Gualfondiane*, où il se moque avec esprit des interprétations qu'on avait proposées. Il montre qu'il faut chercher dans le latin vulgaire l'explication de la langue des tables, et il donne à ce sujet d'excellentes indications. Mais, lui aussi, il aurait dû se borner à la théorie, car la traduction qu'après un long et judicieux préambule il donne de la table III ressemble à un conte. « C'est, dit-il, un fragment de l'histoire ancienne eugubine, retraçant la fuite des citoyens de Gubbio, de leur cité mise à sac et dévastée par les ennemis. Ce sont les lamentations des fugitifs qui, considérant le mal qu'ils ont souffert, se retournent vers Jupiter et l'excitent à les venger en lui représentant le massacre de leurs proches, la ruine de leurs biens et de leur patrie. » Les ennemis, ajoute Lami, venaient probablement du côté de Tivoli. On ne sait pas toujours si l'abbé florentin plaisante ou s'il prend sa traduction au sérieux.

Pour finir l'histoire de ces efforts infructueux, il faut encore mentionner un ouvrage qui parut en 1772 à Modène, et qui est peut-être le plus faible de tous. Il a pour titre : *Della Lingua de' primi abitatori dell' Italia.* C'est l'œuvre posthume du jésuite Stanislas Bardetti. L'auteur explique la même inscription que Lami, et, lui aussi, il suppose un récit historique parlant de guerre et d'exil. Ce qui le distingue de ses prédécesseurs, c'est qu'il interprète principalement l'ombrien à l'aide de l'anglo-saxon, du vieux haut-allemand et du celtique.

Il n'est pas défendu, en un pareil sujet, de chercher des enseignemens de plus d'une sorte. Un problème moral qui se présente naturellement, c'est de savoir comment des hommes d'ailleurs érudits et sérieux arrivent à produire, sans le vouloir, de telles chimères. Les erreurs des sens nous aideront à le comprendre. M. Alfred Maury, dans son livre *du Sommeil et des Rêves*, raconte qu'il a observé sur lui-même comment se produisent les illusions d'optique. « Ainsi, dit-il, ayant la vue très basse, je me rappelle avoir cru un jour sur le Pont-Neuf apercevoir un cuirassier à cheval dont je m'imaginais distinguer tout le costume, le casque, le plumet, la cuirasse et l'habit. En m'approchant de ce prétendu cavalier, je reconnus un commissionnaire qui portait sur ses crochets une énorme glace. Les reflets de celle-ci et l'élévation à laquelle elle se dressait au-dessus du portefaix avaient causé toute l'illusion. » M. Maury ajoute qu'en pareil cas l'erreur est double, erreur des sens, erreur mentale. L'esprit, avec une complaisance dont nous n'avons pas conscience, achève le dessin, dont une impression plus ou moins juste a fourni les premiers linéamens. Le même fait se produit en rêve, où, comme le remarque Aristote, nous pensons autre chose encore au-delà des images qui nous apparaissent. Telle est, quand on y regarde de près, l'histoire des traductions que nous venons de rappeler. L'exil et le désespoir des habitans d'Iguvium, si vivement décrits par l'abbé Lami, viennent des premiers mots de l'inscription : *esunu fuia*, qu'il traduit par *exeunt fuga* (ils sortent en désordre), et du mot *uhtur*, qu'il rend par *ultor* (vengeur) (1). De même les litanies de Bourguet ont en grande partie leur origine dans les deux mots *arcani canetu*, qu'il croyait signifier « chant mystérieux, » tandis qu'ils veulent dire : « qu'il s'accompagne du chant. »

Personne n'est absolument sûr de ne pas tomber plus ou moins dans les mêmes piéges. Aussi le philologue et l'historien doivent-ils toujours être en garde contre ce genre d'illusion. Tandis que l'artiste

(1) Il faut traduire « qu'il y ait un sacrifice. » *Uhtur* est le mot latin *auctor*.

et le poète, étant données quelques impressions, les complètent par la pensée et construisent un ensemble où les inventions et la vérité sont fondues en un tout indivisible, le savant doit craindre et fuir ce mélange. Le domaine de l'imagination ne lui est sans doute pas interdit, et l'on sait qu'en général les érudits ne se font point faute d'y tenter des excursions; mais l'invention, autant qu'il est possible, doit chez lui être consciente, et elle prend alors le nom d'hypothèse. C'est le cas de citer le jugement si plein de sens que Fréret, en 1753, émettait sur ces traductions : « Les inscriptions étrusques en caractères latins ne sont pas plus intelligibles que les autres, quoiqu'on y rencontre des mots latins défigurés. Les interprétations que quelques savans en ont prétendu donner ne sont que des divinations absolument hasardées, des alliages de mots latins, grecs, hébreux, altérés et rendus méconnaissables. Avec de pareilles licences, on rapportera ces inscriptions à toutes les langues du monde, au bas-breton, au basque, au mexicain. On peut même observer que les auteurs de ces interprétations ne font aucun usage des mots étrusques dont les anciens nous ont transmis le sens. Remarquons enfin qu'il n'est rien moins que prouvé que ces monumens aient la grande antiquité qu'on leur attribue. Ceux qui sont en caractères latins, à n'en juger que par la forme de ces caractères, doivent être postérieurs à la conquête de l'Étrurie par les Romains, et remonter tout au plus au temps de la première guerre punique (1). »

II.

Le premier qui ait ouvert les voies à une interprétation méthodique est L. Lanzi dans son *Essai sur la langue étrusque*, publié à Rome en 1789. S'inspirant de la prudence de Fréret, dont il rappelle les paroles, il annonce qu'il ne tentera pas une traduction intégrale des textes, mais qu'il imitera ceux qui expliquent une inscription à demi effacée et qui, là où ils ne peuvent lire, se taisent ou se contentent d'une conjecture présentée avec doute. Il ne saurait considérer les Iguviens comme des Étrusques, puisque sur les Tables eugubines les Étrusques sont nommés en toutes lettres à côté des Iguviens. Toutefois il doit y avoir, vu le voisinage, une certaine parenté entre les deux langues. La syntaxe est, pour la plupart du temps, identique à la syntaxe latine. Quelquefois elle a l'air barbare, mais le lecteur, en ajoutant ici un S, là un M, comme il faut faire aussi dans les inscriptions romaines, ou en opérant quelque autre changement non moins régulier, n'aura pas de peine

(1) *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. XVIII, p. 107.

à mettre habituellement la construction d'accord avec les règles des grammairiens; c'est une sorte de latin rustique. La date de ces tables ne saurait guère être antérieure au VIIe siècle de Rome. Quant au contenu, il n'était pas difficile de le deviner : tant de noms de divinités et de sacrifices nous annoncent un rituel; c'est le plus grand monument de liturgie païenne qui nous ait été conservé. Lanzi, il faut en convenir, touche déjà du doigt la vérité; mais, lorsqu'il s'essaie à la traduction, un instrument essentiel lui fait défaut. Son côté faible, c'est la grammaire : quand il voit dans le pronom *tiom* (toi) un participe grec signifiant « honoré, » ou quand il fait de la conjonction *appei* (lorsque) un nom propre, on découvre les lacunes de la science grammaticale d'alors.

Trente ans plus tard, Otfried Müller, dans son grand ouvrage sur *les Étrusques* (1828), s'occupa des Tables eugubines, et il le fit en philologue supérieur. Il établit d'une façon irréfutable le point capital, déjà entrevu par Fréret et Bonaruoti, que ces inscriptions sont non pas en étrusque, mais en ombrien, et il nie qu'il y ait aucune parenté entre ces deux idiomes. Il commence à tracer les premiers contours de la grammaire ombrienne : il rectifie la lecture de plusieurs lettres. D'autre part ses recherches sur le rituel étrusque furent à ses successeurs d'un utile secours pour le déchiffrement.

Un élève d'Otfried Müller, M. Richard Lepsius, avant de se tourner vers l'égyptologie, publia comme thèse pour le doctorat une dissertation sur les Tables eugubines (1833). Sans aborder directement l'interprétation du texte, il eut le mérite d'élucider quelques questions extrinsèques d'une véritable importance. En premier lieu, il donna une histoire exacte et complète des tentatives qui avaient été faites jusque-là pour arriver au déchiffrement; à la suite de ce préambule historique viennent deux chapitres sur l'alphabet ombrien : même après Otfried Müller il restait encore à faire sur ce point. Passant ensuite à la question de l'âge des tables, il suppose que les différences d'orthographe qu'on remarque entre les diverses inscriptions ont pour cause un changement survenu dans la langue, que les inscriptions en caractères étrusques doivent, par ce fait même, être regardées comme les plus anciennes, et qu'un espace de deux siècles au moins les sépare des inscriptions en caractères latins, qui sont du VIe siècle de Rome. D'après ces prémisses, il propose une classification des tables différente de celle de Bonaruoti. Plus tard Lepsius eut encore le mérite d'aller prendre lui-même sur les lieux et de publier le *fac-simile* complet des inscriptions.

Dans le même temps où Lepsius publiait son premier travail, un éminent indianiste, M. Christian Lassen, faisait paraître un essai

d'interprétation. Avec lui, nous voyons la science nouvelle de la linguistique mettre pour la première fois ses méthodes au service du déchiffrement. Lassen a trouvé juste sur un certain nombre de points; mais il n'a pas toujours échappé au danger d'exagérer l'archaïsme de la grammaire ombrienne. Son travail, resté inachevé, ne va pas au-delà d'un court fragment. Deux ans plus tard, G.-F. Grotefend, qui s'était signalé par sa sagacité dans le champ de l'épigraphie perse (c'est lui qui commença le déchiffrement des inscriptions cunéiformes de Persépolis), donna ses *Rudimenta linguæ umbricæ*. Il ne suit pas l'ordre des inscriptions, mais il explique successivement un certain nombre de passages choisis de côté et d'autre : cette disposition incommode, que vient aggraver le manque d'index, est cause sans doute que son travail n'a pas été lu autant qu'il aurait mérité de l'être. On y aurait rencontré un certain nombre d'interprétations qui plus tard ont été retrouvées par d'autres.

Nous arrivons à l'ouvrage d'Aufrecht et Kirchhoff : *les Monumens de la langue ombrienne* (1849-1851), qui a fait époque dans le déchiffrement des Tables eugubines, et qui peut servir de modèle pour tous les travaux du même genre. Les auteurs, philologues l'un et l'autre, le second représentant surtout l'érudition classique, le premier se rattachant à l'école comparative, étaient par leur association parfaitement en mesure de résoudre les principales difficultés du problème. Ils ont apporté à leur tâche un savoir, une pénétration et un tact qu'on ne saurait assez reconnaître. Le moyen principal qu'ils emploient pour entrer dans la connaissance du texte n'est pas, comme on pourrait le croire, l'étymologie. Ils gardent au contraire en matière étymologique une réserve presque exagérée, mais qu'on approuvera, si l'on pense aux témérités dont ces études avaient été l'occasion. Le moyen employé par les deux savans est le même qu'Eugène Burnouf avait appliqué aux livres zends; c'est celui dont il faudra toujours, en pareil cas, se servir de préférence à tout autre : le rapprochement des passages semblables. Tantôt c'est la même phrase qui se trouve en deux endroits, mais la première fois avec un seul sujet, la seconde fois avec deux : on voit alors les désinences des adjectifs et des verbes se modifier, les pronoms possessifs changer. Tantôt la même prière est adressée à un dieu, puis à une déesse; on obtient ainsi la marque des genres. Ou bien la même prescription est exprimée une fois avec un verbe à l'impératif, une autre fois avec une forme verbale qui se révèle comme un subjonctif ou un optatif. Après qu'une série de prescriptions a été donnée, elles reparaissent plus loin comme autant de faits accomplis : on arrive à dresser de cette façon le tableau de la conjugaison. Les deux auteurs reconnaissent la fin des phrases par la comparaison des endroits où la même

phrase est répétée : ils distinguent les différentes propositions par les verbes qui les terminent et ils arrivent à découvrir les particules par leur voisinage habituel avec certains cas ou certains modes. Une fois le pronom relatif et les pronoms démonstratifs reconnus, il leur devient facile de faire la construction. Nous devons convenir que les Tables eugubines se prêtaient tout particulièrement à cette méthode d'interprétation par la répétition fréquente des mêmes formules, par la régularité de la construction, par la fixité d'un langage où tous les termes ont en quelque sorte une valeur consacrée. Il faut ajouter certaines circonstances extérieures non moins précieuses : la parfaite conservation du texte et la présence de la même inscription en deux rédactions différentes; mais il est juste de dire que les deux savans interprètes ont remarquablement mis à profit ces heureuses circonstances. Plus préoccupés de la grammaire que du vocabulaire, il leur arrive de raisonner d'une façon convaincante sur la construction d'une phrase sans connaître le sens des mots. La plupart du temps, ils serrent le texte d'une telle façon qu'au moment où ils donnent leur interprétation, elle a déjà été pressentie et devinée par le lecteur. Ce qui, outre ces qualités de méthode, donne une valeur durable à leur ouvrage, c'est leur résolution d'écarter les conjectures et d'omettre tout ce qui n'a pas le caractère de la certitude : ne se lassant pas de déclarer qu'ils ignorent, ils aiment mieux rester en-deçà des limites permises que de courir le risque de les dépasser. Aussi les parties traduites par eux sont-elles en général restées acquises à la science.

Cependant cet ouvrage, si remarquable qu'il soit, a aussi ses défectuosités. La réserve extrême que s'imposent les auteurs fait que près de la moitié des inscriptions n'est pas traduite. Ils poussent si loin la fidélité aux règles de phonétique et de grammaire posées par eux en commençant, que, pour n'avoir pas à s'en écarter, ils aiment mieux corriger le texte que de retoucher leurs paradigmes. Un certain dédain des explications qui se présentent les premières à l'esprit fait que les auteurs ont parfois préféré à la simple vérité des théories compliquées et invraisemblables. Malgré ces défauts, l'ouvrage d'Aufrecht et Kirchhoff est et restera la base des études à venir sur les Tables eugubines.

C'est pour avoir trop peu imité ce modèle que E. Huschke, qui publia en 1859 un gros volume sur les mêmes inscriptions, fit une œuvre à peu près inutile. Son livre marque un retour dans la voie de l'interprétation aventureuse. Les rapprochemens qu'il fait sont ordinairement contraires à toutes les règles de la linguistique. L'utilité de la grammaire comparée (on le sent clairement en lisant ce livre) n'est pas tant de suggérer des comparaisons, car de tout temps les rapprochemens de mots se sont offerts en foule à l'esprit

des interprètes : le service qu'elle rend, c'est de donner une direction aux conjectures et de resserrer le cercle des possibilités. A qui n'a pas un instrument de contrôle, tout paraît également soutenable. Ce jugement, qui peut sembler sévère, trouverait sa confirmation à toutes les pages de l'ouvrage de Huschke. Cependant son commentaire garde de l'intérêt à cause des nombreux renseignemens archéologiques qu'il renferme. On peut sourire des étymologies de Huschke, de son bizarre et nuageux symbolisme, ainsi que des connaissances qu'il déploie en cuisine; mais on égalera difficilement son érudition pour tout ce qui concerne le droit et le rituel.

Une fois la voie frayée, la grammaire comparée n'a pas cessé depuis vingt ans de s'exercer sur un champ qui semble fait exprès pour elle, et qui recèle sans doute encore tant de découvertes. Il suffira ici de nommer Ebel, Corssen, Ascoli, Zeyss, Panzerbieter, Savelsberg (1). Une place à part doit être donnée à M. Sophus Bugge, qui, à plusieurs reprises, s'est occupé du dialecte ombrien, et l'a fait chaque fois avec bonheur. Quelques-unes de ses découvertes concernent des parties essentielles de la phonétique ou de la grammaire. Il faut mentionner également la belle publication d'Ariodante Fabretti : *Corpus inscriptionum antiquioris ævi et glossarium italicum* (Turin 1867), qui contient le texte et le *fac-simile* des inscriptions ombriennes, et qui, dans le glossaire, renvoie avec exactitude, pour chaque mot, pour chaque forme, aux savans qui en ont traité. Tout récemment, M. F. Bücheler a donné une traduction et un commentaire des tables V et VI, où il présente de judicieux rapprochemens (2).

III.

Il est temps de donner au lecteur quelques explications sur le contenu, sur la langue et sur l'âge probable des Tables eugubines. Ce sont les actes d'une corporation de prêtres qui avait son siége à Iguvium, et dont l'autorité paraît s'être étendue sur un assez grand rayon à l'entour. Ils s'appellent les frères attidiens (*frater Atiiedïur*), et le nom de confrérie est donné au collége (*fratrecate*). Ils sont au nombre de douze : différens noms de magistrature, tels que le questeur (*kvestur*) et le *fratreks,* sont mentionnés. Le personnage

(1) En France, M. Louis de Baeker a étudié le rituel ombrien en le rapprochant du rituel mosaïque. *Les Tables eugubines,* Paris 1867.

(2) Grâce à l'obligeant intermédiaire de M. G. Conestabile, nous avons reçu les photographies des Tables eugubines de M. le marquis Ranghiasci-Brancaleone, qui continue à Gubbio la libérale tradition d'une famille étudiant avec amour le passé de son pays. Ces photographies, reproduites par l'héliogravure, accompagneront une prochaine publication.

qui joue le rôle principal a le titre d'*adfertur*. On s'est demandé à quel sanctuaire appartenait cette corporation, et l'hypothèse que nous avons ici les actes d'un temple célèbre de l'antiquité a été émise par Passeri et Huschke. Le poète Claudien, racontant le voyage de Ravenne à Rome fait par l'empereur Honorius, décrit une sorte de tunnel qui, non loin d'Iguvium, après les lieux appelés *Fanum Fortunæ* et *Saxa intercisa,* traverse les Apennins; dans le voisinage se trouvait le temple de Jupiter Apenninus, dont on voit encore aujourd'hui les ruines et dont les oracles étaient célèbres dans l'antiquité. On a voulu rapporter les tables à ce sanctuaire. Il faut dire que rien ne vient confirmer cette hypothèse. Jupiter Apenninus n'est point nommé par nos textes. Si l'on songe en outre au lieu de découverte des tables, on sera amené à écarter absolument la conjecture de Passeri. C'est à quelque temple placé dans la ville, peut-être sur la colline si souvent désignée sous le nom d'Ocris Fisius, qu'a dû appartenir la corporation attidienne. Quant à ce dernier nom, Lanzi l'avait déjà rapproché du nom des Attidiates, population ombrienne citée par Pline, et du nom de la ville moderne d'Attigio. Il est probable que cette ville, qui portait dans l'antiquité le nom d'Attidium, était le lieu d'origine de la corporation.

Il ne semble pas que la confrérie attidienne fût vouée spécialement au service d'une seule divinité; nous voyons qu'elle offre des sacrifices à toute une série de dieux et de déesses. Grâce à cette circonstance, les Tables eugubines nous fournissent de précieux renseignemens sur le panthéon d'un peuple italique. Certains noms coïncident exactement avec les noms romains : tels sont Jupiter, Sancus, Mars. D'autres présentent une ressemblance plus ou moins lointaine, comme Fisus, Grabovius, Cerfius. D'autres encore étaient entièrement inconnus, comme Vofionus, Tefer, Trebus, etc. Nous avons donc ici les monumens d'un culte indigène que la religion romaine n'avait pas encore effacé. Le texte se rapporte à différentes cérémonies sacrées dont la corporation attidienne était chargée. On aurait tort de rien chercher qui ressemblât à des inscriptions commémoratives : ces tables, dont quelques-unes étaient fixées contre les parois du temple, comme l'indiquent encore les trous destinés à recevoir les clous et des blancs laissés dans le texte pour la place des attaches, contiennent des prescriptions relatives au rituel ou des résolutions votées en assemblée par le collége. Il s'agit par exemple, sur les tables VI et VII, d'une purification de la colline fisienne et d'une lustration du peuple iguvien.

Il faut d'abord prendre les auspices : la nature et le vol des oiseaux qui seront considérés comme un présage favorable sont stipulés à l'avance entre l'augure et l'*adfertor*. L'épervier et le

corbeau devront voler en avant, le pic-vert et la pie en arrière. Pendant l'inspection des oiseaux, l'augure se tiendra immobile et tourné du même côté; s'il fait un mouvement, s'il se retourne, les auspices seront nuls. Les limites du carré imaginaire à l'intérieur duquel les présages doivent se produire sont tracées dans le ciel; pour permettre à l'augure de s'orienter, on indique les lieux correspondans sur la terre. Nous avons ici un fragment de la topographie des environs d'Iguvium. L'inscription, supposant que les présages ont été favorables, donne la formule que prononcera l'augure, après quoi la purification commence. Elle consiste dans une procession autour de la ville et dans une série de quatre ou plutôt de huit sacrifices successifs. Le premier est offert à la porte Trébulane : *devant* la porte Trébulane, on immolera trois bœufs à Dius Grabovius; *derrière* la porte Trébulane, on immole trois truies grasses à Trebus Jovius. Le second sacrifice est offert à la porte de Tersena. Devant la porte, on immole trois bœufs à Mars Grabovius; derrière la porte, trois jeunes porcs à Fisus Sancius. Le troisième sacrifice a lieu à la porte de Veïes : on immole trois bœufs devant la porte à Vofionus Grabovius, et derrière la porte trois brebis à Tefrus Jovius. Le quatrième sacrifice n'a pas lieu près d'une porte (1), mais à deux endroits qu'il faut probablement regarder comme des bois sacrés. Pour chacun de ces sacrifices, l'inscription énumère les dons accessoires qu'on doit offrir à la divinité, et elle entre quelquefois dans le détail des rites à suivre. Le double caractère que Cicéron dans sa *République* dit être le propre de la religion romaine se retrouve à Iguvium : une extrême simplicité des offrandes unie à une grande complication du rituel. Du lait, du vin, un peu d'encens, diverses sortes de gâteaux, composent le menu ordinaire des dieux : ce qui fait le mérite du sacrifice, c'est l'exacte observation de toutes les prescriptions liturgiques. « Si quelque chose, dit la table VI, a été omis, interverti, manqué, le sacrifice sera nul, tu retourneras à la porte Trébulane pour inspecter les oiseaux et pour tout recommencer. »

Les prières, dont quelques-unes sont citées *in extenso,* semblent conçues dans le même esprit. Elles présentent la même superfluité de mots, les mêmes répétitions, la même cautèle et le même attachement aux formules que Cicéron relevait chez les jurisconsultes romains. « Je t'ai invoqué, je t'invoque, Dius Grabovius, pour la Colline-Fisienne, pour le peuple iguvien, pour le nom de la Colline-

(1) Les villes étrusques, au témoignage des anciens, avaient généralement trois portes, chacune consacrée à une divinité différente. Le quatrième côté de la ville était fermé. Telle était aussi la disposition de Rome sous ses premiers rois; telles sont restées les dispositions du temple romain et du camp romain.

Fisienne, pour le nom du peuple iguvien. Sois favorable, sois propice au nom de la Colline-Fisienne, au nom du peuple iguvien. Saint, je t'ai invoqué, je t'invoque, Dius Grabovius. Selon ton rite, je t'ai invoqué, je t'invoque, Dius Grabovius. Je te consacre ce bœuf ambarvale comme expiation pour la Colline-Fisienne, pour le peuple iguvien, pour le nom de la Colline-Fisienne, pour le nom du peuple iguvien. Dius Grabovius, sois enrichi de ces dons. Si le feu a été souillé sur la Colline-Fisienne, si dans la cité iguvienne des rites ont été omis, tiens la faute pour non avenue. Si quelque chose dans ton sacrifice est manqué, mal fait, transgressé, négligé, vicié, s'il est à ton sacrifice un défaut connu ou inconnu, Dius Grabovius, comme il est juste, reçois en expiation ce bœuf ambarvale. Dius Grabovius, purifie la Colline-Fisienne, purifie le peuple iguvien. Dius Grabovius, purifie le nom, les lares, les rites, les hommes, les troupeaux, les champs, les fruits de la Colline-Fisienne, du peuple iguvien. Purifie-les... »

On trouverait chez le vieux Caton, dans les formules de prières qu'il cite et qu'il donne comme modèle à l'agriculteur romain, des invocations et des précautions toutes semblables. En général, les religions qui ont divinisé les forces de la nature sont arrivées à un formalisme de ce genre; les Hindous, les Perses, ont des invocations presque identiques. Il s'agit moins d'obtenir la bienveillance que d'enchaîner la liberté du dieu. Le brahmane qui connaît le rituel dispose du ciel, et par le ciel il est le maître du monde. L'Italiote, sans aller aussi loin, croit que, s'il est fidèle à toutes les prescriptions sacrées, le dieu de son côté ne saurait manquer à son office.

Vient ensuite une seconde cérémonie : la lustration du peuple iguvien. Le sacrifice est offert non pas à Iguvium, mais sur différens points de la banlieue. Le prêtre, vêtu de la prétexte garnie de pourpre et accompagné de deux acolytes, conduit les victimes autour du territoire. Arrivé au point déterminé, il s'arrête et prononce contre tous les étrangers, Tadinates, Étrusques, Nariques, Iapydes, une sentence d'éloignement. On a cru longtemps qu'il s'agissait d'un bannissement véritable; un examen plus attentif du texte doit faire penser que nous nous trouvons en présence d'une fiction légale, car on indique aussitôt à ces étrangers le moyen de se racheter de l'exil à prix d'argent. La lustration, à Iguvium comme à Rome, paraît avoir été l'occasion d'un recensement et d'un cens sur les étrangers. La procession achevée, le prêtre prononce une sorte d'imprécation contre les dieux du dehors, suivie d'une invocation aux dieux nationaux.

Un autre document intéressant nous est fourni par la table II,

qui donne la liste des peuples participant tous les ans au sacrifice d'une truie et d'un bouc : parmi ces noms, il en est qui sont cités dans Pline au nombre des populations de l'Ombrie (1). Chacune de ces tribus paraît avoir eu le droit de venir tous les ans chercher un morceau des deux victimes ; en retour, elle payait une contribution de blé à la corporation attidienne. Un usage analogue existait à Rome. Denys d'Halicarnasse raconte que Tarquin le Superbe, après avoir constitué l'union des Latins, des Herniques et des Volsques, et élevé sur le mont Albain le sanctuaire où quarante-sept villes tenaient leurs réunions annuelles, décida qu'aux féries latines chaque peuple aurait sa part du taureau immolé en l'honneur de Jupiter Latiaris; en retour, ces peuples alliés envoyaient des agneaux, des fromages, du lait, des gâteaux. Cet usage, qui existait encore au temps d'Auguste, s'appelait la *visceratio*.

Une autre inscription nous laisse entrevoir l'organisation intérieure de la confrérie. Il ne semble pas que les frères attidiens résidassent habituellement auprès du temple : ils se réunissaient à des jours fixes pour vaquer à leurs cérémonies, pour dîner ensemble et pour examiner la gestion de l'*adfertor*. Encore ne paraissent-ils pas avoir été très exacts à ces rendez-vous. C'est du moins ce qu'on peut inférer de l'insistance avec laquelle l'inscription dit deux fois : « Si la majorité des frères attidiens *qui seront venus* est d'avis... » Les affaires de la confrérie paraissent être concentrées dans les mains du personnage déjà plusieurs fois mentionné sous le nom d'*adfertor*. C'est lui qui est chargé de diriger les sacrifices et les lustrations, de fournir les objets nécessaires aux cérémonies; je crois que le nom porté par ce personnage fait allusion à ses fonctions. Dans la langue des Tables eugubines, *fertu* a souvent le sens « qu'il fournisse; » de même le mot d'*adfertor* désigne, à ce que je crois, le fournisseur ou le procurateur des sacrifices. Cela ne veut pas dire qu'il ne soit pas revêtu d'un caractère public et sacré. Je ferai à ce propos une autre observation. Parce que les Tables eugubines contiennent de nombreux détails liturgiques, les interprètes de ces inscriptions ont ordinairement pensé que c'étaient des instructions pour le sacrificateur. On a cru y lire par exemple des indications sur la manière de découper la victime, de présenter les entrailles, d'offrir des libations. Telle n'était point, selon moi, l'intention principale de ceux qui ont fait graver ces tables : ils ne songeaient point à transmettre des instructions qui se donnaient sans doute mieux de vive

(1) Une de ces tribus, les Curiates, est donnée par Pline (III, 19) comme éteinte : *Interiere Curiates*. Ceci nous fournit une limite extrême au-dessous de laquelle on ne saurait placer la date des tables; mais il n'est pas douteux qu'elles ne soient considérablement plus anciennes.

voix et par l'exemple. L'opération essentielle, qui est de tuer la victime, n'est même pas mentionnée une fois. Ces inscriptions se proposent surtout d'énumérer les objets à fournir par les différentes personnes occupées au sacrifice, et notamment par l'*adfertor*, ainsi que de fixer la taxe des redevances qu'il percevra sur les croyans après chaque opération, et dont une partie doit être versée dans la caisse de la communauté. On comprend que des indications de ce genre aient été mises par écrit et affichées dans le temple pour éviter les contestations et pour assurer les droits de chacun.

Cet ensemble de circonstances ne nous transporte pas précisément dans un temps de grande ferveur religieuse, mais plutôt vers une époque de décadence, où l'ancien culte, abandonné à des mains intéressées, se propose surtout de maintenir, à l'aide de son rituel, un certain nombre de droits fiscaux. Cette particularité peut nous aider à pressentir l'âge des inscriptions. Un autre indice nous est donné par la forme des lettres. A cet égard, les tables en écriture étrusque ne peuvent être d'un grand secours, car ce que nous savons jusqu'à présent de l'épigraphie tyrrhénienne est trop peu de chose pour fournir des dates certaines. Il n'en est pas de même pour les tables en écriture latine : d'après certains signes bien connus, tels que l'emploi fréquent des lettres doubles, nous pouvons fixer l'âge approximatif de ces tables à la fin du VIIe siècle de Rome. Si nous reculons encore la limite, ce qu'il est prudent de faire pour des inscriptions qui appartiennent à une ville de province, nous arrivons au règne d'Auguste. C'est le temps où, sous l'inspiration du maître, les vieux cultes étaient partout remis en honneur (1). Les autres tables sont certainement plus anciennes : on ne sera sans doute pas loin de la vérité en les attribuant au IIe siècle ou au plus tard au commencement du Ier siècle avant Jésus-Christ; différens indices doivent faire penser qu'une partie d'entre elles sont des copies de documens d'un âge antérieur.

La lecture de ces textes rappelle à l'esprit une autre série de textes, ceux-là en langue latine, qui offrent avec nos tables une ressemblance frappante. Nous voulons parler des actes du collége des frères arvales. Un hasard pareil à celui qui nous donna les Tables eugubines fit retrouver vers la fin du siècle dernier, à quelques milles de Rome, l'emplacement du temple des Arvales, ainsi qu'un grand nombre d'inscriptions qui le décoraient. Il y a huit ans de nouvelles fouilles pratiquées au même endroit augmentèrent notablement le nombre des inscriptions, de sorte qu'à certaines lacunes près nous pouvons dire que nous possédons les archives du

(1) Gaston Boissier, *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, livre Ier, chap. Ier.

collége depuis Tibère jusqu'à Héliogabale. Le culte des Arvales est d'une haute antiquité : une tradition le faisait remonter jusqu'aux douze fils d'Acca Larentia, la nourrice de Romulus. Le collége se composait de douze prêtres qui se donnaient le nom de frères, probablement par allusion à cette ancienne fable. Ils étaient voués au culte d'une déesse que nous ne trouvons mentionnée nulle part ailleurs, *Dea Dia*. Tous les ans, au printemps, ils célébraient en l'honneur de cette divinité une grande fête qui était l'occasion d'une réunion solennelle. Cependant ce ne sont pas les anciens actes des Arvales qui nous ont été conservés : tous les documens que nous avons sont postérieurs à la réorganisation du collége sous Auguste.

Quand on rapproche ces inscriptions de celles qui nous viennent d'Iguvium, on ne peut s'empêcher de remarquer, malgré la triple différence de la langue, du temps et de l'importance relative des deux villes, les plus singulières coïncidences. C'est le même culte de divinités champêtres, ce sont les mêmes cérémonies et les mêmes prières. Le célèbre chant des Arvales, si heureusement conservé dans le compte-rendu d'une séance du temps d'Héliogabale, présente des mots et des tours qui rappellent ceux de la langue ombrienne. Il était probablement gravé sur une table analogue aux Tables eugubines. Il est vrai que l'étonnante fortune qui avait fait de la ville de Romulus la capitale de l'univers s'est étendue au collége des frères arvales. Les *magistri* successifs du collége s'appellent Tiberius Cæsar, Caius Cæsar, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Domitien, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle. Les plus grands événemens de l'histoire du monde, l'anniversaire de la bataille d'Actium, les défaites des Germains, la découverte des complots tramés contre la vie des empereurs, sont mentionnés dans les procès-verbaux et donnent lieu à des actions de grâces. Les frères arvales sont choisis parmi les plus illustres des familles patriciennes de Rome, les Domitius, les Paulus, les Fabius, les Corvinus, les Silanus, les Memmius. Dans les repas que les inscriptions n'ont garde d'oublier, ce sont des fils de sénateurs qui servent à table, et tout le luxe de la Rome impériale est déployé. Des sommes considérables en or et en argent sont offertes à la caisse de la communauté : aux anciennes réjouissances s'en viennent joindre de toutes nouvelles, telles que les courses de quadrige, ou le spectacle des exercices de voltige à cheval. En présence de cette pompe, on se rappelle involontairement les vers de la première églogue :

Sic canibus catulos similes...

Mais à travers cette énorme distance, il n'en est que plus intéres-

sant d'observer l'accord qui persiste dans le fond du rituel. L'un et l'autre groupe de documens nous offrent le modèle des mêmes cérémonies, la même corporation de douze frères, et il n'est sans doute pas téméraire de penser que nous avons ici un double spécimen d'un même culte italiote. Les frères attidiens nous apparaissent à certains égards comme les frères arvales d'Iguvium.

Malgré leur aspect à première vue un peu étrange, les Tables eugubines se laissent donc ranger sans peine à une place bien définie dans l'histoire des religions de l'Italie ancienne. Elles complètent sur certains points, elles confirment sur d'autres ce que nous savions en cette matière; mais, quelle qu'en soit la valeur comme document archéologique, c'est surtout en linguistique qu'elles ont une importance capitale. Elles nous représentent à elles seules à peu près tout ce qui reste d'un antique idiome de l'Italie; on peut noter à ce propos une différence caractéristique dans l'histoire du latin et du grec. Tandis que la langue hellénique est parvenue jusqu'à nous, représentée par quatre dialectes principaux, sans compter une foule de variétés provinciales, le latin, faisant peu à peu le vide autour de lui, a partout étouffé ses frères, si bien que, sans quelques heureuses trouvailles, il aurait l'air d'être seul de son espèce. Cette extinction s'est produite graduellement : encore au temps de Titus on parlait osque à Pompéi, comme l'indiquent les inscriptions de cette ville; et les Tables eugubines sont la preuve qu'une corporation religieuse d'une ville de l'Ombrie a pu, longtemps après la conquête romaine, se servir de l'idiome indigène. L'influence de Rome se révèle seulement par quelques mots, comme le nom de *kvestur* (questeur), donné à l'un des magistrats de la confrérie, par la manière toute latine de marquer les chiffres, par la substitution sur les deux dernières tables des caractères latins aux caractères étrusques, qui étaient sans doute devenus d'un usage plus rare.

Quelle est donc l'idiome des Tables eugubines? Il ne peut y avoir à ce sujet aucun doute. C'est un proche parent du latin, un de ces idiomes italiques, à moitié romains, que Varron a heureusement caractérisés en les comparant à des arbres qui, plantés sur la limite de deux champs, font serpenter leurs racines des deux côtés de la borne. On devine dès lors l'intérêt qui s'attache à l'étude grammaticale de cette langue. Les faits que l'on constate sont de deux sortes. A certains égards, l'ombrien est déjà plus avancé que le latin dans la voie de l'altération : il peut jusqu'à un certain point être considéré comme un avant-coureur des langues romanes. A d'autres égards, il est resté, comme cela arrive assez souvent aux patois, plus archaïque que le latin, et il a conservé des mots et des

formes qui sont sortis de cette langue. Nous donnerons un ou deux exemples de l'un et de l'autre ordre de faits en commençant par ceux où l'ombrien se rapproche des langues modernes.

Tout le monde sait, depuis que la philologie a cessé d'être une science fermée au grand nombre, quelles sont les principales différences qui séparent le latin des idiomes romans, du français par exemple. Les mots se resserrent et perdent une partie de leurs syllabes : celles qui précèdent et celles qui suivent la syllabe frappée de l'accent tonique sont ordinairement sacrifiées. Ce fait se produit déjà en ombrien : *populum* devient *poplom*, ce qui est déjà notre français *peuple; vestitus* (revêtu) devient *vestis* et *piatus* (consacré) fait *pihaz*. D'autre part la déclinaison s'appauvrit : nous voyons par exemple en français que le pronom relatif, au lieu des cinq cas du latin, n'en a plus que deux : *qui* et *que*. De même en ombrien le neutre du pronom relatif commence à servir pour le masculin, et le singulier est employé là où les règles d'accord exigeraient le pluriel. Il s'est trouvé de nos jours des philologues à idées aventureuses qui n'ont pas craint de soutenir (voulant probablement faire honneur à notre vieille Gaule) que le français est non pas une langue dérivée du latin, mais un frère du latin, non moins ancien et non moins primitif. Ces savans n'ont pas manqué d'appeler au secours de leur thèse le dialecte des Tables eugubines : il y a là en effet des phénomènes de décomposition qui annoncent déjà ce qui devait se passer dans la Gaule quatre ou cinq siècles plus tard; mais il est aussi des parties par où l'ombrien se montre plus ancien et mieux conservé que le latin. Ainsi certaines formes du verbe, certaines flexions du nom, qui ont disparu de la langue latine ou qui ne s'y trouvent plus qu'à titre d'exception, sont ici d'un usage courant. Je citerai seulement les génitifs en *as*, qui ne sont restés en latin que dans le seul mot *pater-familias*. Un des attraits de cette étude est de trouver employés en leur sens propre des termes qui en latin n'ont plus qu'un sens secondaire ou détourné. Ainsi *mestra* (pour *maistra*) est un adjectif féminin signifiant « plus grande, » tandis qu'en latin *magister* est devenu substantif et désigne toujours le maître : des expressions comme *magister equitum* (le plus grand parmi les cavaliers) nous laissent encore voir de quelle façon s'est opéré ce changement. Le mot *filius* veut dire « le fils » en latin : l'ombrien *sues filios* (des cochons de lait) nous montre que le sens originaire est « nourrisson (1). » Certains renseignemens donnés par les poètes ou par les grammairiens trouvent une confirmation

(1) On peut rapprocher ce qui s'est passé en français, où *infans* (l'enfant qui ne parle pas encore) a donné le terme général d'*enfant*, sans compter *infanterie* et *fantassins*.

inattendue. Ainsi Nonius Marcellus cite un passage de Varron d'après lequel les gâteaux sacrés étaient soumis à une sorte de purification : cela s'appelait *liba februare* (1). Cette opération est maintes fois prescrite sur nos tables (*furfatu*). Il y a aussi une purification pour les brebis, ce qui est le commentaire d'un endroit des *Fastes* d'Ovide où le poète nous montre à la fête des Palilies les brebis qu'on faisait sauter par-dessus un feu de soufre. Un épisode assez étrange de l'*Énéide* reçoit de la comparaison du rituel iguvien un rayon de lumière. On se rappelle que les compagnons d'Énée, débarqués en Italie, font un repas dans lequel ils mangent les gâteaux qui leur avaient servi de plats :

Heus! etiam mensas consumimus?...

s'écrie le jeune Iule. A ces mots, Énée remercie les dieux, une prophétie qui les condamnait à manger leurs tables se trouvant accomplie. Quel est le sens de cette histoire? Un des gâteaux offerts à la divinité s'appelle en ombrien *mensa*. On sait que les mots à double signification ont de tout temps joué un grand rôle dans les oracles et les légendes populaires. Virgile, un peu à court de traditions, n'a pas jugé cet épisode au-dessous de la dignité de son épopée.

Il est temps de nous arrêter, heureux si nous avons pu montrer aux esprits cultivés l'intérêt de ce genre d'étude. L'histoire naturelle enseigne que la lutte pour la vie a fait disparaître dans le monde organisé un grand nombre de variétés qui servaient d'intermédiaires entre les espèces. Il en est de même en philologie et en histoire. La langue latine a détruit quantité d'idiomes qui étaient plus ou moins ses frères. La république romaine a absorbé des centres politiques et religieux qui étaient, dans un ordre inférieur, autant de petites Romes. La science doit, toutes les fois qu'elle le peut, chercher à combler ces lacunes : à côté de la souche principale, elle examine avec curiosité ces obscurs parens, qui, moins comblés par la fortune, sont restés plus près des origines, et qui ont parfois mieux conservé l'ancien aspect du type héréditaire.

MICHEL BRÉAL.

(1) Voyez la savante édition de Nonius Marcellus, récemment donnée par M. Louis Quicherat, p. 118.

LA

RECHERCHE D'UN COLÉOPTÈRE

SOUVENIRS DU BASSIGNY.

---

18 septembre. — Mon cher, sois le bienvenu!.. Connais-tu la *chrysomèle du millepertuis?*

Cette singulière question, jetée à brûle-pourpoint au milieu de notre embrassade, fut la première que m'adressa mon ami Tristan lorsque j'arrivai dans son nouveau gîte de Chaumont-en-Bassigny. Elle ne laissa pas de me surprendre, et ma surprise augmenta quand j'eus parcouru d'un rapide coup d'œil l'intérieur du logis de Tristan. Les murs étaient garnis de nombreuses vitrines sous lesquelles s'étalaient, méthodiquement alignés et percés de longues épingles, des coléoptères de toutes formes : — lucanes aux mandibules menaçantes, longicornes aux élégantes antennes ramenées en arrière, carabes dorés, nécrophores en livrée de deuil... Sur la table, des pinces, des fioles, des loupes, étaient éparses à côté de gros dictionnaires d'entomologie.

— C'est la seule chrysomèle indigène qui me manque, reprit Tristan, toutes les autres sont là ! — Il me montra une vitrine où brillaient comme de fines pierreries des centaines de petits coléoptères de toutes couleurs, depuis le bleu du saphir jusqu'au vert de l'émeraude, en passant par une gamme de tons bronzés, cuivrés, fauves et pourprés, un véritable écrin. — Tu ne saurais croire combien le désir de posséder mon inconnue me hante depuis que je sais qu'elle vit dans le pays.

Il prit la *Faune entomologique française* et lut à haute voix : — « *Chrysomela fucata.* Noire en dessous, avec le corselet et les élytres d'un bleu bronzé. Sa larve vit sur le millepertuis. On la trouve

en Hongrie et en Italie, très rarement en France; cependant on l'a rencontrée parfois en automne dans les bois du Bassigny. » — Tu as bien entendu! s'écria-t-il, et ses petits yeux s'écarquillèrent, le Bassigny... Quand je songe qu'elle rôde peut-être là-bas, dans un de ces bois que nous voyons de ma chambre!.. mon cher, je t'assure que j'en rêve. A chaque instant, je crois l'apercevoir avec ses antennes noires et sa robe azurée... C'est une véritable obsession.

Nous nous étions accoudés à la fenêtre. Tristan a toujours été heureux dans le choix de ses gîtes; la vue qu'on a de sa chambre est charmante. A droite et à gauche, la roche sur laquelle Chaumont est bâti arrondit en demi-cercle ses flancs boisés. Sur la crête sont rangées en amphithéâtre de vieilles façades que limitent d'un bout le dôme trapu de l'hôpital et de l'autre une massive tour carrée qu'on nomme la tour Hautefeuille. Au pied de la roche, parmi des prés d'un vert tendre, ondoie comme un ruban clair la Suize bordée de saules. En face, le viaduc du chemin de fer relie la ville aux plateaux voisins en jetant sur la vallée son gigantesque pont aux trois rangs d'arches aériennes. De temps en temps un train passe; un blanc panache de vapeur sort d'un massif de verdure et glisse sans bruit entre la terre et le ciel. Au-delà s'élèvent par gradation les hauteurs qui enveloppent la ville comme d'un cirque immense. On aperçoit des masses de bois sombres, des plaines illuminées de soleil, puis tout au loin une dernière bande bleuâtre qui se confond presque avec les bords vaporeux du ciel. C'est une fête pour les yeux et pour l'esprit qu'un pareil horizon.

— Te voilà donc livré au démon de l'entomologie? demandai-je à Tristan.

— Oui, Dieu merci! cela vaut mieux que d'être livré au démon de l'ennui. Ce mal prenait parfois des proportions inquiétantes pour ma raison. Ennuis terribles entrecoupés par de courtes extases, telle était ma vie. Jeune encore, bien portant, affranchi de tous soucis matériels, j'éprouvais absolument un dégoût, non des hommes pris à part, mais des hommes réunis en société. Le jeu, la chasse, la compagnie des femmes, la gloriole, foin de tout cela! J'avais perdu quelque chose qui n'est rien et qui est tout : l'assaisonnement de la vie, la façon de bien voir et de s'intéresser aux sensations éprouvées. Tous les petits bonheurs faciles qui constituent en somme la joie de vivre me trouvaient insensible, et mon âme se broyait elle-même, faute d'alimens. Singulière économie de l'esprit! il lui suffit de s'examiner pour tomber dans un vide affreux : à force de me scruter moi-même et de vouloir entrer de plain-pied dans les secrets de la nature, je perdais les plus simples notions de l'existence. Chaque jour voyait tomber un bourgeon, une feuille, une fleur; je devenais

peu à peu semblable à un chêne décharné, sur les branches duquel aucun oiseau ne vient plus chanter, et que le rude vent du doute peut à peine agiter encore... Un beau soir, je me suis dit : « Il est impossible que tu continues à vivre de la sorte; il te faut donc ou mourir ou changer d'esprit. » Or mourir avant son heure étant toujours une sottise, j'ai préféré changer de méthode. Au lieu de chercher à dévorer d'un seul coup le grand livre de la nature, je me suis résigné à en déchiffrer mot par mot une toute petite page, et j'ai choisi la page des coléoptères. Depuis ce moment-là, ma vie s'est transformée, chaque heure m'apporte une émotion nouvelle, chaque brin d'herbe est l'occasion d'une trouvaille précieuse... Tiens, l'autre jour, j'ai éprouvé un vrai ravissement en découvrant le *clavigère* (1), un insecte aveugle qui passe sa vie au fond d'une fourmilière, et dont les fourmis abusent en composant je ne sais quel philtre avec la liqueur qu'il sécrète... Demain, si tu veux, au lieu de partir pour l'Argonne, nous nous promènerons à travers le Bassigny, à la recherche de la *chrysomèle du millepertuis*, et je te ferai voir de jolies choses...

— Le Bassigny! m'écriai-je, mais c'est un bon tiers de la Haute-Marne, c'est Andelot, Langres, Châteauvillain, Vignory... Un bien vaste champ pour y découvrir un coléoptère gros comme un pois!

— Fie-toi à moi. Tu sais, il y a pour le poète des jours de verve où il se sent capable de mener à bien tout un poème; il y a aussi de ces heures d'or où le naturaliste pressent qu'il va faire une trouvaille : je suis dans un de ces momens-là.

— Va pour le Bassigny... Si nous commencions par visiter sa capitale?

Nous sortîmes. Les villes d'un département sont un peu comme les plantes d'une même famille; elles ont dans leur physionomie certains traits qui révèlent la parenté commune. La Haute-Marne a la spécialité des villes haut perchées, silencieuses, austères et rébarbatives : — Chaumont, Langres, Bourmont. Dans ces trois localités, mêmes rues froides sans cesse balayées par un rude vent de bise, même population taciturne, même mine renfrognée et inhospitalière en apparence. Seulement Langres tient plus particulièrement du séminaire et de la caserne, Bourmont donne surtout l'impression d'un couvent et d'une geôle; à Chaumont, le caractère domestique et intime domine. C'est une ville de bourgeois, mais de bourgeois casaniers, peu communicatifs, aimant à cacher leur vie, comme le sage, et à fuir l'œil indiscret des promeneurs. Presque toutes les maisons sont précédées d'une cour humide et sombre,

(1) *Claviger testaceus*, famille des *Pselaphidæ*.

protégée elle-même contre la curiosité par un haut mur et une grande porte hermétiquement close. Peu de fenêtres sur la rue; en revanche, de nombreuses et larges ouvertures sur les jardins et la campagne. On sent que les habitans ne flânent guère sur leur seuil et mettent en pratique la devise anglaise : *my house is my castle.* Chaque demeure est en effet une forteresse bien murée et où on ne pénètre qu'à bon escient. Peu ou point de sonnettes, mais à l'un des solides panneaux de la porte un antique *heurtoir* de fer, dont le bruit quand on le rabat retentit mélancoliquement à travers les cours sonores. Çà et là, quand une de ces portes s'entre-bâille, on aperçoit un jardinet avec un vieux puits dans un coin, et au fond l'entrée étroite d'un corridor qui s'ouvre dans l'ombre d'une tourelle pointue. Du reste, en dépit de ses airs maussades, la ville a une physionomie *amusante*, comme disent les artistes. Ses rues, où l'herbe pousse, sont pleines de hauts et de bas, de ressauts inattendus et de méandres fantasques; il y a des passages mystérieux qui ne mènent nulle part, de brusques ouvertures dans l'embrasure desquelles on aperçoit tout à coup la campagne, une place irrégulière avec un îlot de vieilles masures au beau milieu, et enfin une double rangée d'arbres centenaires qui enveloppe presque entièrement la discrète cité d'un large manteau de verdure, où le vent se lamente sans cesse.

Après de longues flâneries à travers ces rues singulières, Tristan m'a conduit à l'église Saint-Jean. L'église ressemble à la ville. Mêmes dehors sombres, même incohérence capricieuse dans l'architecture du monument, mais aussi même caractère intime, même charme voilé qui vous prend le cœur peu à peu. — Les âmes dévotes, dis-je à Tristan, n'ont peut-être pas ici les élans religieux que leur donneraient les nefs de nos grandes cathédrales, mais je parierais que les vieilles filles et les antiques servantes du voisinage doivent aimer à y venir prier.

— Je le crois bien, répondit-il; parfois, à la brune, je prends plaisir à m'installer ici, à l'ombre d'un pilier, et à voir les bonnes femmes arriver une à une. Enveloppées dans leur mante à capuchon, elles poussent avec précaution la petite porte à cintre surbaissé et vont s'agenouiller dans l'ombre d'une chapelle. Presque toutes s'en retournent avec une figure plus gaie. Cela se conçoit; ici point de hautes murailles austères où la pensée se perd à mesure qu'elle s'élève, mais une profusion de sculptures, de bas-reliefs et de vieux tableaux, qui sont autant de stations pour le cœur. La plupart de ces pieuses femmes sont venues tout enfans dans cette église, et tu sais quelle importance l'enfant attache aux moindres détails d'architecture ou de peinture. Il n'est pas un saint

de pierre, pas un vitrail, pas un tableau qui n'ait joué son rôle dans les juvéniles émotions de toutes ces prieuses. Leurs yeux vont du *Christ au tombeau*, qui est sculpté là-bas dans une chapelle voûtée, à cette chaire, qui est un bijou de menuiserie et qui a été exécutée par le père de Bouchardon. Chacune de ces figures, associée à leurs douleurs ou à leurs joies, garde un intérêt qui ne s'affaiblit jamais. Pour ces âmes féminines, dont toute la vie s'est passée dans la même rue silencieuse, il y a certainement une consolation et un véritable charme à prier devant ces images familières et à s'arrêter dans une douce contemplation rétrospective entre deux oraisons...

De fait, l'église Saint-Jean est un vrai musée, et pour un artiste elle a des recoins délicieux. Je me suis arrêté longuement devant un tableau de l'école espagnole qui représente Salomé apportant à Hérode Antipater la tête de saint Jean. La fille d'Hérodiade et les femmes qui l'entourent sont vêtues à la mode du XVI[e] siècle. Leurs têtes penchées sont charmantes. Sur la table est posé, dans un vulgaire chandelier de fer, un lumignon qui éclaire la scène; un petit chien s'élance d'un tabouret et aboie à la vue de la pâle figure ensanglantée du saint. Il y a dans cette toile un mélange de réalité crue et d'élégance raffinée qui résume d'une façon saisissante cette dramatique et attirante vie du XVI[e] siècle... La nuit tombait, Tristan m'a tiré par le bras. — Allons dîner!

Quand, après le dîner, nous sommes rentrés par le *boulingrin*, les étoiles s'étaient toutes allumées. Au milieu de la voie lactée, la constellation de Cassiopée étincelait. Pour flatter Tristan, qui a le goût des métaphores, je m'avisai de la comparer à une poignée de pierreries tombant d'un écrin entr'ouvert. — Sais-tu, soupira mon ami, à quoi je pense, moi, à la vue de ces petites étoiles?.. A un fourmillement de chrysomèles idéales, parmi lesquelles se trouve ma belle inconnue du millepertuis!.. — Patience! demain nous irons à la conquête de la chrysomèle bleue.

19 septembre. — Dès le matin, nous roulions en wagon sur la ligne de Neufchâteau. D'abord pays rocheux et aride, coteaux nus, friches pierreuses; puis peu à peu la nature devient moins revêche, d'étroites vallées aux flancs revêtus de vignes coupent la voie transversalement, les collines s'élèvent et s'accidentent, les forêts recommencent à verdoyer. — Vois-tu, me dit Tristan, sur ce plateau, un grand arbre qui s'élance au-dessus des autres comme un nuage de verdure? c'est un tilleul qu'on nomme *l'arbre de saint Claude*; en face est le Mont-Éclair, où fut signé le traité d'Andelot, et voici Andelot lui-même avec ses maisons suspendues comme des balcons

au-dessus de la voie. A partir d'ici, nous entrons dans le pays du fer et des forges ; encore quelques minutes et les cheminées hautes comme des phares dresseront de tous côtés leurs obélisques empanachés de fumée : forges à Rimaucourt, là-bas, sur la Sueur, — une rivière bien nommée, car elle peine rudement à soulever tous ces gros marteaux, — haut-fourneau à Montot, forges et tréfilerie à Manois... Quand on voyage de nuit dans ce pays-ci, à voir toutes ces fournaises rouges et béantes, à entendre ces formidables bruits de ferraille, on se croirait mené à toute vapeur au fond d'une vallée infernale. Aussi bien nous y allons, car je te conduis à Orquevaux, le Val d'enfer (*Orci Vallis*)...

Nous quittons le chemin de fer à Manois. En dépit de son renom diabolique, Orquevaux, où nous nous rendons à pied, est un village à la mine honnête et pacifique. Le ciel est bleu, les vergers sont pleins d'arbres, la Manoise rit au soleil, et les cloches du dimanche sonnent à toute volée. Celles de Manois et d'Humberville font chorus, et nous voilà cheminant le cœur en joie. — J'aime cette musique des cloches, s'écrie Tristan ; quand j'entends leur carillon, il me semble que le génie du dimanche s'assied en habits de fête à son orgue aérien, et se met à jouer le grand morceau de la semaine...

Le chemin côtoie le ruisseau ; de temps à autre, la gorge s'évase, la Manoise en profite pour se mettre à l'aise et devenir un étang. De longues files de vaches, sonnettes au cou, défilent sous l'ombre bleue des lisières, piétinant dans les berges humides et faisant songer aux paysages de Ruisdael. Je cueille des noisettes, et Tristan ne laisse point passer un pied de millepertuis sans le fouiller de la racine aux fleurs. Hélas ! la chrysomèle désirée s'obstine à ne pas se montrer... Cependant les collines se haussent et se décharnent, la gorge se rétrécit, la Manoise se perd sous les ronces, et tout à coup nous voilà au fond d'une impasse. La vallée est terminée brusquement par une sorte de ravine en entonnoir, un cirque aux pentes abruptes, nues et d'une blancheur aveuglante. La crête se découpe à arêtes vives sur le bleu du ciel, sans un buisson, sans un brin d'herbe, et au fond de l'entonnoir, entre deux sveltes massifs de sycomores, la source de la Manoise jaillit comme par enchantement d'un amas de pierres moussues. — Le site, dis-je à Tristan, ne manque pas d'une certaine sauvagerie originale, mais cet entonnoir est horriblement ensoleillé et inhospitalier... Comment l'appelles-tu ?

— Oh ! il a un nom qui ferait rougir une Anglaise, très expressif au demeurant, bien que vulgaire et rabelaisien en diable... On l'appelle le *Cul-du-Cerf*.

Nous avons rebroussé chemin en silence. Tristan paraissait déconfit et humilié du peu de succès de son paysage ; de plus nous

avions le soleil en face, et l'eau des étangs nous en renvoyait le reflet dans les yeux. Cette façon d'aller n'était pas engageante, et la conversation s'en ressentait. Pour accourcir la route, Tristan, qui sait son La Fontaine par cœur, se met à me réciter des fables. Il venait de terminer *le Satyre et le Passant*, quand, s'arrêtant pour reprendre haleine: — As-tu remarqué, me demande-t-il, combien la moralité des fables de La Fontaine est souvent tirée aux cheveux, et comme elle est parfois contradictoire?

— C'est que La Fontaine a une façon toute neuve de considérer la fable; il prend la moralité pour prétexte et l'art pour but.

— Oui, repart Tristan, La Fontaine est surtout un artiste; c'est le plus original et le plus étonnant des poètes du XVIIe siècle. Chacune de ses fables fait rêver, et cependant tout y est net et sobre. Dans cette cour à perruques et à grands canons, dont le maître appelait les paysagistes hollandais « des magots, » La Fontaine est le seul qui n'ait jamais hésité à se servir du mot propre, et qui ait peint avec amour les paysans, les arbres et les bêtes. Voilà de quoi rabattre le caquet aux critiques qui veulent expliquer les poètes par l'influence des milieux.

— Encore faudrait-il savoir dans quel milieu vivait La Fontaine. Je ne suppose pas qu'il fréquentât beaucoup la cour, dont il disait pis que pendre. Il préférait entretenir commerce avec les petites gens, sous la tonnelle d'un cabaret, ou avec les bestioles des champs et des bois. Songe qu'il aimait la nature et que dans sa jeunesse il avait été forestier.

— Oh! si peu! réplique Tristan en secouant la tête, Furetière prétend qu'il ignorait la plupart des termes du métier; en somme, c'était un naturaliste médiocre.

— Je t'accorde qu'il n'a pas découvert la chrysomèle du millepertuis, mais quoi! de son temps les sciences naturelles étaient dans les limbes, et la nomenclature...

Tristan m'interrompt d'un air piqué et s'écrie : — Il a dit des hérésies à propos de l'escarbot, il a appelé le roseau un arbuste, et il a fait percher le corbeau sur un arbre, un fromage au bec!

— Soit, pourtant là encore il y aurait à distinguer. Pour certaines fables, il a ingénument accepté la mise en scène réglée par ses prédécesseurs; mais quelle vérité dans les morceaux où il a observé directement la nature! Comme il a peint avec le ton juste le chat, le coq, Jeannot Lapin, la chèvre « à traînante mamelle, » l'hirondelle

Caracolant, frisant l'air et les eaux!...

Ce n'était pas, après tout, un naturaliste à courte vue, celui qui osait soutenir à l'encontre de Descartes l'intelligence des bêtes et

la sensibilité des plantes. Il avait un esprit large et un cœur d'or.

— Oh! un cœur d'or!.. Il détestait les enfans, et il était mauvais mari.

— Mon cher, si, comme on le prétend, Mme La Fontaine ressemblait à la femme du *Mal marié* et à dame Honesta, de *Belphégor*, le bonhomme était excusable de vivre loin d'elle. Il n'en avait pas moins le cœur bon et courageux. Il aimait les bêtes, et j'ai remarqué que tout homme qui aime les animaux n'a jamais un mauvais cœur. Au demeurant, c'était un maître poète, et je ne lui marchande pas mon admiration. Je l'aime pour sa grâce, son naturel, sa gaîté, pour ses grandes qualités toutes françaises, et puis je l'aime encore parce que tous ceux que je hais n'ont jamais pu le goûter, parce que les pédans allemands, les mystiques, les abstracteurs de quintessence, et ceux que Musset appelait les *rêveurs à nacelles*, ne l'ont jamais compris... Si j'avais ici une pleine coupe du joli vin de son pays, de ce champagne rose dont la mousse naturelle monte aux bords du verre en perles vermeilles, je la viderais joyeusement en l'honneur du grand poète champenois!

— Et moi donc! s'écrie Tristan, je meurs de soif...

Cette discussion nous a menés jusqu'à Orquevaux, et nous sommes entrés avec le crépuscule dans le village, dont les maisons éclairées laissaient voir par les vitres sans rideaux tout le remue-ménage intime du dedans. Quels délicieux petits tableaux on entrevoit ainsi à la nuit tombante! Là sont des intérieurs dont les images se succèdent rapidement comme les perceptions dans un rêve. Une tête de jeune fille se dessine nettement, puis s'enfonce insensiblement dans un demi-jour impossible à pénétrer. C'est l'heure du souper: autour de la table, des silhouettes s'agitent, les cuillers montent et descendent régulièrement, et les verres portés à la bouche se relèvent jusqu'à la hauteur du front. Cela vous rappelle ce tableau de Lenain, qui est au musée Lacaze. — La flamme de l'âtre brille comme un soleil, scintille sur le bord des plats et fait miroiter les ventaux du bahut. Il y a des lumières posées tout contre les vitres; d'autres fois la première chambre reste dans l'ombre, mais dans un enfoncement on voit une seconde pièce vivement éclairée, dont la porte ouverte laisse passer un faisceau de lumière et un bourdonnement de voix confuses. Au fond des étables, on entend la respiration bruyante des bêtes. On voudrait s'arrêter et finir la soirée dans un de ces milieux calmes et invitans, mais la chrysomèle!.. Tristan, qui ne s'est point découragé, veut l'aller chercher demain dans les bois de Châteauvillain... En marche, et vivement! sinon nous allons manquer le convoi.

A Manois, la station est pleine de monde. Les *réservistes* du

pays, qui ont eu un jour de congé, s'apprêtent à rejoindre leur régiment à Langres. Toutes les filles et les femmes du village sont là rassemblées; les adieux s'échangent, les embrassades se succèdent. Les braves garçons, encore gênés dans leur uniforme, ont l'oreille basse et ne mènent pas grand bruit. L'un d'eux, petit, maigre, à la mine mélancolique, se tenait près de sa femme, qui portait un enfant dans ses bras; il dévorait le marmot de caresses. La femme renfonçait ses larmes, lui n'avait pas le cœur trop solide non plus, mais faisait bonne contenance pour empêcher l'autre d'éclater. — Voici le train, encore une embrassade, et tous s'élancent dans les compartimens des troisièmes, où ils retrouvent des camarades venus de plus loin. Une minute encore, puis la vapeur gronde, et le convoi part. A la station suivante, ils chantent déjà tous et envoient de comiques interpellations aux curieux entassés le long des barrières. La gaîté gauloise a repris le dessus, et ils regagnent gaillardement la caserne où les attendent les corvées, les marches forcées et la rude discipline militaire... Merveilleuse élasticité du caractère français!.. Après la guerre, pendant les jours sombres de la commune, je me promenais tristement dans une des grandes plaines nues du Barrois. Au-dessus de moi, et non loin de deux paysans qui sarclaient, une alouette montait en gazouillant. L'un des deux sarcleurs releva la tête et s'écria avec un accent qui me toucha : — Pauvre petite alouette, comme elle chante! — Il y avait dans cette exclamation comme un étonnement d'entendre encore un doux chant d'oiseau après tant de malheurs, et il y avait aussi une espérance de jours meilleurs, une affirmation de confiance dans les ressources de cette race française, gaie, courageuse et chantante comme l'alouette. Oui, avec ces natures gauloises, souples, rebondissantes, allègres, chez lesquelles la bonne humeur s'épanouit en un clin d'œil comme une fleur au soleil, il y a encore de grandes choses à faire, et le dernier mot n'est pas dit.

20 septembre. — Les heures claires du matin nous ont trouvés cheminant gaîment dans une des grandes avenues herbeuses du parc de Châteauvillain. — Un bon temps pour marcher; l'air est frais; le ciel, marbré de jolis nuages blancs, laisse apparaître de larges trouées d'un bleu pur. Çà et là des tranchées latérales s'ouvrent, et par-dessus les massifs nous apercevons dans un mol enfoncement la gorge où coule l'Aujon, puis au loin, à l'horizon, les collines bleuâtres de la vallée de l'Aube. Tristan est en veine d'expansion, et la vue des bois lui délie la langue. — De même, dit-il, que certains morceaux de musique nous assouplissent et nous changent, la vue d'une tranchée profonde dans une futaie fait de moi

aussitôt un tout autre homme. — En effet, sa bonne figure rêveuse s'est épanouie, il marche à grandes enjambées, tirant d'épaisses bouffées de sa pipe. Plus nous avançons, et plus son enthousiasme augmente. — Solitude! s'écrie-t-il en devenant lyrique, ô belle sans gêne, ô maîtresse muette, assise au milieu des grands bois, tu froisses du pied les feuilles mortes, tu sondes les profondeurs des vallées et tu regardes au loin les brumes de l'automne voilant les coteaux... O sirène, comme tu m'as vite ensorcelé!

— A propos d'ensorcellement, lui dis-je, sais-tu que nous sommes dans un pays où on croit aux sorciers et où on les brûlait encore il n'y a pas trois cents ans?

— Hein! qu'est-ce que ce conte-là?

— Ce n'est pas un conte, c'est une dramatique histoire, dont Michelet aurait pu faire un chapitre de son livre de *la Sorcière*. En 1594, à Dinteville, un charmant village situé à deux lieues d'ici, dans cette vallée de l'Aube dont nous apercevons les collines brumeuses, Jeanne Simoni, femme d'un sieur Breton, fut traduite devant le procureur fiscal comme « entachée de sorcellerie, » et, sur ses dénégations, le seigneur de Dinteville ordonna qu'elle subirait l'*épreuve de l'eau*. Jeanne, « tondue et rasée, » fut amenée au bord de l'Aube, « en eau de suffisante profondeur; » là, malgré ses protestations, en présence du juge, du procureur, du curé et de la foule ameutée, on la mit nue comme la main et on la jeta, pieds et poings liés, dans la rivière. L'épreuve fut renouvelée par trois fois; comme la malheureuse était toujours revenue sur l'eau, d'après la coutume elle aurait dû être réputée innocente; mais l'acharnement était si grand qu'on la ramena en prison. Le juge alors l'ayant sommée en vain de déclarer si elle était *marquée* en quelque endroit comme les gens de sa secte, la fit visiter par quatre commères du village. Celles-ci prétendirent avoir trouvé les marques de la griffe de Satan « au-dessous de l'épaule gauche et à l'aîne, » et sans qu'on se préoccupât d'examiner s'il ne s'agissait pas tout simplement d'égratignures très naturelles après la scène violente de la rivière, on la déclara atteinte et convaincue du crime de sortilége et maléfice, et on la condamna à être pendue et étranglée, « son corps brûlé et ses cendres jetées au vent. » Quand on alla lui lire sa condamnation, la malheureuse venait de mourir. La sentence n'en fut pas moins exécutée sur son cadavre, dont on jeta les cendres au vent.

— En 1594! s'écrie Tristan; après Rabelais, Montaigne, Ronsard et la pléiade!

— Oui, tandis que les belles dames de la cour du roi vert-galant fredonnaient encore : « Mignonne, allons voir si la rose,... » tandis que le poète Jean Passerat chantait :

Ma belle, si ton âme
Se sent ore allumer
De cette douce flamme
Qui nous force d'aimer...

Du reste, la chose n'est pas si étonnante qu'elle le paraît; les gens de ce pays étaient d'enragés *ligueurs*, et c'est seulement en cette même année 1594 que Chaumont fit sa soumission à Henri IV. Les guerres de religion avaient amené une recrudescence de fanatisme, et il fut de mode de sévir contre les prétendus *sorciers*. Je me souviens d'avoir lu dans une chronique du Barrois cette phrase terrible dans sa brièveté : « En la dite année 1582, le 3 février, on a bruslé à Bar trois sorcières; en ce temps-là le froid était excessif. » *Le froid était excessif*, voilà toutes les réflexions que ces trois bûchers ont inspirées au chroniqueur... Cela ne te donne-t-il pas la chair de poule?

— Ton histoire, répond Tristan avec un soupir, me gâte toute la beauté du paysage. Mon imagination travaille là-dessus. Je me représente Jeanne Simoni et son mari dans leur petite maison à toiture de lave. C'étaient sans doute des protestans vivant à l'écart, ou quelques-uns de ces *rebouteux* habiles dans la connaissance des plantes des bois, et pour ce fait redoutés et haïs du village. Qui sait? La femme, peut-être jeune et jolie, était restée sourde aux propositions amoureuses du seigneur de Dinteville, qui avait droit de haute et basse justice dans le pays. Je vois ce hobereau venant la trouver dans sa geôle, la menaçant de la terrible épreuve de l'eau, et lui murmurant comme Claude Frollo à la Esmeralda : « Veux-tu?.. » Le procureur était à sa dévotion, la multitude était sans pitié comme toutes les foules... J'entends les cris de cette malheureuse, nue et *rasée*, plongée par trois fois dans l'Aube... C'est horrible!

Tout en conversant, nous avions gagné les bois d'Arc. — Nous sommes arrivés à des cultures enclavées dans la forêt. La solitude était profonde. Les récoltes de pommes de terre ayant déjà été enlevées, tout cet espace semblait abandonné; au loin seulement, vers la lisière, une charrette traînée par des bœufs traversait lentement la plaine. A l'ombre d'un pommier sauvage, un *gachenet* de onze ans gardait deux ou trois vaches immobiles. — Tristan le questionne sur la route à suivre. Le *gachenet*, un blondin à l'œil éveillé et au nez indépendant, semble tout fier d'être consulté par deux messieurs déjà mûrs et convenablement couverts. Aussi, jugeant à propos de nous donner une haute idée de son énergie et de son importance, il fait claquer son fouet, injurie ses vaches qui n'en peuvent mais, et daigne ensuite nous conter leur histoire. — Cette

vache, la première au rez du champ, a perdu une corne hier; elle voulait toujours grimper sur la *rousse;* à la fin elles se sont battues, et la corne y est restée...

— Vas-tu à l'école? lui demande Tristan.

— Oui, monsieur, en hiver.

— Où en es-tu de ton catéchisme?

— Au chapitre vingt-cinq.

— Qu'est-ce que c'est que ce chapitre?

— Ma fi! c'est le chapitre vingt-cinq.

— Mais enfin qu'y avait-il avant le chapitre vingt-cinq?

— Il y avait le chapitre vingt-quatre.

Nous n'avons jamais pu le faire sortir de là.

— Alors l'été, poursuit Tristan, tu restes à paresser en gardant tes vaches?

— Oh! que nenni! J'attrape des papillons, des *bêtes à bon Dieu*, des *cancouëles* (hannetons) et toute sorte de bêtes que j'enferme dans une boîte.

— Un confrère! dis-je à Tristan avec un regard ironique.

— Je leur arrache les ailes, continue orgueilleusement le gamin, il n'y a que cela de joli.

— Misérable! s'écrie Tristan, qui oublie ses longues épingles à insectes, tu les fais souffrir... Montre-moi ta boîte.

Celui-ci s'exécute, ouvre une boîte de bois blanc, et nous voyons chatoyer au soleil des débris de coléoptères, pêle-mêle avec des lambeaux d'ailes de papillons. Tristan fouille cette poussière d'une main fiévreuse; tout d'un coup il lâche un juron en soulevant du bout du doigt, à hauteur de sa loupe, un fragment d'élytre où les tons bleus et bronzés se marient agréablement. — C'était elle! s'écrie-t-il, c'était ma chrysomèle du millepertuis que ce petit vaurien a mutilée... Où as-tu trouvé ça? continue-t-il en mettant l'élytre sous le nez du gamin.

— Ma fi! dans les herbes, monsieur.

— Reconnaîtrais-tu la place?

— Oui bien, c'est là-bas dans le bois.

— De quel côté?

— Par-ci par-là, monsieur,... dans les herbes.

— Tu n'en tireras rien, dis-je; c'est l'histoire du chapitre vingt-cinq qui recommence!

Mais Tristan ne m'écoute pas. Laissant là le *gachenet* ébahi, il part comme un trait dans la direction du bois et fouille le taillis. Au bout d'une demi-heure, je le vois revenir suant à grosses gouttes, et rien qu'à son air je devine que ses fouilles ont été infructueuses. Il grogne d'un ton de mauvaise humeur, et pendant un bon bout de temps nous cheminons en silence. — Sais-tu à quoi

je pense? me demande-t-il tout d'un coup en tortillant dans ses doigts une tige de millepertuis... Tu connais l'origine du nom donné à cette plante?

— Oui, ce nom lui vient de ce que ses feuilles sont percées de milliers de petites glandes transparentes... Après?

— Eh bien, j'ai observé que les chrysomèles vivent de préférence sur les plantes avec lesquelles elles ont certaines analogies de forme ou de couleur. Il serait curieux qu'on retrouvât sur les élytres de ma chrysomèle les particularités qui distinguent la feuille du millepertuis. Qu'est-ce que tu dirais de cela?

— Je dirais... que c'est un fameux argument en faveur de la théorie de l'influence des milieux.

— Tu es un âne avec tes milieux, riposte galamment Tristan; cela prouverait uniquement que, tout être ayant une fin conforme à son organisation, le millepertuis est la *fin* de la chrysomèle *fucata*.

— De même que les nez ont été créés pour porter des lunettes, dis-je en riant.

Sur cette plaisanterie, Tristan s'emporte; c'est sa façon de discuter. De la théorie des milieux, nous passons au darwinisme, puis au panthéisme, et nous voilà poussant des argumens sous les hêtres et faisant retentir les tranchées solitaires des gros mots de *transformisme*, *sélection*, esprit, matière...

— La matière! s'écrie Tristan, sais-tu seulement ce que c'est que la matière? Nous ne percevons que des phénomènes, et pour un peu je croirais que le monde est plein de fantômes... La musique de l'air dans les pins, l'ombre des nuages que le vent promène sur les coteaux, la feuille d'un buisson qui s'agite seule quand tout le reste est immobile, esprits, esprits!.. C'est là le charme mystérieux de la nature; le spectacle de la vie n'est beau qu'à travers la brume des illusions...

La discussion nous échauffe, et pour surcroît le soleil est monté au zénith; les ombres deviennent courtes et nos jarrets se raidissent. La fatigue et le soleil aidant, nous retombons dans le silence.

— Dans un dîner, remarque philosophiquement Tristan, les convives ne se dégourdissent et n'ont toute leur verve qu'au dessert; c'est précisément le contraire dans un voyage à pied : au début, tout le monde est en bonne humeur et la conversation ne tarit pas; à la fin, les gosiers sont secs, et les paroles ne tombent plus que goutte à goutte.

Heureusement nous touchons à la lisière du bois. Déjà, dans le fond de la vallée, nous apercevons des maisons éparses au bord de l'Aujon, et le clocher du village, encapuchonné d'un petit toit pointu. Un quart d'heure après, nous entrons à Cour-l'Évêque.

21 septembre. — La lumière de midi, tamisée par un ciel tendu de claires nuées, veloutait doucement les flancs de la vallée, quand nous aperçûmes Arc-en-Barrois traversé par l'Aujon et resserré entre deux coteaux boisés. — La petite ville paraît toute ramassée dans ce creux de vallée, avec ses maisons bourgeoises semées au hasard d'un alignement fantaisiste. Les toits ardoisés du château du prince de Joinville, tranchant sur de beaux arbres, donnent à Arc une physionomie avenante et hospitalière. Le clocher gris, voisin du château dont les jardins l'entourent, fait penser à une église anglaise avec la *rectory* confortable, à deux pas.

— Je vais, dit Tristan, te mener chez deux excellentes dames qui m'ont logé jadis et qui nous recevront à bras ouverts.

J'eus beau réclamer et insister en faveur de l'auberge, où nous serions plus libres, Tristan n'en voulut pas démordre. — Tu verras, répétait-il, ce sont deux cœurs d'or, et quelle bonne surprise nous allons leur faire !

Nous nous acheminâmes donc vers une maison basse, située non loin du château. Assez inquiet de cette intrusion peu cérémonieuse, je restais en arrière, laissant à Tristan toute la responsabilité de son indiscrète démarche. La porte à peine ouverte, nous fûmes reçus par une dame d'une cinquantaine d'années, à la taille courte et rondelette, au visage coloré. Ses yeux vifs et intelligens, son nez retroussé, surmontant deux grosses lèvres pleines de bonté, ses cheveux gris relevés à la chinoise sur un front bombé, me rappelèrent un portrait de Mme de Graffigny, l'auteur des *Lettres péruviennes*. Le corridor était sombre, et elle eut un moment d'hésitation avant de reconnaître mon ami; tout à coup, frappant ses mains l'une contre l'autre : — Bonté divine, monsieur Tristan ! s'écria-t-elle. — Il lui saisit les bras en riant et lui posa deux gros baisers sur les joues.

— Maman ! continua-t-elle d'une voix joyeuse, en se penchant vers une porte entre-bâillée, viens donc voir, c'est M. Tristan !

Un cri répondit au sien, et une petite vieille octogénaire, aux yeux couleur de noisette, pleins de finesse et de vie, à la taille un peu courbée, mais à l'allure encore preste et accorte, accourut en joignant les mains. Nouvelle embrassade, et Tristan me présenta.

— Croiriez-vous, leur dit-il, que mon ami voulait descendre à l'auberge?

— Par exemple! répliqua la plus jeune, je ne vous l'aurais jamais pardonné... Entrez vite dans la salle, vous devez avoir grand'-faim, et vous allez déjeuner.

Je les suivis dans la chambre, où un gai rayon de soleil pénétra en même temps que nous. C'était une antique pièce, servant à la fois de salon et de salle à manger, meublée de vénérables meubles

d'autrefois et ornée de portraits de famille accrochés aux boiseries. Des pots de chrysanthèmes et de fuchsias jetaient leur note de jeunesse parmi ces vieilles choses, sans en détruire l'harmonieuse quiétude. A peine étions-nous assis que les exclamations cordiales recommencèrent. — Vous n'avez point changé, disaient à l'envi les deux dames en examinant la figure candide et les grandes jambes guêtrées de Tristan. — Ni vous non plus, je vous jure. — Aimez-vous toujours la crème et les œufs? demandait la fille. — Si nous leur faisions une galette? insinuait la vieille dame. — Non, mère, cela prendrait trop de temps, et ils doivent être affamés. — Et elles se pressaient dans la cuisine, rallumant le feu, battant les œufs, dressant la table, tandis que Tristan enfoncé dans son fauteuil, les jambes étendues, me lançait un regard à la fois ému et triomphant, qui voulait dire : — Hein! t'avais-je trompé?

Oh! le bon déjeuner intime, sur cette petite table recouverte d'une nappe blanche à liteaux rouges, à côté des fuchsias, dont les fleurs tombantes caressaient nos têtes en guise de bienvenue! Les œufs frais, savoureux, la crème épaisse et onctueuse, et le bon café odorant, servi dans des tasses de vieille faïence, par ces deux excellentes femmes qui s'agitaient autour de nous avec de franches paroles partant du cœur! Tristan avait été leur locataire pendant deux ans, et elles lui étaient reconnaissantes de s'être laissé choyer, gâter par elles. — La mère était veuve depuis longtemps. Sa longue vie avait été traversée de rudes épreuves courageusement supportées et discrètement ensevelies. Rien n'en apparaissait à la surface. La vieillesse avec ses couches de neige avait tout recouvert et assourdi. La fille était restée fille. Trop pauvre pour choisir le mari qu'elle eût aimé et trop fière pour épouser le premier venu, elle avait refoulé en elle toutes les effervescences de sa nature aimante et expansive, et elle s'était énergiquement cloîtrée dans une morne et silencieuse solitude. — Ces vieilles filles qu'on ridiculise, on devrait les admirer à genoux, quand on songe aux sourdes souffrances de leur réclusion volontaire. Elles ont été jeunes, tendres, inflammables comme les autres, et elles ont vu leurs amies s'éloigner successivement avec un mari au bras. Quand le mariage de la dernière a été célébré, elles sont tristement revenues seules de l'église à leur maison muette, et il leur a fallu se résigner, en pleine jeunesse, en pleine séve. Le sang vif et précipité a eu beau gronder dans leur cœur comme dans un réservoir trop plein et muré; elles l'ont fait taire. Pour arrêter l'élan des fleurs de tendresse qui auraient voulu s'épanouir au dehors, la religion, le devoir, l'honneur étaient là : autant de grilles austères, festonnées de liserons qui ne demandaient qu'à fleurir, et qui ne fleuriront pas. Quelle doulou-

reuse lutte intime! Et quand chaque printemps revenait, quelle amère raillerie, quelles terribles tentations, quels troubles secrets! Ainsi les années se sont amassées sur elles, automne sur automne, hiver sur hiver, jusqu'au jour où les cheveux blancs sont venus amenant avec eux un froid apaisement. Beaucoup de ces Niobés de la virginité ne savent pas, il est vrai, se résigner, et tournent à l'aigre dans leur saison mûre; mais celles qui, dans cette cruelle épreuve, ont pu garder intacte leur tendresse comprimée, celles-là sont admirables. Elles atteignent la vieillesse comme ces arbres, riches de séve sous leur rude écorce, qui donnent après de longues années leurs fruits les plus savoureux et les plus parfumés.

La fille de notre hôtesse était un de ces arbres généreux, et on le sentait bien. L'âge et la résignation pieuse avaient adouci ce que le tempérament avait eu de trop âpre dans sa verte saison. La voix était douce dans son énergie, le geste était à la fois brusque et bienveillant, l'œil avait une vivacité sympathique qui rassurait et mettait à l'aise. Quand nous eûmes déjeuné : — Là, dit-elle à Tristan, maintenant vous avez *campos* jusqu'au soir. Promenez bien votre ami dans nos bois, mais ne manquez pas de rentrer à sept heures; vous savez qu'il ne faut pas déranger les habitudes de maman. — Et la bonne vieille octogénaire protestait déjà, en s'écriant : — Oh! pour une fois... mais Tristan lui coupa la parole en promettant d'être exact, et nous partîmes.

Le chemin de la forêt d'Arc grimpe en zigzag sur une hauteur qu'on nomme le *Calvaire* et où se trouve le chenil du château. Une longue allée de hêtres part du chenil et s'enfonce dans les bois en suivant la crête de la vallée. Ce long promenoir, à demi plongé dans une verte obscurité propice aux rendez-vous amoureux, a été, sans doute pour cette raison, surnommé par les habitans *l'Allée des soupirs*. La forêt bien percée, bien aménagée, n'a de remarquable que son étendue et sa solitude. Le bruit de nos pas y résonnait comme sous la voûte d'un grand couloir. Après une bonne heure de marche, nous sommes descendus vers la lisière qui domine la vallée de l'Aube. Le soleil déclinant dardait ses rayons obliques sur les bois et les prairies; dans le calme du soir, nous distinguions le murmure frais de la cascade d'Étufs; nous apercevions dans une brume d'or Dancevoir, célèbre par la beauté de ses filles,

Qui veut belles filles voir,
Faut venir à Dancevoir,

Aubepierre, où sont les ruines de l'abbaye de Longuay et où est né le botaniste Bulliard, Étufs, abrité sous les grands arbres de son ravin ruisselant de cascatelles aux eaux pétrifiantes, Rouvres, dont les tourelles étaient empourprées de soleil. — Connais-tu la

légende du château de Rouvres? me demanda Tristan; chaque fois qu'un nouveau maître s'y installe, ses fenêtres sont éclairées par une mystérieuse illumination intérieure. L'une des dernières propriétaires m'a juré avoir vu de ses yeux cet éclairage fantastique...

Le crépuscule tombait, nous avons repris lentement le chemin d'Arc. La légende de Tristan me trottait dans la tête, et je songeais à part moi à ce besoin de merveilleux et d'idéal qui est la marque distinctive de la race humaine, quand je fus tiré de ma rêverie par un singulier chant d'oiseau qui partait du taillis, à cent pas environ du chemin. — Entends-tu? dis-je à Tristan.

— Oui.

Nous restâmes immobiles. En automne, à la brune, les oiseaux ne chantent plus guère, et surtout ils ne trouvent plus dans leur gosier des modulations aussi éclatantes et compliquées que celles qui nous arrivaient à travers la feuillée. C'était une série de notes retentissantes comme des appels, puis tout à coup une mélodie vive et passionnée comme celle du rossignol. — C'est étrange, murmurait Tristan, ce chant printanier au milieu des bois rougis par l'arrière-saison! Ce ne peut être une grive, les sons sont trop énergiques; quant au rossignol, il y a belle heurette qu'il ne chante plus.

L'oiseau inconnu se faisait toujours entendre. Tantôt c'étaient des fusées semblables à l'aubade de l'alouette, tantôt des notes graves, profondes, tantôt une mélodie amoureuse et câline...

— C'est peut-être l'Oiseau bleu, insinuai-je.

— Mon cher, reprit Tristan à voix basse, je t'assure que ma tête commence à se monter; je me tâte, je me demande si je suis le jouet d'une hallucination ou d'un enchantement...

La musique printanière continuait, variée à l'infini et de plus en plus fantastique. — Il faut en avoir le cœur net! — Et nous voilà nous glissant dans le fourré comme des Mohicans. Pour mon compte, je me sentais pris d'un intérêt singulier et mon cœur battait. Nous avancions en tapinois, les petites branches nous cinglaient la figure en regimbant, les ronces nous piquaient les mollets, mais nous n'en avions cure. Au bout de cent pas, le chant cessa brusquement. Pourtant l'étrange oiseau ne s'était pas envolé... Nous marchions à petits pas, le cou tendu, les yeux en l'air, tant et si bien qu'à la fin nous tombâmes sur un grand diable de charbonnier, agenouillé derrière un hêtre et en train de *frouer,* une feuille de lierre entre les dents, pour attirer les oiseaux à la pipée. C'était la *frouée* de cet habile homme que nous avions prise pour la chanson de l'oiseau bleu... Le charbonnier, surpris en flagrant délit, était aussi penaud que nous. Pour le rassurer, je le complimentai sur son talent, et après l'avoir gratifié d'une pipe de tabac, nous le laissâmes

à son honnête besogne; mais Tristan n'était pas content, il regrettait son oiseau idéal. Pour nous consoler, quand nous fûmes dans l'*Allée des soupirs*, un piqueur posté au fond du parc se mit tout à coup à sonner du cor. Les notes lointaines et retentissantes montaient lentement jusque vers notre allée, où il faisait nuit noire; dans les interstices des hêtres, nous voyions les lumières de Montrot et du Val-Bruant glisser comme des feux follets; la meute du prince se mit à répondre bruyamment aux fanfares du cor, et ce fut aux sons de cette musique de chasse que nous fîmes notre rentrée chez nos hôtesses.

Un bon souper nous attendait dans la salle gaîment éclairée. Un perdreau rôti à point et bourré de truffes bourguignonnes exhalait un fumet affriolant, et sur la nappe blanche un buisson d'écrevisses de l'Aujon jetait sa note cramoisie. Et puis les deux excellentes femmes paraissaient si joyeuses de notre joie, si heureuses d'avoir à choyer deux grands enfans dans leur logis où les éclats de rire résonnaient si rarement! Les portraits d'ancêtres en semblaient eux-mêmes tout réjouis. L'un d'eux surtout me souriait d'une façon charmante, chaque fois que je soulevais mon verre plein de vieux bourgogne. C'était un joli pastel aux tons un peu effacés, un portrait de jeune fille de dix-huit ans, vêtue à la mode des dernières années du règne de Louis XVI. Son corsage bleu pâle, à demi échancré et orné d'un bouton de rose, laissait voir un cou blanc dont les lignes délicates étaient coupées par un ruban de velours noué en guise de collier; les lèvres souriaient ingénument, les yeux naïfs et un peu étonnés souriaient aussi; dans les cheveux crêpés, sans poudre, une rose s'épanouissait. Comme mes regards se reportaient curieusement vers cette jeune figure, la vieille dame me dit : — C'était une sœur de ma mère; elle était fiancée à un de ses cousins, lieutenant dans l'armée de la Moselle, qui mourut d'une mauvaise fièvre à Thionville.

— Il l'aimait bien! reprit sa fille avec un soupir, nous avons là-haut une lettre de lui qui me fait toujours venir les larmes aux yeux quand je la relis.

— Voulez-vous nous la laisser voir? demanda Tristan.

— Certainement, je suis sûre qu'elle vous intéressera...

Quand, après souper, nous fûmes sur le point de monter dans notre chambre, elle tira du secrétaire un petit portefeuille de satin fané qu'elle remit à Tristan et que celui-ci s'empressa de visiter dès que nous fûmes seuls.

— J'aime, dit-il en étalant les papiers jaunis sur la table, à remuer ces vieilles cendres d'autrefois. C'est comme si je respirais un parfum du temps passé.

— Oui, repris-je, avec un fragment de lettre, un détail familier de costume ou d'ameublement, nous pénétrons dans les intérieurs du temps jadis et nous reconstruisons l'existence de ceux qui les ont habités. C'est ce qui donne un charme si attachant aux tableaux de Chardin : un enfant qui va à l'école, une ménagère qui fait dire le *benedicite* à sa petite fille, moins que cela, un ou deux ustensiles groupés sur un bout de toile, la fontaine de cuivre rouge, les assiettes de faïence, la *giroinde* avec son écheveau de fil, nous introduisent discrètement dans la vie bourgeoise du XVIII[e] siècle et nous la font aimer.

Nous dépliâmes la lettre; elle était ainsi conçue :

« Thionville, 8 décembre 1792. — Si depuis trois mois d'absence, ma chère cousine, je ne vous ai point donné de mes nouvelles, ne m'accusez point d'oubli. Ne vous en prenez qu'aux changemens de garnison que nous n'avons cessé de faire jusqu'à ce jour. Si j'ai écrit à mes parens, ce n'est qu'en passant chemin et à la volée. Vous êtes bonne, chère cousine, et vous m'accorderez le pardon que je crois mériter. Non, mon cœur est toujours avec vous; il me souvient toujours de notre dernière causerie sous la tonnelle des framboisiers, où vous m'avez juré que jamais autre homme que moi ne vous appellerait sa femme. Et moi, croyez-le bien, la mort me prendra avant que je vous oublie. Soyez persuadée de ma sagesse et de la fidélité que je vous garde en dépit des tentations de la vie que je mène, car ici les filles sont éhontées et courent après les hommes plus que chez nous; mais il est bien facile de leur résister quand on est aimé d'une personne aussi séduisante que vous, chère cousine... Je vous envoie un manchon qui vous parviendra à l'adresse de M. le curé. Recevez-le avec autant de plaisir que je vous l'envoie, et je serai heureux. J'espère que vous ne le serrerez pas dans votre armoire, mais que vous le porterez aux fêtes en souvenir de moi. Je ne vous prie pas de m'être fidèle, je vous sais le cœur trop noble et trop ferme pour trahir jamais vos sermens, et c'est sur quoi je me repose. Adieu, ma mie et mon trésor, je vous embrasse un million de fois. Votre très humble et fidèle ami, « ANTOINE DROUIN. »

Avec cette honnête lettre d'amour, il y avait un mémoire « des linges et hardes appartenant à Antoine Drouin, lieutenant au 2[e] bataillon de la Haute-Marne. » La liste n'était pas longue et l'équipage était fort modeste; on y voyait :

« Un chapeau estimé 27 francs.

« Plus un habit d'uniforme avec deux vestes de drap blanc, et une culotte du même drap, estimé le tout 125 francs. »

Et ainsi de suite jusqu'au total, qui montait à 424 fr. 10 cent.

Enfin le dernier papier de la liasse était un imprimé où on lisait :

« Extrait du registre mortuaire de l'hôpital de Thionville. N° 2 du bataillon des gardes nationaux de la Haute-Marne. Le nommé Antoine Drouin, lieutenant, natif de Varennes, district de Bourbonne, entré audit hôpital le 5 du mois de février 1793, y est mort le 13 du même mois. — Vu par nous, commissaire des guerres. — Signé :

« PARIS. »

Le tout écrit sur du vieux papier verdâtre, solide et grenu, qui avait duré plus longtemps que le lieutenant Antoine Drouin. — N'était-ce point touchant, dans sa brève simplicité, ce petit roman d'amour brusquement clos à l'hôpital?..

— Ah! s'est écrié Tristan, je sais bien que l'on meurt; mais jamais moraliste ne m'a fait toucher la mort du doigt comme cette lettre où la main de Drouin s'est promenée lentement pendant que son cœur ému dictait... Et la cousine aimée, morte aussi, et le curé compatissant, chargé de remettre le manchon, — mort!

— La cousine, dis-je à mon tour, a-t-elle au moins porté le manchon? y a-t-elle enfoncé douillettement ses petites mains, en bravant les langues indiscrètes du village où un manchon à cette époque devait être un objet de luxe? A-t-elle serré bien fort contre sa jeune poitrine palpitante le cadeau du bien-aimé?

— Certainement elle l'a porté, et que de larmes ont dû tomber sur la fourrure à la pensée que tout était fini, que le ménétrier de Varennes ne les conduirait pas à l'église, et qu'après le repas du soir ils ne s'esquiveraient pas seuls pour gagner en secret la tonnelle des framboisiers!

— Es-tu sûr qu'elle ait longtemps pleuré?.. Elle a dû relire souvent cette pauvre lettre, et pourtant je n'y vois pas traces de larmes... Lieutenant Antoine Drouin, auriez-vous été oublié?.. Je serais curieux de savoir ce qu'il vous semble maintenant des vanités de l'amour!..

— Tais-toi! interrompit Tristan en me mettant la main sur le bras, ne plaisantons pas, je me sens tout nerveux, et j'ai une peur enfantine de le voir paraître là, devant nous, avec son uniforme de drap blanc estimé 125 francs... Allons-nous coucher!

22 septembre. — Ne nous oubliez pas, et surtout revenez bientôt nous voir! nous ont répété nos bonnes hôtesses en se séparant de nous après une cordiale embrassade. — Pauvres femmes, notre court passage à travers leur solitude a jeté un éclair de jeunesse et

de gaîté dans leur maison silencieuse et endormie. Nous partis, leur vie va reprendre son cours monotone et résigné de travaux à l'aiguille, de lectures pieuses et de stations à l'église. Elles songeaient à cela tout bas, le cœur un peu gros, en nous serrant les mains, et la vieille mère ajoutait peut-être intérieurement : « Qui sait si je les reverrai?.. »

Après avoir perdu de vue leur blanche maison, nous avons pris un chemin creux qui longe sous bois le hameau de Montrot et les prés où coule l'Aujon. Ce sentier est délicieux. Noisetiers, érables et cornouillers l'abritent de leurs branches feuillues; à chaque instant, des sources descendues de la forêt le traversent avec un glou-glou sonore. De tous côtés, les yeux sont réjouis par une verdure qui paraît presque aussi jeune qu'en mai. Le terrain s'accidente, et dans les prés les parnassies, épanouissant leurs étoiles blanches, nous annoncent que nous avons quitté le Bassigny pour entrer dans la *montagne*. Tristan tout bas en soupire, car avec le Bassigny adieu l'espoir de dénicher sa chrysomèle! Pour l'encourager, je lui conte les merveilles des bois d'Auberive, dont la faune et la flore sont si riches. — Demain, lui dis-je, nous traverserons six lieues de forêt, nous visiterons les solitudes de Crilley et le *Feu de La Motte*, où il y a un tumulus celtique. Là croissent des plantes rares qu'on ne trouve nulle part ailleurs; là j'ai vu l'orchis *Sabot de Vénus*... Qui sait si tu n'y découvriras pas la chrysomèle du millepertuis en dépit des indications de tes recueils entomologiques? La fortune nous ménage de ces sortes de surprise;

Ne cherchez point cette déesse,
Elle vous cherchera; son sexe en use ainsi.

Cette citation de son auteur favori rend à notre entomologiste sa bonne humeur; justement il vient de mettre la main sur un *bupreste* rarissime et sur une *coccinelle* introuvable; cela le console, et nous cheminons d'un pas plus allègre. Après deux heures de marche, nous descendons vers Rochetaillée. Jamais village n'a mieux mérité son nom. Bâti sur les deux versans d'une gorge étroite et pierreuse, il est coupé par l'Aujon, qui se fraie péniblement un chemin entre les roches et les broussailles. De chaque côté de la rivière, les maisons étagées sur des terrasses se regardent sans pouvoir se rejoindre. Un long pré vert les sépare, et sur la gauche un antique manoir, qui fait songer aux romans de Walter Scott, élève au-dessus de la prairie les débris de ses tours transformées en pigeonniers. Un cimetière en pente avoisine le manoir, et Tristan n'a pas manqué de m'y conduire. Il a un goût prononcé pour ces visites funèbres. — Vois-tu, me dit-il tandis que nous examinons les tombes

à demi cachées sous des touffes d'armoise, chaque fois que je traverse un village, je visite le cimetière; on ne connaît bien le caractère des vivans que lorsqu'on a vu comment ils se comportent avec leurs morts. De même qu'il n'y a pas deux feuilles d'un arbre qui se ressemblent, il n'existe pas un cimetière de village qui n'ait son caractère et son originalité. Et puis c'est un endroit propice aux méditations. J'y songe plus à mon aise au singulier ménage que font ici-bas l'esprit et le corps; là mon âme se sent plus maîtresse, et elle force mieux la *bête* à l'écouter. Elle lui dit : « Camarade, nous avons déjà bien visité des hôtelleries en ce monde : auberges avec ou sans enseignes, tapageuses ou pacifiques, bâties sur les places ou dans les carrefours, entendant l'horloge d'une église ou le clairon d'une caserne;... mais il est une auberge qui ne ressemble en rien à aucune de celles que nous avons vues, et tes jambes nous y mènent, ô vieux compagnon!.. C'est le cimetière. Là, on nous apprendra le secret de nos courses vagabondes; là, nous saurons pour qui nous voyageons, et ce que vaut au fond la marchandise que nous promenons dans notre sac... » Ce petit discours rend ma bête plus humble et moins rétive, d'où je conclus que de pareilles visites sont toujours salutaires...

Les gamins du village commencent à s'attrouper d'un air ébaubi autour de ces deux étrangers, dont l'un, brandissant un filet vert à papillons, pérore sur une tombe. Je le fais remarquer à Tristan, et nous décampons. Un quart d'heure après, nous nous enfoncions dans les hautes forêts qui séparent la vallée de l'Aujon de celle de l'Aube.

Quel peintre ou quel poète pourra jamais rendre à souhait la beauté des sentiers perdus dans les bois? Voûtes mobiles, cent nuances de vert, coulées mystérieuses, majestueuses colonnades de hêtres, troncs de chênes mi-cachés sous le lierre qui miroite... J'y reviens sans cesse, et je ne puis jamais traduire à mon gré le ravissement que me donne la forêt. Et les gouttes de lumière filtrant de branche en branche, et les oiseaux qui se chamaillent, les campagnols trottant menu qui disparaissent soudain sous les feuilles sèches, et la pénétrante odeur des bois, et l'orgue du vent?.. Que de mots pour exprimer toutes ces impressions reçues en moins d'une seconde!

Pendant que je chemine, tout amusé de mes préoccupations d'artiste, Tristan, qui, en dépit de son sermon du cimetière, a plus soin de sa *bête* qu'il ne veut bien le dire, fait une ample récolte de cornouilles et de *biossons* (poires sauvages), dont il savoure la chair âpre et aigrelette. Nous atteignons la lisière des bois de l'Herbue, d'où on aperçoit un paysage tranquille, vert, silencieux, et d'une

mélancolie à la fois âpre et savoureuse comme les fruits des sauvageons. — Cette solitude me plaît, murmure Tristan, que son goûter sylvestre a tout à fait raccommodé avec la *montagne*. J'aime ce paysage à la fois jeune et antique comme une belle enfant qui se réveillerait tout à coup d'un sommeil séculaire et raconterait ce qu'elle a vu à la cour de Charlemagne.

— La population, lui dis-je, est en harmonie avec le paysage. Les habitans sont restés jeunes et simples de cœur, tout en gardant leurs vieilles coutumes. Les femmes portent encore, comme il y a cent ans, la coiffure locale : le petit bonnet d'étoffe violette bordé d'une ruche de tulle noir. Les hommes sont placides, bienveillans, un peu farouches et d'une honnêteté à toute épreuve. Leurs façons réservées contrastent avec celles de leurs voisins de la *montagne bourguignonne*, si bruyans, si expansifs et si amoureux de bien vivre. Là-bas, dans chaque village, filles et garçons dansent tous les dimanches; ici, c'est à peine si on danse le jour de la fête patronale. Les paysans de la *montagne langroise* sont sobres, attachés au sol, ils ont le parler lent et le regard triste; mais au fond de cette mélancolie il y a une flamme cachée : ils sont capables d'exaltation et de dévoûmens passionnés.

— Te souviens-tu, reprend Tristan, d'une de leurs coutumes de la semaine sainte, quand les enfans vont de porte en porte quêter des œufs le jour du vendredi saint? Ils chantent une complainte amusante comme un mystère du moyen âge et qui se termine par ce couplet naïf :

Seigneurs et dames, qui écoutez ceci,
Donnez des œufs à ces petits enfans,
Et vous irez tout droit en paradis,
Droit comme un ange auprès de Jésus-Christ.

Mais il faut entendre l'air à la fois attendri et joyeux, et surtout il faut voir la troupe des chanteurs...

— Une autre coutume charmante et dont le cérémonial discret peint bien la délicatesse de sentiment de cette population, c'est la façon dont se font les demandes en mariage. L'amoureux va, le dimanche, en habits de gala, demander la jeune fille à ses parens. Les deux jeunes gens s'approchent de la cheminée et, quelle que soit la saison, la jeune fille y allume du feu. On apprête le repas et on se met à table. Si après le dîner la jeune fille va vers l'âtre, rapproche les tisons et cherche à les ranimer, c'est qu'elle autorise le prétendu à continuer sa cour; si elle laisse le feu s'éteindre ou si elle écarte les tisons, c'est que le jeune homme lui déplaît, et il n'a plus qu'à se retirer.

— Bravo! s'écrie Tristan, parlez-moi des paysans pour trouver

de jolis symboles!.. Mais, sapristi, quand le prétendu voit les tisons se raccourcir, il doit passer un vilain quart d'heure!

Nous traversons Vitry-en-Montagne, enfoncé dans son vallon boisé comme une coignée au cœur d'un chêne; nous grimpons le coteau et nous apercevons de nouveau la vallée de l'Aube à nos pieds. Là-bas, Aulnoy étale ses fermes au revers de la colline; devant nous, Bay s'étage en amphithéâtre avec la rivière à ses pieds, et sur sa tête, comme un diadème, sa petite église romane; dans le fond, Auberive repose à l'abri de sa triple enceinte de forêts. L'Aube s'empourpre aux lueurs du couchant, des tintemens de clochettes résonnent sur la route, où passent de lents troupeaux de vaches; on fauche le regain, et l'odeur du foin nous arrive par bouffées. Tristan et moi, nous faisons halte pour contempler ce petit pays, où nous nous sommes connus et où nous avons passé nos années de jeunesse. — Le parfum de ces foins, dis-je à mon ami, me prend le cœur comme la musique d'un vieux chant de nourrice, entendu tout à coup après de longues années; il me semble que, moi aussi, je retrouve dans tous les coins de ce vallon des regains odorans de ma jeunesse lointaine.

— Mon cher, répond Tristan, les bonheurs d'autrefois ressemblent à l'herbe des prés; ils n'ont tout leur parfum que lorsqu'ils sont fauchés et couchés à terre. Du temps que je rimais encore, j'ai fait justement là-dessus des vers qui sont ce soir merveilleusement en situation, aussi vais-je te les dire. — Et, sans attendre ma permission, il commence :

Au premier chant du coq dressé sur son perchoir,
Les faucheurs se sont mis à l'œuvre, et la prairie
Dans la blanche rosée a déjà laissé choir,
Derrière eux, un long pan de sa robe fleurie.

Les bruissantes faux vibrant à l'unisson
Ouvrent dans l'herbe mûre une large tranchée;
Deux robustes faucheurs là-bas, fille et garçon,
Retournent au soleil l'odorante jonchée.

Leurs yeux brillent, l'amour sur le même écheveau
A mêlé les fils d'or de leur double jeunesse,
Et le voluptueux parfum du foin nouveau
A leur naissant désir ajoute son ivresse...

Comme eux, j'éprouve aussi ton mol enivrement,
Fenaison!.. Je revois la saison bienheureuse
Où j'allais par les prés, cherchant naïvement
La fleur qui donne au foin son haleine amoureuse.

Et les herbes tombant au rhythme sourd des faux
M'apportent le parfum des lointaines années
Dont le temps, ce faucheur marchant à pas égaux,
Éparpille après lui les floraisons fanées.

La vie est ainsi faite. Elle ondule à nos yeux
Comme une plantureuse et profonde prairie,
Dont un magicien tendre et mystérieux
Varie à tout moment l'éclatante féerie.

Nous y courons ravis, cueillant tout sans choisir,
Fauchant jusqu'aux boutons qui s'entr'ouvrent à peine,
Mais l'éblouissement nous ôte le loisir
De savourer les fleurs dont notre main est pleine.

Nos merveilleux bouquets doivent comme le foin
Se faner pour avoir leur plus suave arome;
C'est quand l'enchantement d'avril est déjà loin
Que son ressouvenir nous suit et nous embaume.

Le présent est pour nous un jardin défendu,
Et nous n'entrons jamais dans la terre promise,
Mais l'éternel regret de ce bonheur perdu
Donne à nos souvenirs une senteur exquise...

La nuit, avec le chant des sources dans les bois,
Quand le parfum des prés monte au ciel pacifique,
Vers le bleu paradis des saisons d'autrefois
Le cœur charmé fait un retour mélancolique.

Dans ce passé limpide il croit se rajeunir,
Il y plonge, il y goûte une paix endormante,
Mollement enfoncé dans le doux souvenir
Comme en un tas de foin vert et sentant la menthe...

Comme Tristan achevait cette strophe, les pignons de notre vieille auberge d'Auberive se sont dressés devant nous, et, au bruit de nos bâtons sur la route ferrée, l'hôtesse accourue nous a accueillis avec un cri de surprise et de joie.

23 septembre. — Au petit jour, je suis réveillé par un bruit frais comme le frémissement des feuilles de peuplier tremblant au vent. Je vais à la fenêtre : pluie battante ! Mon exclamation dépitée secoue Tristan de son sommeil, et je lui conte notre déconvenue : impossible de faire à pied, sous l'averse, le chemin d'Auberive à Langres. C'est une pluie sérieuse, fine, serrée et promettant de durer tout le jour. Adieu la forêt de Montavoir, le *tumulus* et la chrysomèle du millepertuis ! Nous montons dans une patache qui transporte les dépêches; je m'enfonce sous la capote, Tristan, d'un air grognon, fume sa pipe sur le siége de devant, et fouette, cocher ! — La route est déjà détrempée; la forêt disparaît dans une buée grise. Pourtant, au bout de deux lieues, au *Ran de la Mancienne,* nous mettons pied à terre. Il y a là une longue rampe qui s'élève jusqu'au plateau de Pierrefontaine, la voiture va au pas; mieux vaut cheminer sous bois que de grelotter sous la capote.

Les bois d'ailleurs sont beaux, même par la pluie. Le sol est

jonché de feuilles mortes aux reflets ardoisés; les feuillages des charmes ont déjà une couleur un peu tannée, et sur ce fond d'or fauve les troncs lisses des hêtres se détachent avec une netteté vigoureuse, tandis que les ramures des houx lustrés par la bruine semblent plus neuves et plus jeunes. Il n'y a presque plus de fleurs; çà et là seulement quelques pauvres brunelles noyées dans l'eau d'une ornière, des tiges de verges d'or empanachées de leurs aigrettes grises, et des buissons d'aubépine avec leurs baies d'un rouge de corail. De temps à autre, le vent, qui se promène en maître dans la forêt, secoue les arbres et chaque feuille laisse tomber une larme. — Au sommet de la rampe, nous nous hissons de nouveau dans la patache, et les chevaux se remettent à trotter dans la boue. Nous voici sur ce plateau de Langres, d'une nudité si austère et où la bise fait rage. Au loin, dans une éclaircie, la cathédrale dresse à l'horizon ses deux tours brumeuses. Les champs sont déserts, pas un oiseau, pas une bête de labour. Seule, une vieille femme, abritée sous un parapluie bleu, s'obstine à faire paître sa vache rousse au revers d'un talus. Parfois de longues bannes de charbon apparaissent sur la route, lentement traînées par des chevaux dont les *sonnailles* tintent avec une cadence monotone, et suivies du charretier enveloppé dans sa limousine ruisselante. Troussées jusqu'au mollet et coiffées de capelines déteintes, les laitières de Saint-Geosmes reviennent du marché avec leurs grands vases de fer battu. Nous approchons de Langres; la patache roule sourdement sur les ponts-levis de la citadelle, pleine de soldats et de fourgons, et nous voici dans la ville, toujours escortés par une pluie battante.

— Je ne suis jamais venu à Langres, dis-je à Tristan, sans y être accueilli par la pluie et le vent; aussi cette ville m'a-t-elle toujours paru d'une maussaderie peu commune.

— Elle a du bon cependant; d'abord du haut de ses remparts on aperçoit le Mont-Blanc, quand le temps est à la pluie...

— On doit le voir souvent.

— Et puis les habitans, précisément peut-être à cause de ces grands horizons et de ces bises violentes, ont de l'humour, de la verve, un tour d'esprit singulièrement indépendant et original. Vois Diderot, il y a de la bourrasque natale dans le génie de ce diable d'homme. Aussi les Chaumontais, gens casaniers et rassis, disent-ils de leurs voisins :

Langres, sur son rocher,
Moitié fou, moitié enragé.

— Oui, mais, si j'ai bonne mémoire, les Langrois, qui ont l'es-

prit affilé comme leur coutellerie, se sont vengés en rimant ce couplet à l'adresse de Chaumont :

A Langre, il fait froid, dit-on,
Mais il fait chaud à Chaumont,
Car, quand bise veut venter,
Pour bien l'attraper, l'empêcher d'entrer,
Car quand bise veut venter,
Les portes on y fait fermer...

Tout en devisant du caractère langrois, nous descendons à la gare et nous montons dans le train qui doit nous ramener à Chaumont. Je ne sais si ce jour-là les naïfs Chaumontais avaient fermé leurs portes pour empêcher la bise d'entrer, mais ils avaient à coup sûr laissé quelque poterne entre-bâillée, car la rafale secouait rudement les ormes du boulevard, et dans le corridor du logis de Tristan, le vent semblait se lamenter et nous gourmander de ce que nous n'avions pas trouvé la chrysomèle.

24 septembre. — Vois-tu, me dit l'intrépide Tristan, tandis que la vapeur nous emportait sur la ligne de Blesme, pour notre honneur il fallait faire cette dernière tentative... J'ai idée que nous découvrirons la chrysomèle à Vignory. D'ailleurs tu ne seras pas à plaindre; je vais te montrer la forêt de l'Étoile, qui a sept lieues d'étendue, puis tu verras les ruines d'un château du temps de Charlemagne; enfin l'église, qui est du xe siècle, et que Mérimée a signalée comme un des types les plus complets du style roman...

En descendant, notre première visite a été pour l'église, qui est vraiment remarquable. Dès l'entrée, on est saisi par le caractère hiératique de cette architecture primitive. Il y a comme un ressouvenir de l'art égyptien dans ces piliers bas, lourds, massifs, aux chapiteaux brodés d'ornemens sobres et mystérieux. Au-dessus de cette colonnade trapue règne un triforium rudimentaire, percé d'arceaux géminés, en plein cintre. L'édifice est composé de trois nefs : la première aboutit à un sanctuaire en hémicycle; les deux autres, parallèles, forment un sombre et humide promenoir autour du chœur. Le sol est pavé de pierres tumulaires; sur l'une d'elles, j'ai lu cette inscription, qui m'a semblé résumer énergiquement l'impression produite par cette architecture religieuse d'une dureté impitoyable : « Passant, disait la tombe, tu vois ce que je suis, tu sçay ce que j'ai esté, pense de toi ce que tu seras. »

J'étouffais sous ces arceaux écrasans, j'avais hâte de me retrouver au grand air avec de la verdure sous les yeux. Nous quittâmes l'église et nous nous acheminâmes vers les fameuses ruines. Les restes du vieux manoir carlovingien produisent une impression toute contraire à celle de l'église. C'est la nature *naturante* avec sa

libre et prolifique fécondité. La pente par laquelle on monte aux ruines a été transformée en un verger où les arbres fruitiers, les noisetiers, les chèvrefeuilles et les clématites se développent à la grâce de Dieu, sans jamais craindre sarcloir ni sécateur. Tout cela s'entre-croise, s'enroule, s'accroche avec une vigueur et une grâce capricieuse qui réjouissent les yeux. Les *quoichiers* chargés de longues prunes violettes pliaient jusqu'à terre; sur les pelouses des talus les branches des pommiers s'effondraient lourdes de fruits; les noyers faisaient pleuvoir sur nous les noix fraîches, dont les coquilles craquaient sous nos pieds avec un bruit sec. Du manoir, il ne reste plus guère qu'une tour découronnée, rattachée par un pan de mur à une tourelle écroulée. Là, les plantes grimpantes foisonnent et des volées d'oiseaux y picorent avec des cris de satisfaction. Si l'église fait songer au néant de la vie humaine et aux terribles mystères d'outre-tombe, en revanche les ruines sont le paradis des oiseaux; elles ne parlent que de la joie de vivre et des métamorphoses fécondes de l'éternelle nature.

Nous avons gagné les bois en redescendant vers une prairie qui s'enfonce solitaire dans la forêt aux vagues moutonnantes. A mesure que nous avancions, la futaie étendait à perte de vue ses profondeurs d'un vert toujours différent. Tristan s'acharnait à gratter les écorces, à inspecter les tiges des plantes, et ses efforts n'étaient nullement récompensés. Au bout de trois heures de contre-marches et d'explorations inutiles, nous sortîmes par une haute lisière d'où on apercevait dans la lumière du couchant les ruines émergeant d'un fouillis de verdure et les maisons de Vignory au fond de la combe, comme des œufs dans un nid. Le soir venait peu à peu et avec lui tous les enchantemens produits par les rayons plus obliques, l'illumination plus ardente et les nimbes de fumée que la préparation du souper étend sur les toits des maisons. De chaque sentier débouchaient des gens courbés sous de lourdes panerées de fruits. Dans les vignes pleines de raisins mûrs, la petite flûte claire et perlée de la rainette se faisait entendre. A un tournant du chemin, nous sommes tombés sur une maison de campagne isolée au milieu des vergers et hermétiquement close. Les hôtes de ce logis n'y étaient pas venus depuis longtemps, car un vigoureux pommier en espalier, tapissant toute la façade, avait poussé ses grands bras noueux jusque sur les croisées, dont les volets se trouvaient ainsi condamnés à perpétuité.

— C'est la *Maison verte,* dit Tristan, répondant à mon interrogation muette, voilà tantôt vingt ans qu'elle n'a été habitée; les propriétaires l'ont quittée un beau jour, on ne sait pourquoi, et depuis, dans cette maison déserte,

N'entendant plus monter ni descendre personne,
Aucune voix qui parle, aucun timbre qui sonne,
L'araignée, en maîtresse, a suspendu ses fils (1).

Le plus curieux de tout cela, c'est que le notaire d'ici, chargé de la garde des clés, a l'ordre de décliner toute offre de location ou de vente.

— C'est étrange! murmurai-je en poussant la lourde grille de fer. — La serrure était sans doute en mauvais état, car la grille roula en grinçant sur ses gonds rouillés, et nous pûmes entrer dans la cour, où les chardons et les folles avoines poussaient à l'aventure. Un petit mur la séparait du jardin, et contre ce mur, à l'abri d'un houx, un vieux puits arrondissait sa margelle revêtue intérieurement de touffes de scolopendre. En face, le perron de la maison étageait ses marches verdies et effritées. Tout, depuis les corniches moussues du pignon jusqu'aux panneaux déjetés de la porte, criait l'abandon et la décrépitude. Le jardin avait un aspect plus sauvage encore. Les fraisiers croisaient en tout sens leurs tiges rampantes et recouvraient les allées d'un voile de verdure; les plates-bandes, envahies par les mauvaises herbes, ressemblaient aux tertres d'un cimetière. Çà et là quelques fleurs tenaces et résistantes avaient survécu : asters violets, soucis aux teintes fauves, phlox à odeur automnale. Tout à travers, les pommiers, les poiriers et les framboisiers formaient une sorte de forêt vierge. Un cadran solaire, sur sa stèle, avait quasi disparu sous la mousse; une tonnelle effondrée laissait voir un banc de pierre brisé, et plus loin un réservoir couvert de lentilles d'eau. La façade de la maison qui regardait le jardin était de haut en bas étreinte par un jasmin, dont quelques blanches étoiles piquetaient encore la verdure sombre, et en face des fenêtres, à la fourche d'un cytise, pendaient les débris d'un hamac rongé par la pluie et les rats.

— Cette singulière demeure, dis-je, semble avoir été abandonnée à la hâte; il s'en dégage un parfum de mystère qui me séduit.

— Sais-tu? s'écria Tristan, couchons ici, et demain nous retournerons fouiller les bois, car je ne puis pas décidément renoncer à ma chrysomèle... L'auberge est pleine de rouliers, et nous y serions mal; j'irai trouver le notaire, qui est de mes amis; il me donnera les clés de la *Maison verte* et nous y passerons la nuit... Hein! ce sera romanesque.

L'offre était trop engageante pour que je répondisse par un refus; je dis oui, et après un rapide souper, suivi d'une courte vi-

(1) André Lemoyne, *les Roses d'antan.*

site chez le notaire, nous revenions à la nuit close, munis des clés et armés d'un gigantesque falot qui promenait sur la maison abandonnée une fantastique lueur.

Lorsque Tristan fut parvenu à grand'peine à ouvrir la porte du perron, tout obstruée par des touffes de saponaires et de joubarbes, nous pénétrâmes dans un vestibule dallé de petits carreaux noirs et blancs, et exhalant une moite odeur de champignon qui prenait à la gorge. — J'ai acheté des bougies, dit mon ami; comme la maison est restée meublée, j'espère que nous trouverons des chandeliers quelque part et que nous pourrons faire du feu...

Tristan aurait pu à la rigueur se dispenser de son emplette de luminaire, car sur la cheminée de la pièce principale nous trouvâmes des flambeaux encore garnis de bougies usées à moitié. Tandis qu'il fouillait le logis pour y découvrir du bois, j'examinai cette pièce, qui avait dû servir de salon. Les bougies éclairaient à peine; l'atmosphère humide entourait la mèche grésillante d'une vapeur semblable au halo de la lune dans les nuits pluvieuses, et les objets ne sortaient de l'ombre qu'à demi. Sur la cheminée de marbre noir, il n'y avait rien qu'une potiche encore pleine de plantes desséchées. C'étaient des fleurs sauvages, cueillies sans doute dans une dernière promenade d'automne, car j'y reconnus des tanaisies, des houppes de clématites et des débris de reines-des-prés. Dans une des encoignures de la cheminée se trouvait un chiffonnier à coins de cuivre, et de l'un des tiroirs entr'ouverts sortaient des écheveaux de laine bleue, rose, orange, aux couleurs passées; un livre avait été oublié sur la tablette de marbre, et une brindille de jasmin marquait en guise de signet la lecture interrompue. Je le feuilletai; c'était *Jocelyn*. En face de la cheminée, un piano à queue était resté ouvert, et sur le pupitre s'étalaient de vieilles romances : *Plaisir d'amour*, *le Fil de la Vierge* et *le Lac;* mais ce qui attira surtout mon attention, ce fut un buste en marbre blanc, posé sur une console entre les deux fenêtres. Je le fis remarquer à Tristan, qui avait enfin réussi à allumer une claire flambée. L'œuvre avait été exécutée par un véritable artiste: le modelé était traité de main de maître, et la tête avait une expression de vie saisissante. C'était une figure de jeune femme ou de jeune fille. Les cheveux séparés au sommet étaient roulés en une série de petites boucles étagées de chaque côté des tempes; le front était intelligent, l'ovale allongé du visage rappelait celui de la *Diane* de Jean Goujon; les yeux grands et questionneurs, le nez un peu impérieux, la bouche légèrement retroussée aux coins, avaient une expression passionnée et voluptueuse qu'accentuaient encore un menton proéminent, les lignes onduleuses du cou et une poitrine amoureusement modelée.

— Plus j'étudie cet intérieur, dis-je à Tristan, et plus je suis convaincu que ses hôtes l'ont abandonné précipitamment, chassés par quelque brusque et mystérieuse catastrophe.

— Le maître du logis avait peut-être été compromis dans quelque affaire politique, après le deux décembre. Sa femme l'aura suivi dans son exil, elle y sera morte, et il ne se sera plus soucié de rentrer en France.

— Non, répliquai-je, je flaire plutôt là-dessous quelque histoire d'amour coupable... Remarque que la femme était jeune et charmante, ce buste en fait foi. De plus elle était romanesque, car elle lisait *Jocelyn* et chantait des romances sentimentales. Elle aura ébauché ici quelque bel amour défendu, puis un jour tout ayant été découvert, elle se sera exilée spontanément, et le mari désespéré aura quitté à jamais une demeure devenue odieuse...

— Là-dessus, répondit Tristan, nous ne saurons jamais rien, car le notaire, qui seul pourrait nous renseigner, est muet comme un poisson sur le chapitre de ses anciens cliens... Le mieux, ajouta-t-il en bâillant, est de n'y point penser et de nous coucher; je tombe de sommeil.

Et, sans cérémonie, il souffla les bougies et s'étendit sur les coussins d'une bergère, tandis que je m'allongeais de mon mieux dans un grand fauteuil roulé près de l'âtre. Un quart d'heure après, Tristan était parti pour le pays des rêves; quant à moi, j'avais beau me retourner dans mon fauteuil, il m'était impossible de fermer les yeux.

Le mystère des hôtes de la *Maison verte* me trottait dans le cerveau, et, sur les données que j'avais recueillies, je continuais à échafauder des hypothèses. De plus l'appartement semblait hanté par des hôtes bizarres, et chaque fois que mes paupières commençaient à s'alourdir j'étais réveillé par un bruit nouveau : craquemens des boiseries dilatées par la chaleur, vibrations des cordes du piano, grignotemens de souris derrière les cloisons, tic-tac d'araignées ourdissant leur toile... Je me mis à contempler le buste que le feu mourant éclairait de bas en haut. A cette clarté tremblante, il prenait une expression étrange : les lèvres de la jeune femme avaient l'air de murmurer je ne sais quelles paroles inentendues, les ailes de ses narines se gonflaient, ses yeux souriaient tristement. Un rayon de lune filtré par un trou du volet glissait jusque vers la cheminée après avoir caressé le buste, et je croyais voir le rayonnement de ces yeux profonds obstinément fixés sur le bouquet desséché dans la potiche du Japon. — As-tu compris, as-tu deviné enfin?.. semblait me dire ce regard obsédant. — Je sentis sous mes doigts nerveux le volume de *Jocelyn*, je pensai involontaire-

ment à l'épisode de *Francesca de Rimini*, et je me mis à répéter mentalement les vers de Dante :

> Galeotto fu il libro, e chi lo scrisse;
> Quel giorno piu non vi legemmo avante...

Peu à peu le sommeil triompha de mon agitation, et je m'assoupis; pendant combien de temps? je ne sais, mais je fus réveillé en sursaut par un chant de triomphe retentissant comme la diane dans une caserne. Il faisait grand jour, la fenêtre était entr'ouverte, les volets poussés, et Tristan, planté sur ses longues jambes devant le bouquet de fleurs sèches, sonnait une fanfare avec ses doigts roulés en cornet sur sa bouche. — Victoire! s'écria-t-il, je l'ai trouvée!..

— Quoi?.. L'histoire de la jeune femme de la *Maison verte?* balbutiai-je en me frottant les yeux.

— Eh non!.. Ma chrysomèle... *Chrysomela fucata!..* Figure-toi qu'en attendant ton réveil, je m'étais amusé à herboriser dans ce bouquet fané; j'y reconnais une tige de millepertuis, je la secoue, et, merveille des merveilles, j'en vois tomber ma chrysomèle... Elle est morte, il est vrai, mais parfaitement conservée... Tiens, regarde!

Il me montra un coléoptère d'un bleu cuivré, gros comme une lentille, et en somme fort ordinaire. — Je le croyais plus beau, dis-je en restant froid.

— Tu es un philistin, il est admirable! continua-t-il en braquant sa loupe sur son insecte, et tu sais, j'avais raison : les élytres sont ponctuées comme les feuilles des millepertuis...

Il le déposa précieusement dans sa boîte. J'avais ouvert la fenêtre toute grande. Les grives commençaient à gazouiller dans les vignes, et nous entendions les bandes des vendangeurs se héler joyeusement sur le chemin. Je jetai un dernier regard sur le buste, qui avait retrouvé son impassibilité marmoréenne.

— Adieu! lui murmurai-je avec un soupir, tu gardes ton secret

Tristan avait refermé les volets. — Adieu, maison de la chrysomèle! s'écria-t-il en verrouillant la porte et en agitant son chapeau.

Et nous redescendîmes vers Vignory, tandis que le soleil levant enveloppait la *Maison verte* de sa rose illumination.

André Theuriet.

LES

SAGAS ISLANDAISES

LA SAGA DE NIAL.

Ce n'est pas seulement la nature, c'est aussi l'histoire qui a fait de l'Islande une terre digne d'étude. Nos lecteurs ont pu juger récemment, par un attachant récit (1), de ce que sont les aspects de ses fiords et de ses côtes; les rapports des voyageurs dans l'intérieur de l'île n'offrent pas un moindre intérêt. Presque entièrement composée de glaciers et de volcans, elle est comme un champ-clos pour la lutte perpétuelle et terrible des deux élémens, l'eau et le feu. De nouveaux cratères s'y forment sans cesse, répandant des flots de lave ou des nuées de cendres que les vents emportent sur toute l'île, en Norvége, en Angleterre, quelquefois jusque sur le continent. Le feu souterrain y engendre des richesses minérales qui, assez mal exploitées jadis, offrent à la science et à l'industrie de précieux encouragemens; il y entretient une grande quantité de sources chaudes qui paraissent ne servir aujourd'hui qu'à l'étonnement du touriste, alors que *geyser* et *strokkur*, — bassins ou puits d'eau bouillante, — lancent dans les airs, par éruptions tantôt régulières et spontanées, tantôt provoquées ou intermittentes, des colonnes de 30, de 40, de 100 mètres retombant en vapeurs ou en pluie. En même temps de vastes plateaux dans tout le centre de l'île se couvrent de glaces, qui éteignent ce que les matières volcaniques engendreraient de végétation.

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre l'étude de M. George Aragon, *les Côtes d'Islande et la pêche de la morue.*

La vie se trouve ainsi restreinte aux côtes, soit le long des fiords nombreux du nord, soit surtout dans la partie occidentale de l'île, que baignent et réchauffent les eaux du *gulf-stream*. Aussi la température moyenne est-elle, dans la région de Reikiavik, au sud-ouest, de — 2° en hiver et de + 12°,6 en été. Ce climat ressemble à celui des Orcades; l'été y est moins chaud et l'hiver moins froid qu'en Norvége et au nord de la Suède; pour certaines parties de l'île, assure-t-on, janvier est plus doux qu'il ne l'est à Milan, mars y est plus froid de 9 degrés, février est le mois le plus rigoureux de toute l'année. Le blé ne croît guère, mais la pomme de terre réussit, et les pâturages, pour un bétail nombreux et de petite taille, sont excellens. On a beaucoup discuté la question de savoir si, dans les temps anciens, l'île n'avait pas connu des espèces de plantes et d'arbres d'une dimension supérieure à celles qu'on y rencontre aujourd'hui; les habitans montrent comme des merveilles, en certains lieux abrités, des sorbiers de grandeur ordinaire, cinq ou six peut-être pour tout le pays. Olafsen et Paulsen, deux voyageurs du milieu du XVIII[e] siècle, y ont signalé un arbre de 20 et même un de 40 pieds; les anciens livres nationaux offrent des textes embarrassans qui paraissent mentionner des forêts, tout au moins des arbres isolés, assez nombreux cependant pour suffire, sans que cela soit signalé comme extraordinaire par les chroniqueurs, à la construction de maisons, ou bien de bateaux capables de naviguer vers les côtes de Norvége (1). Les lignites ou lits de charbon feuilleté qu'on désigne en Islande sous le nom de *surturbrandr* offrent des restes de pins, de bouleaux, d'érables, d'ormeaux, d'aulnes, de vignes et même de tulipiers, avec des traces de feuilles aux dimensions considérables; cette végétation a dû être très vigoureuse, et suscitée par un climat plus chaud que notre climat des environs de Paris; mais la formation de tels dépôts remonte à l'époque tertiaire, et l'île ne produit plus en quelque abondance depuis des siècles qu'une espèce de bouleau nain qui ne dépasse guère une hauteur de 75 centimètres; c'est de quoi faire des forêts pour le pays de Lilliput. Heureusement le bois flotté ne manque pas sur les côtes, et la tourbe, ainsi que les fumiers d'animaux, desséchés, servent de combustible. Du côté de l'ouest surtout, où les courans d'eaux chaudes empêchent les fiords de se fermer l'hiver par les glaces, la morue abonde, pendant qu'à l'intérieur lacs et rivières contiennent en quantité considérable le saumon et la truite. Si l'on ajoute, comme complément d'une faune exclusivement arctique, la baleine, le dauphin et le phoque, qui se

(1) Voyez en particulier la *Svarfdæla Saga*.

montrent au large, puis au dedans de l'île les animaux domestiques, tels qu'une petite race de chevaux sobres et sûrs, le mouton, le bœuf, le chien, le renne, enfin le renard polaire, l'ours maritime ou glacial, l'aigle pêcheur, le faucon de chasse (1), le courlis et le fameux eyder, on aura signalé, peu s'en faut, tout ce que la nature a donné à l'Islande pour y retenir la vie, tout ce qu'elle a offert de compensations à de trop réelles rigueurs pour y conserver ou même pour y attirer les hommes.

Cette terre étrange a eu, dans les siècles passés, une étrange histoire qui n'a rien de commun, il faut le dire, avec la présente condition du pays. Elle peut se vanter aujourd'hui, il est vrai, si nous comparons la situation actuelle à celle d'il y a cent ans, d'un progrès relatif. Le chiffre de la population, qui atteint 70,000 âmes environ, était tombé, vers le milieu du XVIIIe siècle, à 40,000, après une lamentable série d'éruptions volcaniques, d'épidémies, de famines, et par l'inévitable effet d'un désastreux monopole commercial. Le gouvernement danois a de nos jours triomphé de cette décadence par d'intelligentes mesures : la loi du 15 avril 1854 a entièrement affranchi le commerce islandais en l'ouvrant sans restrictions aux négocians de tous pays. L'Islande a obtenu tout ce qu'elle pouvait souhaiter de garanties pour son indépendance autonome; la visite récente de Christian IX a de plus ranimé les sentimens de fidélité et d'attachement que l'île a toujours témoignés à l'égard de la dynastie et de la nation danoises. Le progrès des communications et celui des sciences paraissent devoir développer sur une vaste échelle les importantes ressources dont fut doté un sol moins ingrat qu'il ne semble. Déjà l'esprit d'entreprise s'est tourné vers la grande île du nord; déjà il commence d'y amener les capitaux, il y ouvrira des routes, il exploitera ces minerais et multipliera ces richesses.

Quel que puisse être cependant l'attrait de pareilles perspectives, jamais sans doute l'Islande ne retrouvera d'aussi brillantes destinées que celles qui lui échurent du Xe à la fin du XIIIe siècle. Elle remplit alors un rôle dont nos livres ont le tort de ne pas parler, mais qui a sa place marquée dans l'histoire générale. Ce rôle, on peut le définir sans paradoxe en disant que l'Islande, république florissante pendant plus de trois cents ans, a été durant cette période une primitive étape pour certains élémens de la civilisation de l'Europe moderne. Quand la prédication du christianisme au Xe siècle envahit la péninsule scandinave, et qu'en même temps, dans chacun des états dont elle se composait, un mouvement de centralisation s'accomplit au profit de l'autorité royale, la société païenne et indépendante du nord,

(1) D'Islande venaient jadis les gerfauts que le roi de Danemark offrait chaque année, jusque sous Louis XVI, pour la fauconnerie des rois de France.

douée encore d'une réelle énergie, s'indigna et lutta. Le nouveau culte et le pouvoir royal restèrent définitivement vainqueurs; mais beaucoup de chefs de famille, principaux représentans d'une aristocratie païenne à la fois politique et religieuse, refusèrent de se soumettre; rassemblant autour d'eux parenté et clientèle, ils quittèrent leurs domaines pour chercher au loin quelque asile inviolable. Ils s'embarquèrent, et l'île que de récentes navigations avaient découverte leur servit de refuge. Ils y établirent sans peine un gouvernement durable résumant toutes les institutions, les idées, les mœurs dont avait jusqu'alors vécu le paganisme scandinave. De même, sept siècles et demi avant l'ère chrétienne, l'antique Rome avait été un asile pour les populations italiques dont elle devait reproduire le génie, de même encore, il y a deux cent cinquante ans, le rivage oriental de l'Amérique du Nord servait d'asile aux protestans anglais, destinés à y transporter leur part de patrimoine intellectuel et moral.

Or nous avons conservé un certain nombre de livres islandais, composés après l'immigration, qui nous donnent un tableau presque complet de la nouvelle société établie dans l'île, et par conséquent aussi de la société antérieure qui avait servi de modèle. Restituons à l'aide de ces livres la civilisation scandinave telle qu'elle était avant la conversion du nord au christianisme, et nous retrouverons sans doute quelques origines ou du moins quelques traits primitifs de notre propre civilisation. Ceux-là en conviendront sans peine qui se rappellent l'étroite parenté entre les Scandinaves et les Germains, et ne refusent pas d'apercevoir, à côté de la source romaine, la source germanique des principales sociétés modernes. L'intéressante et heureuse diversité de caractère et d'intelligence qui règne en Europe remonte, entre autres causes, à la dualité d'influence qui s'est produite au commencement du moyen âge, quand les peuples de notre continent se sont distingués et formés, — les uns sous la direction du génie classique, à la double école de la civilisation romaine ou grecque presque non interrompue et du christianisme de bonne heure accepté, — les autres sous l'inspiration de ce différent génie qu'on appellera comme on voudra, germanique, anglo-saxon, barbare, mais dont il ne faut pas contester l'existence ni l'action, puisqu'il a enfanté des lois, des institutions, disons plus, des idées et des sentimens assez profonds et vivaces pour avoir laissé jusqu'en notre temps des traces persistantes. S'il est incontestable que les mêmes idées intellectuelles, morales, politiques, religieuses même, n'ont jamais cessé d'être différemment comprises et d'être comme aperçues sous un autre angle à Londres et à Rome, en France et en Allemagne, en Hollande et en Espagne, les origines historiques expliquent en grande partie ces dissem-

blances, les nations du midi s'étant conservées plus fidèles aux traditions classiques, celles du nord ayant offert en commun d'autres traits, qu'on retrouve chez les Germains dont elles sont issues, toutes d'ailleurs ayant subi en d'inégales proportions, par un si long mélange entre elles, par l'action du christianisme, par dix autres causes, la double influence que nous venons de signaler. Ce qu'a été pour la France, pour l'Angleterre, l'alluvion romaine, de savans travaux l'ont suffisamment montré, et à vrai dire sans trop de peine; il est plus difficile de distinguer le reste, c'est-à-dire ce qui provient directement de la source barbare dans certaines régions de la patrie et de l'intelligence française, ou bien dans la civilisation britannique, si profondément originale. Les livres du nord, qui nous ont gardé quelques souvenirs de ce que furent en Scandinavie les temps antérieurs aux influences venues du continent, doivent nous éclairer à cet égard.

Les ouvrages de l'ancienne littérature islandaise qui nous ont été conservés sont principalement de deux sortes : il y a surtout des sagas et des lois. Les sagas sont pour la plupart de simples récits biographiques, des chroniques de famille, rédigées dans cette langue *norrène* qui a été jusqu'au XIVe siècle la langue commune de tout le nord, et de laquelle se sont formés les idiomes de la Scandinavie actuelle. Des lois nous avons plusieurs recueils, entre autres celui qu'on a intitulé dès un temps très ancien le *Gragas*, c'est-à-dire l'*oie grise*, terme qui désigne les vieilles gens ou les vieux monumens. Il va de soi que la comparaison entre les textes législatifs et les narrations historiques est un moyen de contrôle et une source de lumière. La saga de Nial en particulier nous montre la société islandaise déjà toute formée et au moment même où elle va, après avoir énergiquement résisté, se soumettre, elle aussi, au christianisme. C'est en d'autres livres islandais, comme les *Schedæ* ou tablettes d'Are Frode, le *Landnama-Bok* et la *Laxdæla-Saga*, qu'il faudrait aller chercher le commencement de cette histoire, le récit de l'immigration, dont nous n'avons à donner ici que les principaux traits.

L'Islande paraît avoir été connue et quelque peu habitée pour la première fois par des ermites venus d'Écosse ou d'Irlande; les pirateries scandinaves, en même temps qu'elles les empêchèrent sans doute d'y appeler des colons ou d'y faire eux-mêmes de nombreux établissemens, retrouvèrent leurs faibles traces. Le bruit s'étant répandu en Norvége qu'il y avait en mer, vers l'ouest, une grande île souhaitable et déserte, le Norvégien Floki résolut de s'y rendre. A défaut de boussole, il prit pour se diriger trois corbeaux consacrés aux dieux. Après avoir franchi les Shetland, puis les Féroe, il lâcha le premier de ces corbeaux, qui s'envola en arrière

pour rejoindre le rivage qu'on venait de quitter; le second, quelque temps après, plana un peu au-dessus du navire, puis revint s'y abattre; plus tard enfin, le troisième s'envola droit en avant et ne reparut pas : en suivant la direction de son vol, Floki rencontra la terre, et c'est lui qui donna à cette île le nom de Terre de glace, *is-land*. Toutefois les premiers vrais colons furent en 874 Ingolf et Leif, deux exilés fuyant la Norvége après un meurtre exécuté en commun. Criminels et pirates ne faisaient alors que frayer la voie à ce que nous pouvons réellement appeler les émigrés politiques. Le milieu du IXe siècle avait vu à la fois le moment de la plus grande expansion des races scandinaves, un mouvement de concentration monarchique dans chacune des parties principales de la péninsule, et les premiers efforts de la prédication chrétienne dans l'extrême nord. Ceux des chefs norvégiens qui ne se résignaient pas à une double défaite, politique et religieuse, s'en allèrent prendre possession de l'Islande. Il est naturel de penser que les dispositions par eux observées dans ces solennelles circonstances rappelaient d'anciennes et traditionnelles coutumes, sans doute pratiquées quand les peuples du nord avaient, de quelque part qu'ils vinssent, fait en Europe leur primitive invasion. Le chef de famille, nous dit le *Landnama-Bok*, emportait avec lui quelques mottes de la terre qui avait, dans son ancienne patrie, supporté son autel. Il prenait aussi, racontent ces vieux livres, les deux montans du haut siége qui, dans sa demeure, lui était exclusivement réservé; les extrémités de ces montans étaient sculptées et représentaient les têtes des principaux dieux, de sorte qu'on voyait en eux à la fois des symboles de l'autorité paternelle et de religieux emblèmes. Dès que le navire était en vue des côtes, l'émigrant les jetait à la mer, et là où la mer les faisait échouer il abordait et s'établissait, comme par la volonté divine. A peine débarqué, le nouvel arrivant prenait possession du sol, soit en allumant sur la côte un grand feu dont les rayons, aussi loin qu'ils se prolongeaient, marquaient l'étendue de son domaine, — soit en chevauchant, une torche brûlante à la main, dans un sens opposé au cours apparent du soleil, pour tracer en un jour sa future frontière, — soit en lançant à travers le pays une flèche enflammée, — soit en marquant sur les rochers des signes que la loi saurait plus tard reconnaître et défendre. On construisait ensuite la maison du chef et le temple commun, près duquel était bientôt institué le tribunal. Les livres que nous avons cités permettent de saisir dans ses principaux traits cette société naissante. Elle n'a pas de peine à se former, puisque c'est la copie d'une société antérieure transportée de toutes pièces dans une autre contrée. Des changemens interviennent toutefois au milieu de circonstances nouvelles : une république aristocratique rem-

place en Islande les royautés féodales de Norvége; la saga de Nial va nous montrer cet organisme en pleine activité pendant une période ultérieure.

Cette chronique nous a été conservée en plusieurs manuscrits que possède aujourd'hui la bibliothèque de l'université de Copenhague. Le plus ancien de ces manuscrits paraît dater seulement, il est vrai, du XIII[e] siècle; mais plusieurs raisons permettent d'attribuer à la rédaction de la saga une date antérieure, probablement la fin du XI[e] siècle. D'abord le style en paraît être du même temps que celui de l'annaliste Are Frode, né en 1068 et mort en 1148. Puis plusieurs personnages qui vivaient, suivant Are Frode, à la fin du XI[e] siècle, sont cités dans la saga de Nial comme contemporains. Sæmund le Sage, un des rédacteurs de la nouvelle Edda, et qui vint étudier à l'université de Paris dans la seconde moitié de ce siècle, y est nommé; la généalogie de sa famille même y est donnée avec beaucoup de soin. A Sæmund toutefois s'arrêtent ces indications : la saga ne désigne ni son fils ni son petit-fils, devenus cependant, eux aussi, des personnages célèbres en Islande. Sæmund habitait, on le sait d'ailleurs, la région de l'île où se sont passés les événemens que la saga raconte; il descendait de quelques-uns des héros impliqués dans le récit. Toutes ces circonstances réunies paraissent autoriser la conjecture émise par Pierre Érasme Müller dans son excellente *Bibliothèque des sagas*, et suivant laquelle il faudrait attribuer la rédaction de la saga de Nial à Sæmund lui-même, né en 1056 et mort en 1133.

Rédigée vers la fin du XI[e] ou dans le premier tiers du XII[e] siècle, la saga de Nial remonte d'un siècle encore dans le cours de ses récits. C'est ce qui arrive volontiers pour ces monumens d'une littérature primitive. L'écriture n'a été d'un usage fréquent et facile dans le nord qu'après l'introduction du christianisme, en l'an 1000 environ. Des clercs, des scribes érudits se mirent bientôt à rédiger pour la première fois ces traditions, ces légendes, ces lois que jusqu'alors les scaldes, les narrateurs populaires, les magistrats s'étaient transmises par la parole, le chant ou la récitation publique. Une telle origine n'est pas pour ces monumens d'histoire une cause d'inexactitude ni de mensonge. Dans les réunions en commun, à la fin des repas, à l'occasion des funérailles, chaque famille voulait qu'on rappelât la série des hauts faits par où ses principaux membres s'étaient distingués. Si la flatterie d'un scalde nclinait à trop dépasser les limites de la vérité, la présence de se rivaux le contenait; chacun connaissait d'ordinaire, dans une société si peu nombreuse, outre les personnes, les circonstances et les lieux; peut-être ne se glissait-il de fictions que celles qui étaient de nature à être admises par la crédulité commune. Pour ce qui est

de la saga de Nial, quelques écrits d'annalistes islandais qui nous sont restés, et les témoignages de plusieurs autres sagas, servent à en contrôler la chronologie et les principales assertions. Les personnages qu'elle met en scène, les épisodes principaux qu'elle raconte figurent en d'autres récits. Les fragmens en vers dont l'ouvrage est entrecoupé ont été composés par deux des héros de la saga qu'on connaît d'autre part comme des scaldes renommés. Nous avons enfin une preuve directe d'authenticité dans cette circonstance remarquable, que presque toutes les formules de droit citées dans les nombreux procès que rapporte la saga se retrouvent textuellement dans le recueil de lois islandaises contemporaines que nous avons désigné sous le nom de *Gragas;* la procédure est ici et là entièrement la même, de sorte que ces deux monumens se contrôlent et se complètent, le code nous donnant le texte formel et sec des prescriptions, des formalités, des lois dont la saga nous présente en action et dans l'application pratique le vivant commentaire. La période comprise dans le récit va de l'année 970 à l'année 1017; l'introduction du christianisme, vers l'an 1000, figure par plusieurs chapitres vers la fin. Rédigée après la conversion de l'Islande et par un prêtre, la saga de Nial n'en est pas moins un monument des mœurs et des institutions païennes; par ses souvenirs, ses allusions, ses retours, elle nous permet de remonter à une date encore supérieure à celle qui marque le commencement de sa narration.

Une traduction anglaise de cette saga par M. Dasent a fort bien réussi, depuis quinze ans, au-delà du détroit. On ne s'en étonne pas si l'on songe que le génie britannique est fort voisin, par ses origines historiques, intellectuelles et morales, du primitif génie scandinave. Une traduction française obtiendrait probablement chez nous moins de lecteurs. Ces chroniques de famille s'asservissent à l'ordre généalogique, de sorte que le rédacteur, lorsqu'il vient à nommer un de ses héros, se croit obligé d'énumérer ses aïeux, de dire les actions de son père, puis celles du père de son père, de manière à compliquer de mille sèches digressions la trame de son récit. Ce n'est pas que l'imagination fasse défaut; elle y a seulement un tour différent de celui qui nous est habituel : pas de descriptions de nature, nulle généralité de sentimens et d'idées, une suite indéfinie de traits individuels bien saisis, non pas uniquement à la surface, mais dans le vif et quelquefois tout près du cœur; du reste une ignorance complète de la rhétorique, des vues pénétrantes, souvent une plaisanterie spontanée, froide, courte, mais acérée et laissant sa marque. Le lecteur attentif retrouve ici le *humour* anglais, et certaines pages font penser à Shakspeare. Pour qui a la patience de suivre attentivement le narrateur à travers ses

méandres, l'observation morale est constante, pas un caractère ne se dément. Il est vrai que cette observation morale n'est pas mise en relief par quelque procédé d'artiste; elle ressort de l'action même, et çà et là de quelques scènes retracées avec une habileté peut-être inconsciente.

La saga de Nial est un ouvrage étendu; elle comprend, dans l'édition originale, près de 300 pages in-quarto. Elle a été traduite du norrène en latin et en danois, et il y a quelques années en anglais, disions-nous. Elle reste cependant, même dans la meilleure traduction, difficile à lire; il est malaisé d'en prendre une idée générale sans en avoir achevé une assez longue étude. Essayons, cette étude une fois faite, d'en rendre compte ; à la condition d'émonder beaucoup de broussailles, nous distinguerons les clairières, nous découvrirons les horizons lointains.

I.

Nous sommes à la fin du xe siècle, en plein paganisme scandinave, car il est facile d'écarter les rares expressions chrétiennes du texte ajoutées par le rédacteur de la saga. La scène est dans cette contrée sud-ouest de l'Islande où se trouve aujourd'hui la capitale; c'est la région de l'île le moins maltraitée de la nature, celle que les colons scandinaves du ixe siècle sont venus habiter de préférence, celle où plusieurs lieux sont restés célèbres par les épisodes importans qui s'y sont accomplis. De même que les personnages désignés sont authentiques, et toutes ces aventures réelles, sauf quelques traits de superstitions légendaires, de même les noms géographiques dont ces chroniques abondent se retrouvent sur les cartes : tout concourt à démontrer que la saga de Nial est un monument digne d'une sérieuse attention, sur les données duquel peuvent s'appuyer à la fois les conclusions historiques et les observations morales.

La narration commence par deux épisodes qui sont, à vrai dire, l'introduction de la saga, l'exposition du drame dont les scènes se développeront plus tard. Les deux premiers mariages d'Halgerda et la sinistre issue de ces unions nous font connaître tout de suite la décevante figure et nous font pressentir le fatal prestige de l'héroïne, dont le troisième mariage engagera des rivalités, des haines, des procès, de tragiques désastres, matière de ces récits.

Il y avait un homme qui s'appelait Hauskuld et qui habitait à Hauskuldstad, dans le Laxardal. Son frère, nommé Hrut, habitait à Hrutstad, dans la même vallée. Il arriva qu'un jour Hauskuld réunissait des amis à une fête, et son frère était assis auprès de lui. Hauskuld avait une petite fille nommée Halgerda, qui, pendant ce

temps, jouait sur le plancher avec d'autres enfans. Elle était déjà belle, et ses cheveux, doux comme la soie, étaient si longs qu'ils tombaient plus bas que sa taille. Hauskuld l'appela et dit à Hrut : « Que te semble de cette enfant? N'est-elle pas belle? » Hrut ne répondit pas. Hauskuld répéta sa question; Hrut dit alors : « Oui certes, elle est belle, d'une beauté qui sera funeste à plus d'un. Je ne sais d'où ces yeux perfides se sont glissés dans notre famille. » Cette réponse mécontenta Hauskuld, et pendant quelque temps il y eut du froid entre son frère et lui.

Halgerda crût en âge; elle devint une très belle jeune fille de haute taille, mais elle était âpre et dure de cœur. Son père nourricier s'appelait Thiostolf. Issu d'une famille des îles du sud, il était fort et habile à manier les armes; il avait tué plusieurs hommes sans payer d'amende pour aucun; on croyait qu'il n'avait pas contribué à modérer l'humeur d'Halgerda.

Il y avait un homme appelé Thorvald, fils d'Osvif; il possédait les îles des Ours, dans le Bredefiord; il en tirait du grain et une bonne pêche. Thorvald était brave et généreux, mais prompt et brusque. Un jour qu'il parlait de mariage avec son père et rejetait tous les partis d'alentour : « Songerais-tu, lui dit Osvif, à la fille d'Hauskuld, Halgerda? — Oui, je veux la demander. — Ce mariage ne convient ni pour elle ni pour toi : elle est volontaire, tu es opiniâtre et inflexible. — J'en veux faire l'épreuve cependant; il ne servirait à rien de vouloir m'en empêcher. — Qu'à cela ne tienne! le risque est pour toi seul. » Ils partirent bientôt pour aller faire la demande. Arrivés à Hauskuldstad, ils furent bien reçus; mais Hauskuld leur répondit : « Je veux en agir loyalement avec vous. Ma fille est d'humeur peu traitable; pour ce qui est de sa beauté, vous pouvez en juger vous-mêmes. » Thorvald répondit : « Fixez les conditions; son humeur ne me fera pas changer d'avis. » Alors ils firent leurs conventions sans qu'on eût consulté Halgerda, car son père avait hâte de la voir mariée. Quand elle apprit ce qui avait été conclu : « Tu ne m'as jamais aimée, dit-elle à son père; je ne trouve pas cette alliance à la hauteur de ce que tu m'avais promis. » Et en tout elle témoigna qu'elle se tiendrait pour mal mariée. « Je ne souffrirai pas, répondit son père, que ton orgueil fasse obstacle à mes desseins; et, si nous ne pouvons tomber d'accord, ma volonté s'accomplira, non la tienne. » Elle alla trouver son père nourricier, lui raconta ce qui était résolu et qu'elle en était désespérée; Thiostolf lui répondit : « Prends courage, tu seras mariée une seconde fois, et alors on te demandera ton avis. » Il n'y eut pas un mot de plus entre eux; Hauskuld partit pour aller faire ses invitations à la fête des noces. Ce jour venu, Halgerda s'assit à la place d'honneur, et se montra comme une joyeuse fiancée; mais Thiostolf lui parlait

sans cesse, d'une façon qui paraissait étrange aux assistans. La fête s'acheva. Hauskuld ne fit pas attendre le paiement de la dot de sa fille; il dit à Hrut, son frère : « Ne ferai-je point quelques présens en plus? » Hrut lui répondit : « Non, cela suffit maintenant; le jour pourra venir où tu auras encore à payer au sujet d'Halgerda. »

Thorvald partit après la noce pour retourner chez lui avec sa jeune femme; le soir, Halgerda s'assit auprès de lui, mais elle fit placer Thiostolf de l'autre côté près d'elle. Thiostolf et Thorvald échangèrent peu de paroles ensemble cet hiver-là.

Halgerda était à la fois prodigue et âpre : il lui fallait tout ce qu'elle voyait aux autres dans le voisinage, et tout ce qu'elle avait entre ses mains, elle le gaspillait. Aussi, quand vint le printemps, les provisions manquèrent. Halgerda vint à Thorvald et lui dit : « Il ne s'agit pas de rester ainsi tranquille dans ta maison, car voici que la farine et le poisson sec font défaut. — Je n'ai pas, répondit Thorvald, fait la provision moindre cette année, et elle a toujours suffi jusqu'à l'été. — Qu'y puis-je faire, reprit-elle, si vous viviez, ton père et toi, comme deux ladres? » Thorvald irrité la frappa rudement au visage, puis il appela ses hommes, et ils s'en allèrent aux îles chercher du poisson sec et de la farine. Pendant ce temps Halgerda s'assit devant sa porte; elle paraissait fort abattue. Quand vint Thiostolf, il remarqua les traces que portait son visage : « Qui t'a fait ce mauvais coup? dit-il. — Mon mari, et tu n'étais pas là pour me secourir; peut-être d'ailleurs n'as-tu nul souci de moi! — Je ne savais rien de cela, reprit-il, mais je vais te venger. » Il courut aussitôt au rivage et prit un bateau à six rames. Il avait en main sa grande hache à la poignée de fer. Arrivé aux îles, il y trouva Thorvald occupé à charger les provisions que ses gens lui apportaient; il sauta dans son bateau, mit la main avec lui au travail, et, après un moment : « Tu ne vas ni vite ni bien à la besogne, dit-il. — Crois-tu faire mieux? dit Thorvald. — Il y a du moins une chose que je ferai mieux. Mal mariée est la femme que tu as prise, et il est temps que je vous sépare. » En entendant ces mots, Thorvald saisit un couteau de pêche; mais Thiostolf avait levé sa hache qui, en retombant, déchira le bras et fit tomber l'arme. D'un second coup de hache, il frappa la tête de Thorvald, qui expira. Tout aussitôt Thiostolf se pencha [illegible] du bateau, en défonça deux planches, et sauta sur sa barque. Au moment où les hommes de Thorvald arrivaient, la sombre mer avait englouti l'esquif et le cadavre; ils comprirent bien ce qui s'était passé, mais Thiostolf s'éloignait à force de rames sous leurs malédictions. Quand il revint en brandissant sa hache, Halgerda était assise au dehors : « Ton arme est sanglante, dit-elle; qu'as-tu fait? — J'ai fait de telle sorte que tu seras ma-

riée une seconde fois. — Veux-tu dire que Thorvald est mort? — Oui, et maintenant songe à ma sûreté. — J'y songe. Va-t'en vers le Biörnsfiord, chez mon parent Svan. Il te recevra à bras ouverts, et il est assez puissant pour que personne n'aille te chercher là. »

Tel est le premier mariage d'Halgerda; le second commence en de tout autres circonstances pour finir de même ou plus tragiquement encore. Elle est recherchée de nouveau pour sa beauté et malgré de fâcheux pressentimens. Elle paraît à la réunion de famille, et la saga décrit avec soin son costume : manteau bleu, jupe rouge, ceinture aux boucles d'argent et longs cheveux épars; elle s'engage cette fois de son plein gré, elle aime, et les premiers temps de son mariage sont heureux : la naissance d'une fille en est le gage. Pourtant le père nourricier Thiostolf, d'abord éloigné, reparaît; elle obtient qu'on l'admette, sauf à lui ordonner, il est vrai, de se tenir d'abord à l'écart. Ce n'en est pas moins à son sujet que s'engagent bientôt entre les deux époux maintes disputes, dans une desquelles Halgerda reçoit de son second mari un outrage. — Il la frappa de sa main au visage, dit la saga; Halgerda l'aimait, elle resta désespérée et toute en pleurs. Thiostolf se présenta : « Ne me venge pas, dit-elle, ne te mêle pas de nos affaires! » Lui s'en alla, grinçant de dépit. — On prévoit ce qui doit arriver; un jour que Thiostolf et le mari d'Halgerda sont ensemble dans la montagne à la recherche du bétail égaré, ils se querellent, et le père nourricier commet un nouveau meurtre. Cela fait, il retourne vers Halgerda : « Je ne sais ce que tu en penseras, dit-il, je l'ai tué. — C'est toi qui as fait le coup? — C'est moi. » Elle sourit amèrement, et dit : « Certes tu n'es pas le dernier au jeu! — Maintenant, demanda-t-il, quel est le plus sûr parti pour moi? — C'est d'aller chez Hrut, le frère de mon père : il saura te recevoir. — Je ne sais trop si l'avis est bon, mais n'importe, je suivrai ton conseil. » Il monta aussitôt à cheval, et arriva cette nuit même chez Hrut, qui le tua... Le frère du mort vint ensuite demander à Hauskuld de lui payer une somme pour ce meurtre; Hauskuld lui fit des présens, et ils se séparèrent bons amis.

Assurément voilà de rudes peintures, auxquelles ne manquent parfois ni la vigueur du trait, ni l'énergie de l'expression. Nous sommes en présence de mœurs violentes, qui comptent pour peu la vie humaine. La femme que l'auteur de la chronique met en scène, la femme dont la beauté fascine et tue, offre un type vraiment barbare, une physionomie sinistre, que tempère toutefois ce qu'on devine, dans le second récit, de sa propre douleur; on prévoit les malheurs qui vont se multiplier autour d'elle, et cela sans que le narrateur nous l'ait représentée, selon le modèle antique, comme victime d'une fatalité extérieure. Est-ce pourtant une barbarie obs-

cure et irrémédiable, celle où nous voyons le mariage institué fortement, et la femme en possession d'une influence que ses talens ou ses passions peuvent tantôt exagérer et tantôt faire légitimement valoir? Sans doute la coutume de la composition ou du wehrgeld, dont ces premiers épisodes nous montrent déjà le fréquent usage, est la marque d'un état social très imparfait, puisqu'il n'imprime à la peine aucun caractère moral. Il faut noter cependant que par ce trait déjà la société islandaise se rattache à tout un âge de la civilisation germanique, pour laquelle le wehrgeld a été une étape vers un progrès meilleur, et une première tentative, quoique informe et grossière, pour obtenir un ordre quelconque et un commencement de loi. Il y a ici d'ailleurs autre chose que le dédommagement du tort causé par un meurtre; la loi intervient en beaucoup de cas pour exercer une véritable répression au nom de la justice offensée: il y a des tribunaux pour punir. Ces tribunaux, il est vrai, ont bien quelque peine à faire accepter leur juridiction, à laquelle les coupables tentent d'échapper, souvent avec succès, par la ruse ou par de nouvelles violences; mais ils subsistent comme une représentation de l'intérêt commun, qu'ils seront chaque jour plus aptes à défendre, parce qu'ils s'appuient, comme on peut s'en convaincre si on en étudie la procédure, sur quelques-unes des principales règles du droit, bien comprises et heureusement appliquées. La saga de Nial en offrira beaucoup de témoignages dans la suite de ses récits et au milieu des complications de toute sorte que va enfanter la troisième union d'Halgerda.

Gunnar, fils d'Amund, habitait à Hlidarende, vers la côte sud-ouest de l'Islande. Gunnar était grand et fort, très habile aux exercices du corps et des armes : hardi viking, il savait frapper de l'épée et jeter le javelot aussi bien de la main gauche que de la main droite. Lorsqu'il lançait un glaive en l'air pour le recevoir et le lancer encore, c'était avec une rapidité telle qu'il semblait qu'il y en eût toujours trois ensemble au-dessus de sa tête. Excellent archer, il ne manquait jamais le but. Tout armé, il sautait plus haut que sa hauteur, aussi loin en arrière qu'en avant. Il nageait comme un chien de mer et n'avait de rival à aucun jeu; physionomie agréable d'ailleurs, nez fort, œil bleu et vif, joues colorées, chevelure épaisse et bien tombante. Il était instruit, actif, doux et patient, fidèle à ses amis, attentif à les choisir; il jouissait avec cela d'une fortune considérable.

Non loin de là, à Bergthorshvol, habitait Nial, fils de Thorgeir, fils de Thorolf. Il était riche et beau de visage, mais sans barbe. Comme habile juriste, il n'avait pas son pareil. Avisé et perspicace, d'utile conseil et prompt à obliger, quiconque le consultait dans l'embarras trouvait en lui un sauveur. Sa femme, Bergthora, était

courageuse et honnête. — Gunnar et Nial étaient unis par les liens d'une intime amitié.

Un jour que Gunnar sortait avec les siens de l'assemblée publique, il vit venir à lui une femme bien vêtue, qui le salua. Il s'arrêta et demanda qui elle était. « Je m'appelle Halgerda, répondit-elle, et je suis fille d'Hauskuld. » Elle ajouta qu'elle entendrait volontiers le récit de ses récens voyages en Norvége et en Danemark; lui de son côté protesta qu'il ne refuserait pas une conversation avec elle; ils s'assirent donc, et ils s'entretinrent longtemps ensemble. Enfin il lui demanda, ignorant ce qui s'était passé dans l'île pendant sa longue absence, si elle était mariée; elle répondit que non, et que désormais peu d'hommes brigueraient sa main. « N'y a-t-il donc personne d'assez bon pour toi? — Ce n'est pas cela, mais je suis difficile. — Que dirais-tu si j'osais te demander? — Tu n'y songes pas. — Si vraiment. — En ce cas, va trouver mon père. » Gunnar se rendit aussitôt vers Hauskuld, qui, avec Hrut son frère, lui fit bon accueil. « J'y consens, répondit le père, si ta parole est sérieuse. » Cependant Hrut dit : « La partie ne me semble pas égale, et je parlerai sincèrement. Tu es un brave et généreux jeune homme, Gunnar, mais le caractère d'Halgerda a ses mauvais côtés, nous ne voulons pas que tu sois trompé en rien. — C'est noblement dit à toi, répondit Gunnar; je regarderai toutefois comme une marque de peu d'amitié de votre part que vous ne me fassiez pas entendre vos conditions. J'ai parlé avec Halgerda, elle agrée ma demande. » Hrut dit : « Si tous deux vous souhaitez cette union, vous deux aussi en courrez les risques. » Hrut expliqua alors à Gunnar le caractère d'Halgerda; tout n'était pas bien, à la vérité, mais finalement on conclut l'affaire : Halgerda vint, et s'engagea d'elle-même.

De retour auprès de Nial, Gunnar lui annonça son mariage. Son ami en devint tout soucieux. « Elle apportera ici beaucoup de mal, dit-il. — Jamais du moins elle ne détruira notre concorde. — Il s'en faudra de peu. » Chaque hiver, Gunnar et Nial se visitaient tour à tour. Cette fois c'était à Gunnar de profiter de l'hospitalité de son ami. Il alla donc avec sa femme à Bergthorshvol. Un jour Bergthora, tenant par la main une de ses brus, la conduisit vers Halgerda, qui était assise au banc des femmes. « Il faut une place pour celle-ci, dit-elle. — Impossible, répondit Halgerda, je ne veux pas être reléguée dans le coin. — N'est-ce pas moi qui suis la maîtresse? » dit alors Bergthora, et elle fit asseoir sa belle-fille. Quelques momens après, Bergthora s'étant approchée avec l'eau pour les mains, Halgerda lui saisit le bras et dit : « Vous vous convenez fort bien mutuellement, Nial et toi : à chaque ongle, tu as un nœud, et lui n'a pas de barbe. — C'est possible, répondit Bergthora, mais

nous ne nous querellons pas pour si peu; le premier de tes trois maris avait de la barbe, et cependant tu l'as fait tuer. » Halgerda dit en entendant ces paroles : « Il me servira peu d'avoir épousé le plus courageux des Islandais si tu ne venges ceci, ô Gunnar! » Gunnar à ces mots quitta la table, et l'entraînant au dehors : « Partons, dit-il; mieux valait rester à la maison et ne pas venir chez nos amis. Je dois beaucoup à Nial, et ne serai pas ton marteau. » Halgerda en sortant dit à Bergthora : « Souviens-toi que nous ne serons pas quittes de la sorte! » A quoi Bergthora répondit que son ennemie tirerait de là peu d'avantage.

Nial et Gunnar possédaient ensemble une forêt qu'à cause de leur bonne entente ils laissaient indivise. Chacun des deux amis y coupait selon ses besoins sans même en prévenir l'autre. Halgerda, apprenant un jour qu'un des serviteurs de Nial, nommé Svart, y faisait du bois comme de coutume, appela son intendant Kol, qui était depuis longtemps à son service et qu'on redoutait. Elle lui dit en lui présentant une hache : « Je t'ai préparé du travail : va-t'en au bois, tu y trouveras Svart. — Que lui dirai-je? — Tu le demandes? un meurtrier comme toi! tu le tueras. — Je le ferai, mais je le paierai de ma vie. — As-tu peur? Ne t'ai-je pas toujours protégé? J'en emploierai un autre, si tu ne l'oses pas. » Kol prit sa hache, monta sur un des chevaux de Gunnar, et se rendit au bois. Là il mit pied à terre, attacha son cheval et attendit que Svart fût près de lui. Tout à coup, levant sa hache : « Il y en a d'autres que toi, s'écria-t-il, pour bien abattre! » et il le tua. Aussitôt que Gunnar eut appris ce meurtre, il s'en alla vers Nial : « Nous aurons souvent besoin, dit celui-ci, de nous rappeler notre amitié. » Gunnar paya pour composition la somme fixée par Nial, et ils pensèrent que cette affaire était terminée.

On pense bien que Bergthora ne voulut pas être en reste; ainsi plusieurs actes sanglans se succédèrent; des deux femmes, l'esprit de vengeance se communiquait à leurs parens et à leurs serviteurs, et, comme dans les villes italiennes du moyen âge, mais sur une scène plus sombre et plus étroite, les violences échangées entre les deux familles répandaient la terreur. Nial et Gunnar seuls, pendant que tout s'agitait autour d'eux et qu'eux-mêmes étaient obligés de prendre une part dans les entreprises et les passions des leurs, ne laissaient pourtant pas s'ébranler leur amitié. Après chaque meurtre, ils conféraient ensemble et s'acquittaient équitablement l'un envers l'autre, au nom de leur parenté ou de leur clientèle, des wehrgelds fixés par la loi. C'était cette amitié si constante, supérieure aux haines privées, qui augmentait la colère et le dépit d'Halgerda; elle avait aimé Gunnar, mais sa jalousie l'emportait, et son amour allait se changer en haine, s'il ne se livrait pas entièrement à elle. Le

déclin de cet amour, puis l'éclat de cette haine, sont clairement tracés dans le récit de la saga pour ceux qui s'attachent à en suivre patiemment les détours.

Pour arriver à ses fins et répandre la discorde, pour perdre Gunnar lui-même avec Nial s'il le faut, Halgerda fait appeler pour habiter auprès d'elle un des siens, d'assez mauvais renom. « Il n'apportera rien de bon chez nous, dit Gunnar, toujours patient et doux, malgré ses prévisions fâcheuses; mais enfin je ne chasserai pas de mon foyer un parent de ma femme : il est mon parent. » Bientôt fasciné, le nouvel hôte devient le plus actif instrument de la guerre entre les deux maisons : non-seulement il ourdit les complots, mais, scalde habile et renommé, il provoque et insulte par ses strophes moqueuses, qui courent le pays, les chefs ennemis et leur Nial, le héros sans barbe, dont « il fumera le menton! » En vain Nial ordonne-t-il à ses fils de mépriser ces grossières injures. Un soir, quand il était déjà couché, il les entend détacher leurs armes et seller leurs chevaux. « Où allez-vous? leur dit-il. — Père, répond l'aîné, nous allons rassembler les troupeaux! — Est-ce pour cela que vous prenez vos armes? Où allez-vous? — Père, répond le plus jeune, nous allons pêcher le saumon! — Eh bien donc! reprend Nial, qui comprend et cède, prenez bien garde que la proie ne vous échappe. » Elle ne leur échappe pas; l'adversaire succombe, non pas assassiné, mais vaincu dans un loyal combat, et sa tête coupée est remise à un berger d'Halgerda pour qu'il la porte à sa maîtresse. Quand Halgerda furieuse veut qu'un procès soit intenté aux fils de Nial, Gunnar s'y refuse, et dès ce jour Halgerda jure sa mort. Il ne tarde pas en effet à se voir entraîné non-seulement à la maltraiter en essayant de réprimer son humeur vindicative, mais encore à commettre lui-même des actes qui amènent sa perte. Il lui arrive de se venger par des meurtres pour lesquels ses adversaires n'acceptent pas l'accommodement du wehrgeld; de sorte que son frère Kolskeg et lui, compromis ensemble, sont condamnés à quitter le pays pour trois ans, sous peine, s'ils n'obéissent pas, d'être tués légalement par les parens de leurs victimes.

Ici vient une des plus belles pages de la saga islandaise. Les deux frères avaient fait leurs préparatifs d'exil. Déjà le navire était équipé, et on y avait transporté les bagages, quand Gunnar alla visiter, pour y faire ses adieux, Hlidarende, son domaine. Il prit congé de tous ses serviteurs, qui reçurent avec douleur ses adieux. Puis, s'appuyant sur le long manche de sa hache fixé à terre, il monta en selle et partit avec Kolskeg. A quelque distance, son cheval fit un faux pas; Gunnar sauta à terre, et du regard il rencontra la vallée et la ferme qu'il venait de quitter, et il dit : « Cette vallée est belle,

je ne l'ai jamais vue si belle ; les grains sont mûrs, les prairies sont fauchées; je retourne à Hlidarende, je ne partirai pas! » En vain son frère lui représentait-il les dangers qu'en restant il allait courir: « Je ne partirai pas, répéta-t-il, et je souhaiterais que tu fisses de même. — Non, reprit Kolskeg; je ne violerai pas ma parole; fais mes adieux à mes parens et à ma mère, car je ne reverrai plus l'Islande; puisque tu vas mourir, je n'y reviendrai pas. »

Ce qui suit est facile à prévoir : Gunnar va succomber sous les coups de ses ennemis, dont sa femme est complice. Quarante d'entre eux l'assiégent dans sa propre maison; au milieu de sa défense héroïque et après qu'il en a tué ou blessé plusieurs, un d'eux parvient à lui rompre la corde de son arc : « Femme, crie-t-il alors à Halgerda tout en se défendant avec son épée, coupe une tresse de tes cheveux, et toi, ma mère, fais-en vite une corde pour mon arc! — Cela t'est-il bien nécessaire? demande froidement Halgerda. — Ma vie en dépend. — Je te ferai donc souvenir du traitement que de toi je subis naguère; va, peu m'importe que tu puisses ou non te défendre ! — Chacun se rend illustre à sa façon, répondit Gunnar; je ne te prierai pas longtemps. » Ranveig, sa mère, dit : « Vous vous conduisez mal, ma fille, et l'on parlera longtemps de votre déshonneur. » Un ancien chant des îles Féroe ajoute : « Elle pleure, la vieille mère, et dit : Aide-toi, mon fils, avec mes cheveux blancs! — Non, non, ma mère, répond Gunnar; les héros ne me blâmeraient-ils pas d'avoir coupé vos cheveux blancs? »

Nial n'eut pas un autre sort que son ami le généreux Gunnar; assiégé, lui aussi, dans sa maison, quand il vit que son énergique défense était bien inutile et que déjà l'incendie l'enveloppait, il cessa toute résistance et mourut, ayant à ses côtés sa femme et ses enfans.

Tel est en abrégé le cadre complet de la saga de Nial ; l'histoire de deux familles divisées et entraînées vers une ruine sanglante par la perfidie d'une femme en est le véritable sujet; rien que ce récit, compliqué dans le texte de beaucoup d'épisodes que nous n'avons pu rappeler, nous serait déjà fort instructif en nous faisant pénétrer dans les mœurs de peuples alors très marquans dans le monde, car il ne faut pas oublier qu'il s'agit de la même race qui compte aux xe et xie siècles, avec les Scandinaves, colons de l'Islande, du Groënland et de l'Amérique, les Varègues de Russie, les Saxons et Danois d'Angleterre, les Northmans de France et d'Italie. La rudesse est tout d'abord le trait qui domine; cependant l'influence singulière des femmes marque déjà sans doute une aptitude réelle à une prompte civilisation. Ce n'est pas d'ailleurs uniquement le tableau de tant de violences que nous offre la saga de Nial. Les nombreuses querelles engagées par les haines

de famille ont donné naissance à d'importans procès; les agressions commises ont été l'occasion de sentences juridiques prononcées par des tribunaux. Or c'est un trait principal de l'esprit islandais et scandinave d'être volontiers processif, ami des subtilités, tout au moins des distinctions et des formules de droit. Il ne faut pas croire que cette allure des esprits soit inconciliable avec une certaine barbarie des mœurs : elles peuvent coexister quelque temps, mais en faisant prévoir le triomphe de l'ordre, de la justice et de la loi. La saga de Nial est particulièrement riche en vives lumières sur les antiquités juridiques du nord, sur les codes et les tribunaux de l'ancienne Islande, en même temps que sur une organisation politique et administrative qui était commune à cette île et aux royaumes scandinaves. Nous avons dit que Nial était habile juriste; voyons-le, lui et ses pareils, émettre de subtils avis, tantôt dans les assemblées sur les intérêts publics, tantôt et plus souvent en de fréquentes consultations sur de difficiles points de droit et de dangereux procès.

II.

Les ouvrages des annalistes islandais, tels que les *Schedæ* d'Are Frode et le *Landnama-Bok*, qui est de plusieurs auteurs, remontent jusqu'aux premiers temps de la colonisation, et nous montrent que cette société d'émigrés norvégiens se donna immédiatement des institutions calquées sans doute sur celles de la mère-patrie, mais appropriées cependant aux circonstances nouvelles et développées ensuite par un original essor. Dès la prise de possession d'un domaine, à côté de la maison du chef a été construit le temple, *hof*; à côté du temple, un lieu élevé ou fortifié a été désigné pour servir de *thing* ou de tribunal. Tout chef de famille, ou du moins tout chef de groupe entouré de sa parenté et de sa clientèle, s'est trouvé à la fois prêtre et magistrat, investi de la triple autorité politique, civile et religieuse; mais ce pouvoir étendu était corrigé par la liberté qu'avaient les citoyens de se faire comprendre dans telle ou telle circonscription : celle-là entre toutes devenait prospère et puissante qui, bien gouvernée, attirait le plus grand nombre de colons. Un demi-siècle était à peine écoulé, et ce qu'il y avait eu d'informe dans la constitution primitive disparaissait devant un effort de centralisation qui allait remédier à l'isolement et à la dispersion des chefs. Un des colons, nommé Ulfliot, après avoir de nouveau traversé l'Océan, quoique sexagénaire, pour aller délibérer avec son parent, le Norvégien Thorleif, surnommé le Sage, revint dans l'île en 928, et engagea ses compatriotes à recevoir une législation nouvelle, dont

le *Landnama-Bok* nous a conservé des fragmens. Il y était défendu de laisser à la proue des embarcations, quand on revenait au rivage, des têtes d'animaux à l'aspect hideux, aux gueules béantes, qui pourraient effrayer et mettre en fuite les génies tutélaires de la contrée. L'anneau sacré, sur lequel on prêtait un solennel serment à Freyr, à Niörd, au dieu Ase tout-puissant, devait être placé sur l'autel du temple principal et tenu par le prêtre pendant les cérémonies, après avoir été trempé dans le sang du taureau sacrifié. Ce qui était plus important encore que ces prescriptions purement religieuses, c'était la création d'un *Althing* (assemblée générale), présidé par un magistrat élu, qui devenait ainsi le chef suprême de la république. « Dès qu'Ulfliot fut de retour, dit le *Landnama-Bok*, l'Althing fut constitué et des lois communes régirent cette contrée. » Vint ensuite l'institution de things locaux et de circonscriptions nouvelles qui, vers 964, compléta et fixa la constitution islandaise pour toute la période de l'indépendance. Or nous avons dans le Gragas un résumé de toutes ces lois, des coutumes qui y faisaient cortége et des commentaires qu'elles suscitaient.

Les premiers chapitres du Gragas traitent de l'organisation de l'Althing ou de l'assemblée générale; c'est en effet dans l'Althing que se concentre la vie politique de la république islandaise, et c'est là aussi que se déroulent, devant le tribunal suprême ou devant les tribunaux particuliers qui le subdivisent, les plus curieuses scènes qu'aient racontées les sagas.

Le lieu choisi pour siége de cette assemblée nationale semblait avoir été préparé par la nature même en vue de quelque grand dessein. Qu'on se figure une immense coulée de lave qui, venue du centre de l'île en des temps inconnus, a comblé la moitié d'un lac et laissé au nord de ce lac toute une plaine volcanique recouverte aujourd'hui d'un maigre gazon. Aux deux extrémités, de droite et de gauche, la lave, en se refroidissant, s'est séparée de la masse centrale; celle-ci s'est abaissée obliquement vers le lac, tandis que des deux côtés se formaient deux vastes fissures, deux couloirs dirigés du nord au sud, qui subsistent, avec les arêtes aussi vives, ce semble, qu'elles ont pu l'être au jour primitif où s'est opéré le cataclysme, et où la matière en fusion s'est figée et fixée pour les siècles. Le corridor qui s'étend à l'est s'appelle le fossé des corbeaux, *Hrafnagia;* celui qui est à l'ouest s'appelle *Almannagia*, le fossé de tous les hommes; il est traversé de l'ouest à l'est par un petit torrent qui va se jeter, après une double cascade, dans le lac au sud de la plaine. Le champ volcanique est en outre fendu dans son milieu par plusieurs crevasses qui, remplies d'une eau profonde et verte, isolent un bloc de lave allongé en forme de presqu'île et rattaché seulement par un isthme étroit au reste du sol. Ce bloc, ainsi défendu par la nature, a été

désigné pour recevoir jadis le président et les principaux membres de l'assemblée générale. On croit reconnaître encore aujourd'hui la petite élévation sur laquelle siégeait le premier magistrat; les habitans, venus à cheval et dispersés la nuit sous les tentes, se rangeaient en cercle dans le reste de la plaine, autour de ce *lögberg* ou rocher de la loi. Nous avons dit que dans l'assemblée publique, présidée par son chef élu, se résumait tout le pouvoir politique, judiciaire, civil et religieux; aussi tout porte à croire qu'un temple était voisin du rocher de la loi, et aussi un lieu de supplice : la tradition veut qu'on précipitât certains condamnés dans les eaux voisines; une petite île formée par la rivière, affluent du lac, servait aux épreuves du duel. Toute session de l'Althing était, dans ce pays de rares et difficiles communications, le signal d'un solennel rendez-vous; on y venait principalement de tout le sud et de tout l'ouest pour y traiter d'affaires, vider les procès, passer les contrats, conclure les mariages ou les ligues, faire des achats ou des ventes, écouter le voyageur, négociant ou pirate, revenu d'un lointain rivage; telle était l'importance de l'Althing, tel était le grand rôle auquel servait alors, donnant asile à des institutions destinées à se répandre dans le reste de l'Europe, ce rocher de la loi, cette plaine de Thingvalla, située à quelques heures seulement vers l'est de Reikiavik, et qui conserve encore, avec les traits particuliers que lui a imprimés la nature, le souvenir d'une intéressante civilisation.

Le Gragas est un recueil administratif en même temps que judiciaire, puisqu'on y trouve par exemple les règlemens de l'Althing servant d'assemblée politique aussi bien que ceux de l'Althing considéré comme tribunal suprême; toutefois le caractère et l'aspect du livre sont surtout juridiques. On en peut presque dire autant de la saga de Nial elle-même, récit biographique, il est vrai, mais où les scènes de procès et de débats de toute sorte devant les tribunaux sont multiples. Cela s'explique aisément. Dans une société encore primitive, encore barbare, mais destinée par ses aptitudes et ses instincts à sortir de la barbarie, on comprend que la justice occupe une place principale, et d'abord peut-être excessive. En effet la justice comprend et absorbe alors le pouvoir politique, en ce sens qu'elle se confond avec lui et qu'il se manifeste surtout par elle, celui-là étant vraiment le chef suprême qui a la puissance de châtier et de punir. Il n'en saurait aller autrement chez un peuple violent, mais énergique, et assez intelligent pour avoir, avec une confuse conscience de sa rudesse, un confus désir de gouvernement et de bon ordre. On achèvera d'expliquer l'aspect tout juridique des livres qui nous retracent le tableau de cette société, si l'on se rappelle en outre l'esprit formaliste et processif de la race scandinave, particulièrement du peuple islandais, trait caractéristique,

transmis aux Northmans du moyen âge, et qu'on retrouverait aujourd'hui dans certaines parties du nord.

Ouvrons de nouveau la saga; elle nous introduira dans le dédale de ces formalités un peu confuses, naïf témoignage des efforts de la société islandaise pour sortir de la barbarie. Suivons dans ses récits le cours d'une procédure criminelle, et cherchons s'il y a lieu d'y saisir quelque linéament d'institution future.

Au milieu des guerres privées qui sans cesse agitaient l'île, Nial a péri dans les flammes avec Bergthora, sa femme, et ses fils. Son gendre a échappé; résolu à poursuivre les meurtriers devant l'Althing, de concert avec ceux de ses parens qui n'ont pas succombé, il se charge pour sa part de porter plainte contre Flose, celui qui a tué de sa main Helge, fils de Nial. Il commence toutefois par transmettre son action à Mœrd, habile en droit et puissant par sa clientèle. Celui-ci dénonce la cause de la façon suivante : il convoque neuf *quidr*, voisins du lieu où le crime a été commis. — Ce que sont les *quidr*, nous tenterons de l'expliquer après les avoir vus à l'œuvre; le sens du mot n'est pas obscur, si l'on remarque qu'il vient de l'islandais *kveda*, *prononcer* ou *dire*, racine qu'on retrouve dans le vieil anglais *he quoth*, il dit. — Mœrd appelle les neuf *quidr* par leurs noms, et les assigne au prochain Althing, pour y déclarer si Flose a commis ou non le crime dont il l'accuse. L'Althing réuni, Mœrd se présente sur le rocher de la loi, prend des témoins et dit : « Je dénonce l'agression, prévue par la loi, que Flose, fils de Thord, a commise contre Helge, fils de Nial, et je dépose l'avis que pour ce crime il soit condamné à l'exil, devenant sans refuge, sans abri, sans secours d'aucune sorte, ses biens étant forfaits, moitié pour moi et moitié pour les habitans de la contrée de l'est. Je dénonce cette cause criminelle pour être suivie devant le tribunal auquel, suivant la loi, elle appartient. Je dénonce suivant la formule que la loi prescrit. Je dénonce pour que la poursuite ait lieu pendant cette session, et que le châtiment atteigne pleinement Flose, fils de Thord. Je dénonce la cause qui m'a été légalement transmise. » Il se tut, dit l'auteur de la saga, et, de bouche en bouche, on répéta sur le rocher de la loi que Mœrd avait bien et bravement parlé. Il reprit la parole, redit la formule, en s'adressant directement cette fois à Flose, puis il s'assit. Flose l'avait écouté attentivement; l'action était désormais introduite. — Flose, de son côté, avait transmis sa cause à un légiste habile, Eyolf. De retour sous sa tente, Flose lui demanda si, contre l'accusation ainsi posée, il trouvait quelque échappatoire. — En voici une, dit Eyolf, dont nous nous servirons à défaut d'autres moyens. Change immédiatement ta résidence; ton adversaire, s'il n'en est pas informé, se trompera de juridiction, et son action cessera d'être

légale. — Le jour venu où les débats devaient s'ouvrir, Mœrd s'avança, prit des témoins et dit : « J'invite Flose, fils de Thord, ou tout homme qui aurait entrepris sa défense, à écouter mon serment, mon exposition de la cause, et toutes les preuves que j'ai l'intention de produire contre lui. Je fais cette invitation légale en présence du tribunal, à haute voix, de sorte que les juges (*domar*) l'entendent à travers cet espace. J'ai pris Thorod et Thorbiœrn comme témoins que je dénonce, suivant les termes de la loi, l'agression faite par Flose, fils de Thord, et la blessure par lui pratiquée contre Helge, fils de Nial, blessure mortelle, qu'a suivie la mort de Helge. J'ai déclaré qu'il avait, pour ce crime, encouru la peine de l'exil, etc. » Prenant des témoins, il dit : « J'invite les neuf *quidr* par moi désignés pour cette cause à prendre place sur le rivage (le long du torrent qui allait se jeter dans le lac de Thingvalla), et j'invite mon adversaire à dire s'il a des objections à faire valoir contre eux. » Eyolf s'avança alors, prit des témoins, et récusa deux des *quidr :* « Ils sont parens de Mœrd, qui poursuit la cause, dit-il, motif de récusation prévu par la loi. » A quoi la foule des assistans s'écria que la poursuite venait de subir un échec; on s'accordait à dire que la défense était plus habile que l'accusation. — Mœrd, embarrassé, envoya consulter Thorhall, légiste expert, qui lui dit : « Ta cause n'est pas perdue; Eyolf s'est abusé, il a eu tort d'avoir égard, non au vrai demandeur, mais à celui à qui la poursuite a été transmise. » Mœrd revint donc au tribunal, dénonça l'illégalité et fit rasseoir les *quidr*, et tout le peuple prononça que Thorhall lui avait été là d'un grand secours, et que la poursuite l'emportait à cette heure sur la défense. — Mœrd ayant de la sorte écarté ces moyens de droit et d'autres encore invoqués contre ses *quidr*, les requit de déposer leur opinion devant le tribunal. Un d'eux s'avança et prononça ces paroles, que tous confirmèrent d'un commun accord : « Nous avons été convoqués ici par Mœrd, pour venir déclarer si Flose, fils de Thord, a commis contre Helge, fils de Nial, l'agression prévue par la loi, et s'il l'a blessé de la blessure qui a entraîné sa mort. Mœrd nous a requis en vue de la cause qui lui a été transmise. Nous déposons donc avec notre serment notre témoignage unanime. Nous témoignons contre Flose, nous le déclarons atteint et convaincu. » Cela dit, Mœrd se présenta lui-même et prit des témoins comme quoi ses *quidr* avaient rempli leur office et condamné Flose. Prenant de nouveau des témoins, il dit : « J'invite Flose ou tout homme par lui autorisé légalement à présenter sa défense dans la cause que je lui ai intentée, car toutes les preuves requises par la loi de la part de l'accusation, je les ai produites, ainsi que tous les témoignages nécessaires. J'invite légalement devant ce tribunal, à haute et intelligible voix, afin que les

juges puissent m'entendre à travers cet espace. » La défense était difficile, le crime ne pouvant être nié. Eyolf, l'interprète de Flose, se détermina donc à faire valoir contre le tribunal son argument d'incompétence par suite du changement de résidence qu'il avait conseillé à son client. « Je dépose, dit-il après avoir pris des témoins, interdiction légale aux juges de juger dans cette cause, par suite de l'argument que j'ai produit contre elle. Je dépose interdiction pleine et entière, conformément au droit de l'Althing et à la loi du pays. » L'argument se trouvait valable en effet. La cause étant dès lors perdue pour le demandeur devant ce tribunal, il la transporta immédiatement devant une autre cour; là encore son adversaire lui tendit un piége, de sorte que, perdant patience, lui et les siens, ils recoururent aux armes, et la mêlée commença.

Voilà une bien curieuse scène, qui nous montre clairement aux prises la rudesse des mœurs toujours près d'éclater, et en même temps une série compliquée d'efforts vers la justice et le bon ordre. D'une part la violence, qui, après s'être donné carrière en des querelles sanglantes, ne veut pas se soumettre au châtiment, appelle à son secours des subtilités iniques, insulte au droit, et prépare de nouvelles fureurs; mais d'autre part la loi, œuvre des hommes, et dont l'action est déjà visible, a multiplié les formalités, les précautions, les instances; elle a édifié tout un système judiciaire qui témoigne par sa complexité d'un travail et d'un zèle attentifs auxquels tôt ou tard sera dû le succès. Il ne serait sans doute pas facile de rendre compte de tout ce mécanisme, et les plus spéciaux commentateurs, — par exemple M. Conrad Maurer, dans son *Histoire de la formation du droit germanique*, — ne réussissent pas à en expliquer tous les ressorts. On distingue toutefois dans ces divers tribunaux institués au sein même de l'Althing trois institutions diverses, les témoins, les juges et les *quidr*. Les témoins ont un rôle multiple qui se comprend sans peine. Les souvenirs de la saga de Nial remontent au xe siècle, c'est-à-dire à une époque où la procédure n'est pas écrite. De quelle manière, en l'absence de l'écriture, un droit d'autant plus complexe se maintiendra-t-il avec quelque sûreté? Ce sera en invoquant la mémoire et la loyauté des témoins, dont les assertions tiendront lieu, pour ainsi dire, de registres et de documens. Il en fut ainsi dans le droit islandais, qui prescrivit de prendre pour chaque formalité un certain nombre de témoignages; l'exercice de la mémoire, constant chez ces peuples, leur faisait de cette faculté un instrument plus perfectionné sans doute et plus sûr que nous ne saurions l'imaginer, et, quant à la loyauté des souvenirs, la publicité de la parole en était peut-être la garantie : les témoins légalement invoqués avaient eux-mêmes pour surveillans et pour témoins tous les assistans de l'Althing. Quant

aux *quidr* islandais, il faut les distinguer des *domar* ou juges; mais probablement l'une et l'autre fonction laissent deviner le berceau obscur d'une grande et noble institution, celle du jury. Les *quidr*, comme on l'a vu par le récit de la saga, sont désignés à l'avance par chaque partie entre les voisins du lieu où le crime s'est commis pour venir au tribunal dire si l'accusé est ou non coupable. S'ils sont unanimes, le tribunal est tenu de se conformer à leur avis. Les juges ne sont pas des magistrats au sens moderne du mot; ils sont désignés entre les habitans du district par le magistrat civil, qui représente la société. Ils n'ont pas plus que les *quidr* fait une étude spéciale de la loi : c'est au magistrat qui préside à diriger les débats, c'est aux légistes experts que l'on consulte à connaître la loi, à suggérer les moyens de droit et les ressources légales. Le jugement des *domar* est souverain, quel qu'ait été l'avis des *quidr*. Ceux-ci formaient un jury d'examen; les premiers forment un jury de jugement. Dans le passage de ces élémens encore informes à l'institution propre du jury, les *quidr* seront descendus au rôle de témoins, les *domar* seront devenus les vrais jurés; les légistes, réunis au président du tribunal, se seront transformés en magistrats; quant aux témoins eux-mêmes, ils auront été, quand l'usage de l'écriture se sera répandu, remplacés par les actes publics, dont jadis leurs simples attestations tenaient lieu.

On sait l'importance des formules dans la constitution du droit primitif, quand la parole doit jouer le rôle de l'écriture. Par une sorte de superstition ou de convention facilement d'accord avec l'humeur processive et l'esprit d'éristique, ces formules doivent être répétées suivant les circonstances, sans que la mémoire en défaut y modifie un seul terme; la formule exactement et à propos introduite par-devant témoins porte sur-le-champ son effet légal, tandis que le moindre manquement devient un motif de nullité. La saga de Nial contient à ce sujet de très intéressantes pages; en voici une assez caractéristique pour mériter d'être citée.

Gunnar avait une parente, Unna, fille de Mœrd, qui avait épousé Hrut; mais Hrut, pendant ses voyages, avait été charmé par une femme étrangère. Unna, délaissée, quitta secrètement la maison de son mari et retourna chez son père, par qui elle fit réclamer ses biens. Comme il n'y avait pas eu divorce, Hrut se contenta d'offrir le duel, que le vieux père ne put accepter. Unna vint donc prier son parent Gunnar de se charger de cette poursuite; mais il fallait que la formule de citation fût prononcée dans toute son intégrité et de son propre aveu en présence de la partie adverse, et qu'il fût constaté par témoins qu'elle l'avait entendue. Gunnar alla consulter son ami Nial.

« L'entreprise est difficile, dit ce dernier; je vais t'indiquer cependant la voie que je crois la meilleure ; tu peux réussir, mais à la condition d'observer ponctuellement mes avis. Si tu négliges un seul point, ta vie même est en danger. Tu prendras deux compagnons. Par-dessus tes vêtemens tu mettras un surtout brun d'étoffe commune, sur lequel tu jetteras un manteau de voyage. Porte à la main une petite hache. Chacun de vous trois aura deux chevaux, l'un gras et l'autre maigre ; munis-toi en particulier d'un attirail de forgeron. Vous partirez demain de bonne heure. Quand vous arriverez à la Rivière-Blanche, souviens-toi d'enfoncer ton chapeau sur tes yeux. Les gens se demanderont qui est cet homme à la haute taille; tes compagnons répondront que c'est le marchand de ferraille Hedin, du canton d'Œfiord, qui fait sa tournée. Il est bien connu dans le pays; c'est un vaniteux qui croit seul tout savoir; pour des riens il rompt ses marchés et querelle les gens. Tu iras jusqu'au Borgefiord en offrant partout ta marchandise et en te montrant querelleur, afin que le bruit se répande dans la contrée que cet Hedin est bien le pire des hommes en affaires, et que sa réputation ne ment pas. Tu te dirigeras par le Nordaadal vers le Hrutafiord, et tu arriveras chez Hrut. Là offre de nouveau tes marchandises, présentant comme le meilleur ce que tu as de pire. Le fermier d'abord voudra voir les objets; il y trouvera cent défauts : arrache-les-lui des mains, fais tapage, et parle grossièrement. Il ne s'étonnera pas, disant qu'Hedin agit de la sorte avec tout le monde. Cependant Hrut viendra, attiré par le vacarme; il te dira de le suivre chez lui; accepte, salue honnêtement, il te répondra de même et te fera asseoir sur le banc inférieur en face de son haut siége. « Viens-tu du nord? demandera-t-il. Réponds que tu es d'Œfiord. — Y a-t-il dans ce canton beaucoup d'hommes renommés? Réponds que ce sont pour la plupart de pauvres diables. — Connais-tu le Reikedal ? dira-t-il encore. Réponds que tu connais toute l'Islande. — Y a-t-il beaucoup de braves gens dans le Reikedal? Réponds : rien que des voleurs et des vauriens. » Cela le fera rire, et il prendra plaisir à t'écouter. Vous en arriverez à parler du Rangaavold, où habitait le père d'Unna. « Depuis la mort de celui-là, diras-tu, ce n'est pas dans ce canton qu'il faut chercher les hommes de quelque valeur. » En même temps chante-lui quelques strophes pour l'amuser, car je sais que tu es scalde. Il te demandera pourquoi tu es d'avis qu'après la mort de celui-là on ne saurait trouver son pareil. Réponds : « Parce que c'était un homme si avisé qu'il ne s'est jamais trompé dans la poursuite d'un procès. — Sais-tu cependant, dira-t-il, ce qui s'est passé entre lui et moi? — Oui, il t'a repris ta femme, et tu n'as rien eu à dire. — Mais il a été battu ! répliquera Hrut, il a fait procès, et je n'ai pas rendu la dot. » Réponds : « Tu as offert le duel, et comme il était vieux, ses amis lui ont conseillé d'abandonner la cause. — C'est cela, dira-t-il ; les ignorans ont cru que telle était

la loi; mais il aurait pu reprendre l'affaire à un autre thing, s'il en avait eu le courage. — Je le sais bien, répondras-tu. » En t'entendant parler de la sorte, il te demandera si tu as donc quelque connaissance de la loi. Tu lui diras : « Là bas, dans le canton du nord, je passe pour en savoir quelque chose. Cependant j'entendrais volontiers de toi comment on pourrait reprendre le procès. — Quel procès? — Un procès comme par exemple celui-ci, qui du reste ne m'intéresse guère : comment devrait s'y prendre celui qui, je suppose, réclamerait la dot de ta femme? — Il faudrait que la formule de citation fût prononcée en ma présence, de telle sorte que je l'entendisse, et dans mon domicile légal. — Récite-la un peu, diras-tu, je la redirai après toi. » Il ne manquera pas de la réciter; toi, fais bien attention à chacun des termes. Il te dira de la répéter; répète-la, mais tout de travers, sur deux mots un seul de bon. Il se mettra à rire, sans nul soupçon contre toi, et il te montrera qu'il y avait seulement tels et tels mots justes. Rejette la faute sur tes compagnons, dont la présence te trouble; prie-le de reprendre chaque mot en te laissant le reprendre après lui. Ainsi fera-t-il; cette fois tu répéteras exactement; tu lui demanderas si c'est bien; il ne pourra que répondre qu'une telle citation serait parfaitement valable. Alors tu diras à haute voix, de manière que tes compagnons t'entendent : « Ainsi dénoncé-je contre toi, Hrut, le procès que ma parente Unna m'a confié. » Et puis, dès le soir venu, quand tout le monde sera endormi, vous sellerez, au lieu des chevaux maigres, les bons chevaux que vous aurez laissés au pâturage, et vous gagnerez la montagne, où vous resterez trois jours. Moi cependant je me rendrai au thing, et je t'y assisterai pour ce qu'il reste à faire. »

Gunnar remercia Nial et s'en retourna chez lui. Deux jours après, il fit ponctuellement ce que Nial lui avait conseillé. Tout réussit de point en point (la saga nous le redit en détail dans une seconde narration) comme il avait été prévu : le faux Hedin provoqua, entendit, répéta d'abord tout de travers, puis fort exactement et pardevant ses deux témoins, la formule de citation. Hrut s'aperçut trop tard qu'une ruse où il reconnut l'habileté de Nial l'avait abusé.

Il n'est pas difficile, ce semble, d'imaginer comment cette singulière page a pu être écrite. L'auteur de la saga, qui vivait beaucoup d'années après le temps qu'il expose, a recueilli la tradition du subterfuge, resté célèbre, par où l'habile Nial, comptant sur la vanité de Hrut grossièrement flattée, avait obtenu l'un de ses triomphes. En racontant à son tour cet exploit légendaire de son héros, il a, selon la coutume des chroniqueurs, étendu par un commentaire son propre récit; il a sans doute inventé, du moins quant au détail, la première des deux scènes, c'est-à-dire les conseils donnés par Nial à Gunnar. Il y a d'autant moins lieu de s'étonner des

exactes prédictions de Nial et de la docilité de Hrut, suivant la saga islandaise, à lui donner raison, que Nial passait aux yeux de ses contemporains et à plus forte raison aux yeux de leur postérité, pour avoir été un de ces hommes extraordinaires, à l'esprit perçant et subtil, qu'on croyait, peu s'en faut, doués de seconde vue; il n'y avait nul effort, pour ces imaginations scandinaves du xe et du xie siècle, à se représenter un tel homme, maître dans la science du droit et de la procédure, comme une sorte de devin dont les paroles avaient une puissance presque magique.

On reconnaît de plus dans les récits qu'on vient de lire le formalisme habituel à ces peuples. Ce même trait se rencontre à l'origine de presque toutes les civilisations, par exemple aux premiers siècles de la Grèce et de Rome. Là aussi on emploie des formules légales, auxquelles il semble que le droit primitif suppose une sorte d'autorité surnaturelle. Le droit primitif a partout besoin de ce secours extraordinaire; partout il fait appel en même temps à la raison et à la poésie. Les sociétés du nord paraissent avoir conçu de ces conditions une idée particulière, qui s'est perpétuée dans le droit du moyen âge et qu'il est intéressant d'étudier à sa source dans les monumens scandinaves.

Il nous eût entraîné trop loin d'aborder, avec le secours de la saga de Nial et du Gragas comparés, l'étude, passablement obscure d'ailleurs, de la constitution administrative de la république islandaise; nous voulions surtout faire connaître la saga, dont l'intérêt principal consiste dans la lumière qu'elle jette sur les antiquités juridiques de toute une race destinée à jouer un grand rôle dans la formation des sociétés européennes. Nous avons cru pouvoir reconnaître, parmi ces règlemens d'une société qui ne devait rien à l'influence ou aux exemples d'une autre race ni du monde classique, les élémens d'une institution semblable au futur jury moderne; nous aurions pu noter aussi, outre le wehrgeld et la vengeance privée, la présence du duel, coutume peu louable sans doute, mais qui a cependant marqué, aux origines du moyen âge, un progrès nouveau de l'ordre sur la violence, qui s'est substituée à la force brutale, au meurtre aveugle et lâche, et qui impliquait, outre un sentiment d'honneur, la confiance dans la justice divine. Le duel avait en Islande ses lois rigoureuses; il avait lieu, lors des sessions de l'Althing, dans l'île voisine du rocher de la loi. Les prescriptions les plus détaillées en réglaient la pratique; certaines de ces prescriptions rapportées par les sagas sont toutes religieuses : on amenait par exemple près du champ-clos un bœuf, dont le vainqueur, aussitôt après le combat, devait abattre la tête. De plus les extrémités des pieux qui marquaient l'enceinte désignée étaient sculptées en forme de têtes mystérieuses, représentant des divinités, et on

ne les plaçait avant le combat qu'avec des paroles sacramentelles. Peut-être saisissons-nous dans ces détails une phase primitive et religieuse de l'institution du duel. Aboli sous cette forme en Islande pendant le cours de l'année 1011 par une loi de l'assemblée publique, il allait y renaître peu après, en vertu d'une autre loi introduisant les épreuves judiciaires. Nouveau témoignage que cette étroite société islandaise, en demeurant longtemps fidèle aux traditions du paganisme scandinave, a fait revivre à son usage les plus nationales d'entre les institutions du nord, et offre à notre étude, dans les livres malheureusement peu nombreux qu'elle nous a transmis, un tableau de ce paganisme moins altéré par les multiples influences du génie classique et de la civilisation chrétienne qu'il ne se montrerait ailleurs, même dans les plus anciens monumens du moyen âge germanique.

N'avions-nous pas le droit aussi d'attribuer à la saga de Nial un certain mérite au point de vue littéraire et moral? Ce n'est pas assurément la bonne ordonnance que nous y vanterons; notre analyse fort abrégée ne doit point à cet égard faire illusion : le récit est souvent mêlé, confus, embarrassé de mille circonstances indifférentes ou obscures; le chroniqueur va en avant un peu à la manière du conteur arabe, qui ne supprime ni ne classe aucun souvenir. Cela n'empêche pas que la narration, soit par le reflet fidèle d'une réalité vivante, soit par une certaine simplicité instinctive et naïve, n'offre une suite réelle dans la peinture des caractères; ceux-là mêmes qui sont sur le second plan ne manquent pas d'apparaître, pour qui lit tout l'ouvrage, dans une lumière qui n'est point trop indécise. Bergthora par exemple, la femme de Nial, bien qu'elle soit à l'occasion, elle aussi, vindicative et hautaine, passe cependant pour être en général une bonne et pacifique maîtresse de maison; elle ne quitte pas son mari, même dans l'extrême danger, au jour de sa mort. Le narrateur n'a pas beaucoup à dire à son sujet, mais il sait faire entendre que ce silence est tout à son éloge. — Nous connaissons Halgerda : son prestige funeste, sa passion capricieuse, tantôt amour et tantôt haine, forment le foyer qui attire à lui l'action entière : tous les désastres accumulés finalement par elle sont en germe dans cet oblique regard que, dès le commencement de la saga, son oncle a remarqué dans sa physionomie d'enfant. — La figure de Gunnar est très fortement décrite, et de toutes pièces. On ne doit jamais oublier que c'est un redoutable viking, un de ces rois de mer qui s'en vont faire la piraterie ou le négoce sur les côtes voisines ou lointaines. Au milieu des guerres privées qui agitent l'Islande, nul n'ose accepter le duel contre lui; ses adversaires aiment mieux l'envelopper dans quelque perfide procès. Cette force est la raison de sa douceur : on l'a vu, ne sachant rien des aventures

passées d'Halgerda, qui ont eu lieu pendant qu'il naviguait au loin, céder à son charme, et ne vouloir pas après cela s'en dédire; on l'a vu opposer une réelle patience et une indulgente bonté à ses emportemens, maintenir fermement ses liens d'amitié avec un homme qu'il consulte et respecte, et ne se mêler que malgré lui, après une longue résistance, aux combats sanglans d'alentour. A la suite d'une de ces actions d'où lui et les siens, comme à l'ordinaire, sont sortis vainqueurs, il entend ses compagnons chanter et se réjouir, et se dit à lui-même : « Suis-je donc moins brave que ceux-là? Comment se fait-il qu'après avoir tué je me sente le cœur triste et pesant? » Parole touchante et profonde, non pas seulement à cause du sentiment tout humain qui l'inspire, mais aussi pour la sincérité de l'aveu, méritante dans un tel temps et de la part d'un viking, et pour cette nuance délicate de simplicité en même temps forte et naïve, qui lui fait se demander avec étonnement s'il est donc moins courageux que ceux à qui le meurtre ne coûte pas. Nous avons dit qu'en lisant les sagas on pensait quelquefois à Shakspeare; n'est-ce pas ici un de ces mots qui jaillissent des sources vives et que le grand poète anglais, avec sa puissance d'imagination et de cœur, a su plusieurs fois deviner? — A côté du viking Gunnar, Nial est pour toute la société islandaise le sage renommé. Il est sage, parce qu'il est savant en droit, parce qu'il connaît en habile juriste les dispositions, les piéges et les ressources de la loi. Le plus clair témoignage des troubles violens qui agitent alors l'Islande est que des hommes tels que Gunnar et lui finissent par être enveloppés malgré eux dans ces tourbillons de colères et de vengeances.

Telle est, dans une trop courte analyse, qui toutefois suffira peut-être à en offrir un aspect général, cette principale saga islandaise, monument du XI[e] siècle, à la fois précieuse au point de vue de l'histoire politique et de l'histoire morale et littéraire. Elle nous décrit mieux qu'elles ne sauraient être décrites nulle part ailleurs quelques-unes des institutions ou des idées primitives du monde germanique; elle nous rappelle cette petite et énergique société islandaise dont nos livres d'histoire générale ignorent, peu s'en faut, l'existence. Combien peut-être de ces foyers épars où l'intelligence humaine s'est vivement exercée, non sans l'appui d'une solidarité constante avec quelqu'une des grandes races historiques, ont cependant disparu du souvenir des hommes, bien que leur date ne soit pas très reculée! La science doit compter au nombre de ses plus utiles services de restituer, quand elle le peut, leurs titres, et de réparer à leur égard de trop ingrats oublis.

A. GEFFROY.

CONTES D'UNE GRAND'MÈRE

LE CHIEN ET LA FLEUR SACRÉE.

PREMIÈRE PARTIE. — LE CHIEN.

A GABRIELLE SAND.

Nous avions jadis pour voisin de campagne un homme dont le nom prêtait souvent à rire : il s'appelait M. Lechien. Il en plaisantait le premier et ne paraissait nullement contrarié quand les enfans l'appelaient Médor ou Azor.

C'était un homme très bon, très doux, un peu froid de manières, mais très estimé pour la droiture et l'aménité de son caractère. Rien en lui, hormis son nom, ne paraissait bizarre : aussi nous étonna-t-il beaucoup, un jour où son chien avait fait une sottise au milieu du dîner. Au lieu de le gronder ou de le battre, il lui adressa, d'un ton froid et en le regardant fixement, cette étrange mercuriale.

— Si vous agissez ainsi, monsieur, il se passera du temps avant que vous cessiez d'être chien. Je l'ai été, moi qui vous parle, et il m'est arrivé quelquefois d'être entraîné par la gourmandise, au point de m'emparer d'un mets qui ne m'était pas destiné ; mais je n'avais pas comme vous l'âge de raison, et d'ailleurs sachez, monsieur, que je n'ai jamais cassé l'assiette.

Le chien écouta ce discours avec une attention soumise, puis il fit entendre un bâillement mélancolique, ce qui, au dire de son maître, n'est pas un signe d'ennui, mais de tristesse chez les chiens : après quoi il se coucha, le museau allongé sur ses pattes de devant, et parut plongé dans de pénibles réflexions.

Nous crûmes d'abord que, faisant allusion à son nom, notre voisin avait voulu montrer simplement de l'esprit pour nous divertir ; mais son air grave et convaincu nous jeta dans la stupeur lorsqu'il

nous demanda si nous n'avions aucun souvenir de nos existences antérieures. — Aucun! — fut la réponse générale. M. Lechien ayant fait du regard le tour de la table, et nous voyant tous incrédules, s'avisa de regarder un domestique qui venait d'entrer pour remettre une lettre et qui n'était nullement au courant de la conversation. — Et vous, Sylvain, lui dit-il, vous souvenez-vous de ce que vous avez été avant d'être homme?

Sylvain était un esprit railleur et sceptique. — Monsieur, répondit-il sans se déconcerter, depuis que je suis homme j'ai toujours été cocher : il est bien probable qu'avant d'être cocher j'ai été cheval!

— Bien répondu! — s'écria-t-on. Et Sylvain se retira aux applaudissemens des joyeux convives.

— Cet homme a du sens et de l'esprit, reprit notre voisin; il est bien probable, pour parler comme lui, que, dans sa prochaine existence, il ne sera plus cocher; il deviendra maître.

— Et il battra ses gens, répondit un de nous, comme, étant cocher, il aura battu ses chevaux.

— Je gage tout ce que vous voudrez, repartit notre ami, que Sylvain ne bat jamais ses chevaux, de même que je ne bats jamais mon chien. Si Sylvain était brutal et cruel, il ne serait pas devenu bon cocher et ne serait pas destiné à devenir maître. Si je battais mon chien, je prendrais le chemin de redevenir chien après ma mort.

On trouva la théorie ingénieuse, et on pressa le voisin de la développer. — C'est bien simple, reprit-il, et je dirai en peu de mots. L'esprit, la vie de l'esprit, si vous voulez, a ses lois comme la matière organique qu'il revêt a les siennes. On prétend que l'esprit et le corps ont souvent des tendances opposées; je le nie, du moins je prétends que ces tendances arrivent toujours, après un combat quelconque, à se mettre d'accord pour pousser l'animal qui est le théâtre de cette lutte à reculer ou à avancer dans l'échelle des êtres. Ce n'est pas l'un qui a vaincu l'autre. La vie animale n'est pas si pernicieuse que l'on croit. La vie intellectuelle n'est pas si indépendante que l'on dit. L'être est un; chez lui, les besoins répondent aux aspirations, et réciproquement. Il y a une loi plus forte que ces deux lois, un troisième terme qui concilie l'antithèse établie dans la vie de l'individu; c'est la loi de la vie générale, et cette loi divine, c'est la progression. Les pas en arrière confirment la vérité de la marche ascendante. Tout être éprouve donc à son insu le besoin d'une transformation honorable, et mon chien, mon cheval, tous les animaux que l'homme a associés de près à sa vie l'éprouvent plus sciemment que les bêtes qui vivent en liberté. Voyez le chien! cela est plus sensible chez lui que chez tous les autres animaux. Il cherche sans cesse à s'identifier à moi; il aime ma cuisine, mon fauteuil, mes amis, ma voiture. Il se coucherait

dans mon lit, si je le lui permettais; il entend ma voix, il la connaît, il comprend ma parole. En ce moment il sait parfaitement que je parle de lui. Vous pouvez observer le mouvement de ses oreilles.

— Il ne comprend que deux ou trois mots, lui dis-je; quand vous prononcez le mot chien, il tressaille, c'est vrai, mais le développement de votre idée reste pour lui un mystère impénétrable.

— Pas tant que vous croyez! Il sait qu'il est en cause, il se souvient d'avoir commis une faute, et à chaque instant il me demande du regard si je compte le punir ou l'absoudre. Il a l'intelligence d'un enfant qui ne parle pas encore.

— Il vous plaît de supposer tout cela, parce que vous avez de l'imagination.

— Ce n'est pas de l'imagination que j'ai, c'est de la mémoire.

— Ah! voilà! s'écria-t-on autour de nous. Il prétend se souvenir! Alors, qu'il raconte ses existences antérieures, vite! nous écoutons.

— Ce serait, répondit M. Lechien, une interminable histoire, et des plus confuses, car je n'ai pas la prétention de me souvenir de tout, du commencement du monde jusqu'à aujourd'hui. La mort a cela d'excellent qu'elle brise le lien entre l'existence qui finit et celle qui lui succède. Elle étend un nuage épais où le *moi* s'évanouit pour se transformer sans que nous ayons conscience de l'opération. Moi qui par exception, à ce qu'il paraît, ai conservé un peu la mémoire du passé, je n'ai pas de notions assez nettes pour mettre de l'ordre dans mes souvenirs. Je ne saurais vous dire si j'ai suivi l'échelle de progression régulièrement sans franchir quelques degrés, ni si j'ai recommencé plusieurs fois les diverses stations de ma métempsycose. Cela, vraiment, je ne le sais pas, mais j'ai dans l'esprit des images vives et soudaines qui me font apparaître certains milieux traversés par moi à une époque qu'il m'est impossible de déterminer, et alors je retrouve les émotions et les sensations que j'ai éprouvées dans ce temps-là. Par exemple, je me retrace depuis peu une certaine rivière où j'ai été poisson. Quel poisson? Je ne sais pas! Une truite peut-être, car je me rappelle mon horreur pour les eaux troublées et mon ardeur incessante à remonter les courans. Je ressens encore l'impression délicieuse du soleil traçant des filets déliés ou des arabesques de diamans mobiles sur les flots brisés. Il y avait,... je ne sais où! — les choses alors n'avaient pas de nom pour moi, — une cascade charmante où la lune se jouait en fusées d'argent. Je passais là des heures entières à lutter contre le flot qui me repoussait. Le jour, il y avait sur le rivage des mouches d'or et d'émeraude qui voltigeaient sur les herbes et que je saisissais avec une merveilleuse adresse, me faisant de cette chasse un jeu folâtre plutôt qu'une satisfaction de voracité.

Quelquefois les demoiselles aux ailes bleues m'effleuraient de leur vol. Des plantes admirables semblaient vouloir m'enlacer dans leurs vertes chevelures; mais la passion du mouvement et de la liberté me reportait toujours vers les eaux libres et rapides. Agir, nager, vite, toujours plus vite, et sans jamais me reposer, ah! c'était une ivresse! Je me suis rappelé ce bon temps l'autre jour en me baignant dans votre rivière, et à présent je ne l'oublierai plus!

— Encore, encore! s'écrièrent les enfans qui écoutaient de toutes leurs oreilles. Avez-vous été grenouille, lézard, papillon?

— Lézard, je ne sais pas, grenouille probablement; mais papillon, je m'en souviens à merveille. J'étais fleur, une jolie fleur blanche délicatement découpée, probablement une sorte de saxifrage sarmenteuse pendant sur le bord d'une source, et j'avais toujours soif, toujours soif. Je me penchais sur l'eau sans pouvoir l'atteindre, un vent frais me secouait sans cesse. Le désir est une puissance dont on ne connaît pas la limite. Un matin, je me détachai de ma tige, je flottai soutenu par la brise. J'avais des ailes, j'étais libre et vivant. Les papillons ne sont que des fleurs envolées un jour de fête où la nature était en veine d'invention et de fécondité.

— Très joli, lui dis-je, mais c'est de la poésie?

— Ne l'empêchez pas d'en faire, s'écrièrent les jeunes gens; il nous amuse! — Et s'adressant à lui : — Pouvez-vous nous dire à quoi vous songiez quand vous étiez une pierre?

— Une pierre est une chose et ne pense pas, répondit-il; je ne me rappelle pas mon existence minérale, pourtant je l'ai subie comme vous tous, et il ne faudrait pas croire que la vie inorganique soit tout à fait inerte. Je ne m'étends jamais sur une roche sans ressentir à son contact quelque chose de particulier qui m'affirme les antiques rapports que j'ai dû avoir avec elle. Toute chose est un élément de transformation. La plus grossière a encore sa vitalité latente dont les sourdes pulsations appellent la lumière et le mouvement : l'homme désire, l'animal et la plante aspirent, le minéral attend. Mais pour me soustraire aux questions embarrassantes que vous m'adressez, je vais choisir une de mes existences que je me retrace le mieux, et vous dire comment j'ai vécu, c'est-à-dire agi et pensé la dernière fois que j'ai été chien. Ne vous attendez pas à des aventures dramatiques, à des sauvetages miraculeux; chaque animal a son caractère personnel. C'est une étude de caractère que je vais vous communiquer.

On apporta les flambeaux, on renvoya les domestiques, on fit silence, et l'étrange narrateur parla ainsi :

J'étais un joli petit bouledogue, un ratier de pure race. Je ne me rappelle ni ma mère, dont je fus séparé très jeune, ni la cruelle opération qui trancha ma queue et effila mes oreilles. On me trouva

beau ainsi mutilé, et de bonne heure j'aimai les complimens. Du plus loin que je me souvienne, j'ai compris le sens des mots *beau chien, joli chien*, j'aimais aussi le mot *blanc*. Quand les enfans, pour me faire fête, m'appelaient lapin blanc, j'étais enchanté. J'aimais à prendre des bains, mais comme je rencontrais souvent des eaux bourbeuses où la chaleur me portait à me plonger, j'en sortais tout terreux, et on m'appelait lapin jaune ou lapin noir, ce qui m'humiliait beaucoup. Le déplaisir que j'en éprouvai mainte fois m'amena à faire une distinction assez juste des couleurs.

La première personne qui s'occupa de mon éducation morale fut une vieille dame qui avait ses idées. Elle ne tenait pas à ce que je fusse ce qu'on appelle dressé. Elle n'exigea pas que j'eusse le talent de rapporter et de donner la patte. Elle disait qu'un chien n'apprenait pas ces choses sans être battu. Je comprenais très bien ce mot-là, car le domestique me battait quelquefois à l'insu de sa maîtresse. J'appris donc de bonne heure que j'étais protégé, et qu'en me réfugiant auprès d'elle je n'aurais jamais que des caresses et des encouragemens. J'étais jeune et j'étais fou. J'aimais à tirer à moi et à ronger les bâtons. C'est une rage que j'ai conservée pendant toute ma vie de chien et qui tenait à ma race, à la force de ma mâchoire et à l'ouverture énorme de ma gueule. Évidemment la nature avait fait de moi un dévorant. Instruit à respecter les poules et les canards, j'avais besoin de me battre avec quelque chose et de dépenser la force de mon organisme. Enfant comme je l'étais, je faisais grand mal dans le petit jardin de la vieille dame; j'arrachais les tuteurs des plantes et souvent la plante avec. Le jardinier voulait me corriger, ma maîtresse l'en empêchait, et, me prenant à part, elle me parlait très sérieusement. Elle me répétait à plusieurs reprises, en me tenant la tête et en me regardant bien dans les yeux: — Ce que vous avez fait est mal, très mal, on ne peut plus mal!

Alors elle plaçait un bâton devant moi et me défendait d'y toucher. Quand j'avais obéi, elle disait : — C'est bien, très bien, vous êtes un bon chien. — Il n'en fallut pas davantage pour faire éclore en moi ce trésor inappréciable de la conscience que l'éducation communique au chien quand il est bien doué et qu'on ne l'a pas dégradé par les coups et les injures.

J'acquis donc ainsi très jeune le sentiment de la dignité, sans lequel la véritable intelligence ne se révèle ni à l'animal, ni à l'homme. Celui qui n'obéit qu'à la crainte ne saura jamais se commander à lui-même.

J'avais dix-huit mois, et j'étais dans toute la fleur de la jeunesse et de ma beauté, quand ma maîtresse changea de résidence et m'amena à la campagne qu'elle devait désormais habiter avec sa fa-

mille. Il y avait un grand parc, et je connus les ivresses de la liberté. Dès que je vis le fils de la vieille dame, je compris à la manière dont ils s'embrassèrent et à l'accueil qu'il me fit que c'était là le maître de la maison, et que je devais me mettre à ses ordres. Dès le premier jour, j'emboîtai donc le pas derrière lui d'un air si raisonnable et si convaincu qu'il me prit en amitié, me caressa et me fit coucher dans son cabinet. Sa jeune femme n'aimait pas beaucoup les chiens et se fût volontiers passée de moi; mais j'obtins grâce devant elle par ma sobriété, ma discrétion et ma propreté. On pouvait me laisser seul en compagnie des plats les plus alléchans; il m'arriva bien rarement d'y goûter du bout de la langue. Outre que je n'étais pas gourmand et n'aimais pas les friandises, j'avais un grand respect de la propriété. On m'avait dit, car on me parlait comme à une personne : — Voici ton assiette, ton écuelle à eau, ton coussin et ton tapis. — Je savais que ces choses étaient à moi, et il n'eût pas fait bon me les disputer; mais jamais je ne songeai à empiéter sur le bien des autres.

J'avais aussi une qualité qu'on appréciait beaucoup. Jamais je ne mangeai de ces immondices dont presque tous les chiens sont friands, et je ne me roulais jamais dessus. Si, pour avoir couché sur le charbon ou m'être roulé sur la terre, j'avais noirci ou jauni ma robe blanche, on pouvait être sûr que je ne m'étais souillé à aucune chose malpropre.

Je montrai aussi une qualité dont on me tint compte. Je n'aboyai jamais et ne mordis jamais personne. L'aboiement est une menace et une injure. J'étais trop intelligent pour ne pas comprendre que les personnes saluées et accueillies par mes maîtres devaient être reçues poliment par moi, et, quant aux démonstrations de tendresse et de joie qui signalaient le retour d'un ancien ami, j'y étais fort attentif. Dès lors je lui témoignais ma sympathie par des caresses. Je faisais mieux encore, je guettais le réveil de ces hôtes aimés, pour leur faire les honneurs de la maison et du jardin. Je les promenais ainsi avec courtoisie jusqu'à ce que mes maîtres vinssent me remplacer. On me sut toujours gré de cette notion d'hospitalité que personne n'eût songé à m'enseigner et que je trouvai tout seul.

Quand il y eut des enfans dans la maison, je fus véritablement heureux. A la première naissance, on fut un peu inquiet de la curiosité avec laquelle je flairais le bébé. J'étais encore impétueux et brusque, on craignait que je ne fusse brutal ou jaloux. Alors ma vieille maîtresse prit l'enfant sur ses genoux en disant : —Il faut faire la morale à Fadet; ne craignez rien, il comprend ce qu'on lui dit... Voyez, me dit-elle, voyez ce cher poupon, c'est ce qu'il y a de plus précieux dans la maison. Aimez-le bien, touchez-y doucement, ayez-en le plus grand soin. Vous m'entendez bien, Fadet, n'est-ce pas? Vous

aimerez ce cher enfant. — Et, devant moi, elle le baisa et le serra doucement contre son cœur.

J'avais parfaitement compris. Je demandai par mes regards et mes manières à baiser aussi cette chère créature. La grand'mère approcha de moi sa petite main en me disant encore : — Bien doucement, Fadet, bien doucement! — Je léchai la petite main et trouvai l'enfant si joli que je ne pus me défendre d'effleurer sa joue rose avec ma langue, mais ce fut si délicatement qu'il n'eut pas peur de moi, et c'est moi qui, un peu plus tard, obtins son premier sourire.

Un autre enfant vint deux ans après, c'étaient alors deux petites filles. L'aînée me chérissait déjà. La seconde fit de même, et on me permettait de me rouler avec elles sur les tapis. Les parens craignaient un peu ma pétulance, mais la grand'mère m'honorait d'une confiance que j'avais à cœur de mériter. Elle me répétait de temps en temps : — Bien doucement, Fadet, bien doucement ! — Aussi n'eut-on jamais le moindre reproche à m'adresser. Jamais, dans mes plus grandes gaîtés, je ne mordillai leurs mains jusqu'à les rougir, jamais je ne déchirai leurs robes, jamais je ne leur mis mes pattes dans la figure. Et pourtant Dieu sait que dans leur jeune âge elles abusèrent souvent de ma bonté, jusqu'à me faire souffrir. Je compris qu'elles ne savaient ce qu'elles faisaient, et ne me fâchai jamais. Elles imaginèrent un jour de m'atteler à leur petite voiture de jardinage et d'y mettre leurs poupées! Je me laissai harnacher et atteler, Dieu sait comme, et je traînai raisonnablement la voiture et les poupées aussi longtemps qu'on voulut. J'avoue qu'il y avait un peu de vanité dans mon fait parce que les domestiques étaient émerveillés de ma docilité. — Ce n'est pas un chien, disaient-ils, c'est un cheval ! — Et toute la journée les petites filles m'appelèrent cheval blanc, ce qui, je dois le confesser, me flatta infiniment.

On me sut d'autant plus de gré de ma raison et de ma douceur avec les enfans que je ne supportais ni injures ni menaces de la part des autres. Quelque amitié que j'eusse pour mon maître, je lui prouvai une fois combien j'avais à cœur de conserver ma dignité. J'avais commis une faute contre la propreté par paresse de sortir, et il me menaça de son fouet. Je me révoltai et m'élançai au-devant des coups en montrant les dents. Il était philosophe, il n'insista pas pour me punir, et, comme quelqu'un lui disait qu'il n'eût pas dû me pardonner cette révolte, qu'un chien rebelle doit être roué de coups, il répondit : — Non ! Je le connais, il est intrépide et entêté au combat, il ne céderait pas; je serais forcé de le tuer, et le plus puni serait moi. — Il me pardonna donc, et je l'en aimai d'autant plus.

J'ai passé une vie bien douce et bien heureuse dans cette maison bénie. Tous m'aimaient, les serviteurs étaient doux et pleins d'égards pour moi, les enfans, devenus grands, m'adoraient et me disaient les choses les plus tendres et les plus flatteuses, mes maîtres avaient réellement de l'estime pour mon caractère et déclaraient que mon affection n'avait jamais eu pour mobile la gourmandise ni aucune passion basse. J'aimais leur société, et, devenu vieux, moins démonstratif par conséquent, je leur témoignais mon amitié en dormant à leurs pieds ou à leur porte quand ils avaient oublié de me l'ouvrir. J'étais d'une discrétion et d'un savoir-vivre irréprochables, bien que très indépendant et nullement surveillé. Jamais je ne grattai à une porte, jamais je ne fis entendre de gémissemens importuns. Quand je sentis les premiers rhumatismes, on me traita comme une personne. Chaque soir, mon maître m'enveloppait dans mon tapis; s'il tardait un peu à y songer, je me plantais près de lui en le regardant, mais sans le tirailler ni l'ennuyer de mes obsessions.

La seule chose que j'aie à me reprocher dans mon existence canine, c'est mon peu de bienveillance pour les autres chiens. Était-ce pressentiment de ma prochaine séparation d'espèce, était-ce crainte de retarder ma promotion à un grade plus élevé, qui me faisait haïr leurs grossièretés et leurs vices? Redoutais-je de redevenir trop chien dans leur société, avais-je l'orgueil du mépris pour leur infériorité intellectuelle et morale? Je les ai cruellement houspillés toute ma vie, et on déclara souvent que j'étais terriblement méchant avec mes semblables. Pourtant je dois dire à ma décharge que je ne fis jamais de mal aux faibles et aux petits. Je m'attaquais aux plus gros et aux plus forts avec une audace héroïque. Je revenais harassé, couvert de blessures, et, à peine guéri, je recommençais. J'étais ainsi avec ceux qui ne m'étaient pas présentés. Quand un ami de la maison amenait son chien, on me faisait un discours sérieux en m'engageant à la politesse et en me rappelant les devoirs de l'hospitalité. On me disait son nom, on approchait sa figure de la mienne. On apaisait mes premiers grognemens avec de bonnes paroles qui me rappelaient au respect de moi-même. Alors c'était fini pour toujours, il n'y avait plus de querelles, ni même de provocations; mais je dois dire que sauf *Moutonne*, la chienne du berger, pour laquelle j'eus toujours une grande amitié et qui me défendait contre les chiens ameutés contre moi, je ne me liai jamais avec aucun animal de mon espèce. Je les trouvais tous trop inférieurs à moi, même les beaux chiens de chasse et les petits chiens savans qui avaient été forcés par les châtimens à maîtriser leurs instincts. Moi, qu'on avait toujours raisonné avec douceur, si j'étais, comme eux, esclave de mes passions à certains égards où je n'avais

à risquer que moi-même, j'étais obéissant et sociable avec l'homme, parce qu'il me plaisait d'être ainsi et que j'eusse rougi d'être autrement.

Une seule fois je parus ingrat, et j'éprouvai un grand chagrin. Une maladie épidémique ravageait le pays, toute la famille partit emmenant les enfans, et, comme on craignait mes larmes, on ne m'avertit de rien. Un matin je me trouvai seul avec le domestique, qui prit grand soin de moi, mais qui, préoccupé pour lui-même, ne s'efforça pas de me consoler, ou ne sut pas s'y prendre. Je tombai dans le désespoir, cette maison déserte par un froid rigoureux était pour moi comme un tombeau. Je n'ai jamais été gros mangeur, mais je perdis complétement l'appétit et je devins si maigre que l'on eût pu voir à travers mes côtes. Enfin après un temps qui me parut bien long, ma vieille maîtresse revint pour préparer le retour de la famille, et je ne compris pas pourquoi elle revenait seule ; je crus que son fils et les enfans ne reviendraient jamais, et je n'eus pas le courage de lui faire la moindre caresse. Elle fit allumer du feu dans sa chambre et m'appela en m'invitant à me chauffer, puis elle se mit à écrire pour donner des ordres et j'entendis qu'elle disait en parlant de moi : — Vous ne l'avez donc pas nourri? il est d'une maigreur effrayante, allez me chercher du pain et de la soupe. — Mais je refusai de manger. Le domestique parla de mon chagrin. Elle me caressa beaucoup et ne put me consoler, elle eût dû me dire que les enfans se portaient bien et allaient revenir avec leur père. Elle n'y songea pas, et s'éloigna en se plaignant de ma froideur, qu'elle n'avait pas comprise. Elle me rendit pourtant son estime quelques jours après, lorsqu'elle revint avec la famille. Les tendresses que je fis aux enfans surtout lui prouvèrent bien que j'avais le cœur fidèle et sensible.

Sur mes vieux jours, un rayon de soleil embellit ma vie. On amena dans la maison la petite chienne Lisette, que les enfans se disputèrent d'abord, mais que l'aînée céda à sa sœur en disant qu'elle préférait un vieux ami comme moi à toutes les nouvelles connaissances. Lisette fut aimable avec moi, et sa folâtre enfance égaya mon hiver. Elle était nerveuse et tyrannique, elle me mordait cruellement les oreilles. Je criais et ne me fâchais pas, elle était si gracieuse dans ses impétueux ébats! elle me forçait à courir et à bondir avec elle. Mais ma grande affection était en somme pour la petite fille qui me préférait à Lisette et qui me parlait raison, sentiment et moralité, comme avait fait sa grand'mère.

Je n'ai pas souvenir de mes dernières années et de ma mort. Je crois que je m'éteignis doucement au milieu des soins et des encouragemens. On avait certainement compris que je méritais d'être homme, puisqu'on avait toujours dit qu'il ne me manquait que la

parole. J'ignore pourtant si mon esprit franchit d'emblée cet abîme. J'ignore la forme et l'époque de ma renaissance, je crois pourtant que je n'ai pas recommencé l'existence canine, car celle que je viens de vous raconter me paraît dater d'hier. Les costumes, les habitudes, les idées que je vois aujourd'hui ne diffèrent pas essentiellement de ce que j'ai vu et observé étant chien...

Le sérieux avec lequel notre voisin avait parlé nous avait forcés de l'écouter avec attention et déférence. Il nous avait étonnés et intéressés. Nous le priâmes de nous raconter quelqu'autre de ses existences. — C'est assez pour aujourd'hui, nous dit-il, je tâcherai de rassembler mes souvenirs, et peut-être plus tard vous feraije le récit d'une autre phase de ma vie antérieure.

SECONDE PARTIE. — LA FLEUR SACRÉE.

A AURORE SAND.

Quelques jours après que M. Lechien nous eut raconté son histoire, nous nous retrouvions avec lui chez un Anglais riche qui avait beaucoup voyagé en Asie, et qui parlait volontiers des choses intéressantes et curieuses qu'il avait vues.

Comme il nous disait la manière dont on chasse les éléphans dans le Laos, M. Lechien lui demanda s'il avait jamais tué lui-même un de ces animaux.

— Jamais! répondit sir William. Je ne me le serais point pardonné. L'éléphant m'a toujours paru si près de l'homme par l'intelligence et le raisonnement que j'aurais craint d'interrompre la carrière d'une âme en voie de transformation.

— Au fait, lui dit quelqu'un, vous avez longtemps vécu dans l'Inde, vous devez partager les idées de migration des âmes que monsieur nous exposait l'autre jour d'une manière plus ingénieuse que scientifique.

— La science est la science, répondit l'Anglais. Je la respecte infiniment, mais je crois que, quand elle veut trancher affirmativement ou négativement la question des âmes, elle sort de son domaine et ne peut rien prouver. Ce domaine est l'examen des faits palpables, d'où elle conclut à des lois existantes. Au-delà, elle n'a plus de certitude. Le foyer d'émission de ces lois échappe à ses investigations, et je trouve qu'il est également contraire à la vraie doctrine scientifique de vouloir prouver l'*existence* ou la *non-existence* d'un principe quelconque. En dehors de sa démonstration spéciale, le savant est libre de croire ou de ne pas croire; mais la recherche de ce principe appartient mieux aux hommes de logique,

de sentiment et d'imagination. Les raisonnemens et les hypothèses de ceux-ci n'ont, il est vrai, de valeur qu'autant qu'ils respectent ce que la science a vérifié dans l'ordre des faits; mais là où la science est impuissante à nous éclairer, nous sommes tous libres de donner aux faits ce que vous appelez une interprétation ingénieuse, ce qui, selon moi, signifie une explication idéaliste fondée sur la déduction, la logique et le sentiment du juste dans l'équilibre et l'ordonnance de l'univers.

— Ainsi, reprit celui qui avait interpellé sir William, vous êtes bouddhiste?

— D'une certaine façon, répondit l'Anglais; mais nous pourrions trouver un sujet de conversation plus récréatif pour les enfans qui nous écoutent.

— Moi, dit une des petites filles, cela m'intéresse et me plaît. Pourriez-vous me dire ce que j'ai été avant d'être une petite fille?

— Vous avez été un petit ange, répondit sir William.

— Pas de complimens! reprit l'enfant. Je crois que j'ai été tout bonnement un oiseau, car il me semble que je regrette toujours le temps où je volais sur les arbres et ne faisais que ce que je voulais.

— Eh bien! reprit sir William, ce regret serait une preuve de souvenir. Chacun de nous a une préférence pour un animal quelconque et se sent porté à s'identifier à ses impressions comme s'il les avait déjà ressenties pour son propre compte.

— Quel est votre animal de prédilection? lui demandai-je.

— Tant que j'ai été Anglais, répondit-il, j'ai mis le cheval au premier rang. Quand je suis devenu Indien, j'ai mis l'éléphant au-dessus de tout.

— Mais, dit un jeune garçon, est-ce que l'éléphant n'est pas très laid?

— Oui, selon nos idées sur l'esthétique. Nous prenons pour type du quadrupède le cheval ou le cerf; nous aimons l'harmonie dans la proportion, parce qu'au fond nous avons toujours dans l'esprit le type humain comme type suprême de cette harmonie; mais, quand on quitte les régions tempérées et qu'on se trouve en face d'une nature exubérante, le goût change, les yeux s'attachent à d'autres lignes, l'esprit se reporte à un ordre de création antérieure plus grandiose, et le côté fruste de cette création ne choque plus nos regards et nos pensées. L'Indien, noir, petit, grêle, ne donne pas l'idée d'un roi de la création. L'Anglais, rouge et massif, paraît là plus imposant que chez lui; mais l'un et l'autre, qu'ils aient pour cadre une cabane de roseaux ou un palais de marbre, sont encore effacés comme de vulgaires détails dans l'ensemble du tableau que présente la nature environnante. Le sens artiste éprouve le besoin de formes supérieures à celles de l'homme, et il se sent pris de res-

pect pour les êtres capables de se développer fièrement sous cet ardent soleil qui étiole la race humaine. Là où les roches sont formidables, les végétaux effrayans d'aspect, les déserts inaccessibles, le pouvoir humain perd son prestige, et le monstre surgit à nos yeux comme la suprême combinaison harmonique d'un monde prodigieux. Les anciens habitans de cette terre redoutable l'avaient bien compris. Leur art consistait dans la reproduction idéalisée des formes monstrueuses. Le buste de l'éléphant était le couronnement principal de leurs parthénons. Leurs dieux étaient des monstres et des colosses. Leur architecture pesante, surmontée de tours d'une hauteur démesurée, semblait chercher le beau dans l'absence de ces proportions harmoniques qui ont été l'idéal des peuples d'Occident.

Ne vous étonnez donc pas de m'entendre dire qu'après avoir trouvé cet art barbare et ces types effroyables, je m'y suis habitué au point de les admirer et de trouver plus tard nos arts froids et nos types mesquins. Et puis tout, dans l'Inde, concourt à idéaliser l'éléphant. Son culte est partout dans le passé, sous une forme ou sous une autre. Les reproductions de son type ont une variété d'intentions surprenante, car, selon la pensée de l'artiste, il représente la force menaçante ou la bénigne douceur de la divinité qu'il encadre. Je ne crois pas qu'il ait été jamais, quoi qu'en aient dit les anciens voyageurs, adoré personnellement comme un dieu; mais il a été, il est encore regardé comme un symbole et un palladium. L'éléphant blanc des temples de Siam est toujours considéré comme un animal sacré.

— Parlez-nous de cet éléphant blanc, s'écrièrent les enfans. Est-il vraiment blanc? l'avez-vous vu?

— Je l'ai vu, et en le contemplant au milieu des fêtes triomphales qu'il semblait présider, il m'est arrivé une chose singulière.

— Quoi? reprirent les enfans.

— Une chose que j'hésite à vous dire,— non pas que je craigne la raillerie en un sujet si grave, mais en vérité je crains de ne pas vous convaincre de ma sincérité et d'être accusé d'improviser un roman pour rivaliser avec l'édifiante et sérieuse histoire de M. Lechien.

— Dites toujours, dites toujours! Nous ne critiquerons pas, nous écouterons bien sagement.

— Eh bien! mes enfans, reprit l'Anglais, voici ce qui m'est arrivé. En contemplant la majesté de l'éléphant sacré marchant d'un pas mesuré au son des instrumens et marquant le rhythme avec sa trompe, tandis que des Indiens, qui semblaient être bien réellement les esclaves de ce monarque, balançaient au-dessus de sa tête des parasols rouges et or, j'ai fait un effort d'esprit pour saisir sa pensée dans son œil tranquille, et tout à coup il m'a semblé

qu'une série d'existences passées, insaisissables à la mémoire de l'homme, venait de rentrer dans la mienne.

— Comment? vous croyez...

— Je crois que certains grands animaux nous semblent pensifs et absorbés parce qu'ils se souviennent. Où serait l'erreur de la Providence? L'homme oublie, parce qu'il a trop à faire pour que le souvenir lui soit bon. Il termine la série des animaux contemplatifs, il pense réellement et cesse de rêver. A peine né, il devient la proie de la loi du progrès, l'esclave de la loi du travail. Il faut qu'il rompe avec les images du passé pour se porter tout entier vers la conception de l'avenir. La loi qui lui a fait cette destinée ne serait pas juste, si elle ne lui retirait pas la faculté de regarder en arrière et de perdre son énergie dans de vains regrets et de stériles comparaisons.

— Quoi qu'il en soit, dit vivement M. Lechien, racontez vos souvenirs; il m'importe beaucoup de savoir qu'une fois en votre vie vous avez éprouvé le phénomène que j'ai subi plusieurs fois.

— J'y consens, répondit sir William, car j'avoue que votre exemple et vos affirmations m'ébranlent et m'impressionnent beaucoup. Si c'est un simple rêve qui s'est emparé de moi pendant la cérémonie que présidait l'éléphant sacré, il a été si précis et si frappant que je n'en ai pas oublié la moindre circonstance. Et moi aussi j'avais été éléphant, éléphant blanc, qui plus est, éléphant sacré par conséquent, et je revoyais mon existence entière à partir de ma première enfance dans les jungles et les forêts de la presqu'île de Malacca.

C'est dans ce pays, alors si peu connu des Européens, que se reportent mes premiers souvenirs, à une époque qui doit remonter aux temps les plus florissans de l'établissement du bouddhisme, longtemps avant la domination européenne. Je vivais dans ce désert étrange, dans cette *Chersonèse d'or* des anciens, une presqu'île de trois cent soixante lieues de longueur, large en moyenne de trente lieues. Ce n'est, à vrai dire, qu'une chaîne de montagnes projetée sur la mer et couronnée de forêts. Ces montagnes ne sont pas très hautes. La principale, le mont Ophir, n'égale pas le Puy de Dôme; mais, par leur situation isolée entre deux mers, elles sont imposantes. Les versans sont parfois inaccessibles à l'homme. Les habitans des côtes, Malais et autres, y font pourtant aujourd'hui une guerre acharnée aux animaux sauvages, et vous avez à bas prix l'ivoire et les autres produits si facilement exportés de ces régions redoutables. Pourtant l'homme n'y est pas encore partout le maître, et il ne l'était pas du tout au temps dont je vous parle. Je grandissais heureux et libre sur les hauteurs, dans le sublime rayonnement d'un ciel ardent et pur, rafraîchi par l'élévation du sol et

la brise de mer. Qu'elle était belle, cette mer de la Malaisie avec ses milliers d'îles vertes comme l'émeraude et d'écueils blancs comme l'albâtre, sur le bleu sombre des flots! Quel horizon s'ouvrait à nos regards, quand du haut de nos sanctuaires de rochers nous embrassions de tous côtés l'horizon sans limites! A la saison des pluies nous savourions, à l'abri des arbres géans, la chaude humidité du feuillage. C'était la saison douce où le recueillement de la nature nous remplissait d'une sereine quiétude. Les plantes vigoureuses, à peine abattues par l'été torride, semblaient partager notre bien-être et se retremper à la source de la vie. Les belles lianes de diverses espèces poussaient leurs festons prodigieux et les enlaçaient aux branches des cinnamomes et des gardenias en fleurs. Nous dormions à l'ombre parfumée des mangliers, des bananiers, des baumiers et des cannelliers. Nous avions plus de plantes qu'il ne nous en fallait pour satisfaire notre vaste et frugal appétit. Nous méprisions les carnassiers perfides; nous ne permettions pas aux tigres d'approcher de nos pâturages. Les antilopes, les oryx, les singes, recherchaient notre protection. Des oiseaux admirables venaient se poser sur nous par bandes pour nous aider à notre toilette. Le *noc ariam*, l'oiseau géant, peut-être disparu aujourd'hui, s'approchait de nous sans crainte pour partager nos récoltes.

Nous vivions seuls, ma mère et moi, ne nous mêlant pas aux troupes nombreuses des éléphans vulgaires, plus petits et d'un pelage différent du nôtre. Étions-nous d'une race différente? Je ne l'ai jamais su. L'éléphant blanc est si rare qu'on le regarde comme une anomalie, et les Indiens le considèrent comme une incarnation divine. Quand un de ceux qui vivent dans les temples d'une nation hindoue cesse de vivre, on lui rend les mêmes honneurs funéraires qu'aux rois, et souvent de longues années s'écoulent avant qu'on ne lui trouve un successeur.

Notre haute taille effrayait-elle les autres éléphans? Nous étions de ceux qu'on appelle solitaires et qui ne font partie d'aucun troupeau sous les ordres d'un guide de leur espèce. On ne nous disputait aucune place, et nous nous transportions d'une région à l'autre, changeant de climat sur cette immense arête de montagnes, selon notre caprice et les besoins de notre nourriture. Nous préférions la sérénité des sommets ombragés aux sombres embûches de la jungle peuplée de serpens monstrueux, hérissée de cactus et d'autres plantes épineuses où vivent des insectes irritans. En cherchant la canne à sucre sous des bambous d'une hauteur colossale, nous nous arrêtions quelquefois pour jeter un coup d'œil sur les palétuviers des rivages; mais ma mère défiante semblait deviner que nos robes blanches pouvaient attirer le regard des hommes, et nous retournions vite à la région des aréquiers et des cocotiers, ces

grandes vigies plantées au-dessus des jungles comme pour balancer librement dans un air plus pur leurs éventails majestueux et leurs palmes de cinq mètres de longueur.

Ma noble mère me chérissait, me menait partout avec elle et ne vivait que pour moi. Elle m'enseignait à adorer le soleil et à m'agenouiller chaque matin à son apparition glorieuse, en relevant ma trompe blanche et satinée, comme pour saluer le père et le roi de la terre; en ces moments-là, l'aube pourprée teignait de rose mon fin pelage, et ma mère me regardait avec admiration. Nous n'avions que de hautes pensées, et notre cœur se dilatait dans la tendresse et l'innocence. Jours heureux trop tôt envolés! Un matin la soif nous força de descendre le lit d'un des torrens qui, du haut de la montagne, vont en bonds rapides ou gracieux se déverser dans la mer; c'était vers la fin de la saison sèche. La source qui filtre du sommet de l'Ophir ne distillait plus une seule goutte dans sa coupe de mousse. Il nous fallut gagner le pied de la jungle où le torrent avait formé une suite de petits lacs, pâles diamans semés dans la verdure glauque des nopals. Tout à coup nous sommes surpris par des cris étranges, et des êtres inconnus pour moi, des hommes et des chevaux se précipitent sur nous. Ces hommes bronzés qui ressemblaient à des singes ne me firent point peur, les animaux qu'ils montaient n'approchaient de nous qu'avec effroi. D'ailleurs nous n'étions pas en danger de mort. Nos robes blanches inspiraient le respect, même à ces Malais farouches et cruels; sans doute ils voulaient nous capturer, mais ils n'osaient se servir de leurs armes. Ma mère les repoussa d'abord fièrement et sans colère, elle savait bien qu'ils ne pourraient pas la prendre; alors ils jugèrent qu'en raison de mon jeune âge ils pourraient facilement s'emparer de moi et ils essayèrent de jeter des lazos autour de mes jambes; ma mère se plaça entre eux et moi, et fit une défense désespérée. Les chasseurs, voyant qu'il fallait la tuer pour m'avoir, lui lancèrent une grêle de javelots qui s'enfoncèrent dans ses vastes flancs, et je vis avec horreur sa robe blanche se rayer de fleuves de sang.

Je voulais la défendre et la venger, elle m'en empêcha, me tint de force derrière elle, et, présentant le flanc comme un rempart pour me couvrir, immobile de douleur et stoïquement muette pour faire croire que sa vie était à l'épreuve de ces flèches mortelles, elle resta là, criblée de traits, jusqu'à ce que, le cœur transpercé cessant de battre, elle s'affaissa comme une montagne. La terre résonna sous son poids. Les assassins s'élancèrent pour me garrotter, et je ne fis aucune résistance. Stupéfait devant le cadavre de ma mère, ne comprenant rien à la mort, je la caressais en gémissant, en la suppliant de se relever et de fuir avec moi. Elle ne respirait plus, mais des flots de larmes coulaient encore de ses yeux éteints.

On me jeta une natte épaisse sur la tête, je ne vis plus rien, mes quatre jambes étaient prises dans quatre cordes de cuir d'élan. Je ne voulais plus rien savoir, je ne me débattais pas, je pleurais, je sentais ma mère près de moi, je ne voulais pas m'éloigner d'elle, je me couchai. On m'emmena je ne sais comment et je ne sais où. Je crois qu'on attela tous les chevaux pour me traîner sur le sable en pente du rivage jusqu'à une sorte de fosse où on me laissa seul.

Je ne me rappelle pas combien de temps je restai là, privé de nourriture, dévoré par la soif et par les mouches avides de mon sang. J'étais déjà fort, j'aurais pu démolir cette cave avec mes pieds de devant et me frayer un sentier, comme ma mère m'avait enseigné à le faire dans les versans rapides. Je fus longtemps sans m'en aviser. Sans connaître la mort, je haïssais l'existence et ne songeais pas à la conserver. Enfin je cédai à l'instinct et je jetai des cris farouches. On m'apporta aussitôt des cannes à sucre et de l'eau. Je vis des têtes inquiètes se pencher sur les bords du silo où j'étais enseveli. On parut se réjouir de me voir manger et boire; mais, dès que j'eus repris des forces, j'entrai en fureur et je remplis la terre et le ciel des éclats retentissans de ma voix. Alors on s'éloigna, me laissant démolir la berge verticale de ma prison, et je me crus en liberté; mais j'étais dans un parc formé de tiges de bambous monstrueux, reliés les uns aux autres par des lianes si bien serrées que je ne pus en ébranler un seul. Je passai encore plusieurs jours à essayer obstinément ce vain travail, auquel résistait le perfide et savant travail de l'homme. On m'apportait mes alimens et on me parlait avec douceur. Je n'écoutais rien, je voulais fondre sur mes adversaires, je frappais de mon front avec un bruit affreux les murailles de ma prison sans pouvoir les ébranler; mais, quand j'étais seul, je mangeais. La loi impérieuse de la vie l'emportait sur mon désespoir, et, le sommeil domptant mes forces, je dormais sur les herbes fraîches dont on avait jonché ma cage.

Enfin un jour un petit homme noir, vêtu seulement d'un *sarong* ou caleçon blanc, entra seul et résolûment dans ma prison en portant une auge de farine de riz salé et mélangé à un corps huileux. Il me la présenta à genoux en me disant d'une voix douce des paroles où je distinguai je ne sais quelle intention affectueuse et caressante. Je le laissai me supplier jusqu'à ce que, vaincu par ses prières, je mangeai devant lui. Pendant que je savourais ce mets rafraîchissant, il m'éventait avec une feuille de palmier et me chantait quelque chose de triste que j'écoutais avec étonnement. Il revint un peu plus tard et me joua sur une petite flûte de roseau je ne sais quel air plaintif qui me fit comprendre la pitié que je lui inspirais. Je le laissai baiser mon front et mes oreilles. Peu à peu,

je lui permis de me laver, de me débarrasser des épines qui me gênaient et de s'asseoir entre mes jambes. Enfin au bout d'un temps que je ne puis préciser, je sentis qu'il m'aimait et que je l'aimais aussi. Dès lors je fus dompté, le passé s'effaça de ma mémoire, et je consentis à le suivre sur le rivage sans songer à m'échapper.

Je vécus, je crois, deux ans seul avec lui. Il avait pour moi des soins si tendres qu'il remplaçait ma mère et que je ne pensai plus jamais à le quitter. Pourtant je ne lui appartenais pas. La tribu qui s'était emparée de moi devait se partager le prix qui serait offert par les plus riches rajahs de l'Inde dès qu'ils seraient informés de mon existence. On avait donc fait un arrangement pour tirer de moi le meilleur parti possible. La tribu avait envoyé des députés dans toutes les cours des deux péninsules pour me vendre au plus offrant, et, en attendant leur retour, j'étais confié à ce jeune homme, nommé Aor, qui était réputé le plus habile de tous dans l'art d'apprivoiser et de soigner les êtres de mon espèce. Il n'était pas chasseur, il n'avait pas aidé au meurtre de ma mère. Je pouvais l'aimer sans remords.

Bientôt je compris la parole humaine qu'à toute heure il me faisait entendre. Je ne me rendais pas compte des mots, mais l'inflexion de chaque syllabe me révélait sa pensée aussi clairement que si j'eusse appris sa langue. Plus tard, je compris de même cette musique de la parole humaine en quelque langue qu'elle arrivât à mon oreille. Quand c'était de la musique chantée par la voix ou les instrumens, je comprenais encore mieux.

J'arrivai donc à savoir de mon ami que je devais me dérober aux regards des hommes parce que quiconque me verrait serait tenté de m'emmener pour me vendre après l'avoir tué. Nous habitions alors la province de Tenasserim, dans la partie la plus déserte des monts Moghes, en face de l'archipel de Merghi. Nous demeurions cachés tout le jour dans les rochers, et nous ne sortions que la nuit. Aor montait sur mon cou et me conduisait au bain sans crainte des alligators et des crocodiles, dont je savais le préserver en enterrant nonchalamment dans le sable leur tête, qui se brisait sous mon pied. Après le bain, nous errions dans les hautes forêts, où je choisissais les branches dont j'étais friand et où je cueillais pour Aor des fruits que je lui passais avec ma trompe. Je faisais aussi ma provision de verdure pour la journée. J'aimais surtout les écorces fraîches et j'avais une adresse merveilleuse pour les détacher de la tige jusqu'au plus petit brin; mais il me fallait du temps pour dépouiller ainsi le bois, et je m'approvisionnais de branches pour les loisirs de la journée, en prévision des heures où je ne dormais pas-heures assez courtes, je dois le dire; l'éléphant livré à lui-même est noctambule de préférence.

Mon existence était douce et tout absorbée dans le présent, je ne me représentais pas l'avenir. Je commençai à réfléchir sur moi-même un jour que les hommes de la tribu amenèrent dans mon parc de bambous une troupe d'éléphans sauvages qu'ils avaient chassés aux flambeaux avec un grand bruit de tambours et de cymbales pour les forcer à se réfugier dans ce piége. On y avait amené d'avance des éléphans apprivoisés qui devaient aider les chasseurs à dompter les captifs, et qui les aidèrent en effet avec une intelligence extraordinaire à lier les quatre jambes l'une après l'autre; mais quelques mâles sauvages, les solitaires surtout, étaient si furieux qu'on crut devoir m'adjoindre aux chasseurs pour en venir à bout. On força mon cher Aor à me monter, et il essaya d'obéir, bien qu'avec une vive répugnance. Je sentis alors le sentiment du juste se révéler à moi, et j'eus horreur de ce que l'on prétendait me faire faire. Ces éléphans sauvages étaient sinon mes égaux, du moins mes semblables; les éléphans soumis qui aidaient à consommer l'esclavage de leurs frères me parurent tout à fait inférieurs à eux et à moi. Saisi de mépris et d'indignation, je m'attaquai à eux seuls et me portai à la défense des prisonniers si énergiquement que l'on dut renoncer à m'avilir. On me fit sortir du parc, et mon cher Aor me combla d'éloges et de caresses. — Vous voyez bien, disait-il à ses compagnons, que celui-ci est un ange et un saint. Jamais éléphant blanc n'a été employé aux travaux grossiers ni aux actes de violence. Il n'est fait ni pour la chasse, ni pour la guerre, ni pour porter des fardeaux, ni pour servir de monture dans les voyages. Les rois eux-mêmes ne se permettent pas de s'asseoir sur lui, et vous voulez qu'il s'abaisse à vous aider au domptage? Non, vous ne comprenez pas sa grandeur et vous outragez son rang! Ce que vous avez tenté de faire attirera sur vous la puissance des mauvais esprits. — Et comme on remontrait à mon ami qu'il avait lui-même travaillé à me dompter : — Je ne l'ai dompté, répondait-il, qu'avec mes douces paroles et le son de ma flûte. S'il me permet de le monter, c'est qu'il a reconnu en moi son serviteur fidèle, son *mahout* dévoué. Sachez bien que le jour où l'on nous séparerait, l'un de nous mourrait, et souhaitez que ce soit moi, car du salut de la *Fleur sacrée* dépendent la richesse et la gloire de votre tribu.

La *Fleur sacrée* était le nom qu'il m'avait donné et que nul ne songeait à me contester. Les paroles de mon mahout m'avaient profondément pénétré. Je sentis que sans lui on m'eût avili, et je devins d'autant plus fier et plus indépendant. Je résolus (et je me tins parole) de ne jamais agir que par son conseil, et tous deux d'accord nous éloignâmes de nous quiconque ne nous traitait pas avec un profond respect. On lui avait offert de me donner pour société les éléphans les plus beaux et les mieux dressés. Je refusai absolument

de les admettre auprès de ma personne, et seul avec Aor je ne m'ennuyai jamais.

J'avais environ quinze ans, et ma taille dépassait déjà de beaucoup celle des éléphans adultes de l'Inde, lorsque nos députés revinrent annonçant que, le rajah des Birmans ayant fait les plus belles offres, le marché était conclu. On avait agi avec prudence. On ne s'était adressé à aucun des souverains du royaume de Siam, parce qu'ils eussent pu me revendiquer comme étant né sur leurs terres et ne vouloir rien payer pour m'acquérir. Je fus donc adjugé au roi de Pagham et conduit de nuit très mystérieusement le long des côtes de Tenasserim jusqu'à Martaban, d'où, après avoir traversé les monts Karens, nous gagnâmes les rives du beau fleuve Iraouady.

Il m'en avait coûté de quitter ma patrie et mes forêts; je n'y eusse jamais consenti, si Aor ne m'eût dit sur sa flûte que la gloire et le bonheur m'attendaient sur d'autres rivages. Durant la route, je ne voulus pas le quitter un seul instant. Je lui permettais à peine de descendre de mon cou, et aux heures du sommeil, pour me préserver d'une poignante inquiétude, il dormait entre mes jambes. J'étais jaloux, et ne voulais pas qu'il reçût d'autre nourriture que celle que je lui présentais; je choisissais pour lui les meilleurs fruits, et je lui tendais avec ma trompe le vase que je remplissais moi-même de l'eau la plus pure. Je l'éventais avec de larges feuilles; en traversant les bois et les jungles, j'abattais sans m'arrêter les arbustes épineux qui eussent pu l'atteindre et le déchirer. Je faisais enfin, mais mieux que tous les autres, tout ce que font les éléphans bien dressés, et je le faisais de ma propre volonté, non d'une manière banale, mais pour mon seul ami.

Dès que nous eûmes atteint la frontière birmane, une députation du souverain vint au-devant de moi. Je fus inquiet du cérémonial qui m'entourait. Je vis que l'on donnait de l'or et des présens aux chasseurs malais qui m'avaient accompagné et qu'on les congédiait. Allait-on me séparer d'Aor? Je montrai une agitation effrayante, et je menaçai les hauts personnages qui approchaient de moi avec respect. Aor, qui me comprenait, leur expliqua mes craintes, et leur dit que, séparé de lui, je ne consentirais jamais à les suivre. Alors un des ministres chargés de ma réception, et qui était resté sous une tente, ôta ses sandales, et vint à moi pour me présenter à genoux une lettre du roi des Birmans, écrite en bleu sur une longue feuille de palmier dorée. Il s'apprêtait à m'en donner lecture lorsque je la pris de ses mains et la passai à mon mahout pour qu'il me la traduisît. Il n'avait pas le droit, lui qui appartenait à une caste inférieure, de toucher à cette feuille sacrée. Il me pria de la rendre au seigneur ministre de sa majesté, ce que je fis aussitôt pour marquer ma déférence et mon amitié pour Aor. Le ministre reprit la lettre,

sur laquelle on déplia une ombrelle d'or, et il lut : « Très puissant, très aimé et très vénéré seigneur éléphant, du nom de *Fleur sacrée*, daignez venir résider dans la capitale de mon empire, où un palais digne de vous est déjà préparé. Par la présente lettre royale, moi, le roi des Birmans, je vous alloue un fief qui vous appartiendra en propre, un ministre pour vous obéir, une maison de deux cents personnes, une suite de cinquante éléphans, autant de chevaux et de bœufs que nécessitera votre service, six ombrelles d'or, un corps de musique, et tous les honneurs qui sont dus à l'éléphant sacré, joie et gloire des peuples. »

On me montra le sceau royal, et, comme je restais impassible et indifférent, on dut demander à mon mahout si j'acceptais les offres du souverain. Aor répondit qu'il fallait me promettre de ne jamais me séparer de lui, et le ministre, après avoir consulté ses collègues, jura ce que j'exigeais. Alors je montrai une grande joie en caressant la lettre royale, l'ombrelle d'or et un peu le visage du ministre, qui se déclara très heureux de m'avoir satisfait.

Quoique très fatigué d'un long voyage, je témoignai que je voulais me mettre en marche pour voir ma nouvelle résidence et faire connaissance avec mon collègue et mon égal, le roi de Birmanie. Ce fut une marche triomphale tout le long du fleuve que nous remontions. Ce fleuve Iraouady était d'une beauté sans égale. Il coulait, tantôt nonchalant, tantôt rapide, entre des rochers couverts d'une végétation toute nouvelle pour moi, car nous nous avancions vers le nord, et l'air était plus frais, sinon plus pur que celui de mon pays. Tout était différent. Ce n'était plus le silence et la majesté du désert. C'était un monde de luxe et de fêtes; partout sur le fleuve des barques à la poupe élevée en forme de croissant, garnies de banderoles de soie lamée d'or, suivies de barques de pêcheurs ornées de feuillage et de fleurs. Sur le rivage, des populations riches sortaient de leurs habitations élégantes pour venir s'agenouiller sur mon passage et m'offrir des parfums. Des bandes de musiciens et de prêtres accourus de toutes les pagodes mêlaient leurs chants aux sons de l'orchestre qui me précédait.

Nous avancions à très petites journées dans la crainte de me fatiguer, et deux ou trois fois par jour on s'arrêtait pour mon bain. Le fleuve n'était pas toujours guéable sur les rives. Aor me laissait sonder avec ma trompe. Je ne voulais me risquer que sur le sable le plus fin et dans l'eau la plus pure. Une fois sûr de mon point de départ, je m'élançais dans le courant, si rapide et si profond qu'il pût être, portant toujours sur mon cou le confiant Aor, qui prenait autant de plaisir que moi à cet exercice et qui, aux endroits difficiles et dangereux, ranimait mon ardeur et ma force en jouant sur sa flûte un chant de notre pays, tandis que mon cortége et la foule

pressée sur les deux rives exprimaient leur anxiété ou leur admiration par des cris, des prosternations et des invocations de bras tendus vers moi. Les ministres, inquiets de l'audace d'Aor, délibéraient entre eux s'ils ne devaient pas m'interdire d'exposer ainsi ma vie précieuse au salut de l'empire; mais Aor jouant toujours de la flûte sur ma tête au ras du flot et ma trompe relevée comme le cou d'un paon blanc gigantesque témoignaient de notre sécurité. Quand nous revenions lentement et paisiblement au rivage, tous accouraient vers moi avec des génuflexions ou des cris de triomphe, et mon orchestre déchirait les airs de ses fanfares éclatantes. Cet orchestre ne me plut pas le premier jour. Il se composait de trompettes au son aigu, de trompes énormes, de gongs effroyables, de castagnettes de bambou et de tambours portés par des éléphans de service. Ces tambours étaient formés d'une cage ronde richement travaillée au centre de laquelle un homme accroupi sur ses jambes croisées frappait tour à tour avec deux baguettes sur une gamme de cymbales sonores. Une autre cage semblable extérieurement était munie de timbales de divers métaux, et le musicien, également assis au centre et porté par un éléphant, en tirait de puissans accords. Ce grand bruit d'instrumens terribles choqua d'abord mon oreille délicate. Je m'y habituai pourtant, et je pris plaisir aux étranges harmonies qui proclamaient ma gloire aux quatre vents du ciel. Mais je préférai toujours la musique de salon, la douce harpe birmane, gracieuse imitation des jonques de l'Iraouady, le *caïman*, harmonica aux touches d'acier, dont les sons ont une pureté angélique, et par-dessus tout la suave mélodie que me faisait entendre Aor sur sa flûte de roseau.

Un jour qu'il jouait sur un certain rhythme saccadé, au milieu du fleuve, nous fûmes entourés d'une foule innomblable de gros poissons dorés à la manière des pagodes qui dressaient leur tête hors de l'eau comme pour nous implorer. Aor leur jeta un peu de riz dont il avait toujours un petit sac dans sa ceinture. Ils manifestèrent une grande joie et nous accompagnèrent jusqu'au rivage, et, comme la foule se récriait, je pris délicatement un de ces poissons et le présentai au premier ministre, qui le baisa et ordonna que sa dorure fût vite rehaussée d'une nouvelle couche, après quoi on le remit dans l'eau avec respect. J'appris ainsi que c'étaient les poissons sacrés de l'Iraouady, qui résident en un seul point du fleuve et qui viennent à l'appel de la voix humaine, n'ayant jamais eu rien à redouter de l'homme.

Nous arrivâmes enfin à Pagham, une ville de quatre à cinq lieues d'étendue le long du fleuve. Le spectacle que présentait cette vallée de palais, de temples, de pagodes, de villas et de jardins me causa

un tel étonnement que je m'arrêtai comme pour demander à mon mahout si ce n'était pas un rêve. Il n'était pas moins ébloui que moi, et posant ses mains sur mon front que ses caresses pétrissaient sans cesse : — Voilà ton empire, me dit-il. Oublie les forêts et les jungles, te voici dans un monde d'or et de pierreries!

C'était alors un monde enchanté en effet. Tout était ruisselant d'or et d'argent, de la base au faîte des mille temples et pagodes qui remplissaient l'espace et se perdaient dans les splendeurs de l'horizon. Le bouddhisme ayant respecté les monumens de l'ancien culte, la diversité était infinie. C'étaient des masses imposantes, les unes trapues, les autres élevées comme des montagnes à pic, des coupoles immenses en forme de cloche, des chapelles surmontées d'un œuf monstrueux, blanc comme la neige, enchâssé dans une base dorée, des toits longs superposés sur des piliers à jour autour desquels se tordaient des dragons étincelans, dont les écailles de verre de toutes couleurs semblaient faites de pierres précieuses; des pyramides formées d'autres toits laqués d'or vert, bleu, rouge, étagés en diminuant jusqu'au faîte, d'où s'élançait une flèche d'or immense terminée par un bouton de cristal, qui resplendissait comme un diamant monstre aux feux du soleil. Plusieurs de ces édifices élevés sur le flanc du ravin avaient des perrons de trois et quatre cents marches avec des terrassemens d'une blancheur éclatante qui semblaient taillés dans un seul bloc du plus beau marbre. C'étaient des revêtemens de collines entières, faits d'un ciment de corail blanc et de nacre pilés. Aux flancs de certains édifices, sur les faîtières, à tous les angles des toits, des monstres fantastiques en bois de santal, tout bossués d'or et d'émail, semblaient s'élancer dans le vide ou vouloir mordre le ciel. Ailleurs des édifices de bambous, tout à jour et d'un travail exquis. C'était un entassement de richesses folles, de caprices déréglés; la morne splendeur des grands monastères noirs, d'un style antique et farouche, faisait ressortir l'éclat scintillant des constructions modernes. Aujourd'hui ces magnificences inouies ne sont plus; alors c'était un rêve d'or, une fable des contes orientaux réalisée par l'industrie humaine.

Aux portes de la ville, nous fûmes reçus par le roi et toute la cour. Le monarque descendit de cheval et vint me saluer, puis on me fit entrer dans un édifice où l'on procéda à ma toilette de cérémonie, que le roi avait apportée dans un grand coffre de bois de cèdre incrusté d'ivoire, porté par le plus beau et le plus paré de ses éléphans; mais comme j'éclipsai ce luxueux subalterne quand je parus dans mon costume d'apparat! Aor commença par me laver et me parfumer avec grand soin, puis on me revêtit de longues bandes écarlates, tissées d'or et de soie, qui se drapaient avec art autour de moi sans cacher la beauté de mes formes et la blancheur sacrée

de mon pelage. On mit sur ma tête une tiare en drap écarlate ruisselante de gros diamans et de merveilleux rubis, on ceignit mon front des neuf cercles de pierres précieuses, ornement consacré qui conjure l'influence des mauvais esprits. Entre mes yeux brillait un croissant de pierreries et une plaque d'or où se lisaient tous mes titres. Des glands d'argent du plus beau travail furent suspendus à mes oreilles, des anneaux d'or et d'émeraudes, saphirs et diamans furent passés dans mes défenses, dont la blancheur et le brillant attestaient ma jeunesse et ma pureté. Deux larges boucliers d'or massif couvrirent mes épaules, enfin un coussin de pourpre fut placé sur mon cou, et je vis avec joie que mon cher Aor avait un sarong de soie blanche brochée d'argent, des bracelets de bras et de jambes en or fin et un léger châle du cachemire blanc le plus moelleux roulé autour de la tête. Lui aussi était lavé et parfumé. Ses formes étaient plus fines et mieux modelées que celles des Birmans, son teint était plus sombre, ses yeux plus beaux. Il était jeune encore, et quand je le vis recevoir pour me conduire une baguette tout incrustée de perles fines et toute cerclée de rubis, je fus fier de lui et l'enlaçai avec amour. On voulut lui présenter la légère échelle de bambou qui sert à escalader les montures de mon espèce et qu'on leur attache ensuite au flanc pour être à même d'en descendre à volonté. Je repoussai cet emblème de servitude, je me couchai et j'étendis ma tête de manière que mon ami pût s'y asseoir sans rien déranger à ma parure, puis je me relevai si fier et si imposant, que le roi lui-même fut frappé de ma dignité, et déclara que jamais éléphant sacré si noble et si beau n'avait attesté et assuré la prospérité de son empire.

Notre défilé jusqu'à mon palais dura plus de trois heures; le sol était jonché de verdure et de fleurs. De dix pas en dix pas, des cassolettes placées sur mon passage répandaient de suaves parfums, l'orchestre du roi jouait en même temps que le mien, des troupes de bayadères admirables me précédaient en dansant. De chaque rue qui s'ouvrait sur la rue principale débouchaient des cortéges nouveaux composés de tous les grands de la ville et du pays qui m'apportaient de nouveaux présens et me suivaient sur deux files. L'air chargé de parfums à la fumée bleue retentissait de fanfares qui eussent couvert le bruit du tonnerre. C'était le rugissement d'une tempête au milieu d'un épanouissement de délices. Toutes les maisons étaient pavoisées de riches tapis et d'étoffes merveilleuses. Beaucoup étaient reliées par de légers arcs de triomphe, ouvrages en rotin improvisés et pavoisés aussi avec une rare élégance. Du haut de ces portes à jour des mains invisibles faisaient pleuvoir sur moi une neige odorante de fleurs de jasmin et d'oranger.

On s'arrêta sur une grande place palissadée en arène pour me

faire assister aux jeux et aux danses. Je pris plaisir à tout ce qui était agréable et fastueux; mais j'eus horreur des combats d'animaux, et, en voyant deux éléphans, rendus furieux par une nourriture et un entraînement particuliers, tordre avec rage leurs trompes enlacées et se déchirer avec leurs défenses, je quittai la place d'honneur que j'occupais et m'élançai au milieu de l'arène pour séparer les combattans. Aor n'avait pas eu le temps de me retenir, et des cris de désespoir s'élevèrent de toutes parts. On craignait que les adversaires ne fondissent sur moi; mais à peine me virent-ils près d'eux, que leur rage tomba comme par enchantement et qu'ils s'enfuirent éperdus et humiliés. Aor, qui m'avait lestement rejoint, déclara que je ne pouvais supporter la vue du sang et que d'ailleurs, après un voyage de plus de cinq cents lieues, j'avais absolument besoin de repos. Le peuple fut très ému de ma conduite, et les sages du pays se prononcèrent pour moi, affirmant que le Bouddha condamnait les jeux sanglans et les combats d'animaux. J'avais donc exprimé sa volonté, et on renonça pour plusieurs années à ces cruels divertissemens.

On me conduisit à mon palais, situé au-delà de la ville dans un ravin délicieux au bord du fleuve. Ce palais était aussi grand et aussi riche que celui du roi. Outre le fleuve, j'avais dans mon jardin un vaste bassin d'eau courante pour mes ablutions de chaque instant. J'étais fatigué. Je me plongeai dans le bain et me retirai dans la salle qui devait me servir de chambre à coucher, où je restai seul avec Aor, après avoir témoigné que j'avais assez de musique et ne voulais d'autre société que celle de mon ami.

Cette salle de repos était une coupole imposante soutenue par une double colonnade de marbre rose. Des étoffes du plus grand prix fermaient les issues et retombaient en gros plis sur le parquet de mosaïque. Mon lit était un amas odorant de bois de santal réduit en fine poussière. Mon auge était une vasque d'argent massif où quatre personnes se fussent baignées à l'aise. Mon râtelier était une étagère de laque dorée couverte des fruits les plus succulens. Au milieu de la salle, un vase colossal en porcelaine du Japon laissait retomber en cascade un courant d'eau pure qui se perdait dans une corbeille de lotus. Sur le bord de la vasque de jade, des oiseaux d'or et d'argent émaillés de mille couleurs chatoyantes semblaient se pencher pour boire. Des guirlandes de spathes de pandanus odorant se balançaient au-dessus de ma tête. Un immense éventail, le *pentjab* des palais de l'Inde, mis en mouvement par des mains invisibles, m'envoyait un air frais sans cesse renouvelé du haut de la coupole.

A mon réveil, on fit entrer divers animaux apprivoisés, de petits singes, des écureuils, des cigognes, des phénicoptères, des co-

lombes, des cerfs et des biches de cette jolie espèce qui n'a pas plus d'une coudée de haut. Je m'amusai un instant de cette société enjouée; mais je préférais la fraîcheur et la propreté immaculée de mon appartement à toutes ces visites, et je fis connaître que la société des hommes convenait mieux à la gravité de mon caractère.

Je vécus ainsi de longues années dans la splendeur et les délices avec mon cher Aor; nous étions de toutes les cérémonies et de toutes les fêtes, nous recevions la visite des ambassadeurs étrangers. Nul sujet n'approchait de moi que les pieds nus et le front dans la poussière. J'étais comblé de présens, et mon palais était un des plus riches musées de l'Asie. Les prêtres les plus savans venaient me voir et converser avec moi, car ils trouvaient ma vaste intelligence à la hauteur de leurs plus beaux préceptes, et prétendaient lire dans ma pensée à travers mon large front toujours empreint d'une sérénité sublime. Aucun temple ne m'était fermé, et j'aimais à pénétrer dans ces hautes et sombres chapelles où la figure colossale de Gautama, ruisselante d'or, se dressait comme un soleil au fond des niches éclairées d'en haut. Je croyais revoir le soleil de mon désert et je m'agenouillais devant lui, donnant ainsi l'exemple aux croyans, édifiés de ma piété. Je savais même présenter des offrandes à l'idole vénérée, et balancer devant elle l'encensoir d'or. Le roi me chérissait et veillait avec soin à ce que ma maison fût toujours tenue sur le même pied que la sienne.

Mais aucun bonheur terrestre ne peut durer. Ce digne souverain s'engagea dans une guerre funeste contre un état voisin. Il fut vaincu et détrôné. L'usurpateur le relégua dans l'exil et ne lui permit pas de m'emmener. Il me garda comme un signe de sa puissance et un gage de son alliance avec le Bouddha; mais il n'avait pour moi ni amitié ni vénération, et mon service fut bientôt négligé. Aor s'en affecta et s'en plaignit. Les serviteurs du nouveau prince le prirent en haine et résolurent de se défaire de lui. Un soir, comme nous dormions ensemble, ils pénétrèrent sans bruit chez moi et le frappèrent d'un poignard. Éveillé par ses cris, je fondis sur les assassins, qui prirent la fuite. Mon pauvre Aor était évanoui, son sarong était taché de sang. Je pris dans le bassin d'argent toute l'eau dont je l'aspergeai sans pouvoir le ranimer. Alors je me souvins du médecin qui était toujours de service dans la pièce voisine, j'allai l'éveiller et je l'amenai auprès d'Aor. Mon ami fut bien soigné et revint à la vie; mais il resta longtemps affaibli par la perte de son sang, et je ne voulus plus sortir ni me baigner sans lui. La douleur m'accablait, je refusais de manger; toujours couché près de lui, je versais des larmes et lui parlais avec mes yeux et mes oreilles pour le supplier de guérir.

On ne rechercha pas les assassins; on prétendit que j'avais blessé

Aor par mégarde avec une de mes défenses, et on parla de me les scier. Aor s'indigna et jura qu'il avait été frappé avec un stylet. Le médecin, qui savait bien à quoi s'en tenir, n'osa pas affirmer la vérité. Il conseilla même à mon ami de se taire, s'il ne voulait hâter le triomphe des ennemis qui avaient juré sa perte.

Alors un profond chagrin s'empara de moi, et la vie civilisée à laquelle on m'avait initié me parut la plus amère des servitudes. Mon bonheur dépendait du caprice d'un prince qui ne savait ou ne voulait pas protéger les jours de mon meilleur ami. Je pris en dégoût les honneurs hypocrites qui m'étaient encore rendus pour la forme, je reçus les visites officielles avec humeur, je chassai les bayadères et les musiciens qui troublaient le faible et pénible sommeil de mon ami. Je me privai le plus possible de dormir pour veiller sur lui.

J'avais le pressentiment d'un nouveau malheur, et dans cette surexcitation du sentiment je subis un phénomène douloureux, celui de retrouver la mémoire de mes jeunes années. Je revis dans mes rêves troublés l'image longtemps effacée de ma mère assassinée en me couvrant de son corps percé de flèches. Je revis aussi mon désert, mes arbres splendides, mon fleuve Tenasserim, ma montagne d'Ophir, et ma vaste mer étincelante à l'horizon. La nostalgie s'empara de moi et une idée fixe, l'idée de fuir, domina impérieusement mes rêveries. Mais je voulais fuir avec Aor, et le pauvre Aor, couché sur le flanc, pouvait à peine se soulever pour baiser mon front penché vers lui.

Une nuit, malade moi-même, épuisé de veilles et succombant à la fatigue, je dormis profondément durant quelques heures. A mon réveil, je ne vis plus Aor sur sa couche et je l'appelai en vain. Éperdu, je sortis dans le jardin, je cherchai au bord de l'étang. Mon odorat me fit savoir qu'Aor n'était point là et qu'il n'y était pas venu récemment. Grâce à la négligence qui avait gagné mes serviteurs, je pus ouvrir moi-même les portes de l'enclos et sortir des palissades. Alors je sentis le voisinage de mon ami et m'élançai dans un bois de tamarins qui tapissait la colline. A une courte distance, j'entendis un cri plaintif et je me précipitai dans un fourré où je vis Aor lié à un arbre et entouré de scélérats prêts à le frapper. D'un bond je les renversai tous, je les foulai aux pieds sans pitié. Je rompis les liens qui retenaient Aor, je le saisis délicatement, je l'aidai à se placer sur mon cou, et prenant l'allure rapide et silencieuse de l'éléphant en fuite, je m'enfonçai au hasard dans les forêts.

A cette époque, la partie de l'Inde où nous nous trouvions offrait le contraste heurté des civilisations luxueuses à deux pas des déserts inexplorables. J'eus donc bientôt gagné les solitudes sauvages des monts Karens, et quand, à bout de forces, je me couchai sur

les bords d'un fleuve plus direct et plus rapide que l'Iraouady, nous étions déjà à trente lieues de la ville birmane. Aor me dit : — Où allons-nous? Ah! je le vois dans tes regards, tu veux retourner dans nos montagnes; mais tu crois y être déjà, et tu t'abuses. Nous en sommes bien loin, et nous ne pourrons jamais y arriver sans être découverts et repris. D'ailleurs, quand nous échapperions aux hommes, nous ne pourrions aller loin sans que, malade comme je suis, je meure, et alors comment te dirigeras-tu sans moi dans cette route lointaine? Laisse-moi ici, car c'est à moi seul qu'on en veut, et retourne à Pagham, où personne n'osera te menacer.

Je lui témoignai que je ne voulais ni le quitter ni retourner chez les Birmans, que s'il mourait, je mourrais aussi, qu'avec de la patience et du courage nous pouvions redevenir heureux.

Il se rendit, et, après avoir pris du repos, nous nous remîmes en route. Au bout de quelques jours de voyage, nous avions repris tous deux la santé, l'espoir et la force. L'air libre de la solitude, l'austère parfum des forêts, la saine chaleur des rochers, nous guérissaient mieux que toutes les douceurs du faste et tous les remèdes des médecins. Cependant Aor était parfois effrayé de la tâche que je lui imposais. Enlever un éléphant sacré, c'était, en cas d'insuccès, se dévouer aux plus atroces supplices. Il me disait ses craintes sur une flûte de roseaux qu'il s'était faite et dont il jouait mieux que jamais. J'étais arrivé à un exercice de la pensée presque égal à celui de l'homme; je lui fis comprendre ce qu'il fallait faire, en me couvrant d'une vase noire qui s'étalait au bord du fleuve et dont je m'aspergeais avec adresse. Frappé de ma pénétration, il recueillit divers sucs de plantes dont il connaissait bien les propriétés. Il en fit une teinture qui me rendit, sauf la taille, entièrement semblable aux éléphans vulgaires. Je lui indiquai que cela ne suffisait pas et qu'il fallait, pour me rendre méconnaissable, scier mes défenses. Il ne s'y résigna pas. J'étais à ma sixième dentition, et il craignait que mes crochets ne pussent repousser. Il jugea que j'étais suffisamment déguisé, et nous nous remîmes en route.

Quelque peu fréquenté que fût ce chemin de montagnes, ce fut miracle que d'échapper aux dangers de notre entreprise. Jamais nous n'y fussions parvenus l'un sans l'autre; mais, dans l'union intime de l'intelligence humaine avec une grande force animale, une puissance exceptionnelle s'improvise. Si les hommes avaient su s'identifier aux animaux assez complétement pour les amener à s'identifier à eux, ils n'auraient pas trouvé en eux des esclaves parfois rebelles et dangereux, souvent surmenés et insuffisans. Ils auraient eu d'admirables amis et ils eussent résolu le problème de la force consciente sans avoir recours aux forces aveugles de la machine, animal plus redoutable et plus féroce que les bêtes du désert.

A force de prudence et de persévérance, quelquefois harcelés par des bandits que je sus mettre en fuite et dont je ne craignais ni les lances ni les flèches, revêtu que j'étais d'une légère armure en écailles de bois de fer qu'Aor avait su me fabriquer, nous parvînmes au fleuve Tenasserim. Notre direction n'avait pas été difficile à suivre. Outre que nous nous rappelions très bien l'un et l'autre ce voyage, que nous avions déjà fait, la construction géologique de l'Indo-Chine est très simple. Les longues arêtes de montagnes, séparées par des vallées profondes et de larges fleuves, se ramifient médiocrement et s'inclinent sans point d'arrêt sensible jusqu'à la mer. Les monts Karens se relient aux monts Moghs en ligne presque droite. Nous fîmes très rarement fausse route, et nos erreurs furent rapidement rectifiées. Je dois dire que, de nous deux, j'étais toujours le plus prompt à retrouver la vraie direction.

Nous n'approchâmes de nos anciennes demeures qu'avec circonspection. Il nous fallait vivre seuls et en liberté complète. Nous fûmes servis à souhait. La tribu, enrichie par la vente de ma personne à l'ancien roi des Birmans, avait quitté ses villages de roseaux, et nos forêts, dépeuplées d'animaux à la suite d'une terrible sécheresse, avaient été abandonnées par les chasseurs. Nous pûmes y faire un établissement plus libre et plus sûr encore que par le passé. Aor ne possédait absolument rien et ne regrettait rien de notre splendeur évanouie. Sans amis, sans famille, il ne connaissait et n'aimait plus que moi sur la terre. Je n'avais jamais aimé que ma mère et lui. Une si longue intimité avait détruit entre nous l'obstacle apporté par la nature à notre assimilation. Nous conversions ensemble comme deux êtres de même espèce. Ma pantomime était devenue si réfléchie, si sobre, si expressive, qu'il lisait dans ma pensée comme moi dans la sienne. Il n'avait même plus besoin de me parler. Je le sentais triste ou gai selon le mode et les inflexions de sa flûte, et, notre destinée étant commune, je me reportais avec lui dans les souvenirs du passé, ou je me plongeais dans la béate extase du présent.

Nous passâmes de longues années dans les délices de la délivrance. Aor était devenu bouddhiste fervent en Birmanie et ne vivait plus que de végétaux. Notre subsistance était assurée, et nous ne connaissions plus ni la souffrance ni la maladie.

Mais le temps marchait, et Aor était devenu vieux. J'avais vu ses cheveux blanchir et ses forces décroître. Il me fit comprendre les effets de l'âge et m'annonça qu'il mourrait bientôt. Je prolongeai sa vie en lui épargnant toute fatigue et tout soin. Un moment vint où il ne put pourvoir à ses besoins, je lui apportais sa nourriture et je construisais ses abris. Il perdit la chaleur du sang, et pour se réchauffer il ne quittait plus le contact de mon corps. Un jour, il me

pria de lui creuser une fosse parce qu'il se sentait mourir. J'obéis, il s'y coucha sur un lit d'herbages, enlaça ses bras autour de ma trompe et me dit adieu. Puis ses bras retombèrent, il resta immobile, et son corps se raidit.

Il n'était plus. Je recouvris la fosse comme il me l'avait commandé, et je me couchai dessus. Avais-je bien compris la mort? Je le pense, et pourtant je ne me demandai pas si la longévité de ma race me condamnait à lui survivre beaucoup. Je ne pris pas la résolution de mourir aussi. Je pleurai et j'oubliai de manger. Quand la nuit fut passée, je n'eus aucune idée d'aller au bain ni de me mouvoir. Je restai plongé dans un accablement absolu. La nuit suivante me trouva inerte et indifférent. Le soleil revint encore une fois et me trouva mort.

L'âme fidèle et généreuse d'Aor avait-elle passé en moi? Peut-être. J'ai appris dans d'autres existences qu'après ma disparition l'empire birman avait éprouvé de grands revers. La royale ville de Pagham fut abandonnée par le conseil des prêtres de Gautama. Le Bouddha était irrité du peu de soin qu'on avait eu de moi, ma fuite témoignait de son mécontentement. Les riches emportèrent leurs trésors et se bâtirent de nouveaux palais sur le territoire d'Ava; plus tard ils abandonnèrent encore cette ville somptueuse pour Amarapoura. Les pauvres emportèrent à dos de chameau leurs maisons de rotin pour suivre les maîtres du pays loin de la cité maudite. Pagham avait été le séjour et l'orgueil de quarante-cinq rois consécutifs, je l'avais condamnée en la quittant, elle n'est plus aujourd'hui qu'un grandiose amas de ruines.

— Votre histoire m'a amusée, dit alors à sir William la petite fille qui lui avait déjà parlé; mais à présent, puisque nous avons tous été des bêtes avant d'être des personnes, je voudrais savoir ce que nous serons plus tard, car enfin tout ce que l'on raconte aux enfans doit avoir une moralité à la fin, et je ne vois pas venir la vôtre.

— Ma sœur a raison, dit un jeune homme qui avait écouté sir William avec intérêt. Si c'est une récompense d'être homme après avoir été chien honnête ou éléphant vertueux, l'homme honnête et vertueux doit avoir aussi la sienne en ce monde.

— Sans aucun doute, répondit sir William. La personnalité humaine n'est pas le dernier mot de la création sur notre planète. Les savans les plus modernes sont convaincus que l'intelligence progresse d'elle-même par la loi qui régit la matière. Je n'ai pas besoin d'entrer dans cet ordre d'idées pour vous dire qu'esprit et matière progressent de compagnie. Ce qu'il y a de certain pour moi, c'est que tout être aspire à se perfectionner et que, de tous les êtres, l'homme est le plus jaloux de s'élever au-dessus de lui-même. Il y est merveilleusement aidé par l'étendue de son intelligence et par

l'ardeur de son sentiment. Il sent qu'il est un produit encore très incomplet de la nature et qu'une race plus parfaite doit lui succéder par voie ininterrompue de son propre développement.

— Je ne comprends pas bien, reprit la petite fille, deviendrons-nous des anges avec des ailes et des robes d'or?

— Parfaitement, répondit sir William. Les robes d'or sont des emblèmes de richesse et de pureté; nous deviendrons tous riches et purs; les ailes, nous saurons les trouver. La science nous les donnera pour traverser les airs, comme elle nous a donné les nageoires pour traverser les mers.

— Oh! nous voilà retombés dans les machines que vous maudissiez tout à l'heure.

— Les machines feront leur temps comme nous ferons le nôtre, repartit sir William, l'animalité fera le sien et progressera en même temps que nous. Qui vous dit qu'une race d'aigles aussi puissans que les ballons et aussi dociles que les chevaux ne surgira pas pour s'associer aux voyages aériens de l'homme futur? Est-ce une simple fantaisie poétique que ces dieux de l'antiquité portés ou traînés par des lions, des dauphins ou des colombes? N'est-ce pas plutôt une sorte de vue prophétique de la domestication de toutes les créatures associées à l'homme divinisé de l'avenir? Oui, l'homme doit dès ce monde devenir ange, si par ange vous entendez un type d'intelligence et de grandeur morale supérieur au nôtre. Il ne faut pas un miracle païen, il ne faut qu'un miracle naturel, comme ceux qui se sont déjà tant de fois accomplis sur la terre, pour que l'homme voie changer ses besoins et ses organes en vue d'un milieu nouveau. J'ai vu des races entières s'abstenir de manger la chair des animaux, un grand progrès de la race entière sera de devenir frugivore, et les carnassiers disparaîtront. Alors fleurira la grande association universelle, l'enfant jouera avec le tigre comme le jeune Bacchus, l'éléphant sera l'ami de l'homme, les oiseaux de haut vol conduiront dans les airs nos chars ovoïdes, la baleine transportera nos messages. Que sais-je? tout devient possible sur notre planète dès que nous supprimons le carnage et la guerre. Toutes les forces intelligentes de la nature, au lieu de s'entre-dévorer, s'organisent fraternellement pour soumettre et féconder la matière inorganique... Mais j'ai tort de vous esquisser ces merveilles; vous êtes plus à même que moi, jeunes esprits qui m'interrogez, d'en évoquer les riantes et sublimes images. Il suffit que du monde réel je vous aie lancés dans le monde du rêve. Rêvez, imaginez, faites du merveilleux, vous ne risquez pas d'aller trop loin, car l'avenir du monde idéal auquel nous devons croire dépassera encore de beaucoup les aspirations de nos âmes timides et incomplètes.

GEORGE SAND.

ÉTUDES SUR LA POÉSIE HÉBRAÏQUE

LE PSAUTIER JUIF

D'APRÈS LA NOUVELLE TRADUCTION DE M. REUSS.

La Bible, traduction nouvelle avec introductions et commentaires, par M. Édouard Reuss, professeur à l'université de Strasbourg. — Ancien Testament, 5e partie. — Poésie lyrique. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875.

Comme nous aimons désormais en France ce qui nous vient d'Alsace! Il semble toujours à des parens que l'enfant qu'ils ont perdu est celui qu'ils aimaient le mieux; de même nous n'avons jamais si bien senti la valeur de l'esprit alsacien que depuis le jour néfaste où il nous fut interdit de le ranger parmi les formes nationales de l'esprit français. Cette forme était sans doute germanique à bien des égards, comme par certains côtés l'esprit provençal est italien, — l'esprit gascon, espagnol, — l'esprit breton, irlandais ou gallois. C'est la spécialité qui donnait à l'Alsace sa physionomie distincte et charmante sans la séparer du giron commun. Elle rentrait pour sa part dans cet organisme national, le plus parfait qui eût encore existé, où l'unité rayonnante et vigoureuse du centre coordonnait, sans les paralyser, les membres extrêmes de la famille française. Aujourd'hui, quoi qu'on en dise, nous nous sentons mutilés. L'avenir seul apprendra à l'Allemagne si elle n'a pas compromis le résultat principal de ses sanglans sacrifices en s'incorporant, en vertu du droit de conquête, une population récalcitrante, qui

parlait jusqu'à un certain point sa langue, mais qui, de cœur et d'âme, vivait pour une autre patrie. Nous nous garderons de nous étendre plus longuement sur ce sujet délicat; mais il nous sera bien permis dans notre deuil de puiser quelque consolation, en dehors de toute arrière-pensée politique, dans les marques de sympathie qui nous parviennent de l'autre côté des Vosges, et qui montrent qu'on pense toujours à nous.

Je ne suis à aucun titre confident des raisons qui ont engagé M. le professeur Reuss à publier en français le grand ouvrage biblique par lequel il désire couronner sa longue, sa brillante carrière d'exégète et de critique. Alsacien avant tout, écrivant l'allemand avec une supériorité reconnue depuis longtemps en Allemagne même, ayant publié dans cette langue, lorsque l'Alsace était encore française, des œuvres scientifiques de premier ordre, mais dont le genre était alors exclusivement allemand, et qui n'eussent guère trouvé de lecteurs en France, M. Reuss aurait pu, sans rompre avec son passé, donner à la théologie germanique ce fruit dernier des études de toute sa vie. Il a préféré en doter notre science française. Ce n'est pas un levain quelconque d'hostilité contre l'Allemagne qui a pu le déterminer. Il pense, et nous sommes de son avis, qu'il faut soigneusement préserver les altitudes de la science et du grand art de toute compromission avec les rivalités ou les rancunes internationales; mais nous ne croyons pas trahir sa pensée en disant qu'il a voulu rendre encore un service à son ancienne patrie par la composition en français d'une encyclopédie biblique où nous pourrons tous chercher les résultats d'une critique, aussi savante qu'impartiale, appliquée à ce livre dont chaque page adresse à la science une question et à la conscience un appel. Le grand rôle de Strasbourg dans la France de naguère, c'était d'introduire chez nous, en le filtrant, le flot puissant et trouble de la science allemande. C'est aux leçons de M. Reuss et de ses collègues de l'ex-académie que de nombreux étudians français se familiarisaient avec des points de vue et des idées qui, sous leur forme purement germanique, n'eussent que difficilement commandé leur attention. Le professeur de l'université nouvelle achève l'œuvre à laquelle il s'était longtemps dévoué comme professeur de l'ancienne académie. Il ne faut chercher ni plus ni moins dans cette publication française, mais il ne faut pas nous en vouloir si nous recevons avec reconnaissance cette preuve signalée d'un intérêt qui survit à l'ordre de choses détruit par la violence.

M. Reuss a donc entrepris une traduction suivie de la Bible tout entière, avec introductions et commentaires pour chaque livre. Cette œuvre de longue haleine se composera de douze ou quinze volumes et sera publiée dans l'espace de trois ou quatre années. Deux

livraisons ont déjà paru; celle que nous avons sous les yeux traite des *Psaumes*, cette partie de l'Ancien-Testament aussi populaire que mal connue quant à ses origines et à l'esprit qui l'inspire. Cette étude nous amènera d'elle-même à des considérations relatives à la poésie hébraïque en général. Elle pourra contribuer à répandre quelques notions précises sur un sujet qui n'intéresse pas moins l'histoire de l'antique poésie que celle des sentimens religieux, dont les psaumes, à tous les points de vue, demeurent une des plus énergiques et des plus touchantes expressions.

I.

Il est d'abord un certain nombre de phénomènes qu'on pourrait appeler « de la surface, » et qu'il convient d'expliquer avant d'aborder le centre même du sujet.

L'Ancien-Testament se divise en trois groupes de livres, *la Loi*, comprenant le *Pentateuque* ou les cinq livres dits de Moïse, les *Prophètes*, parmi lesquels on range aussi les livres historiques supposés écrits par des prophètes ou conformément à leurs principes, enfin les *Hagiographes* ou livres d'édification ajoutés plus tard aux deux premiers groupes, et contenant plusieurs écrits d'une grande valeur, tels que les *Psaumes*, les *Proverbes*, *Job*, l'*Ecclésiaste*, *Daniel*, etc. Comme cette dernière série commençait par les Psaumes, on la désignait parfois aussi par le nom de ce livre initial, et dans un temps où le mot *Bible* n'avait pas encore perdu son sens de livre en général, on résumait le contenu tout entier de la Bible juive par ce triple titre : *la Loi*, *les Prophètes* et *les Psaumes*.

Les psaumes ou *tehilim*, c'est-à-dire chants de louange, forment dans les Bibles hébraïques, grecques, latines et modernes, une collection de cent cinquante cantiques, et ce nombre est resté immuable, bien que les versions ne s'accordent pas toujours sur la manière de les chiffrer séparément (1). Notre mot *psaume* est grec et signifiait proprement un chant accompagné par les instrumens à cordes. Le *psaltérion* était un instrument de ce genre, que l'on touchait avec les doigts ou avec l'archet. L'idée qui a évidemment présidé au rassemblement des cent cinquante psaumes en un seul livre fut la convenance de mettre un recueil de

(1) Pour éviter des complications fastidieuses, nous indiquerons le chiffre des psaumes dans cette étude d'après le texte hébreu qu'ont suivi la plupart des versions modernes. La version grecque des Septante et la Vulgate en diffèrent en ce que les psaumes 9 et 10 du texte hébreu n'en font qu'un. De plus les psaumes 114 et 115 du texte hébreu sont réunis sous le chiffre 113 dans les versions grecque et latine, tandis que le numéro 116 hébreu forme chez elles deux chants distincts. Il en est de même du numéro 147 hébreu, qui se trouve scindé en deux cantiques en grec et en latin.

chants populaires et religieux au service des synagogues, ou réunions de prière et d'édification par la parole, qui naquirent pendant l'exil de Babylone chez les Juifs privés de leur temple, et qui demeurèrent en usage lorsque le temple fut reconstruit sous la domination perse. Tandis que ce sanctuaire était et devait rester unique, le seul lieu du monde où le sacrifice fût efficace et le culte sacerdotal légitime, les synagogues se multiplièrent indéfiniment, en dehors comme en dedans des limites de la terre sainte. Ce sont elles en réalité qui firent la Bible, en ce sens que c'est pour répondre à leurs besoins qu'il se constitua un ensemble « d'écritures sacrées » où le Juif fidèle pouvait puiser la connaissance de sa loi et de son histoire nationale, chercher les leçons austères des prophètes et des vieux sages, et choisir des textes dont le développement oral devait alimenter sa foi et ses espérances. Les psaumes furent donc recueillis pour fournir aux synagogues un choix approprié d'hymnes religieuses. Du culte des synagogues, les psaumes passèrent dans celui de l'église chrétienne, qui s'en servit dans toutes ses branches. Chantés en grec dans les églises d'Orient, ils furent psalmodiés en latin dans celles d'Occident, en langue moderne dans les diverses communions protestantes. Parmi ces dernières, il en est même qui refusèrent longtemps d'admettre d'autres chants religieux que ceux d'Israël.

Le texte hébreu est accompagné de certaines indications musicales dont le sens est des plus obscurs, s'il n'est indéchiffrable. Les traducteurs alexandrins eux-mêmes en avaient perdu la clé, et le plus souvent leurs essais d'explication ou bien ne nous apprennent rien, ou bien sont décidément erronés. En fait, nous sommes réduits à la plus complète ignorance au sujet de la vieille musique hébraïque. Il est par exemple un mot, *sélah,* que l'on remarque fréquemment dans le texte hébreu des psaumes. Ce mot, qui ne ressemble à rien, est regardé généralement comme un terme technique se rapportant à l'exécution musicale; mais que voulait-il dire? Les Septante, qui ont pu sur ce point consacrer une tradition authentique, le traduisent par un mot obscur lui-même, mais qui répondait peut-être à l'idée d'une ritournelle, c'est-à-dire de la répétition d'une mélodie exécutée par les instrumentistes pendant que les chanteurs se reposaient. Il est encore d'autres expressions au sens énigmatique dont les commentateurs n'ont réussi qu'à grand'peine à éclaircir la signification. Ainsi cinquante-quatre psaumes portent en tête un mot qui veut dire *au directeur*, comme on dirait aujourd'hui *au maître de chapelle* ou bien *au chef d'orchestre*, et comme si on les avait remis primitivement à un compositeur pour en régler l'exécution musicale. Les Alexandrins, qui cette fois n'y ont rien compris, rendent cette expression par les mots *pour la*

fin, ce qui ne veut absolument rien dire. Jérôme a consacré ce non-sens dans la Vulgate, et les commentateurs mystiques y ont découvert des merveilles.

Une autre particularité intéressante rentrant aussi dans cet ordre d'annotations musicales, c'est que nombre de psaumes débutent par certains mots d'un sens tout à fait étranger au sujet qu'ils développent et dans lesquels on s'est obstiné sans raison à voir des indications d'instrumens, comme si le texte eût recommandé tel instrument plutôt que tel autre pour l'accompagnement. Pourtant ces mots étranges ne désignent pas des instrumens. M. Reuss penche pour l'opinion adoptée par ceux qui ont vu dans ces expressions, sans rapport avec le texte qui suit, l'indication de chants d'une autre nature, mais bien connus du peuple et sur l'air desquels les psaumes ainsi désignés devaient être chantés. Il y a des analogies bien constatées qui enlèvent à cette explication ce qu'elle a de paradoxal au premier abord. Sous la restauration, les jésuites propagèrent des cantiques dont les airs étaient empruntés à des opéras en vogue. Au XVIe siècle, les psaumes de Marot furent chantés à la cour de France et dans les rues sur des airs populaires, et que l'on désignait, comme on fait encore aujourd'hui, par les mots du début. A la faveur de cette hypothèse ingénieuse, celles de ces suscriptions mystérieures de psaumes qui n'ont pas trop souffert de l'inintelligence des copistes reprennent vie et couleur. Ainsi le psaume 22 devait se chanter sur l'air d'un chant commençant par *Antilope de l'aurore*, les psaumes 45, 69, 80 sur *les Lys*, le psaume 56 sur *Colombe des lointains térébinthes*, trois autres (8, 81 et 84) sur *la Gathienne*, c'est-à-dire sur un chant tirant son nom de la ville de Gath, comme nous disons *la Marseillaise* ou *la Parisienne*, etc. Rien ne donne lieu de penser que ces airs fussent indignes de leur application à des strophes religieuses; mais il est visible que les chansons populaires qu'ils accompagnaient rentraient plutôt dans le genre gracieux, idyllique et, pour tout dire, mondain, que dans la catégorie des poésies austères.

Tout porte à croire qu'à l'exception des cymbales, qui servaient surtout à marquer la mesure, les instrumens usités pour l'accompagnement du chant sacré étaient exclusivement des instrumens à cordes. La cithare, portative et ressemblant plutôt à une guitare qu'à une harpe, le psaltérion déjà décrit, la *sambuca*, espèce de grande lyre triangulaire, sont les plus connus. C'est en d'autres occasions qu'on employait le tambourin, le sistre, rond ou carré de métal où pendaient des anneaux qui s'entre-choquaient avec un bruit de grelots, la musette, plusieurs sortes de flûte et les trompettes. Il n'est pas probable que les Juifs eussent poussé bien loin l'art musical. S'il est permis de tirer par analogie quelque conclu-

sion des goûts qui règnent encore aujourd'hui en Orient, on peut se représenter l'ancienne musique juive comme une mélopée très simple, qui nous paraîtrait monotone, facilement criarde, mais toujours claire et par conséquent favorable au chant de grandes masses. Les autorités les plus compétentes nient que l'on retrouve dans les chants actuels des synagogues un écho quelconque de cette musique perdue.

Nos cent cinquante psaumes, à une seule exception près, sont tous religieux. Quelquefois, il est vrai, la note patriotique ou guerrière prédomine; mais, outre qu'elle n'annule pas le caractère religieux des pièces où elle vibre plus fortement que les autres, il faut toujours se rappeler qu'en Israël la religion et la patrie en étaient venues à se confondre. L'exception qu'il nous faut signaler est curieuse. C'est celle du psaume 45 que le texte hébreu intitule *Chant d'amour*, la version grecque *sur le bien-aimé*, et qui est à vrai dire un chant de noces royales. Il commence d'une manière qui fait penser à un lai de barde ou de trouvère :

« Mon cœur s'émeut d'un beau discours. — Je vais dire mes vers au roi. — Ma langue sera comme le burin d'un écrivain diligent. »

Le poète vante alors la beauté de son roi, son courage, ses exploits, son équité et la faveur divine dont il est l'objet. Il célèbre aussi la magnificence de ses vêtemens et de ses salles lambrissées d'ivoire, les royales épouses qu'il compte parmi « ses bien-aimées; » mais voici la reine, sans doute la nouvelle épouse, la reine qui va se placer à la droite du roi, « parée de l'or d'Ophir. »

« Elle entre toute brillante, la princesse ; — sa robe est un tissu d'or. — Sur des tapis diaprés, on la conduit au roi. — Des vierges, ses compagnes, sont amenées à sa suite. — Elles sont amenées avec réjouissance et allégresse. — Elles entrent dans la salle du roi.

« Tes fils viendront à la place de tes pères, — tu les établiras princes par tout le pays. — Je veux célébrer ton nom d'âge en âge. — Aussi les peuples te béniront-ils à tout jamais. »

Le fait qu'il s'agit ici d'un roi dont les pères ont régné, dont les fils régneront aussi, exclut toute possibilité de rapporter un tel chant à la personne du roi David. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que les détails de ce chant nuptial regimbent absolument contre les applications que le mysticisme juif et chrétien a voulu en faire au Messie (le roi) s'unissant à la nation sainte ou à l'église (la reine). Il est clair qu'il est question purement et simplement d'un roi quelconque, — impossible de deviner lequel (1),

(1) Ce n'est pas qu'on n'ait bien souvent essayé. On a voulu y voir David épousant

— introduisant dans son palais une épouse nouvelle; seulement alors comment s'expliquer la présence de cette poésie, fort originale, mais sans intention religieuse, au milieu d'un recueil exclusivement religieux? Il est à présumer que lors de l'admission de ce chant dans la collection sacrée on l'allégorisait déjà, comme on allégorisa aussi le *Cantique des cantiques,* avec le même arbitraire et le même succès.

Cette unique exception ne saurait donc ôter à l'ensemble du recueil son caractère foncièrement religieux. C'est au point que, malgré la beauté supérieure de beaucoup des morceaux qui le composent, la lecture suivie des psaumes engendre aisément une impression de monotonie, même quand on les lit dans l'original, à plus forte raison quand on ne peut les connaître qu'à travers le voile toujours si peu flatteur des traductions. Qu'on se représente les imprécations de Camille ou les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* traduits en prose étrangère, et l'on n'aura qu'une faible idée de tout ce que les psaumes hébreux perdent en saveur et en originalité par une transposition en langue moderne. Le grec et surtout le latin, du moins pour notre oreille française, ont su leur conserver un certain charme que nos idiomes modernes leur refusent, mais non sans en altérer la physionomie. Ainsi les psaumes, selon la Vulgate, fournissent un certain nombre de passages souvent cités dans la littérature religieuse et même profane. C'est par exemple *de profundis clamavi ad te, Domine* (des abîmes profonds j'ai crié vers toi, Seigneur), ou bien, pour décrire le prompt évanouissement de la prospérité des impies, *transivi; ecce, non erant* (j'ai passé, ils n'étaient plus), *erudimini qui judicatis terram* (instruisez-vous, vous qui jugez la terre), et d'autres citations passées en quelque sorte dans le domaine public. Elles respirent le plus souvent une certaine mélancolie vague et passive, qui ne manque assurément pas de majesté, mais qui tend à donner de la poésie des psaumes une idée peu conforme à la vivacité et à la précision colorée du texte primitif. Ajoutons que les traducteurs, jusque dans ces derniers temps, n'ont pas même essayé d'indiquer le rhythme cadencé de l'original par des coupures correspondantes, et qu'on ne se douterait jamais en lisant leurs versions qu'ils ont travaillé sur des textes en vers. Une autre source d'erreurs est venue de l'idée préconçue que les psalmistes hébreux, en leur qualité de poètes bibliques, professaient des croyances, sinon tout à fait chrétiennes, du moins en harmonie préétablie avec la religion évangélique. On a donc com-

la fille du roi de Ghéshour, Salomon nouvel époux de la fille d'un pharaon, Achab et la Tyrienne Jézabel, Joram et Athalie, un roi de Perse, enfin Alexandre Balas et Cléopâtre (I Macch., x). Toutes ces conjectures manquent absolument de fondement.

mis de fréquens anachronismes en leur attribuant des sentimens et des doctrines d'un autre âge.

Il est facile de s'assurer que la collection qui nous reste n'a pas été réunie d'un seul coup. Elle s'est plutôt formée successivement par voie d'adjonction de plusieurs recueils antérieurs. Nos cent cinquante psaumes sont divisés en cinq livres ou séries (1). Les quatre premières sont terminées par des formules liturgiques composées pour en marquer la fin, et que les traducteurs ont longtemps considérées comme parties intégrantes du chant qui les précède immédiatement. On peut même discerner dans une même série la présence de petites collections réunies plus anciennement encore. A la fin de la seconde série, on lit : *Fin des psaumes de David fils d'Isaï*, bien que dans le reste de la collection totale il y ait encore plusieurs psaumes attribués à ce roi. C'est la même raison qui explique le fait, au premier abord singulier, de la répétition de quelques psaumes. Sans doute le même chant avait été recueilli isolément par deux collecteurs, et, quand on ajouta les collections partielles pour en faire un seul tout, on ne crut pas nécessaire de faire des suppressions (2). Évidemment ce n'est pas la même main qui a reproduit un seul et même chant en deux endroits séparés du recueil définitif. On peut signaler aussi de petits recueils incorporés dans le grand, et qui se distinguent par le nom de l'auteur ou des auteurs auxquels on en fait remonter la composition. Ainsi on distingue onze « psaumes d'Asaph » se faisant suite au commencement de la troisième série. Ailleurs on trouve des psaumes attribués aux « fils de Korach, » qui semblent avoir été une famille de poètes-chanteurs. Nous reviendrons sur ceux qui portent le nom du roi David et qui sont au nombre de soixante-treize; mais parmi ces collections partielles il en est une dont l'usage premier a beaucoup intrigué les commentateurs. Ce sont les quinze petits chants intitulés *Chants de mahaloth*, ce que Jérôme traduisait par « chants des degrés, » *Psalmi graduum*, sans se rendre un compte bien clair de ce que cela pouvait signifier. Les rabbins, qui ne se laissaient pas aisément démonter, partirent de la supposition qu'il s'agissait des marches d'un escalier montant au temple, trouvèrent moyen de démontrer que cet escalier avait dû compter précisément quinze marches, et déclarèrent que sans doute on chantait ces quinze psaumes en montant processionnellement de la cour inférieure à la cour supérieure du temple. Se représente-t-on une procession qui s'arrête sur une marche d'escalier et ne lève pas le pied avant d'avoir

(1) 1° de 1 à 41, — 2° de 42 à 72, — 3° de 73 à 89, — 4° de 90 à 106, — 5° de 107 à la fin.

(2) Par exemple le psaume 14 est répété dans le 53e, le psaume 70 reproduit la seconde moitié du 40e, et le 108e est un composé du 57e et du 60e.

achevé le psaume de cette marche-là? Luther supposa que ces psaumes étaient chantés pour ainsi dire dans le chœur, c'est-à-dire dans une enceinte plus élevée que celle qui était réservée à la multitude. Calvin pencha pour une interprétation purement musicale, comme s'il s'était agi de les chanter sur un ton plus haut. L'explication à laquelle M. Reuss donne la préférence se recommande par sa couleur locale. Le mot *mahaloth*, au singulier *mahalah*, signifie l'action de monter. Or, quand il était question de se rendre dans la capitale juive, le terme usité était « monter à Jérusalem. » Cette manière de dire provenait de ce que cette ville était située sur une hauteur. Les psaumes de mahaloth seraient donc en réalité des « chants de la montée » vers Jérusalem. Depuis le retour de l'exil, les pèlerinages annuels à l'occasion des grandes fêtes juives amenaient périodiquement à Jérusalem des caravanes de pieux adorateurs. Nous trouvons au psaume 68 une description prise sur le vif de ces cortéges qui montaient solennellement vers la ville sainte. Les chefs de ces caravanes, guides spirituels à la fois et conducteurs, devaient entretenir pendant cette longue route la ferveur religieuse des pèlerins, et rien ne pouvait les mieux servir qu'un petit recueil portatif de cantiques, tenant dans un léger tube de tôle ou de cuir, et dont le chant charmait les lenteurs du voyage en même temps qu'il alimentait la pieuse ardeur. De nombreux détails, qu'il sera facile de relever dans le cadre même des *Chants de la montée*, s'accordent parfaitement avec cette explication.

L'église catholique a mis aussi à part un certain nombre de psaumes juifs pour en faire de petits recueils servant à des usages liturgiques. C'est ainsi que sept psaumes ont été spécialement consacrés à l'expression du repentir, et ont reçu le nom de *Psaumes pénitentiaux* (1).

Le livre des psaumes présente donc toutes les apparences d'un répertoire des chants religieux de la nation juive rassemblé en vue des besoins liturgiques des synagogues et précédé par des groupemens antérieurs de moindre étendue, qu'il réunit définitivement. Cette manière d'opérer suppose aussi que ce qui détermina le choix des collecteurs, ce fut la popularité déjà acquise par certains chants, et cette popularité à son tour ne peut avoir d'autres causes que le charme poétique de ces compositions pieuses, conformes d'ailleurs avec les croyances, les sentimens et les passions du peuple dont elles sollicitaient l'adoption. Cependant il ne faudrait pas s'imaginer que la valeur poétique du recueil soit la même d'un bout à l'autre. Si les psaumes renferment des beautés de premier ordre, il en est qui sont faibles de forme et de pensée, qui ressemblent à des chapelets de

(1) Ce sont les psaumes 6, 32, 38, 51 (le *Miserere*), 102, 130 (le *De profundis*), 143.

distiques enfilés sans lien de logique ou de sentiment, et qui font penser aux litanies de temps plus modernes. Quelques-uns sont purement didactiques, d'autres présentent ce singulier mode de composition, que chaque vers ou chaque strophe suit l'ordre alphabétique en commençant par des lettres qui se succèdent comme les lettres rangées en tête des grammaires. Il est clair qu'une pareille combinaison est exclusive de tout élan poétique et n'a pu être adoptée que dans le désir de fournir des points de repère à la mémoire. Ces psaumes sont de ceux qui nous intéressent le moins, et nous les laisserons de côté, préférant nous étendre sur les chants qui se recommandent par leurs vigoureuses qualités; mais, pour pouvoir en donner une idée à peu près suffisante, il faut rappeler les origines et les caractères essentiels de l'ancienne poésie hébraïque.

II.

Un élément intellectuel d'une grande puissance a manqué aux peuples sémites et tout particulièrement aux anciens Israélites, je veux dire la faculté généralisatrice, ou, si l'on aime mieux, l'esprit philosophique. Les langues sémitiques, frappées à l'image du génie de la race, ne se prêtent pas aux expositions scientifiques ni aux déductions prolongées. La *période,* — cette forme du discours si naturelle au grec, au latin, au français, à toutes les langues indo-européennes développées, cet épanouissement de la pensée réglé par la logique et le goût, et qui lui permet de déployer sa richesse interne en organisant d'une manière harmonieuse pour l'oreille et pour l'esprit ses relations multiples, de façon que l'unité coordonne la diversité sans la voiler, — la période littéraire ne trouve pas dans les langues sémitiques les formes de syntaxe nécessaires à son évolution. Le discours, oratoire ou non, procède par voie de juxtaposition continue. Les idées se succèdent comme des nuées poussées par un vent régulier, conservant leurs distances, ne cherchant pas à se grouper pour faire masse ou tableau. Chacune se présente à son tour, à son rang, sans que l'écrivain ou l'orateur éprouve le besoin d'y marquer les rapports de dépendance ou de primauté. Les longues phrases en hébreu sont rarement autre chose que des énumérations. Le matériel proprement dit de la langue dénote la même impuissance. Il y a en hébreu très peu de mots composés, à supposer même qu'il y en ait. On n'y voit pas, comme dans nos langues européennes, des verbes formés par l'adjonction d'une préposition au verbe simple, qui par ce moyen multiplie indéfiniment ses applications et ses nuances. C'est la même lacune intellectuelle qui explique l'inhabileté des anciens Hébreux à fonder de grands établissemens politiques et aussi leur infériorité en fait

de grand art. Cela est visible surtout dans l'architecture. L'intuition simultanée de nombreux détails disposés de manière à former un tout harmonique, le coup d'œil de l'artiste, du métaphysicien, de l'homme d'état, semble leur avoir été refusé.

En revanche, l'individualisme, la force déployée par l'individu pour s'affirmer, pour résister opiniâtrément à ce qui tend à l'écraser, pour s'asservir tout ce qui peut contribuer à la réalisation de son idée, voilà ce qui caractérise cette nation au plus haut degré. Si, dans son ensemble, comme force sociale, elle reste faible, le nombre de ses hommes marquans est proportionnellement immense. Il y aura peut-être des défauts de race inhérens à l'exercice de cette grande faculté. La prédominance du moi individuel se traduit aisément par l'écrasement des autres, l'égoïsme, la sécheresse, l'intolérance. D'autre part, la vie du sentiment et de la pensée personnelle n'en est que plus intense. Les cercles concentriques sur lesquels l'amour de soi se prolonge, la famille, la tribu, la patrie, sont l'objet d'un attachement passionné. Ces individus isolés, mais momentanément groupés par la communauté de l'intérêt, des souvenirs, de la foi, deviennent capables d'héroïsmes collectifs que rien dans l'histoire n'a dépassés. En temps normal, cet individualisme, naturellement utilitaire, engendre l'esprit de ressource, le savoir-faire, qui tire parti de tout, et qui, dans les conjonctures les plus épineuses, trouve moyen de sortir d'embarras. A défaut d'esprit philosophique ou généralisateur, l'Hébreu a l'esprit de simplification, qui en est très distinct, mais qui le supplée à certains égards. L'individu, qui traduit tout à la barre de son jugement personnel ou de son calcul, se plaît aux formules brèves et simples qui lui permettent d'asseoir l'un et l'autre avec sécurité. C'est pour cela que la sentence, le proverbe, l'apologue, la parabole, sont pour lui la forme par excellence de la sagesse. Ce sont des lettres de crédit sur la réalité qui se négocient toujours avec avantage. Qu'est-ce qu'un proverbe? C'est la simplification sous forme incisive d'une immense quantité d'expériences. Assurément il serait ridicule de prétendre qu'un phénomène aussi imposant, aussi complexe que celui de la formation du monothéisme populaire au sein du peuple juif n'a pas eu d'autre origine; mais il est incontestable qu'une pareille tendance a dû favoriser singulièrement l'éclosion et la victoire définitive du sentiment de l'unité divine. Elle a détourné de même les esprits religieux d'un culte trop chargé, étouffant l'individualité sous des formes exubérantes. Le Juif, même peu dévot, se sent instinctivement choqué par la multiplicité des objets de l'adoration comme par le luxe des cérémonies symboliques. La simplicité de son dogme et la sobriété relative de son culte lui paraîtront toujours, non pas seulement plus rationnelles, mais aussi plus religieuses. Il est un

état d'esprit où l'on ne sent la grandeur que dans la simplicité. Il y a sur ce point une frappante analogie entre l'esprit d'Israël et celui du calvinisme.

Ces considérations générales nous permettent de comprendre pourquoi la poésie hébraïque fut essentiellement lyrique, c'est-à-dire individuelle. L'Israélite ne composa ni drame, au sens complet du mot, ni épopée. C'est tout au plus si l'on peut signaler dans le *Cantique des cantiques* quelque chose qui approche du drame; en fait, ce charmant poème ne s'élève guère au-dessus de l'églogue dialoguée. Quant à l'épopée, aujourd'hui que la loi de formation des grands poèmes épiques nous est connue, il est instructif de constater que l'ancien Israël a possédé tous les élémens d'une épopée grandiose, c'est-à-dire des traditions mythiques et glorieuses, une lutte prolongée, finalement victorieuse pour l'indépendance, des héros grands batailleurs devant l'Éternel, des chants nombreux célébrant leurs exploits, leurs infortunes, leurs triomphes, — et que pourtant tout a fini par une compilation en prose vulgaire où la loupe des critiques a pu seule discerner quelques vieux fragmens poétiques, épaves de ce grand naufrage. Au contraire la lyre d'Israël n'a cessé de chanter. Les grands poètes de la nation juive, ce sont ses psalmistes et ses prophètes. Ces derniers, ceux surtout qui ont fait époque, sont des prédicateurs qui parlent en vers. L'ode, l'hymne, l'élégie, le chant guerrier ou religieux, sont les formes préférées de la poésie nationale. Le poète hébreu ne disparaît pas, comme le poète épique, derrière les événemens ou les héros qu'il chante, ni, comme le dramatiste, sous les passions et les conflits qu'il met en scène, c'est son moi qu'il épanche, ce sont ses propres sentimens, ses propres enthousiasmes, ses haines et ses amours personnelles, qui sont la matière de ses compositions. On a prétendu que les trois grandes formes de la poésie, l'épopée, le drame et le lyrisme, se rapportaient aux trois personnes du verbe : la forme épique à la troisième, *il* ou *elle;* la dramatique à la seconde, *tu* ou *vous;* la lyrique à la première, *je*. La poésie hébraïque est essentiellement de la première personne.

C'est pourquoi la poésie d'Israël est éminemment subjective. Le poète hébreu chante comme il sent, aussi longtemps et dans la même mesure; ne lui demandez pas de parquer ses sentimens dans un cadre déterminé par les exigences de l'oreille ou de la logique. La mélodie s'arrête court sans qu'on sache le plus souvent pourquoi elle cesse ou pourquoi on ne l'a pas terminée plus tôt. Beaucoup de chants hébreux finissent comme bien des livres allemands de notre connaissance, par un détail, un pied en l'air. C'est que le poète avait achevé ce qu'il avait à dire. Avec le sans-gêne de l'individu qui s'asservit tout ce qui peut lui être utile sans consen-

tir lui-même à aucune sujétion, il s'empare au gré de son imagination de tout ce que la nature lui fournit d'analogies, de symboles, de comparaisons. De là cette abondance d'images, de métaphores hardies, de prosopopées, de personnifications, qui a toujours étonné et qui charme souvent notre esprit occidental. Dans la poésie hébraïque, il y a des montagnes qui chantent, des îles qui tressaillent d'allégresse, des fleuves qui battent des mains, des narines divines qui fument de colère. Notre goût classique ne saurait toujours s'accommoder de ces audaces, devant lesquelles nos plus fougueux romantiques reculeraient eux-mêmes; mais dans l'idiome original, imprégné du parfum de l'antiquité, cette vigoureuse prise de possession de la nature visible prête un grand charme à ces accens de la lyre du vieil Orient.

On s'est demandé bien souvent, et il a fallu, il faut toujours se contenter d'une demi-réponse, quelle était la forme du vers chez les Hébreux. La versification était-elle basée, comme chez les Grecs et les Romains, sur la mesure des mots rangés d'après leur nombre de syllabes longues ou brèves? ou bien trouvait-elle, comme la nôtre, dans la rime et le nombre absolu des syllabes une compensation à ce qui lui manquait sous le rapport de la quantité prosodique? Il est permis de s'étonner que les deux questions aient pu se poser. Si l'un ou l'autre des deux systèmes est adopté par les poètes hébreux, ne doit-on pas s'en apercevoir tout de suite? La réalité est qu'on ne s'en aperçoit pas du tout, et pourtant les deux systèmes ont eu chacun ses partisans. L'historien Josèphe, qui a pris tant de peine pour faire croire à ses lecteurs grecs et latins que les Juifs étaient une nation semblable à toutes les autres, dit quelque part que les livres sacrés de son peuple sont en partie écrits en vers hexamètres et pentamètres, Jérôme a reproduit cette assertion sans vouloir ou sans savoir la vérifier, et plusieurs savans modernes se sont évertués à reconstruire, coûte que coûte, la métrique des vers hébreux. Le résultat de ces efforts pénibles a été complétement nul. Là-dessus, on s'est retourné du côté de la rime. Le fait est que dans certains cas, il est vrai très rares, par exemple dans quelques chansons populaires très courtes, on peut voir que la rime est voulue et cherchée; mais ce ne sont évidemment que des exceptions, et quand on a voulu appliquer la même règle aux grandes poésies hébraïques, on n'a réussi qu'à dépecer ces beaux textes, en dépit de tout bon sens, en lanières inégales, arbitrairement prolongées jusqu'à ce qu'on eût trouvé la rime. Avec une pareille méthode, on changerait en vers rimés ceux d'Horace ou de Pindare. Ce qui est plus positif, c'est que la poésie hébraïque a parfois aimé l'*assonance*, c'est-à-dire la répétition fréquente d'une

même syllabe, mais sans que cette syllabe fût nécessairement la dernière du vers.

Je serais, pour ma part, fort tenté de croire qu'il y avait dans le vers hébreu cette qualité indéfinissable qui doit se révéler aussi dans le bon vers français, qui en fait la physionomie, à laquelle nos oreilles sont extrêmement sensibles, mais qui, se dérobant à toute règle précise, échappe le plus souvent aux étrangers. Certainement de belles pensées, des rimes régulières, la symétrie des syllabes, ne suffisent pas en français pour faire de beaux vers. Nous savons tous la différence énorme qui sépare la plus habile versification de la vraie poésie. Il est vrai que, soit pauvreté prosodique de la langue, soit habitude invétérée de la rime, nous n'avons jamais pu prendre goût à ce qu'on appelle les « vers blancs. » Il n'en est pas moins constant que, pour nous charmer, le vers, tout en se pliant au mécanisme obligé de notre métrique, doit avoir une valeur musicale qui lui soit propre et qui se rapporte à l'idée ou au sentiment qu'il exprime. Selon ce qu'il veut peindre, le vers doit être sonore ou sourd, rapide ou lent, riche ou sobre de couleurs, uni à l'œil ou ciselé. Peut-être l'hébreu, dont la prononciation, comme celle de toutes les langues mortes, s'est beaucoup altérée dans le cours des âges, se prêtait-il mieux que notre idiome à cet élément du langage poétique, et cela contribuerait à expliquer l'absence des formes prosodiques, tenues ailleurs pour indispensables. Du reste il n'est pas besoin d'être de première force en hébreu pour distinguer immédiatement les textes poétiques des compositions en prose.

Ce qui est moins sujet aux contestations, c'est que la poésie des Hébreux a employé la *strophe,* c'est-à-dire l'assemblage répété d'un certain nombre de vers combinés de manière à former un sens complet. Parfois ces strophes ne sont que des distiques ou combinaisons de deux vers, plus souvent on en voit de quatre. Il y a des chants dont le milieu seul est ainsi divisé, l'ouverture et la finale échappant à cette uniformité. Cette absence de rigueur dans l'application des coupures symétriques rend souvent difficile de les reconnaître exactement dans des textes qui nous sont parvenus sans aucune indication de ce genre. Cependant l'emploi de la strophe par les poètes hébreux est mis au-dessus de toute espèce de doute par les morceaux qui, tels que le psaume 42, présentent une division très nettement accusée par un refrain qui revient après chaque partie. Dans l'exemple que nous citons, le retour périodique de cette question que l'auteur s'adresse à lui-même : *pourquoi t'affliges-tu, mon âme?* est d'un effet saisissant.

Un autre fait notoire, c'est le genre très original de symétrie qui

fait loi d'un bout à l'autre des compositions poétiques d'Israël. Nous voulons parler de cette rime de la pensée qu'on a désignée par le nom de *parallélisme*, et qui consiste dans la ressemblance de l'idée exprimée par deux ou plusieurs vers. La forme la plus fréquente est celle de deux vers qui se suivent en reproduisant la même idée en d'autres termes. Nous citerons comme exemple ce fragment du psaume 18 :

« Les liens de la mort m'enveloppaient, — les terreurs de la ruine me frappaient d'épouvante, — les liens du Sheôl (séjour des morts) m'avaient enlacé, — devant moi j'avais les lacets de la mort. — Dans ma détresse, j'invoquai l'Éternel, — et vers mon Dieu je criai au secours. »

C'est cette oscillation rhythmée de la pensée que M. E. Quinet comparait au balancement d'une fronde. D'autres fois le parallélisme s'étend à trois et même à quatre vers. Ailleurs encore les vers sont distribués de façon que sur quatre, les deux premiers et les deux derniers riment par l'idée, ou bien que le troisième se combine avec le premier et le quatrième avec le second. C'est le pendant de nos rimes alternantes. Nous en retrouvons un exemple au psaume 19 :

« La loi de l'Éternel est parfaite, — restaurant l'âme; — l'enseignement de l'Éternel est sûr, — réjouissant le cœur, etc. »

Très souvent les combinaisons du parallélisme changent dans la même pièce de vers, mais de manière ou d'autre il se fait toujours valoir. Il contribue beaucoup dans les traductions à ralentir le mouvement de la poésie originale. Bien des répétitions qui sont pleines de grâce et de force en hébreu dégénèrent dans nos versions en redites monotones. Sans faire intervenir la fronde, qui n'a jamais eu de rapports bien intimes avec l'inspiration des poètes, serait-il téméraire de penser que cette forme balancée se rattache originairement à une mimique ou plutôt à une sorte de danse dont les mouvemens combinés deux par deux appelaient en quelque sorte le redoublement de la pensée?

Il faut aussi combattre l'illusion assez répandue qui consiste à se représenter la poésie des anciens Hébreux comme exclusivement consacrée à des sujets religieux. On se laisse facilement aller à cette idée fausse, parce que la presque totalité des textes hébreux que nous possédons roule sur des sujets de ce genre. C'est sous l'empire de la même illusion qu'on a quelquefois désigné la Bible comme la bibliothèque nationale du peuple juif. Les livres dont elle se compose ne représentent qu'une face de son ancienne littérature, la seule qui ait survécu. C'est pour fixer les croyances, pour

alimenter l'enseignement religieux, et non pour l'amour de l'art, que les directeurs de la synagogue, après le retour de l'exil, réunirent ces livres auparavant dispersés. Ils ont fait un choix, guidés par des motifs qui n'avaient absolument rien de littéraire; mais dans ces livres eux-mêmes nous constatons l'existence d'une longue et riche série de poésies nationales ou populaires sans rapport direct ou même quelconque avec la religion. En Israël, comme chez tous les peuples, il y eut des chansons d'amour, de guerre ou de victoire. Des recueils de ce genre sont même cités çà et là dans les livres canoniques. Le vieil Israël eut aussi ses chants de noces, de festins et de deuil. La poésie se mêlait aux divertissemens des villages comme aux grandes épreuves de la tribu. Le soir, autour des fontaines, les pâtres et les chasseurs charmaient leurs loisirs en chantant aux sons de leurs instrumens rustiques. Les vierges de Galaad avaient leur complainte sur la pauvre fille de Jephté, victime de la féroce imprudence de son père, et les vierges de Silo formaient annuellement des chœurs. Les jeunes gens aimaient à répéter l'élégie de David, le hardi guerrier, sur la mort de son ami Jonathan. La découverte d'une source inspirait un chant de réjouissance, et le forgeron répétait en battant l'enclume les rudes accens du chant de Lémec (*Gen.*, IV, 23-24). Parmi les amusemens en usage dans les festins, il y avait la proposition d'énigmes en vers. Enfin les murs des villes d'Israël entendirent aussi résonner le chant des courtisanes (*Esaïe*, XXIII, 15 et suiv.).

Il semble, et cela du reste n'a rien que de conforme à l'histoire réelle des Israélites, que plus on remonte dans le passé, moins leur poésie nationale porte l'empreinte spécifiquement religieuse. Ce fut seulement dans les derniers temps de son existence indépendante que sa foi devint l'objet absorbant des préoccupations et des enthousiasmes de ce peuple. Dans son âge héroïque, il partagea avec tous les autres le goût des aventures audacieuses, la haine implacable du voisin, l'enivrement des victoires. Le vainqueur dans ses hymnes triomphales ne se bornait pas à célébrer ses prouesses, il poursuivait de ses malédictions ou de ses railleries son ennemi vaincu ou mort. Au retour de son expédition, il était reçu par les femmes de la tribu qui venaient à sa rencontre, dansant et chantant au son du tambourin, avides de partager le butin. La plus belle était au plus vaillant, absolument comme dans la romance du beau Dunois. Dans un autre ordre de sentimens, l'idylle, la pastorale, ont aussi tenu leur place dans la vieille poésie hébraïque. Ce sont surtout ces poésies, pacifiques ou guerrières, qui ont conservé et parfois enrichi le souvenir des faits plus ou moins légendaires de l'ancienne histoire et qui ont servi de base aux récits en prose de la Genèse, des livres de Josué, des Juges et en

partie des Rois. Il n'y a pas lieu d'être surpris du petit nombre des fragmens qui nous en sont parvenus. Ces poésies antiques étaient rudes, dénotant une grossièreté de mœurs qui répugnait aux délicatesses d'un âge plus civilisé, et surtout elles devaient souvent choquer l'orthodoxie ombrageuse des temps où l'on réunit les écrits destinés à l'usage des synagogues. Ce fut l'idée fixe des chefs du judaïsme dans les derniers siècles avant notre ère que leur monothéisme rigide et leurs observances rituelles remontaient jusqu'à David, jusqu'à Moïse, et même encore plus haut. Les documens mêmes dont nous leur devons la conservation démontrent que leur illusion était grande, mais ce n'est pas leur faute, et l'on peut être sûr qu'ils ne firent rien pour préserver de l'oubli ce qui leur parut évidemment contraire à la foi et à la loi de leur temps.

De tout cela résulte que les psaumes sont très loin de représenter sous ses diverses faces la poésie lyrique d'Israël, et même nous devons déjà tirer de cet aperçu général une conclusion défavorable à la haute antiquité de ce recueil. Cette considération n'en diminue point le mérite esthétique, non plus que l'importance comme monument historique. Il vint un jour où, sans rien rabattre de leurs ambitions colossales, les Juifs s'aperçurent qu'ils ne comptaient dans le monde que par leur originalité religieuse. Leur dernière période de gloire, celle des Machabées, n'eut pas d'autre cause effective que ce sentiment, désormais indélébile, de la solidarité, de la fusion, devrait-on plutôt dire, de l'intérêt national et de l'intérêt religieux. Il est facile de comprendre qu'à mesure que ce sentiment grandit, la lyre populaire ne fit plus guère vibrer que les cordes qui trouvaient un écho dans la multitude. De l'abondance du cœur, la bouche chante plus qu'elle ne parle. — C'est armés de ces renseignemens sur la place que les psaumes occupent spécialement dans l'ensemble des poésies d'Israël que nous allons reprendre l'étude des phénomènes les plus saillans qui les recommandent à notre attention.

III.

Nous ne répéterons pas ce qui a été dit depuis longtemps sur la poésie des psaumes. L'amplification rhétorique s'est donné sur ce point libre carrière. Il est ainsi des domaines réservés où l'éloge sans critique redoute peu les contradictions. Tâchons plutôt de fixer par quelques exemples appropriés les très vagues idées que l'on puise dans les cours d'histoire littéraire.

Un trait essentiel à signaler, c'est ce qu'on peut appeler la familiarité des psalmistes quand ils s'adressent à Dieu, qu'ils savent pourtant concevoir et décrire comme un être infiniment auguste et

redoutable. Leurs invocations supposent une intimité qui déconcerterait aisément une foi moins sûre d'elle-même. Leur piété ne recule pas même à l'idée d'adresser des reproches motivés à ce protecteur d'Israël qui laisse si longtemps son peuple innocent en butte aux outrages et aux mauvais traitemens de ses ennemis. Ainsi, dans le psaume 44, nous trouvons une longue énumération des malheurs de tout genre qui affligent le peuple de Jahveh (1). Il est vaincu, pillé, dispersé, vendu à vil prix, livré comme du bétail à la boucherie, la fable et la risée des autres nations. Et le psalmiste continue en s'adressant à Dieu :

« Tout cela nous est venu sans que nous t'eussions oublié, — sans que nous eussions renié ton alliance. — Notre cœur ne s'est point détourné en arrière, — nos pas ne se sont point écartés de ton sentier, — pour que tu nous aies refoulés avec les chacals, — et que tu nous aies plongés dans les ténèbres. — Si nous avions oublié le nom de notre Dieu, — étendu nos mains vers un dieu étranger!.. — C'est pour toi que nous sommes massacrés tous les jours...

« Lève-toi, pourquoi dors-tu, Seigneur? — Réveille-toi! Pourquoi caches-tu ta face? — Oublies-tu notre misère et notre oppression? »

Sous une forme beaucoup moins triviale, c'est tout à fait comme dans ce mystère du moyen âge où, pendant la crucifixion du Christ, on voyait au paradis le Père éternel dormant d'un profond sommeil, jusqu'au moment où un ange venait le tirer par sa manche bleue pour le rendre attentif aux abominations qui se perpétraient sur la terre. Cela n'empêche pas que dans le même recueil nous ne trouvions des chants où la notion de l'immensité de Dieu, de l'insignifiance de l'homme devant sa toute-puissance, et de la grande place qu'elle lui assigne néanmoins dans la création, s'exprime sous une forme si belle, si simple, si élevée, qu'elle est restée classique. Rien de plus naturel ni de plus exquis que ce psaume 8, qui ressemble au chant d'un pâtre contemplant pendant la nuit les splendeurs d'un ciel d'Orient.

« Éternel, notre Seigneur! — Que ton nom est grand par toute la terre! — Ta magnificence s'étend par-dessus les cieux...

« Quand je vois tes cieux, l'œuvre de tes mains, — la lune et les étoiles que tu y as placées, — qu'est-ce que l'homme pour que tu penses à lui? — Qu'est-ce que le mortel pour que tu le regardes?

« Pourtant tu as fait de lui presque un dieu. — De gloire et d'hon-

(1) Ou *Jehovah;* mais il convient d'adopter désormais cette forme employée aujourd'hui par tous les hébraisans sérieux, du nom « inexprimable, » à dessein défiguré par la vieille vocalisation rabbinique, et dont *Jehovah* est une prononciation certainement mauvaise.

neur tu l'as couronné. — Tu as fait de lui le maître de tes œuvres, — tu as tout mis sous ses pieds.

« Les brebis et les bœufs, tout à la fois, — et aussi les animaux des champs, — oiseaux du ciel, poissons de la mer, — tout ce qui parcourt les sentiers de l'onde.

« Éternel, notre Seigneur! — Que ton nom est grand par toute la terre! »

Ou tout nous trompe, ou voilà un jet admirablement pur du sentiment religieux le plus authentique. C'est dans des pièces de ce genre que le monothéisme juif révèle son immense supériorité sur les meilleurs épanchemens des religions de la nature. Cet accent d'humilité devant Dieu tout à la fois et de fierté vis-à-vis de tout ce qui n'est pas l'homme, cette admiration émue, mais contenue, de la nature visible, cette joie de vivre en maître sur la terre par délégation divine, tout dans ce petit poème respire la religion virile et saine. Comme on aimerait à retrouver toujours dans les annales de la piété cette harmonie de deux tendances qui sont parfaitement conciliables, et que pour son malheur l'homme oppose trop souvent l'une à l'autre! Ou bouddhiste, c'est-à-dire passif et inerte, ou actif, mais révolté, on dirait qu'il ne sait pas trouver le moyen terme! Pourtant ce milieu existe, et c'est parce qu'il s'y tient que le psaume 8 est si beau. Il faut signaler aussi au même point de vue cette belle fin du psaume 65, où le psalmiste chante sa reconnaissance à la vue de la terre fertilisée par les ondées célestes :

« Tu couronnes l'année de ta bonté. — Tes sillons ruissellent de fécondité, — les pacages de la lande sont reverdis, — les collines se ceignent d'allégresse, — les prairies se couvrent de bétail, — les plaines se revêtent de blé, — tout jubile et tout chante (1). »

Tout le monde connaît les premiers mots si souvent cités du psaume 19, le *Cœli enarrant gloriam Dei* de la version latine. C'est encore une belle interprétation religieuse de la nature, un morceau de facture antique. On y respire le souffle du mystère divin que laisse entrevoir la création, en même temps qu'on y trouve un curieux indice de l'idée que les anciens Israélites se faisaient du soleil et de sa course quotidienne.

« Les cieux racontent la gloire de Dieu, — le firmament proclame

(1) C'est un des rares fragmens que la version française rimée a heureusement paraphrasés :

Et cette richesse champêtre
Par de muets accords
Chante aussi l'auteur de son être,
Qui répand ses trésors.

l'œuvre de ses mains. — Le jour au jour en transmet le message, — une nuit à l'autre en donne connaissance.

« Ce n'est point un discours, ce ne sont pas des paroles, — leur son ne se fait pas entendre. — Toutefois partout leur leçon se propage, — leurs accens vont jusqu'au bout du monde, — où il a établi la tente du soleil.

« Le soleil, tel que le jeune époux, sort de sa chambre, — joyeux comme un guerrier de parcourir sa carrière. — L'un des bouts du ciel est son point de départ, — à l'autre bout son orbite touche, — rien n'est à couvert de son ardeur. »

On s'imaginait en effet que le soleil avait derrière l'horizon un palais ou plutôt, et c'était l'idée la plus ancienne, une tente, où il se reposait des fatigues de la journée. Pourquoi le chantre s'arrête-t-il brusquement après cette peinture du soleil levant? C'est tout simplement parce que son inspiration du moment ne va pas plus loin. Parmi les grands spectacles du monde visible, c'est celui du soleil qui *sort* (expression usuelle en hébreu, à la place de notre *lever*) qui lui paraît primer tous les autres. C'est à ses yeux le chapitre par excellence dans la théologie de la nature. Il le dit, et ne lui en demandez pas davantage sous prétexte qu'il faut arrondir mieux que cela une fin de poème; il trouverait votre exigence fort impertinente. Notons, à propos de cette comparaison du soleil levant avec un jeune époux qui sort plein d'ardeur de sa chambre, que de graves commentateurs se sont demandé s'il s'agissait de l'époux *avant* ou *après* la noce. Il nous semble que l'esprit de la comparaison est tout en faveur de la première supposition. Le soleil du matin s'élance fougueux comme le fiancé qui sort de chez lui pour aller chercher sa fiancée, et non comme l'époux heureux qui ne doit quitter qu'à regret la chambre nuptiale.

Il y a des psaumes, comme le 116e, qui supposent une action partagée entre divers groupes de chanteurs et qui ressemblent de loin à un oratorio. D'autres, comme le 29e, s'appliquent à imiter le fracas de l'ouragan. Ailleurs (ps. 104), nous trouvons une amplification poétique du récit de la création d'après la Genèse. Au psaume 18, chant de reconnaissance à l'occasion d'une victoire éclatante, le poète respire encore la fureur du combat. « Ceux qui me haïssent, s'écrie-t-il, je les anéantis, je les broie comme la poussière qu'emporte le vent, je les balaie comme la boue des rues. » On peut dire d'une manière générale que ce qu'il y a de plus rare dans les psaumes, c'est la pitié pour l'adversaire, vaincu ou non. Il n'est pas possible de haïr plus vigoureusement que ces pieux chanteurs. C'est par là surtout que les psaumes trahissent leur provenance juive et qu'ils ont fourni textes et prétextes aux plus tristes excès

de l'intolérance chrétienne. Il n'est question que de l'extermination des ennemis, du devoir de les pulvériser au nom de l'Éternel, du plaisir de leur rendre avec usure le mal qu'ils ont pu faire. La belle élégie qui fait le psaume 137, où le psalmiste dépeint avec une mélancolie navrante les enfans d'Israël pleurant la patrie perdue, n'ayant plus de cœur à chanter leurs hymnes et ayant suspendu leurs lyres aux saules des rivières, cette touchante expression du patriotisme le plus tendre finit par ce vœu de vengeance atroce : « Babylone, dévastatrice, salut à celui qui prendra tes petits enfans et les fracassera contre les pierres! »

Du reste, il ne faut pas perdre de vue que, si des passages comme ceux-là réservent de pénibles surprises aux lecteurs qui s'attendaient à trouver dans ces pièces juives un écho anticipé de la morale évangélique, c'est à l'adoption du recueil des psaumes comme livre usuel de chants sacrés par l'église chrétienne tout entière, c'est aux innombrables contre-sens consécutifs de cette adoption qu'il faut s'en prendre avant tout. Les psalmistes chantent ce qu'ils ont dans l'âme, mais dans l'idée que le peuple tout entier chante avec eux. L'individualisme national est encore plus absolu que l'individualisme personnel. Or l'ennemi de la nation et celui de Dieu, c'était tout un. L'oppression de la race élue n'était pas seulement une iniquité, c'était aussi un sacrilége. L'excuse de ce peuple, c'est que, forcé de comparer sa foi religieuse à celle de ses voisins idolâtres, il lui était impossible de ne pas s'enorgueillir de sa supériorité. A l'époque surtout de la composition de la plupart des psaumes, ce sentiment devait être très vif. Il n'en avait pas toujours été de même. Il y eut un temps où les enfans d'Israël adoraient leur dieu Jahveh de préférence à tout autre, parce qu'il était le dieu national, le protecteur naturel, le défenseur invincible du peuple qu'il s'était choisi; mais ce culte exclusif rendu à un dieu jaloux n'annulait pas du tout la croyance à l'existence d'autres divinités, puissantes aussi et redoutables. S'il plaisait à ce dieu peu communicatif, n'aimant pas à se montrer, et que d'ailleurs nul œil humain n'avait jamais pu découvrir au-dessus du firmament, s'il lui plaisait qu'on l'adorât sans le représenter sous une forme visible, rien n'empêchait de penser que d'autres dieux, autrement disposés, consentaient à animer leurs images, soit en s'y enfermant, soit en les dotant de vertus magiques. L'idolâtrie vivifie toujours jusqu'à un certain point, sinon tout à fait, l'icône ou la statue. Aussi l'Israélite des anciens temps est-il plus craintif qu'audacieux en présence des symboles des cultes étrangers. Quand au contraire il a grandi en connaissance du monde, en raison, en réflexion, en faculté d'analyse, quand son monothéisme a pris claire conscience de lui-même, quand, ayant vu de près les blocs taillés par le ciseau

des sculpteurs, il s'est assuré qu'il n'y a là que de la pierre, du métal ou du bois, conçoit-on le mépris qui s'élève dans son âme à la vue des nigauds qui parlent avec respect et crainte à ce qui ne peut les entendre ni les voir? Remarquez de nos jours encore le sourire de dédain du paysan huguenot devant certaines exubérances de la piété catholique, — sourire parfois aperçu et qui jadis lui a coûté très cher. Chaque nation se croit aisément la première du monde, mais chez aucun peuple cette illusion n'a été plus excusable que chez les Israélites. Quelle conscience de sa supériorité intellectuelle et religieuse dans cette raillerie prolongée d'un psalmiste à l'adresse des idolâtres (psaume 115) :

« Leurs dieux sont d'or et d'argent, — fabriqués par la main des hommes. — Ils ont une bouche et ne parlent point. — Ils ont des yeux et ne voient point, — ils ont des oreilles et n'entendent point, — ils ont un nez et ne sentent point, — ils ont des mains et ne touchent point, — des pieds, et ils ne marchent point, — un gosier, et ils ne profèrent aucun son. — Ceux qui les ont faits deviendront comme eux, — tandis que toi, Israël, tu es le béni de l'Éternel. »

Pourtant cette supériorité spirituelle était loin de trouver sa sanction dans les faits temporels. C'était à chaque instant l'idolâtre, l'imbécile idolâtre, qui imposait à l'adorateur du Dieu vivant son joug intolérable. Rien n'exaspère l'animosité de l'opprimé contre l'oppresseur comme la conscience, fondée ou non, de lui être supérieur par l'esprit. Comme Antiochus connaissait mal son monde quand il s'imaginait qu'un simulacre de Jupiter olympien imposerait aux Juifs récalcitrans et contribuerait à les réconcilier avec la civilisation grecque! C'était au contraire leur montrer celle-ci sous son jour le plus ridicule, et chez un peuple habitué à prendre fort au sérieux tout ce qui concernait la religion, le Jupiter de Phidias lui-même n'eût obtenu d'autre succès que celui du scandale. La majorité des psaumes reflète ce douloureux conflit de la conscience nationale et de la situation réelle. M. Reuss a montré que là où l'on serait tenté de voir l'expression d'une douleur personnelle, isolée, c'est presque toujours la plainte du peuple qui s'exhale sous forme individuelle. Ce serviteur persécuté de l'Éternel qui, dans une foule de psaumes, se lamente, se révolte, invoque la vengeance divine contre ses oppresseurs, les insulte et les maudit, ce n'est pas un seul homme, c'est la personnification du peuple tout entier.

D'autre part, il faut reconnaître que jamais le langage humain n'a mieux exprimé les sentimens religieux intimes de la soumission, de la confiance, du repentir, de l'espérance indestructible. Il y a, dans ces épanchemens de la piété juive, des notes d'une douceur infinie, d'une délicatesse exquise. Ce sont ces inspirations d'une re-

ligiosité ardente et solide qui en ont fait la lecture favorite des âmes blessées. Bien des cœurs endoloris y ont puisé d'ineffables consolations. Les psaumes ont versé un baume adoucissant sur une multitude de douleurs. Les opprimés, les persécutés, les navrés de tous les temps ont pu s'approprier ces plaintes pleines de foi dans l'éternelle justice. Les consciences timorées y ont trouvé des accens de repentir et des assurances de pardon qu'aucune autre littérature ne pouvait leur fournir. Les côtés faibles de ces chants d'Israël et les étranges illusions qu'on s'est faites, que beaucoup se font encore sur l'enseignement doctrinal qu'ils renferment, ne sauraient leur enlever ce mérite, qui seul en explique la popularité prolongée.

Dans notre siècle de critique positive, nous avons de la peine à comprendre la facilité avec laquelle des esprits de premier ordre ont pu, dans les siècles passés, méditer avec suite et avec recueillement des textes dont le sens évident choquait brutalement leurs plus chères croyances. Comment concevoir par exemple qu'un Pascal, un Fénelon, un Bossuet, ont pu faire leurs délices de la lecture assidue des psaumes sans s'apercevoir une seule fois que, sur un point capital de la doctrine chrétienne, ils étaient, non pas seulement muets, mais encore négateurs? Nous voulons parler de la foi dans une vie future, consciente et rémunératrice. Le fait est que les psaumes l'ignorent absolument. Ils sont écrits à une époque où la foi dans la vie d'outre-tombe était encore informe, où l'on n'attendait après la mort ni résurrection ni passage dans un monde meilleur. La vieille idée hébraïque du sheôl, c'est-à-dire du séjour souterrain des morts plongés dans un sommeil uniforme, égal pour les bons et les méchans, règne en souveraine tout le long de la collection. Un motif assez fréquemment allégué à l'appui des prières de délivrance, c'est qu'une fois mort, on ne peut plus chanter les louanges de Dieu, et que, si Jahveh laisse consommer la perte de ses serviteurs, ce sera de sa part un faux calcul.

« Quel profit trouverais-tu à verser mon sang, — à me faire descendre dans la fosse? — La poussière te célébrera-t-elle? — Proclamera-t-elle ta fidélité? (Ps. 30.) — Fais-tu un miracle pour les morts? — Les ombres ressuscitent-elles pour te glorifier? — Parle-t-on de ta grâce dans le sépulcre? — de ta fidélité dans le séjour des morts? — Tes hauts faits sont-ils connus dans les ténèbres, — et ta justice dans la terre de l'oubli? (Ps. 88.) »

On pourrait citer d'autres passages tout semblables. A chaque instant, le grand problème du malheur immérité, du triomphe de l'iniquité, s'impose aux psalmistes, comme à Job, dans toute sa rigueur. Pas une seule fois n'apparaît la solution qui se fût présentée

d'elle-même au Juif contemporain du Christ et au chrétien de tous les temps. L'espérance consolatrice ne dépasse jamais l'horizon terrestre et ne concerne que l'avenir de la nation opprimée. Les psalmistes se réjouissent dans la perspective d'une période de bonheur et de gloire qui compensera un jour les humiliations de l'heure présente. On doit même reconnaître que l'utilitarisme étroit, terre à terre, de nombreux psaumes constitue l'une de leurs faiblesses au point de vue moral. Une critique impartiale dissipe également l'illusion si longtemps caressée par les commentateurs chrétiens qui voyaient à chaque ligne des prédictions miraculeuses de la venue de Jésus-Christ et des événemens de sa vie. Les rabbins juifs ont eu cent fois raison de contester la validité des argumens que les apologistes chrétiens déduisaient de passages des psaumes détachés de leur contexte et traduits avec un effrayant arbitraire.

Ce qui d'autre part a dû souvent embarrasser les orthodoxes du judaïsme, c'est le spiritualisme d'excellent aloi dont certains psaumes font preuve à propos du rituel légal. Sur ce point, il y a décidément dans le recueil des préludes au Nouveau-Testament. On sait l'importance extrême que le judaïsme postérieur à l'exil attribuait à l'observation minutieuse des prescriptions légales, et, parmi les ordonnances attribuées à Moïse, celles qui roulaient sur les sacrifices étaient de tout premier rang. C'est en sacrifiant que l'Israélite se mettait en règle avec la Divinité, qu'il cherchait à la rendre propice à ses vœux et qu'il croyait expier ses fautes. Aussi, comme on peut s'y attendre, arrivait-il souvent que le coupable faisait bon marché de ses transgressions en s'abritant derrière l'*opus operatum*, l'acte matériel de l'offrande. A plusieurs reprises, les psalmistes contestent la valeur religieuse de cette forme de culte; elle a pour eux quelque chose de mesquin, de contraire à la pure notion des perfections divines. S'imaginer que l'homme puisse avec de la chair de bœuf ou du sang de bouc changer à son profit les intentions divines, c'est rabaisser le Tout-Puissant! Il y a du rationalisme dans cette objurgation, que l'auteur du 50e psaume met dans la bouche de Dieu même s'adressant au peuple juif :

« Ce n'est pas pour tes sacrifices que je te reprends. — Tes holocaustes sont toujours devant moi. — Mais je ne demande point le taureau de ta maison ni les boucs de ton bercail, — car les animaux de la forêt sont à moi, — et les milliers de bestiaux qui errent sur les montagnes. — Je connais tous les oiseaux des hauteurs, — et tout ce qui se meut aux champs est à ma disposition. — Si j'avais faim, ce n'est pas à toi que je le dirais, — car la terre est à moi, et tout ce qui la remplit. — Est-ce que je mange la chair des bœufs? — Est-ce que je bois le sang des boucs? »

Qu'on ne s'imagine pas toutefois que la même spiritualité règne d'un bout à l'autre de la collection. D'autres chants révèlent des notions religieuses d'un matérialisme complet. Le Jahveh du psaume 18, qui vole dans l'espace monté sur le *keroub*, c'est-à-dire sur la nuée d'orage, dont, par une singulière métamorphose, les chrétiens ont fait le doux et angélique chérubin, ce dieu aux narines fumantes, dont la bouche jette une braise ardente et qui descend du ciel sur un nuage noir, est-il l'Être universel, infini, du beau psaume 139, ou bien une idole forgée par l'ignorance et la peur? Rien ne montre mieux que des citations de ce genre la nature progressive de cette religion d'Israël qui n'a pas échappé plus que les autres à la loi de l'évolution et ne s'est élevée que par degrés successifs à la hautéur où le christianisme l'a saisie pour en répandre l'idée essentielle sur le monde entier.

Il faut donc, si l'on ne veut pas mal placer ses admirations, faire le départ des beautés et des défauts de cette poésie sacrée. A la lumière de la critique, le psautier regagne en coloris, en naturel, en fraîcheur de vie, ce qu'il a pu perdre en autorité comme série de textes tombés du ciel. Rien sur la terre n'est exempt de la condition fatale de l'imperfection; mais on peut affirmer sans crainte que ce qui a pendant des siècles attiré les hommages et la vénération des hommes a toujours dû ce privilége à quelque mérite évident ou caché. Les psaumes hébreux fournissent une des démonstrations les plus frappantes de cette vérité. Il serait trop triste de penser que l'esprit humain peut se nourrir de l'illusion pure.

IV.

Nous n'avons pas encore abordé directement la question d'authenticité. Il était inutile d'en parler avant d'avoir examiné les psaumes eux-mêmes; mais cette étude serait incomplète, si nous la laissions de côté.

Dans l'opinion vulgaire, il n'y a pas même lieu de la poser. Les psaumes sont l'œuvre du roi David, telle est la tradition courante, remontant très haut, qui a valu à ce prince le nom de roi-prophète. En effet, s'il était réellement l'auteur des psaumes, comme ils peignent à chaque instant des circonstances et des situations qui lui sont de beaucoup postérieures, il faudrait lui attribuer un don de seconde vue tout à fait miraculeux. Cette considération suffirait à beaucoup d'esprits de nos jours pour révoquer en doute l'origine davidique du psautier, mais il est intéressant de savoir comment le problème se présente aux yeux de la science et de quel genre de solution il est susceptible.

Commençons par relever le fait que les collecteurs canoniques

eux-mêmes assignent un grand nombre de psaumes à d'autres que David. Douze sont attribués à Asaph, dix aux fils de Korach, deux à Salomon, un à Moïse, deux ou trois autres à des inconnus. Soixante-treize sont désignés comme l'œuvre du roi David, le reste se compose de chants sans nom d'auteur et, comme dit le Talmud, *orphelins*. Il est bon toutefois de noter qu'en vertu de la tendance antique à rattacher les écrits anonymes à des noms historiques, jointe à une étonnante promptitude à accepter sans preuve le premier nom venu, la version grecque des Septante a cru pouvoir donner des pères à un certain nombre d'orphelins en les assignant à Jérémie, à Ézéchiel, à Esdras, et à d'autres notabilités de l'Ancien-Testament, ce qui fait qu'on doit se demander si le texte hébreu original ne porte pas déjà la marque de ces complaisantes recherches de paternité. On a le droit de se poser une telle question quand on le voit attribuer formellement à Moïse, plus vieux que David de cinq siècles, un psaume, le 90ᵉ, qui ne trahit pas le moindre indice d'une si prodigieuse antiquité. Quoi qu'il en soit, il est certain que, sur les cent cinquante psaumes, soixante-treize seulement, précédés de la suscription *de David*, émettent la prétention de remonter au second roi d'Israël. Si pourtant cette prétention était justifiée, comme David serait encore le plus fécond des psalmistes, au nom de l'axiome *a potiori fit denominatio*, il serait permis en parlant du psautier de dire *les Psaumes de David*.

Malheureusement les faits ne se prêtent qu'avec la plus mauvaise grâce possible à cette hypothèse. Dans l'antiquité chrétienne, un écrivain du vᵉ siècle, Théodore de Mopsueste, chez qui l'on trouve beaucoup d'observations très fines sur les livres bibliques, avait déjà fait ressortir le peu d'accord qui règne si souvent entre les suscriptions et le contenu des psaumes. Par exemple, il est des psaumes assignés à David qui parlent du temple de Jérusalem comme existant; on sait pourtant que cet édifice ne fut construit qu'après sa mort par son fils Salomon. D'autres font de claires allusions à la déportation babylonienne et à la destruction de ce temple, d'autres encore parlent du roi à la troisième personne et ne signifient quelque chose que dans la bouche d'un sujet très soumis. Un psaume, le 34ᵉ, enfilade sans aucune valeur poétique de distiques rangés dans l'ordre des lettres de l'alphabet, doit avoir été composé par David « contrefaisant le fou devant Achis, roi de Gath. » A quoi pensiez-vous donc, vénérable rabbi qui nous avez donné un renseignement pareil? Un autre encore, le 60ᵉ, est visiblement inspiré par la douleur d'une défaite, et pourtant, de par sa suscription, il devait se rapporter à une guerre très heureuse dirigée par David contre des peuples voisins. Si l'on veut se faire une idée de l'arbitraire qui a présidé à la rédaction de ces notes

prétendues historiques, il suffira de comparer le psaume 3 à sa suscription, qui déclare que ce chant de David eut pour occasion déterminante sa fuite précipitée devant son fils Absalon.

Il faut donc en tout cas diminuer notablement le nombre des psaumes davidiques; mais, à un point de vue plus général, la vie connue de David serait-elle de nature à justifier ce portrait idéal d'un roi profondément religieux qui sait à la fois se battre comme un héros et gravir les sommets les plus élevés du mysticisme? Il s'en faut de beaucoup, et, toutes différences de temps et de mœurs gardées, nous dirions que le roi David tient beaucoup plus du genre d'Henri IV que de celui de saint Louis. David sans doute partagea les croyances de son temps, il fut même dévot envers Jahveh, et les taches qui déparent sa vie n'empêchent pas qu'il ait été religieux à sa manière. De plus il paraît constant qu'il fut dans sa jeunesse habile à chanter en s'accompagnant d'un instrument à cordes, et même qu'il fut poète à la manière du guerrier arabe ou du chevalier-trouvère de notre moyen âge. On le voit quitter très jeune encore les pacages paternels et s'introduire auprès du roi Saül, dont il dissipe par ses chants les accès d'humeur noire; mais de quelle nature étaient ces chants? Étaient-ce des psaumes? Rien n'est moins probable. C'étaient bien plutôt des chansons de geste célébrant des actions héroïques, ou des chants joyeux sans analogie avec des hymnes religieuses. Bientôt, à la suite de sa victoire sur le géant Goliath et de plusieurs autres exploits, David devient l'ami intime de Jonathan, fils du roi, et il conquiert l'épée à la main l'honneur d'épouser l'une des filles de Saül. Trait caractéristique, Saül, qui le haïssait secrètement et qui méditait sa perte, avait exigé de lui comme cadeau de noces qu'il rapportât de son expédition cent prépuces de Philistins. Il en rapporta le double et devint l'époux de Mical; mais, la haine du roi ne cessant de le poursuivre, il se décide à chercher un refuge chez les ennemis de sa nation, chez les Philistins. C'est là qu'il singe la folie; puis à la tête de 400 pillards il se met à butiner sur les pays voisins et devient quelque temps après le vassal d'un roi philistin. Cependant sa popularité grandit toujours, parce qu'il tombe de préférence sur les autres ennemis d'Israël et qu'il en fait d'affreux massacres. Quelques traits d'une grande noblesse, vraiment chevaleresques, achèvent de le rehausser dans l'estime de ses compatriotes, si bien qu'après la mort de Saül et de Jonathan, vaincus dans une bataille contre les Philistins, la tribu de Juda l'appelle au trône. Les onze autres tribus avaient reconnu pour roi un autre fils de Saül, Isboseth; mais la défection de son meilleur capitaine, Abner, qui passa à David, lui fut fatale. Bientôt après, Isboseth fut assassiné par deux de ses officiers; David devint alors roi de tout Israël. Il est à remar-

quer pour toute cette période que les deux chants élégiaques de David, très probablement authentiques, sur la mort de Saül et Jonathan, et sur celle d'Abner, tué par Joab, ne trahissent aucune préoccupation religieuse.

David roi continue de guerroyer avec succès, cherche à organiser solidement le pouvoir royal, et risque un premier essai de centralisation en fixant à Jérusalem, dont il a fait sa capitale, la tente et l'arche de Jahveh, c'est-à-dire le sanctuaire national. A cette occasion, David déploya une véritable ferveur, c'est-à-dire qu'à la vue et aux acclamations du peuple il se mit, très court vêtu, à danser de toutes ses forces en avant du char qui transportait le coffre sacré. C'est au point que la reine, fille de Saül, en fut scandalisée et lui en fit des reproches. David trouva ses remontrances fort déplacées. « Et Mical, lisons-nous, n'eut plus d'enfans jusqu'à sa mort. » Des guerres presque constamment heureuses lui permirent de reculer les limites de son royaume. Sa domination s'étendit même jusqu'à l'Euphrate. Ces exploits furent malheureusement ternis par d'épouvantables cruautés, par le rapt odieux de Bathséba, par la mort plus odieuse encore de son mari. Les dernières années de son règne furent troublées par les désordres de ses fils, dont l'un déshonora l'une de ses sœurs, dont l'autre, non content d'avoir levé l'étendard de la révolte, prit possession du harem paternel *coram populo*. Cependant David, quelque temps forcé de fuir loin de Jérusalem, revint avec ses vieilles troupes, qui eurent aisément raison de l'usurpateur. Puis les discordes intestines recommencèrent avec la rivalité d'Adonija, héritier du trône dans l'ordre régulier de la succession, et de Salomon appuyé par sa mère Bathséba, qui l'emporta. La famine et la peste désolèrent le pays d'Israël. Pour conjurer la famine, David livra aux gens de Gabaon, qui avaient à venger un ancien parjure de Saül, sept descendans de son prédécesseur, et les autorisa à mettre en croix les sept malheureux « devant l'Éternel. » C'était bel et bien consentir à un sacrifice humain. Quant à la peste, elle fut arrêtée par l'érection d'un autel à Jahveh et par des immolations de bœufs. Enfin David mourut, laissant à son fils Salomon, entre autres instructions plus sages, celle de faire mourir son vieux général Joab, à qui il devait tant, et un certain Simhi, fils de Guéra, son insulteur lors de la révolte d'Absalon, mais à qui à son retour il avait promis la vie sauve. Ce dernier trait jette un jour moins qu'édifiant sur ses sentimens secrets, et démontre qu'en vieillissant il était devenu rancuneux et perfide.

Cette vue d'ensemble d'une vie si agitée donne-t-elle quelque vraisemblance à l'opinion d'après laquelle David aurait composé un grand nombre de psaumes que nous connaissons et en quelque sorte créé ce genre de poésie religieuse? Il nous paraît qu'elle tend

à une fin toute contraire. David reste toujours un grand homme, un intrépide guerrier et l'un des rares politiques qui aient occupé le trône d'Israël; mais ce n'est pas un héros de religion. Son fougueux caractère, mélange paradoxal de noblesse et de trivialité, d'indulgence et de cruauté, d'empire sur soi-même et de sensualité passionnée, de poésie et de vulgarité, ne cadre nullement avec la disposition morale qui a dicté la composition de la plupart des psaumes. La poésie qui se dégage de son histoire, légendaire ou non, est du genre héroïque et non du genre mystique. Il n'y a pas même concordance d'idées. Les psaumes sont composés au point de vue d'un monothéisme rigide, déjà très purifié, et qui ne s'accorde guère avec ce que nous savons des croyances et des tolérances de David. Nous lisons par exemple qu'il y avait dans sa demeure des idoles domestiques, des espèces de pénates, et le hardi danseur devant l'Éternel, celui qui croyait détourner le fléau de la peste en multipliant les hécatombes et conjurer la famine en faisant crucifier sept innocens, peut-il avoir chanté, comme l'ont fait les psalmistes, l'unité absolue de l'Être divin, l'absurdité des images taillées et l'inutilité des sacrifices? Plus encore, dans une des plus vives remontrances du prophète Amos, plus jeune de deux siècles que David, nous distinguons un passage qui atteste qu'au temps du prophète, si David était connu et goûté comme poète, ce n'était pas encore comme poète religieux. Le poète s'en prend surtout aux riches voluptueux, qu'il accuse d'irriter l'Éternel par leur luxe et leur mollesse. « Vous, dit-il, qui pincez de la harpe, — vous qui *inventez des chants de David*, — qui buvez le vin à pleines coupes, — et qui vous parfumez des parfums les plus exquis, etc. » N'est-il pas évident que dans une pareille liaison les chants ou les airs de David font partie de ces divertissemens dont l'austère prophète se scandalise, et que jamais il n'eût parlé de la sorte, si « des chants de David » eussent de son temps signifié « des psaumes? »

Comment donc s'est formée une tradition aussi constante et aussi ancienne? Elle doit sa naissance au même cours d'idées qui a transfiguré la personne de David dans les souvenirs de son peuple. Son règne, malgré ses taches, fut le plus glorieux de l'histoire nationale. Ce fut surtout après sa mort et celle de Salomon, qui moissonna ce que David avait semé, ce fut lorsqu'on dut faire à chaque instant la pénible comparaison de l'état mesquin, humiliant ou même intolérable du peuple de Dieu et de sa brillante situation sous le sceptre du fils d'Isaï qu'il devint le héros populaire, le roi bien-aimé, en un mot un idéal national. Mais vint l'époque où religion et nation ne représentèrent plus pour le peuple juif qu'un seul et même intérêt, où ce qui était national devint par cela même religieux. C'est ainsi

que David passa à la dignité de roi « selon le cœur de Dieu, » de prototype du Messie, et qu'on trouva tout naturel d'attribuer à son inspiration poétique des chants qui charmaient le peuple fidèle par la correction, non moins que par l'énergie du sentiment religieux. David n'avait-il pas été poète et chanteur? Donc il avait fait des psaumes, les plus beaux psaumes, et l'image que l'on voit si souvent en tête des vieilles Bibles représentant le roi-prophète couvert du manteau royal, la couronne en tête et s'accompagnant de la harpe, se peignit dans l'imagination du peuple juif et des premiers chrétiens bien longtemps avant d'être gravée sur bois.

Sans doute il reste toujours possible que David, qui s'occupa du culte et qui remplit lui-même sans scrupule des fonctions sacerdotales, a composé aussi des hymnes religieuses, il se peut même que quelques debris de ces vieilles poésies aient été incorporés dans des œuvres d'un âge beaucoup plus récent; mais il faut renoncer à l'espoir de les retrouver dans les textes que nous possédons. Ce qui est certain, c'est qu'à la lumière d'une critique purement historique la grande majorité des psaumes ne trouve sa place naturelle que dans la période qui suit le retour de la captivité de Babylone et qui s'étend jusqu'à la renaissance nationale dont l'héroïque famille des Macchabées prit la direction. Plusieurs même portent clairement la marque de ce grand événement, qui s'accomplit dans le second siècle avant Jésus-Christ. Longtemps une telle assertion a paru d'une excessive audace. Elle dérangeait toute sorte de systèmes élaborés subtilement par de respectables hébraïsans qui tenaient à faire la moindre brèche possible à la tradition. M. Reuss, avec beaucoup de netteté, a montré que l'horizon politique et religieux de la plupart des psaumes, que leur manière de comprendre le présent et l'avenir du peuple invité à les chanter, que l'opposition si fréquente des *pauvres* ou des *humbles* d'une part, des *méchans* ou des *pécheurs* de l'autre, c'est-à-dire au fond du peuple juif et des païens, que la manière dont il est parlé de la loi comme d'un code écrit qu'il faut méditer sans cesse, que tout cela nous fait penser à un temps fort différent de celui de David et même de la période intermédiaire entre son règne et la captivité.

Prenons par exemple le psaume 74, un des plus importans de la collection au point de vue historique. La situation qu'il dépeint est désespérée. L'ennemi païen n'est pas seulement maître et tyran du pays saint, il a déclaré la guerre à la religion nationale.

« L'ennemi a tout dévasté dans le sanctuaire. — Tes adversaires hurlent dans l'enceinte de tes parvis. — Pour symboles, ils y ont mis les leurs. — On peut les voir pareils au bûcheron — qui brandit la hache

dans un fourré du bois. — Ainsi à l'envi ils en brisent les sculptures — à coups de marteau et de cognée.

« Ils ont mis le feu à ton saint lieu, — ils ont abattu et profané la demeure de ton nom. — Ils disent dans leur cœur : Écrasons-les tous ! — Ils ont brûlé tous les lieux de culte (les synagogues) dans le pays. — Nos emblèmes, nous ne les voyons plus. — Il n'y a plus parmi nous de prophète, — et nul d'entre nous ne sait jusques à quand... »

Évidemment il s'agit ici d'une dévastation du sanctuaire de Jérusalem. Or il n'y a que deux événemens de ce genre qu'on puisse rapprocher d'une telle peinture, la destruction du temple par Neboucadneçar et la profanation de ce temple sous Antiochus Épiphane; mais le premier rapprochement est impossible. Neboucadneçar brûla le temple et le rasa, tandis que cette fois il a été dévasté, en partie incendié, mais il est resté debout, et la preuve, c'est qu'on y a introduit les symboles d'un culte étranger. Il faut de plus remarquer cette plainte dont ceux qui connaissent de près l'histoire d'Israël ne sauraient exagérer l'amertume : « il n'y a plus parmi nous de prophète ! » Ce n'est pas au temps de Jérémie et d'Ézéchiel qu'on pouvait se plaindre de la sorte. Enfin les ennemis du peuple et de Dieu ont brûlé les synagogues, ce qui nous reporte une fois de plus à la période qui suivit le retour de l'exil. En effet ce fut seulement depuis lors qu'il put être question des synagogues en pays juif. C'est donc vers l'an 168 avant notre ère, lorsque Antiochus, décidé à extirper une religion qu'il regardait à juste titre comme le principal obstacle à son plan d'hellénisation du peuple juif, mit à sac la ville et le peuple et superposa un autel de Jupiter à celui de Jahveh, que cette lamentation fut composée. Nous avons par conséquent par devers nous la preuve de fait que le psautier ne fut clos qu'après cette époque, et que nous pouvons nous attendre à y rencontrer des chants inspirés par les souffrances et les triomphes inespérés de la période macchabéenne.

Bien loin d'avoir pour auteur le roi David, le psautier toucherait donc d'assez près, par le moment de sa clôture définitive, à l'ère chrétienne, ce qui rendrait moins étonnantes les affinités entre certains psaumes et les doctrines évangéliques. De là on peut remonter le cours des siècles. On trouvera des psaumes qui se rapprochent des temps de la captivité, quelques-uns qui peuvent en être contemporains, bien peu que l'on doive reporter au-delà. Du moins les motifs péremptoires manquent. Parmi les psaumes les plus anciens, il faut ranger probablement le 8e et le 18e, que nous avons reproduits, ainsi que le 29e, dont les accens rudes, presque sauvages, ont quelque chose de primitif.

C'est probablement à cause de cette analogie de situation, confusément sentie même à travers la lourde enveloppe des traductions, que les psaumes n'ont jamais été plus populaires qu'au sein des sociétés militantes et persécutées, comme l'était le peuple juif sous les Séleucides. La réforme leur fit à peu près partout une seconde jeunesse. Le fameux cantique de Luther : *Ein feste Burg ist unser Gott*, est l'écho d'un psaume. Les réformés en Suisse, en France, en Écosse, dans les Pays-Bas, puisèrent dans le psautier leurs chants favoris de consolation et de guerre. Nos huguenots surtout en firent l'usage le plus fréquent. On sait qu'ils avaient à leur disposition la traduction versifiée de Clément Marot et des mélodies, trop négligées aujourd'hui, fort admirées pourtant par les rares amateurs d'une musique religieuse grave et austère. Qu'on me permette à ce propos de rappeler un trait de notre histoire nationale, fort peu connu et tout à l'honneur des psaumes. C'était en 1589, à Arques, près de Dieppe, dans la Haute-Normandie. Celui qui représentait alors la France moderne, la France du libre esprit et de l'avenir, Henri IV, se voyait à la veille de devoir renoncer à la lutte. Contraint de lever le siége de Paris, il s'était retiré près de la mer avec sa petite armée pour, en cas de dernière défaite, pouvoir se réfugier en Angleterre. L'armée de la ligue, plus forte que la sienne, se flattait de frapper à Arques un coup décisif. C'était là un de ces instans éminemment tragiques, où les destinées d'une nation, cette nation fût-elle la France, ne semblent plus tenir qu'à un fil. Le Béarnais vaincu, c'était le triomphe incontesté de la ligue, la suprématie de l'Espagne, l'ultramontanisme tout-puissant, et la France descendant à son tour dans l'*in-pace* où se sont ensevelis tant de vaillans peuples émasculés par ce terrible système. Henri IV avait bien posté sa faible armée sur des hauteurs dominées par un vieux château-fort du temps de Guillaume le Conquérant, et dont les ruines imposantes existent encore. Les protestans de Dieppe et des environs l'avaient renforcée de leur mieux, mais ce n'était guère, deux fortes compagnies au plus. L'armée de Mayenne avait attaqué, et, malgré la bravoure déployée par les soldats du roi, elle avançait, les écrasant sous le poids de sa supériorité numérique. Déjà le désordre se jetait dans les rangs de l'armée royale, une compagnie de lansquenets faisait défection et passait à l'ennemi, la bataille semblait perdue, lorsque Henri s'élança vers deux sombres groupes immobiles sur les hauteurs, qui jusqu'alors n'avaient pas donné et qu'on avait placés à l'arrière-garde, peut-être avec quelque défiance de leur solidité militaire; mais il n'y avait plus à balancer. « Allons! monsieur le ministre, cria le roi au pasteur Damour, qui avait accompagné ses parois-

siens, entonnez le psaume, il est grand temps! » Aussitôt on vit les deux masses noires s'ébranler, marcher à l'ennemi piques baissées, et par-dessus les bruits de la bataille s'éleva une mélodie cadencée qui leur servait à marquer le pas. C'était le chant de guerre huguenot, le psaume 68 :

Que Dieu se montre seulement,
Et l'on verra dans un moment
Abandonner la place.
Le camp des ennemis épars,
Épouvanté, de toutes parts,
Fuira devant sa face.
On verra tout ce camp s'enfuir
Comme l'on voit s'évanouir
Une épaisse fumée.
Comme la cire fond au feu,
Ainsi des méchans devant Dieu
La force est consumée.

Les deux compagnies sombres, tout en chantant et en perdant à chaque pas quelques-uns des leurs, s'enfoncèrent comme deux coins de fer dans les rangs des ligueurs, et leur trouée permit à l'armée royale de reprendre l'offensive. Au même instant, le brouillard, qui toute la matinée avait empêché l'artillerie du vieux château de diriger son feu sur les troupes de Mayenne, se dissipa, et bientôt le chant du psaume fut souligné par les détonations régulières des canons du roi. A partir de ce moment, la débandade des ligueurs fut complète, ils furent poursuivis l'épée dans les reins, Henri IV fut sauvé et, nous pouvons bien le dire, la France avec lui. C'est une chose étrange, il faut l'avouer, que de voir ce cantique juif, d'un auteur inconnu, probablement du temps des Séleucides, contribuer ainsi pour sa bonne part à faire la France moderne. Et, puisque nous sommes sur le terrain biblique, nous ne pouvons mieux terminer qu'en rappelant cette parole d'un autre livre sacré : « L'esprit souffle où il veut, et nul ne sait d'où il vient ni où il va. »

ALBERT RÉVILLE.

UNE

EXPÉDITION AU MONT-BLANC

Le récit d'une ascension au Mont-Blanc paraîtrait presque banal aujourd'hui, si au charme très vif assurément, mais tout personnel, qui peut attirer le touriste, ne s'étaient pas ajoutés des motifs d'un intérêt plus général. Jusqu'ici le noble exemple donné par de Saussure a rencontré fort peu d'imitateurs, et les recherches scientifiques auxquelles semble inviter un observatoire sans rival sont encore assez rares pour qu'il ne soit pas inutile peut-être de raconter une expédition entreprise en vue de déterminer quelques-uns des élémens les plus importans de la physique du globe, et en particulier l'intensité de la radiation solaire.

La chaleur que le soleil envoie vers la terre ne nous arrive pas en totalité : l'atmosphère en absorbe une portion notable malgré l'apparente transparence des couches gazeuses qui nous environnent. Tout inévitable qu'est cette action perturbatrice, on peut, en s'élevant à une hauteur suffisante, l'atténuer singulièrement, et, ce qui est essentiel, l'atténuer dans un rapport connu. La comparaison des mesures faites à la base et au sommet de la même montagne permettra ainsi de calculer le nombre que l'on trouverait à la limite de l'atmosphère, et le résultat sera d'autant plus exact que l'influence à déterminer présentera aux deux niveaux des valeurs plus différentes, c'est-à-dire, en d'autres termes, que la distance verticale des deux stations sera plus considérable. Quel sommet conviendra mieux dès lors que le Mont-Blanc, la plus haute cime de l'Europe, jusqu'à laquelle cependant il n'est pas impossible de transporter quelques instrumens de physique?

I.

Nous étions arrivés à Chamonix le 12 août; mais il fallut renoncer à partir aussitôt, les observations que j'avais en vue exigeant des conditions atmosphériques toutes spéciales. Ces journées d'attente ne furent pas perdues : nous les employâmes en courses nécessaires au choix de la station inférieure, où M. Margottet avait bien voulu se charger de mesurer la radiation solaire en même temps que je la déterminerais au sommet. Nous eûmes soin aussi de répéter définitivement les expériences afin de les rendre parfaitement comparables. Le samedi 14 août au soir, le ciel n'était pas encore complétement débarrassé de nuages; mais la marche du baromètre, lentement ascendante depuis plusieurs jours, nous donnait confiance; je fixai donc le départ au lendemain matin.

A l'heure convenue, nous nous mettons en route, M. Jarrige, M. Rigollot et moi, avec quatre guides et trois porteurs. Simond Joseph, de l'Argentière, est notre guide-chef, guide excellent, d'un pied sûr, d'un courage et d'un sang-froid éprouvés. L'ascension se fait habituellement en deux jours : on s'arrête aux Grands-Mulets. Trois heures suffisent pour atteindre de Chamonix le chalet de Pierre-Pointue (2,050 mètres), auquel conduit un bon chemin de mulets grimpant sous bois à droite du glacier des Bossons. Après avoir déjeuné au chalet, nous abordons la moraine, gigantesque rempart que le glacier a élevé lui-même comme pour protéger son flanc. En une heure, nous gagnons Pierre-l'Échelle (ainsi nommée de l'échelle que les guides y prenaient autrefois afin d'aider à franchir les crevasses). A partir de ce point, on s'engage sur la glace, que l'on ne doit plus quitter désormais, si ce n'est un instant, au refuge des Grands-Mulets.

La traversée du glacier des Bossons prend environ deux heures; mais les heures passent comme des minutes, tant le spectacle qui se déroule aux regards offre de grandeur et de variété. Ces merveilles de la nature produisent toujours sur l'âme une vive impression. Les données de la science sont loin de refroidir en nous le sentiment poétique; au contraire l'émotion devient d'autant plus profonde que l'instinct n'est plus seul éveillé. Si habitué que l'on soit au spectacle des montagnes, on reste saisi d'admiration en contemplant les *séracs* (1), les tours, les aiguilles de glace aux formes variées, parfois aux dimensions colossales, et les crevasses énormes

(1) On appelle ainsi d'énormes blocs de glace dont la forme prismatique ressemble à celle d'un fromage du pays nommé *sérac*.

dont l'œil ne peut mesurer la profondeur. Le glacier des Bossons et le glacier de Taconnay se réunissent par leur partie supérieure : c'est là surtout que le fleuve de glace qui descend des pentes du Mont-Blanc, obligé de se partager en deux branches distinctes, offre le plus étonnant désordre de crevasses se croisant en tout sens. Là commencent aussi les difficultés de la route, sans toutefois que le touriste exercé ait à craindre des dangers sérieux. Le glacier des Bossons franchi, nous sommes aux Grands-Mulets (3,050 mètres), véritables îlots rocheux faisant saillie sur cette mer de glace. Il était quatre heures de l'après-midi. On pouvait donc tenter d'obtenir quelque mesure utile de la radiation solaire; mais à peine les instrumens étaient-ils installés sur la neige que des nuages vinrent voiler le soleil, avant qu'il eût été possible de recueillir une seule observation. Ce contre-temps n'a pas grande importance : nous en serons quittes pour reprendre les expériences au moment de la descente.

Le refuge élevé sur le premier des rochers nous offrit un asile que nous trouvions presque confortable en pensant aux hommes courageux qui les premiers escaladèrent le Mont-Blanc, Jacques Balmat, le docteur Paccard et l'illustre De Saussure. De l'étroite terrasse qui longe la cabane nous assistâmes alors à un spectacle d'une imposante magnificence. Le coucher du soleil dans les montagnes est toujours un phénomène grandiose. Aux Grands-Mulets, sur cette pointe rocheuse perdue parmi les neiges, l'effet devient saisissant. L'œil suit les dégradations successives de la lumière sur chacun des pics qui se dressent devant lui, jusqu'à ce qu'ils s'éteignent dans la nuit qui les gagne tous l'un après l'autre; l'ombre monte le long du géant des Alpes, le sommet du Mont-Blanc pâlit à son tour; la neige, tout à l'heure encore dorée des feux du soleil, revêt une teinte livide, cadavéreuse : la mort a remplacé la vie. Mais bientôt une paisible clarté ranime ces masses lugubres, et la montagne ressuscite sereine à la douce lumière des étoiles.

Après quelques instans de repos, nous nous levons à minuit; à une heure, nous partons. La nuit est claire, et, bien que la lune ne brille pas encore, nous abandonnons bientôt les lanternes qui servaient à guider notre marche. C'est un spectacle étrange que celui d'hommes s'avançant ainsi dans l'ombre à travers les neiges, liés les uns aux autres par la corde qui constitue leur unique sauvegarde, tout en établissant entre eux une terrible solidarité. Au loin apparaissent, comme des feux follets glissant sur la neige, les lanternes de deux caravanes parties avant nous des Grands-Mulets, l'une à minuit, l'autre à minuit et demi. Le silence profond de ces régions éternellement glacées n'est troublé que par le bruit des

avalanches qui de temps en temps se précipitent avec fracas des Monts-Maudits et vont s'abîmer derrière les Grands-Mulets, sans lesquels la première partie de la route serait singulièrement dangereuse. La pente est raide, mais la neige était bonne, et nous avancions d'un pas rapide. Nous traversons le Petit-Plateau (3,690 mètres), étroit couloir qu'une énorme avalanche tombée du Dôme du Goûter avait balayé peu de jours auparavant. Malheur à la caravane qui se fût trouvée alors au point où nous sommes! Encore une montée assez rude; les guides taillent continuellement des pas dans la neige. Voici enfin le Grand-Plateau (3,930 mètres) : nous avons marché trois heures sans reprendre haleine. Il est à peu près impossible de faire autrement sans s'exposer à être enseveli sous une avalanche; d'ailleurs en s'arrêtant on risquerait d'avoir les pieds gelés. Mais la plus légère indisposition rend une pareil trajet singulièrement pénible. Bien qu'habitué aux excursions de montagnes, M. Jarrige en fit la désagréable épreuve, et, lorsqu'après une minute de repos seulement nous nous remîmes en marche, il dut, en proie à de cruels vomissemens, redescendre avec un guide, Charlet Pierre, dont le dévoûment m'était connu.

Le Grand-Plateau, qui serait beaucoup mieux appelé le Grand-Vallon, est un large vallon dominé à droite par le Dôme-du-Goûter, à gauche par les Monts-Maudits, en face par les pentes escarpées qui descendent au nord de la cime du Mont-Blanc. On peut, du Grand-Plateau, se rendre au sommet par différentes routes. Nous prenons celle que l'on choisit d'ordinaire maintenant, et qui est incontestablement préférable toutes les fois que le temps est franchement beau. Elle met en effet à l'abri des avalanches dans la dernière partie de l'ascension; mais elle serait impraticable, si le vent soufflait avec quelque violence. Nous gravissons donc à droite vers le Dôme-du-Goûter par un chemin rapide, en suivant un large couloir dans lequel ne se faisait pas sentir la moindre brise. Ce fut, de toute la montée, le point où j'éprouvai le plus de gêne dans la respiration. Encore ce trouble fut-il si léger que je ne l'aurais sans doute pas remarqué, si mon attention n'eût été éveillée à ce sujet par tout ce que j'avais lu et entendu dire du mal des montagnes; l'inclinaison assez forte de la pente et l'absence complète de tout courant d'air me paraissent ici l'expliquer suffisamment.

Le soleil se levait quand nous atteignîmes le Dôme-du-Goûter. Nous eûmes alors le bonheur de contempler un des plus beaux et des plus rares phénomènes dont on puisse être témoin dans ces hautes régions. Sur l'atmosphère, à l'opposé du soleil, se projetait l'ombre gigantesque du Mont-Blanc, assez diaphane pour laisser

apercevoir derrière elle les montagnes de la Tarentaise; elle était surmontée d'une sorte de gloire à rayons violets, dont l'un, aux dimensions colossales, s'inclinait en forme de panache du côté de l'Italie. La même apparition fut observée en 1844, le soir, par MM. Bravais, Martins et Lepileur, et en 1869, le matin, par M. Lortet, à peu près au point où nous nous trouvions. Tout d'abord, quand je l'aperçus, vers cinq heures et demie du matin, l'ombre me sembla plus haute que le Mont-Blanc. Les contours en étaient bien accusés, au point que l'on distinguait facilement les principales courbures de la montagne; les Bosses-du-Dromadaire en particulier se dessinaient avec une netteté parfaite. Ce spectre immense est dû, comme ceux que l'on produit dans les théâtres, à la réflexion sur un miroir transparent qui est ici l'atmosphère elle-même. Il persista plus d'une heure, diminuant de hauteur à mesure que le soleil s'élevait au-dessus de l'horizon. L'auréole violette du sommet disparut aussi peu à peu; le rayon formant panache du côté de l'Italie resta plus longtemps visible, puis s'effaça à son tour. Ces apparences lumineuses dont nous suivions ainsi les phases diverses s'expliquent d'ailleurs facilement. En effet, dans la projection du Mont-Blanc sur l'atmosphère, toute colonne gazeuse d'une autre densité que la masse d'air générale doit devenir visible sur l'écran aérien où elle est projetée, la différence de densité entraînant nécessairement une différence de pouvoir réfringent. Cette colonne présentera en outre une coloration spéciale, analogue aux premières teintes de l'aurore, et qu'il faut attribuer également à la nature de l'absorption exercée par le gaz sur la lumière du soleil.

Tout en admirant ce magnifique spectacle, nous continuons à monter la rude pente qui mène aux Rochers-Foudroyés. Là se trouvait échoué l'ascensionniste de la seconde caravane qui nous précédait; il succombait à la fatigue, et son état de santé ne lui permettait qu'un très médiocre enthousiasme à la vue de l'ombre du Mont-Blanc et du Mont-Blanc lui-même. A partir des Rochers-Foudroyés commence ce vertigineux chemin de l'arête où pendant plus de deux heures on gravit des pentes de 45 à 50 degrés en suivant une crête large au plus de 30 centimètres, et souvent si tranchante que l'on n'a pour y poser le pied que les marches taillées sans cesse par le guide. Deux nappes de glace plongent à droite et à gauche, pour tomber l'une au Grand-Plateau, l'autre sur le glacier de Miage, dans la vallée de Montjoie, à une profondeur de plusieurs milliers de mètres. Nous franchissons les Bosses-du-Dromadaire (4,650 mètres), et, après un dernier effort, nous atteignons le sommet du Mont-Blanc (4,810 mètres). Il est huit heures du matin.

Dans l'immense panorama qui se déroule à nos pieds, nous dé-

couvrons la Suisse tout entière, la moitié de l'Italie, et la France depuis le plateau de Langres jusqu'à la Méditerranée. D'un seul coup d'œil, on embrasse l'empire des neiges éternelles, les vastes glaciers scintillant au soleil et les pics superbes dominant les névés. En ce point culminant, il est facile de se rendre un compte exact de la disposition qu'affectent les Alpes. Ainsi que de Saussure, avec la grande autorité de son nom, l'a remarqué le premier, elles constituent des massifs parfaitement distincts. Qui de nous cependant n'a pas appris que les Alpes sont des chaînes de montagnes? Cette apparence trompeuse n'est qu'un effet de perspective et disparaît dès qu'on les observe à vol d'oiseau. On reconnaît alors que, loin de former des chaînes continues, « elles sont distribuées par grandes masses ou par groupes de formes variées et bizarres, détachés les uns des autres ou qui du moins ne paraissent liés qu'accidentellement et sans aucune régularité (1). »

Il serait doux de s'abandonner aux joies intimes que de pareils spectacles font éprouver; mais n'est-ce pas y ajouter encore que de chercher à utiliser ces heures trop courtes au profit de la science, comme de Saussure, Bravais, Tyndall, nous en ont donné l'exemple?

II.

Le ciel est d'une sérénité parfaite, l'air absolument calme; le thermomètre à l'ombre marque 1 degré au-dessus de zéro, les circonstances sont donc particulièrement favorables aux expériences que je me propose de faire. M. Margottet est à son poste, tout au bas du glacier des Bossons, 4,000 mètres au-dessous de moi. Deux séries d'observations simultanées, exécutées l'une au sommet, l'autre à la base de la montagne, fourniront les élémens d'une mesure exacte de la quantité de chaleur envoyée par le soleil à la terre, car la comparaison des deux séries permettra d'évaluer à chaque moment l'absorption due à l'atmosphère.

On comprend que cette évaluation minutieuse soit indispensable : en effet, la part de radiation absorbée dépend non-seulement de l'épaisseur, mais encore de l'état physique de la couche traversée à l'instant que l'on considère. Il est même curieux de remarquer à cet égard que dans les journées où l'air nous paraît le plus limpide, où les astres brillent d'un éclat tout particulier, l'absorption est précisément la plus grande. C'est un fait aujourd'hui bien démontré que certaines substances, parfaitement transparentes à la lumière et à la chaleur lumineuse, sont au contraire opaques à la chaleur

(1) De Saussure, *Voyage dans les Alpes.*

obscure. Ainsi les vitres d'une serre laissent passer en pleine liberté toute la portion du rayonnement solaire qui est à la fois lumineuse et chaude, mais s'opposent à la sortie des radiations calorifiques obscures émises par la terre ou les plantes. Or notre atmosphère contient toujours, et parfois en quantité considérable, un gaz moins perméable encore à la chaleur que le verre, nous voulons parler de la vapeur d'eau. Il n'est pas question ici de la vapeur visible, condensée sous la forme de nuages ou de brouillard, il s'agit de celle qui reste invisible, admirablement transparente, et qui se trouve mélangée à l'air sans en altérer la limpidité. Grâce à cette substance, particulièrement abondante dans les couches les plus voisines du sol, l'atmosphère est à la fois pour la terre un léger vêtement capable de tempérer les ardeurs de l'été et un chaud manteau qui la protége des rudes frimas de l'hiver; mais la présence de cette vapeur constitue une difficulté réelle dès que l'on entreprend d'évaluer la chaleur solaire.

Pouillet, dont les importans travaux ne sauraient être passés sous silence, avait cherché à déterminer la quantité de chaleur absorbée par l'air en mesurant l'énergie de la radiation aux diverses heures de la journée, c'est-à-dire pour des épaisseurs très différentes de la couche gazeuse traversée par les rayons du soleil. Sa méthode ne laisserait rien à désirer, si l'atmosphère offrait une composition constante en tout point et à toute heure du même jour; mais le corps qui joue le rôle prédominant dans ces phénomènes d'absorption, la vapeur d'eau, est précisément réparti dans les proportions les plus inégales et les plus variables. De là une incertitude impossible à éviter et qui n'eût certainement pas échappé à Pouillet, si l'énergie de l'absorption exercée par la vapeur d'eau eût été alors connue, comme elle l'est aujourd'hui, depuis les belles expériences de M. Tyndall. On peut donc s'étonner que les physiciens assez nombreux qui ont repris dans ces dernières années les mesures de chaleur solaire conseillées jadis par Herschel et inaugurées par Pouillet aient presque entièrement négligé cet élément essentiel de la question. La plupart d'entre eux, il est vrai, ne quittant pas leur laboratoire, se privaient des moyens d'apprécier avec quelque précision la quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air depuis la surface du sol jusqu'aux confins de l'atmosphère. Les mesures de ces expérimentateurs, en tête desquels il faut citer le savant directeur de l'observatoire romain, le père Secchi, n'en conservent pas moins une valeur considérable, car elles font connaître sinon la quantité de chaleur que nous envoie le soleil, du moins celle qui arrive directement jusqu'à nous.

Deux physiciens seulement, que je sache, M. Soret de Genève

et M. Desains, ont essayé d'obtenir la valeur exacte de la radiation solaire en exécutant des mesures à une grande hauteur aussi bien qu'au niveau du sol. Mais M. Desains n'a pas continué, dans cette direction du moins, les expériences qu'il avait tentées en opérant simultanément au Rhigiculm et à Lucerne avec M. Branly. Quant à M. Soret, que des études analogues ont conduit jusqu'au Mont-Blanc, il n'a pas réussi à obtenir des résultats certains, sans doute pour avoir négligé de faire observer à la base de la montagne tandis que lui-même observait au sommet.

Le seul moyen de résoudre la question consiste à effectuer des mesures simultanées en deux stations situées sensiblement sur la même verticale et présentant entre elles une différence de niveau aussi grande que possible. On peut déterminer ainsi avec toute la précision désirable l'effet produit par une colonne d'air de plusieurs kilomètres de hauteur, tandis que d'autre part l'état physique de cette longue colonne gazeuse est exactement connu par les observations météorologiques que l'on a soin de faire à chacune des stations. Tel est le principe des recherches que je poursuis depuis plus de deux ans, et en vue desquelles, avant de gravir le Mont-Blanc, j'ai déjà entrepris de nombreuses ascensions dans les Alpes du Dauphiné.

Le procédé expérimental que j'ai adopté est très simple. La boule d'un thermomètre à mercure occupe le centre d'un vase sphérique maintenu à la température de zéro degré au moyen de glace entassée entre ce premier vase et un second, extérieur et concentrique. Dans le système des deux enveloppes est pratiquée une ouverture tubulaire que l'on oriente de façon à laisser les rayons solaires tomber librement sur la boule du thermomètre. Le mercure monte aussitôt, et, au bout d'un quart d'heure environ, indique une température stationnaire qui sert à mesurer l'intensité de la radiation. On comprend de plus que l'excès de température accusé par le thermomètre dans ces conditions puisse permettre d'évaluer la température même de la source calorifique, c'est-à-dire du soleil.

Nous restâmes près de quatre heures au sommet du Mont-Blanc, et je pus y recueillir des observations que la beauté exceptionnelle de ce jour rend précieuses. La mise en œuvre de toutes les mesures obtenues nécessite des calculs un peu longs, si l'on veut en déduire la valeur exacte de l'absorption exercée par l'atmosphère, fixer la part de la vapeur d'eau dans ce phénomène, déterminer l'intensité de la radiation solaire et arriver enfin à une évaluation plausible de la température du soleil. Mais le simple énoncé des nombres que j'ai trouvés suffira pour montrer immédiatement quelle notable quantité de chaleur est interceptée par l'air alors même que le ciel

est d'une limpidité parfaite, comme dans cette journée du 16 août 1875. A dix heures vingt-deux minutes du matin, sur la cime du Mont-Blanc, le thermomètre de mon appareil marquait au soleil 18°,20; à la même heure, M. Margottet observait, au glacier des Bossons, 13°,85. Les observations météorologiques faites aux deux stations nous donnaient : au sommet, pression barométrique, 430 millimètres; température de l'air, 1 degré au-dessus de zéro; état hygrométrique, 0,40; à la base : pression barométrique, 661 millimètres; température de l'air, 9°,5; état hygrométrique, 0,60. Ces nombres devraient être corrigés des légères erreurs spéciales à chaque instrument. Il faudrait en outre ramener les indications thermométriques qui mesurent la radiation aux valeurs qu'elles auraient eues, si la boule de chaque thermomètre n'avait éprouvé aucune perte de chaleur par rayonnement; mais elle émettait vers l'enceinte à zéro degré dont elle occupait le centre plus de chaleur qu'elle n'en recevait, et accusait par conséquent une température finale inférieure à celle qu'elle aurait dû théoriquement marquer. Ces corrections toutefois ne changeraient pas l'ordre de grandeur du résultat. En les négligeant ici et en comparant les données que fournit immédiatement l'expérience, nous voyons que le 16 août, à dix heures et demie du matin, l'air étant moyennement humide, parfaitement calme, et dans les conditions les plus normales de température et de pression, l'énergie de la radiation solaire à Chamonix était d'un quart inférieure à celle que nous constations au même moment 4,000 mètres plus haut.

Doit-on en conclure néanmoins que toute la chaleur absorbée entre les deux stations soit définitivement perdue? La colonne d'air qui s'élève de la base au sommet de la montagne n'a retenu cette part de la radiation que pour en faire largement profiter ensuite la vallée. La nuit sera douce, presque chaude à Chamonix, tandis que le froid se fera vivement sentir sur la cime du Mont-Blanc, au point d'en rendre le séjour dangereux pour celui qui, à l'exemple de M. Tyndall, oserait y rester. Si donc il est vrai de dire que l'atmosphère la plus sereine arrête environ la moitié de la quantité totale de chaleur que le soleil émet vers la terre, il faut ajouter que la portion interceptée est réellement mise en réserve pour nous être rendue plus tard presqu'en entier, soit comme chaleur, soit comme force. On comprend ainsi pourquoi il importe de mesurer l'intensité du rayonnement avant son passage à travers notre atmosphère.

III.

Il est très rare, au dire des guides, que l'on puisse rester au sommet du Mont-Blanc aussi longtemps que nous le fîmes. J'aurais cependant désiré y continuer encore mes observations; un léger vent du sud, qui s'éleva vers les onze heures, nous contraignit bientôt de partir, — non pas que nous eussions à concevoir des craintes sérieuses relativement à la descente, mais plusieurs d'entre nous commencèrent alors à souffrir du froid d'une façon vraiment inquiétante.

L'impression ressentie par l'organisme dans une ascension est très variable suivant les personnes. Peut-être, en appréciant les effets physiologiques qui se produisent, a-t-on exagéré quelque peu l'influence de la raréfaction de l'air, sans tenir assez compte de la fatigue énorme qui résulte de la montée même. Je serais tenté d'attribuer en effet à une lassitude extrême le pénible état de M. Lortet pendant ses deux expéditions au Mont-Blanc. Quant à moi, habitué aux courses en montagne, sans que j'eusse jamais dépassé toutefois l'altitude de 3,500 mètres, je me trouvais dans d'excellentes conditions pour apprécier les effets physiologiques de la raréfaction de l'air, car je suis encore à cet âge où l'homme peut dépenser impunément la plus grande somme de forces. Un seul phénomène me frappa, la rapidité de mon pouls. A jeun et après deux heures de repos, je comptais 110 pulsations à la minute, sur la cime du Mont-Blanc, tandis qu'à Grenoble le nombre ordinaire de mes pulsations ne dépasse pas 65; le pouls était d'ailleurs excellent, parfaitement plein et régulier. Toute trace de fatigue avait disparu, je n'éprouvais pas le moindre malaise, et quelques instans plus tard je déjeunai de bon appétit. Ce grand nombre de pulsations est un effet incontestable de la rareté de l'air, qui est presque moitié moins dense au sommet du Mont-Blanc qu'au niveau de la mer. Un air aussi raréfié ne peut fournir l'oxygène nécessaire à la combustion intérieure qu'à l'aide d'une circulation plus active qui ramène plus tôt le sang dans les poumons, tout en lui laissant encore le temps nécessaire pour s'oxygéner convenablement. Ce que l'on sait de la circulation normale chez les enfans ou chez les oiseaux montre effectivement que, dans certaines limites qui ne sont pas dépassées ici, la quantité d'oxygène absorbé croît en raison du nombre des pulsations; mais j'admettrai volontiers, avec M. Lortet, qu'un pouls battant 160 ou 170 pulsations à la minute ne permet pas au sang de recevoir suffisamment l'action de l'oxygène ni d'expulser entièrement son acide carbonique. Si un mouvement aussi rapide contrarie évidemment l'oxygénation, un nombre de pulsa-

tions à peine supérieur au chiffre normal ne suffit plus à la combustion intérieure dans cet air raréfié. L'état de mon compagnon de route m'en parut la preuve. Affaibli par un saignement de nez qui ne cessa point du Grand-Plateau jusqu'au sommet, il ne comptait sur le Mont-Blanc, après deux heures de repos, que 94 pulsations, tandis que son pouls en bat régulièrement 78. A peine le vent se fut-il levé, léger pourtant, du côté de l'Italie, qu'il éprouva aussitôt une sensation très pénible; tandis que je ne souffrais pas du froid, il en subissait cruellement l'influence, qu'une combustion incomplète ne réussissait pas à combattre, et il lui eût été impossible de prolonger longtemps encore son séjour au sommet.

Tout ce que j'observai de l'état des guides et des porteurs confirme l'idée que le mal des montagnes ne saurait être attribué exclusivement à la raréfaction de l'air. Les porteurs ont un métier très pénible : l'un de ceux qui nous accompagnaient, peu aguerri à la montagne, succombait à la fatigue quand nous atteignîmes le sommet; mais je crois que l'on observerait des effets analogues dans notre atmosphère sur un homme que l'on forcerait à monter chargé une hauteur équivalente à celle du Mont-Blanc. Encore faut-il tenir compte des faux pas et des glissades, qui doublent peut-être la peine. Moins chargés que les porteurs et plus habitués à la montée, les guides étaient beaucoup moins éprouvés; ils ne paraissaient ressentir aucun malaise. A peine arrivé au sommet, Simond Joseph entonna à pleins poumons une tyrolienne dont l'intensité sonore, surprenante à cette hauteur, prouvait assez que le chanteur n'avait en rien la respiration gênée. Je ne crois pas que le voyageur de la première caravane partie avant nous des Grands-Mulets ait eu davantage à souffrir du mal des montagnes. En arrivant au sommet du Mont-Blanc, où il nous avait précédés de trois quarts d'heure, nous le trouvâmes terminant très tranquillement une pipe qu'il avait voulu fumer avant de redescendre; mais M. Ogier est un montagnard exercé, et la dernière partie de l'ascension lui avait seule causé quelque fatigue. Or dans ces conditions l'équilibre se rétablit vite chez un homme vigoureux, et l'organisme reprend bientôt toute liberté de s'adapter aux exigences nouvelles du milieu dans lequel il se trouve placé.

Les expériences délicates qui exigeaient tous mes soins ne me permirent pas d'étendre le champ de mes observations autant que je l'aurais souhaité. Il ne sera pas sans intérêt toutefois de remarquer que pendant la durée entière de notre séjour au sommet du Mont-Blanc le ciel nous parut d'un beau bleu clair, et nullement de ce bleu noir attribué d'habitude par les touristes à l'air des hautes régions.

Il est midi, nous commençons à descendre. La neige est beaucoup

moins bonne qu'à la montée; aux Rochers-Foudroyés nous enfonçons déjà jusqu'à mi-jambe. Nous continuons cependant notre marche assez vite, et vers trois heures nous arrivons aux Grands-Mulets. Je renvoie guides et porteurs, et je ne garde avec moi que Simond Joseph et Charlet Pierre, pour reprendre ici demain les observations que les nuages ont interrompues la veille. Nos braves compagnons de route s'éloignent rapidement, heureux de regagner leur village. Peu s'en fallut qu'ils ne le revissent jamais. Une effroyable avalanche de pierres descendue de l'Aiguille du Midi se précipita sur le glacier des Bossons au moment même où ils traversaient le néfaste couloir de Pierre-l'Échelle; un bloc énorme faillit les écraser tous. Par bonheur, aucun d'eux ne fut atteint, et nous eûmes la joie de les retrouver le lendemain à Chamonix.

Les mesures obtenues dans la matinée du 17 août simultanément aux Grands-Mulets et à la partie inférieure du glacier des Bossons confirmèrent pleinement celles de la veille. L'air était un peu plus humide, et en même temps nous constations que l'énergie de la radiation solaire avait diminué. Puis, tenant compte de cette modification dans les données de l'expérience, nous reconnaissions nettement que la perte de chaleur due à l'absorption par l'atmosphère était beaucoup plus considérable (environ trois fois plus grande) des Grands-Mulets au pied du glacier des Bossons que de la cime du Mont-Blanc aux Grands-Mulets, bien que cette dernière station soit presqu'à égale distance de la base et du sommet de la montagne. On comprend facilement qu'il en soit ainsi, car les couches inférieures de l'air se trouvent normalement chargées d'une quantité assez notable de vapeur d'eau, qui manque au contraire presque absolument dans les régions supérieures.

Nos observations terminées, nous redescendîmes vers Chamonix. A peine avions-nous fait les premiers pas sur le glacier que la neige s'effondra. Simond Joseph disparaît dans une crevasse, des monceaux de neige et de pierres tombent derrière lui; un fragment énorme de rocher reste suspendu au bord de l'abîme qui vient de s'ouvrir sous ses pieds; mais l'avalanche n'a pas atteint notre brave guide, la corde le retient, et nous le voyons reparaître sain et sauf, prêt encore à risquer sa vie avec la même intrépidité et le même dévoûment. La traversée s'opéra sans autre accident. A la jonction, nous rencontrâmes M. le marquis de Turenne, qui s'offrit, avec une courtoisie parfaite, à répéter au sommet le lendemain toutes les mesures qui pourraient m'être utiles. Après avoir comparé nos baromètres, nous continuons notre route, lui vers les Grands-Mulets, moi vers Chamonix.

Deux jours plus tard, j'étais de retour à Grenoble, heureux d'avoir

pu accomplir en des conditions aussi favorables cette ascension, qui avait pour moi un double attrait : à l'intérêt scientifique de recherches longuement poursuivies s'ajoutait en effet le désir de répondre dignement à la libéralité de M. le ministre de l'instruction publique, qui avait bien voulu se charger des frais de l'expédition. Je ne regretterai ni peine, ni fatigue, si l'attention des savans est appelée de nouveau sur ce monde des montagnes, encore à peine connu, et dont l'étude serait intéressante à tant d'égards.

Pour considérer seulement le but précis que j'avais en vue, les mesures de la radiation et des différens élémens qui en modifient l'intensité dans notre atmosphère serviront utilement à déterminer l'énergie calorifique du soleil, dont elles pourront même aider à évaluer la température moyenne. La solution de ce séduisant problème n'est peut-être pas aussi éloignée qu'on serait tenté de le croire d'après le simple énoncé de la question. Nous savons en effet aujourd'hui que les élémens constitutifs du soleil sont, d'une manière générale, identiques à ceux qui entrent dans la formation de notre globe et des autres planètes. Ce que Laplace avait supposé dans sa grandiose conception du système du monde, les spectroscopistes modernes l'ont matériellement et indubitablement prouvé. M. Henri Sainte-Claire Deville a dès lors pu affirmer que la chaleur du soleil ne devait pas être, comme on l'avait pensé jusque-là, hors de toute comparaison avec celle des sources terrestres. Les limites que sa grande découverte de la *dissociation* assigne aux températures industriellement réalisables s'imposent également aux températures produites à la surface du soleil par les réactions réciproques des mêmes agens chimiques que ceux dont nous disposons. Tout en tenant compte des circonstances spéciales, et en particulier de la pression, qui peuvent reculer dans une certaine mesure ces limites mêmes, on ne saurait donc logiquement admettre pour la température du soleil ces millions de degrés par lesquels plusieurs physiciens croyaient encore récemment pouvoir la représenter. J'ai fait l'an dernier aux forges d'Allevard, sur la radiation solaire et le rayonnement d'un bain d'acier en pleine fusion à 1,500 degrés, des expériences comparatives qui confirment entièrement l'idée d'un soleil chaud de quelques milliers de degrés seulement. Le rapprochement de ces expériences et d'autres que je poursuis, avec les mesures directes effectuées au sommet du Mont-Blanc, paraît devoir conduire plus loin encore et permettre d'évaluer numériquement la température vraie de la surface du soleil.

JULES VIOLLE.

LES RELATIONS

DE L'ALLEMAGNE ET DE LA FRANCE

D'APRÈS UNE BROCHURE ALLEMANDE.

Dans le discours qu'il prononçait l'autre jour à Arcachon, M. Thiers a remarqué avec sa justesse d'esprit et sa précision de langage accoutumées que, si par alliance on entend le concert de deux ou trois états qui s'unissent pour atteindre un but particulier, spécial, intéressé, la France assurément n'a pas d'alliance. — « Voulez-vous que je vous le dise? a-t-il ajouté, je n'en connais aucune de semblable en Europe aujourd'hui. A ce titre, personne dans le temps présent n'est l'allié d'un autre; mais tout le monde est l'allié de tout le monde pour le maintien du repos des nations, et cette alliance vraiment sainte comprend, protége tous les intérêts, et pour longtemps encore est la seule souhaitable, la seule possible. » Cette alliance vraiment sainte, cette sainte conjuration des gouvernemens coalisés pour maintenir la paix a prouvé deux fois cette année son efficacité; à deux reprises, en automne comme au printemps, elle a réussi à prévenir des complications menaçantes, à écarter des causes de conflit. Les sceptiques ne croyaient plus à l'Europe; il semble que l'Europe se soit retrouvée et qu'elle comprenne mieux que par le passé quels services peut rendre à la paix du monde une politique sagement préventive, l'action commune et concertée des gouvernemens désintéressés. Aussi les belliqueux mettent-ils le plus grand soin à dissimuler leurs projets et à se poser en face de l'opinion publique comme des ministres de paix. Lorsqu'ont éclaté les troubles de l'Herzégovine, on a vu avec plus d'inquiétude que de surprise plusieurs journaux importans de l'Allemagne soulever insidieusement la redoutable question de l'homme malade et prendre sous leur patronage les solutions radicales et violentes. Jouant le rôle de tentateurs, ils encourageaient les ambitions de la Russie, ils prêchaient à l'Autriche la politique d'agrandissement; ils disaient à ces deux empires : Ne vous

gênez pas, prenez en Orient tout ce qu'il peut vous convenir de prendre! — Ils ajoutaient *in petto :* Pendant que vous aurez le dos tourné et les mains occupées, nous ferons, nous autres, tout ce qu'il nous plaira. En même temps ces journaux protestaient de leurs intentions pacifiques, et, jetant du côté de l'Occident un regard soupçonneux, ils insinuaient que la question d'Orient était une eau trouble où la France essayait de repêcher ses provinces perdues. Ils ont été désavoués, ils ont dégonflé jusqu'à nouvel ordre leurs ballons d'essai. Le fabuliste nous a peint un loup qui commençait « d'avoir petite part aux brebis de son voisinage. » Pour endormir leurs défiances, il s'habilla en berger, fit sa houlette d'un bâton, « sans oublier la cornemuse. » Ce qui gâta son entreprise, c'est qu'il ne put contrefaire la voix du berger.

Le ton dont il parla fit retentir les bois,
Et découvrit tout le mystère.

C'est un heureux signe des temps que les loups se croient tenus de se déguiser en bergers et que les boute-feux se donnent pour les gens les plus pacifiques du monde, et imputent à autrui les mauvaises pensées dont on les soupçonne. Aujourd'hui, pour souffleter son voisin, on est obligé de se servir d'une branche d'olivier.

Il serait injuste de compter au nombre des loups déguisés en bergers l'auteur d'une brochure publiée récemment à Berlin sous ce titre : *Après la guerre.* Écrite dans un esprit sage et modéré, elle paraît avoir fait en Allemagne quelque sensation. Il y a de vrais bergers, même à Berlin, et les houlettes allemandes ne sont pas toutes des fourreaux enrubannés où se cachent des épées. Les uns ont attribué à cette publication une origine semi-officielle; d'autres, mieux informés peut-être, ont voulu reconnaître dans l'auteur un homme d'esprit et de talent, qui est un des membres les plus considérés du parti national-libéral. Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser à l'écrit dont nous parlons l'autorité qui s'attache toujours au bon sens, quand il est accompagné d'une certaine élévation de sentimens et qu'il fait justice des préjugés, des sottises et des passions courantes. Le publiciste anonyme voit dans le chauvinisme une maladie ou une folie contraire aux véritables traditions, aux vrais instincts, au génie même de sa nation, laquelle est si peu portée au mépris des peuples étrangers qu'on peut lui reprocher de subir trop facilement leur influence. Il déclare que les guerres de race, les inimitiés héréditaires, les haines internationales, sont des préjugés d'un autre âge, incompatibles avec les idées modernes. Il déclare aussi que, quelle que soit la valeur du principe des nationalités, il ne saurait servir de règle exclusive à la politique, ni d'excuse à aucune entreprise contre la justice. Il estime que c'est le devoir de tout peuple civilisé de concilier l'exercice de son droit avec le respect des droits généraux de l'humanité. La politique qu'il recommande est cette politique réaliste, *die Realpo-*

litik, qui se glorifie de n'être ni doctrinaire, ni sentimentale, qui se défie également de tous les systèmes, de tous les dogmes et de toutes les variétés du don-quichottisme; mais il s'empresse d'expliquer que le réalisme des hommes d'état ne peut se croire tout permis, qu'il doit compter avec l'honneur et avec la morale, qu'il aurait tort de fréquenter l'école de Machiavel et de professer avec lui que le monde appartient en bonne justice aux lions et aux renards, et que les moutons remplissent leur destinée en se laissant manger. Selon les sages doctrines du publiciste anonyme, la guerre est un moyen extrême dont les peuples ne doivent user que dans les cas d'absolue nécessité et quand il y va de la conservation de leur existence; mais la paix est un bienfait dont ils ne sauraient trop sentir le prix, et il importe que la paix soit vraiment pacifique, que les ressentimens et les défiances n'en compromettent pas les avantages et la durée. « Il convient, nous dit-il, à deux grandes nations de recourir aux armes et au jugement de Dieu, quand il s'est élevé entre elles des différends qui ne peuvent être vidés en douceur; mais il est contraire à tout noble sentiment, et il répugne à la civilisation de ce siècle que l'Allemagne et la France, durant des années après la conclusion de la paix, entretiennent des rapports qui ressemblent à un état de cannibalisme moral, *moralischer Menschenfresserei.* » Il représente à ces deux nations « que par une histoire de mille ans, par toutes les vicissitudes de la paix et de la guerre, elles ont pu se convaincre que leurs forces se balancent, » et il les engage à en faire un usage plus utile que de les employer « à s'affaiblir et à se paralyser réciproquement dans des luttes incessantes. »

« Quand deux adversaires, dit-il ailleurs, entrent en lice avec le sentiment de l'égalité de leurs conditions, leur estime mutuelle ne peut être compromise par le résultat de la lutte... Après que le dieu de la guerre a laissé tomber ses dés et que les conditions de la paix ont été réglées, ce nouveau contrat inaugure un nouveau droit... Les questions litigieuses appartiennent au passé; mais les peuples, qui sentent la vie abonder dans leurs veines, subsistent et se persuadent de plus en plus qu'ils sont appelés à entretenir ensemble un commerce pacifique. C'est un honneur pour chacun d'eux d'exprimer tout haut cette conviction et de tendre la main à la partie adverse pour conclure avec elle un pacte de bon voisinage. » Et l'auteur de la brochure exhorte les Français à relire l'une des scènes les plus justement célèbres de Corneille, de ce poète « qui fut grand surtout parce qu'il sut rendre les émotions des grandes âmes et des peuples dont le cœur est haut placé. » Tendant la main à la France, il lui dit au nom de l'Allemagne :

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

Nous ne savons si la belle scène que le publiciste anonyme engage les Français à relire était bien présente à sa mémoire. Auguste y parle en

maître qui consent à faire grâce, qui remet sa peine à un ingrat; il y a bien de la hauteur dans sa clémence et beaucoup de superbe dans son pardon. Il a auparavant ordonné à Cinna de descendre en lui-même, de se mieux connaître, de ne point s'abuser sur ce qu'il peut valoir. — Tu ferais pitié, lui dit-il,

Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.

Un jour, en entendant ces vers au théâtre, le maréchal de La Feuillade ne put se tenir de crier à l'acteur qui jouait le rôle d'Auguste : « Ah! tu me gâtes le soyons amis, Cinna. » Et il ajouta : « Si le roi m'en disait autant, je le remercierais de son amitié. » Ne chicanons point le publiciste anonyme sur les mots, attachons-nous à ses pensées, qui témoignent d'un esprit généreux et bien intentionné. A la vérité, quand il pèse et compare le mérite des deux nations qu'il se propose de réconcilier, il fait la part très belle à l'Allemagne. Il entrait dans son plan de donner à son pays de sages conseils, mais il n'a point entamé le chapitre des vérités utiles, qui risquent souvent d'être des vérités désagréables. Il y a dans sa brochure une page où, faisant le portrait de l'empereur Guillaume, il affirme que rarement un souverain a eu le privilége de réunir à ce point en sa personne toutes les qualités qui sont 'honneur de son peuple, la justice, l'amour de la vérité, la fidélité au devoir, la décision virile, le patriotisme qui ne recule devant aucun sacrifice, toutes les vertus guerrières conciliées avec le plus ardent amour de la paix. L'auteur de la brochure ne maltraite point ses compatriotes; mais, comme il a su se dégager des préventions de l'orgueil de race, il ne refuse pas tout à la France, il ne lui reproche point, comme Auguste à Cinna, son peu de mérite. Au contraire, il admet qu'elle en a beaucoup; il rend justice à ses aptitudes diverses, à l'abondance de ses ressources, à son courage dans le malheur, il reconnaît la part considérable qu'elle a eue dans l'histoire de la civilisation, l'influence parfois utile qu'elle a exercée sur l'Allemagne elle-même. Croyant à son passé, il croit aussi à son avenir; il l'accuse seulement de gâter ses heureuses qualités naturelles par un excès de vanité nationale. Où sont aujourd'hui les peuples modestes? M. Berthold Auerbach écrivait naguère « que les Français, qui, quoi qu'ils fassent, ne s'occupent que de savoir si on les regarde, devaient nécessairement être vaincus par une race qui puise toute sa force dans le sentiment de la dignité personnelle. » Quand la voix du coq est trop éclatante et qu'il lui arrive de monter sur ses ergots, il est bon qu'un moraliste bienveillant lui prêche la modestie; mais M. Auerbach aurait dû songer que, si le moraliste est un paon qui fait la roue, son homélie a peu de chances d'être bien reçue.

« Faire sérieusement la guerre, dit l'auteur de la brochure, aussi longtemps que cela est nécessaire, maintenir sérieusement la paix aussi longtemps que cela est possible, telles étaient et telles sont les dispo-

sitions du peuple allemand à l'égard des Français, et par conséquent il dépend absolument de ces derniers d'entretenir avec l'empire voisin des rapports pacifiques ou hostiles. » Prétendre que l'Allemagne se propose de réduire la France à l'état de puissance de second ordre est, selon lui, une imputation calomnieuse, un tel dessein étant incompatible avec le caractère bien connu du peuple allemand, lequel a trop de confiance dans ses propres forces pour que la puissance des autres lui porte ombrage. « C'est le génie de la politique de la France, dit-il, que de croire sa sûreté et sa grandeur intéressées à ce que ses voisins soient faibles et de travailler à leur affaiblissement. » Nous ne savons à quelle période de l'histoire de la politique française l'anonyme veut faire allusion. S'il entend parler de la politique d'Henri IV, de Richelieu, de Mazarin, il serait facile de lui répondre que sous la conduite de ces grands hommes la France ne travaillait point à affaiblir sur ses frontières des états puissans, qui n'existaient pas, mais qu'elle avait pris en main le protectorat des petits, que Richelieu savait ce que valait un simple pion bien ménagé et qu'il s'en servait pour aller à dame, que, pour combattre les envahissemens de la maison d'Autriche, il liait partie avec les états faibles, qui recherchaient son amitié, et parmi lesquels on comptait l'électorat de Brandebourg. Le 29 juillet 1870, le professeur Michelet, de Berlin, écrivait qu'il n'y aurait pas de paix possible tant que le vol séculaire de l'Alsace et de la Lorraine n'aurait pas été restitué, et le 3 août une feuille officielle rappelait que ces deux provinces avaient été arrachées à l'Allemagne par la ruse et l'avidité conquérante des Français. Comme l'a si bien dit l'auteur de l'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande,* il était impossible de falsifier plus complétement les faits. M. Sorel remarque fort judicieusement que, lorsque l'Alsace et la Lorraine sont devenues françaises, l'idée de l'unité allemande n'avait pas encore pénétré en Allemagne, que le principe des nationalités n'était enseigné par personne, que les états pratiquaient un droit public fort différent de celui qui a prévalu depuis, et que « Metz et l'Alsace furent pour la France le prix d'interventions sollicitées par les Allemands eux-mêmes et de la protection accordée aux protestans du nord contre la maison d'Autriche. » Dans le traité de 1551, qui conférait au roi Henri II la possession des Trois-Évêchés, Metz, Toul et Verdun, les princes allemands du nord disaient à leur allié : « Attendu que le roi très chrétien se porte envers nous, Allemands, en cette affaire avec secours et aide non-seulement comme ami, mais comme père charitable, nous en aurons tout le temps de notre vie une reconnaissance éternelle. » En 1633, l'électeur de Brandebourg, implorant de Louis XIII l'alliance dont la cession de l'Alsace devait être le prix, suppliait le roi « de prendre en main l'œuvre de protection et de médiation qu'on réclamait de lui, et de s'y porter avec une promptitude salutaire. » Telle était, conclut M. Sorel, « l'œuvre de ruse et de

perfidie pour laquelle les gazetiers prussiens allaient tour à tour réclamer vengeance. » Dieu nous garde de demander à Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, de se souvenir des obligations que jadis son ancêtre George-Guillaume, électeur de Brandebourg, put avoir à la France, — plus que toute autre chose en ce monde, la reconnaissance est sujette à prescription; mais, puisque les Allemands se glorifient de leur probité intellectuelle, il est permis de leur demander de respecter toujours l'histoire. Il est beau de ne pas redouter un voisin fort, il est encore plus beau de n'avoir jamais peur de la vérité.

Peut-être l'anonyme, lorsqu'il accuse les Français de fonder leur grandeur sur la faiblesse d'autrui, avait-il en vue une époque plus récente de leur histoire que celle d'Henri II ou de Richelieu; peut-être pensait-il à ce malheureux souverain à qui l'Allemagne a plus d'obligations encore que George-Guillaume n'en avait à Louis XIII. En ce cas, son reproche ne pourrait être pris que pour une sanglante ironie. Étranger aux véritables traditions de la France, cosmopolite par son éducation comme par ses sympathies et ses amitiés, l'empereur Napoléon III a fait tour à tour de la politique anglaise, de la politique italienne, de la politique polonaise, de la politique transatlantique, de la politique humanitaire et même de la politique prussienne; il a fait trop rarement de la politique française, et jamais souverain n'a été plus mal récompensé de la peine qu'il s'était donnée pour avancer les affaires des autres. On a dit de lui qu'il était un homme moderne qui parlait napoléonien; encore ne savait-il qu'imparfaitement cette langue, et il ignorait tout à fait celle d'Henri IV. Qui oserait l'accuser sérieusement d'avoir exigé de ses voisins qu'ils restassent petits? Loin de contrarier leurs ambitions, il les a encouragés à s'agrandir, dans l'espérance qu'ils reconnaîtraient son bon vouloir et lui adjugeraient une indemnité proportionnée aux services qu'il leur rendait par son concours actif ou par sa bienveillante abstention. Pour mener à bonne fin cette politique hasardeuse des indemnités, il aurait fallu une vigilance, une suite dans les desseins, une persévérance de volonté, une promptitude de décision, qui manquaient à celui qu'on a surnommé un rêveur inappliqué. Il y avait assurément du calcul dans sa générosité, mais on ne peut nier qu'il n'y eût souvent de la générosité dans ses calculs, et il faut convenir que ce n'est pas ainsi qu'on entend la politique à Berlin. Cet idéaliste eut le tort de se croire plus habile que les habiles; les occasions se sont présentées à lui, elles ne l'ont pas trouvé prêt, et c'est le seul crime que la fortune ne pardonne pas. A la France seule, il appartient de lui reprocher ses erreurs, dont l'Allemagne a su si bien profiter! « M. de Bismarck, avait-il dit, est le brochet qui mettra les poissons en mouvement, et nous pêcherons. » Il s'est trouvé que le brochet était un requin, et que le pêcheur a été mangé. Les requins sont incapables de reconnaissance; autrement ils n'écriraient pas dans leurs brochures ces lignes impitoyables : « Qui-

conque a suivi avec attention la marche des événemens de Biarritz jusqu'à Sedan et connaît exactement les détails de l'entrevue de Donchery ne soupçonnera jamais M. de Bismarck de nourrir une tendresse particulière pour le bonapartisme. Si notre homme d'état dirigeant était incapable de conclure un traité avec les napoléonides quand leurs intérêts étaient représentés par un homme qui s'appelait Napoléon III, comment pourrait-il aujourd'hui accorder sa confiance à un parti qui, pour le moment, est privé de toute direction effective? On croira difficilement que M. de Bismarck espère fonder une situation politique durable par un accord avec la veuve de Chislehurst, avec l'écolier de Woolwich ou même avec le prince Napoléon. Les bonapartistes doivent commencer par acquérir une puissance réelle en France, où ils ne sont jusqu'à présent qu'un levain d'agitation, avant que la politique réaliste par excellence condescende à négocier avec eux. » On ne saurait nier ses dettes avec plus de désinvolture. Qu'aime donc le chancelier de l'empire allemand, s'il ne nourrit pas dans le fond de son cœur une tendresse secrète pour la mémoire de Napoléon III, et sur quoi peuvent compter les napoléonides si la reconnaissance de l'Allemagne leur fait défaut? Il serait étrange que la France, à qui leurs erreurs coûtent si cher, se crût tenue de les dédommager des ingratitudes de Berlin.

Nous avons relevé avec bonheur, dans la brochure que nous analysons, cette affirmation plusieurs fois répétée que l'Allemagne n'est point une nation ombrageuse, et qu'elle ne se croit point intéressée à ce que la France soit faible. Ces affirmations nous auraient réjouis davantage encore, si nous ne nous étions souvenus qu'à la date du 20 décembre 1872 M. de Bismarck écrivait au comte d'Arnim : « Nous n'avons certainement pas pour devoir de rendre la France puissante en consolidant sa situation intérieure... L'inimitié de la France nous oblige de désirer qu'elle reste faible. » Toutefois l'auteur de la brochure paraît convaincu que la politique réaliste dont on tient école à Berlin ne peut manquer de s'inspirer des sentimens véritables du peuple allemand, qui a pour caractère essentiel « l'esprit de justice et de modération. » Nous sommes heureux de recueillir cette déclaration rassurante; mais notre publiciste ne s'avance-t-il pas un peu trop? Nous n'avons garde de contester à ses compatriotes les qualités de cœur et d'esprit qu'il leur attribue, ils en ont beaucoup; nous doutons seulement que ces qualités soient aussi efficaces en politique qu'il le pense, nous nous demandons si en Allemagne le gouvernement n'a pas plus d'influence sur le génie national que le génie national n'a d'influence sur le gouvernement. L'Allemand a plus que tout autre peuple la faculté et le besoin de raisonner sa conduite et sa volonté, et quiconque raisonne beaucoup sa volonté s'expose à la chercher longtemps sans être sûr de la trouver toujours, car il est peu d'hommes, même au-delà du Rhin, qui soient capables d'aller jusqu'au bout de leur raisonnement. Le gouvernement

personnel a beau jeu quand il se trouve en présence d'un peuple sujet à s'embarrasser dans ses réflexions et à s'égarer dans ses incertitudes. — « Frédéric Ier, en érigeant la Prusse en royaume, avait par cette vaine grandeur, écrivait le grand Frédéric, mis un germe d'ambition dans sa postérité qui devait fructifier tôt ou tard. La monarchie qu'il avait laissée à ses descendans était, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, une espèce d'hermaphrodite, qui tenait plus de l'électorat que du royaume. Il y avait de la gloire à décider cet être. » L'expression est pittoresque et typique, et l'on peut dire que telle est la fonction du gouvernement personnel en Allemagne, il est appelé fort souvent *à décider cet être.* Le même Frédéric II, écrivant à Voltaire, définissait l'Allemagne « une nation qui n'a que des passions ébauchées. » Il entendait par là des passions confuses, et, quand un peuple a des passions confuses, rien n'égale l'ascendant qu'exercent sur lui les hommes qui ont les idées claires. De ces hommes-là, l'Allemagne en produit toujours la quantité nécessaire à sa consommation, et il faut ajouter que l'Allemand qui voit clair, s'il s'appelle Frédéric II ou M. de Bismarck, voit souvent plus clair et plus loin que tout le monde.

L'histoire contemporaine témoigne que les peuples de l'empire germanique se contentent de demander à leur gouvernement de partager leurs passions, et qu'après cela ils s'en remettent à lui du soin de régler leur destinée. Ils sont tentés quelquefois de protester contre ses décisions, mais en y réfléchissant, et ils réfléchissent beaucoup, ils finissent par reconnaître que leur maître avait raison, que ses conseils sont pleins d'équité et de sagesse, et que ce qu'on leur donne vaut encore mieux que ce qu'ils avaient osé désirer. C'est un Allemand sans contredit que le héros de ce beau conte que Goethe a intitulé *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister,* et dans lequel il a répandu à pleines mains les grâces tour à tour familièrement olympiennes ou noblement bourgeoises de son grand et incomparable esprit. Cet apprenti de la vie, qui se nomme Wilhelm, part un matin de chez lui et court le monde pour se chercher, et à la fin du livre on n'est pas bien certain qu'il se soit trouvé. Il rencontre en chemin des hommes qui savent ce qu'ils veulent, un Laerte, un Serlo, un Jarno, et ces hommes prennent sur lui un empire contre lequel il ne songe pas longtemps à se défendre; mais à peine suit-il une piste, une autre se présente, et ses voies se brouillent comme ses désirs. Il a le cœur aussi partagé que l'esprit. Il aime presque également la sentimentale Marianne, la provocante Philine, une comtesse rêveuse et passionnée, le mystère et les silences de Mignon, la sage Thérèse et la noble Nathalie. Un Français est certainement très capable d'aimer l'une après l'autre Marianne, Philine, Mignon et deux ou trois comtesses; ce qui est germanique, c'est de les aimer toutes à la fois. — « Son esprit m'a choisie, dit en parlant de Wilhelm la judicieuse Thérèse, son cœur réclame Nathalie, et mon bon sens viendra au

secours de son cœur. » C'est raisonner comme le chancelier de l'empire allemand quand il démontre au parti national-libéral qu'il est sans doute fort beau d'aimer la liberté, mais qu'il faut savoir quelquefois la sacrifier à autre chose, et que, si charmante que soit Thérèse, on se trouve bien d'épouser Nathalie. Comme le parti national-libéral, Wilhelm s'accommode de son sort, et lorsqu'un de ses amis lui dit : « Tu me fais l'effet de Saül, fils de Kis, qui sortit pour chercher les ânesses de son père et trouva un royaume, » il lui répond : — « Je ne connais pas le prix d'un royaume, mais je sais que j'ai acquis un bonheur que je ne mérite pas et que je n'échangerais pour rien au monde. » C'est ainsi qu'en 1848 l'Allemagne s'était mise en route pour chercher les ânesses de son père, c'est-à-dire toutes les libertés nécessaires au *self-government;* elle a trouvé à la place le service universel et obligatoire. Elle ne laisse pas d'être contente ; moins modeste toutefois que Wilhelm, elle pense avoir mérité son bonheur.

Ces faciles et joyeuses résignations de l'Allemagne, M. Berthold Auerbach en a fait le narré, ou, pour mieux dire, il en a donné la caricature dans son dernier roman politique intitulé *Waldfried ou l'histoire patriotique d'une famille*. Nous demandons pardon à Goethe d'oser rapprocher Waldfried de son immortel chef-d'œuvre; mais enfin M. Auerbach n'est pas le premier venu, il a eu jadis du talent, beaucoup de talent, et on peut dire de lui que c'est un écrivain d'un beau passé. Ce qui a fait tort à cette plume élégante et distinguée, ce fut la tâche qu'elle s'imposa de fabriquer des années durant un almanach dans lequel elle enseignait aux Allemands du midi, ses compatriotes, le respect et l'amour de la Prusse. On ne fabrique pas impunément des almanachs, même dans la meilleure intention du monde ; c'est un métier où les plus habiles finissent par se gâter la main. M. Auerbach était plus fier de son almanach que de ses charmantes nouvelles villageoises ; il estimait que cet almanach valait au gouvernement prussien beaucoup de cliens et presqu'une armée, et ses nombreux admirateurs affirmaient qu'à Vienne on était prêt à s'imposer les plus grands sacrifices pour obtenir de lui qu'il changeât les saints de son calendrier. Un jour, la reine de Prusse, qui a toujours aimé les lettres, le convia chez elle, dans une salle qu'on a surnommée le salon de Procruste, pour y faire une lecture en présence de celui qui est aujourd'hui l'empereur d'Allemagne. Si nos souvenirs sont exacts, il lut à ses augustes auditeurs l'histoire de ce qui se passe dans un nid. Il eut ce jour-là deux chagrins : il s'aperçut que le roi Guillaume s'intéressait médiocrement aux incidens qui peuvent survenir dans un nid, et il découvrit aussi que leurs majestés ignoraient complétement l'existence de son almanach. Il se garda bien de leur en vouloir, il s'en prit aux mauvaises dispositions de l'entourage. M. Auerbach a renoncé à publier son almanach ; mais nous pouvons assurer que son dernier

livre est écrit en style d'almanach, qu'on n'y retrouve pas sa brillante imagination d'autrefois ni les délicatesses accoutumées de sa plume. L'histoire de Waldfried mérite cependant d'être lue. Le héros de ce véridique et instructif roman est un libéral ou un démocrate de 1848, qui, lui aussi, s'arrange très bien de tout ce qui arrive. Il a usé son chapeau à force d'y porter la main pour saluer tous les événemens qui passent; il bénit à tout coup la Providence, représentée par un grand homme, d'avoir réglé les choses pour le mieux et offert une grive à un peuple qui ne lui demandait qu'un merle. « Comme Guillaume Tell, dit-il, nous avons longtemps caché dans notre sein la flèche de la révolution ; nous avons enfin tiré, et nous avons manqué le but. » Waldfried est heureux de son malheur. Il souhaitait la liberté, il a obtenu en échange un bien plus précieux, il a vu les canons prussiens « délivrer le monde de l'esclavage de la phrase française, » il les a vus sauver à Sedan « les lumières du siècle, la civilisation, la justice, les bonnes mœurs, l'honneur et la probité. » Peu de jours avant la rentrée triomphale des troupes à Berlin, il a eu la joie « de serrer la main de son empereur allemand dans une chaude et vivante étreinte, » et quand l'empereur s'est retiré, il l'a suivi des yeux, admirant « sa noble et majestueuse démarche, » et l'empereur s'est retourné, et lui a fait un signe de tête. — Un pan du ciel, s'écrie-t-il, est descendu sur l'Allemagne, elle a vécu pendant un jour de la vie des dieux! En peignant son démocrate dégrisé et content sous les traits d'un pied-plat sentimental et lyrique, M. Auerbach a-t-il eu quelque malicieuse intention? A-t-il obéi au secret désir de ridiculiser un peu ce que son Waldfried se donne l'air d'admirer? Aurait-il gardé quelques ressentimens des froideurs qu'on lui témoigna jadis à la cour de Prusse? A-t-il voulu venger son almanach méconnu? Nous ne le pensons pas; il a fait œuvre non de poète satirique, mais de photographe. Il avait rencontré un Waldfried, il l'a peint tel qu'il l'avait vu, car il y a des Waldfried dans ce monde; ils ont reçu du ciel la mission de tout approuver, et si demain leur gouvernement commettait un abus de pouvoir ou une criante injustice, ils approuveraient encore. Avec cela, ils se donnent pour des esprits libres, pour des sages, et leur sagesse consiste à dire que le château de monseigneur le baron est le plus beau des châteaux, et que Mme la baronne est la meilleure des baronnes possibles. Ce n'est pas là précisément la philosophie de Kant ou de Fichte, ou même de Hegel, et s'il se trouve que monseigneur le baron est un homme d'un goût délicat, il a peu de sympathie pour ces faux philosophes, il les envoie dîner à l'office.

Pour démontrer que l'Allemagne n'a que de bonnes intentions à l'égard de son voisin de l'ouest, l'auteur de l'intéressante brochure *Après la guerre* allègue que M. de Bismarck s'est abstenu de s'ingérer dans les affaires intérieures de la France, qu'il l'a laissée libre de se donner le gouvernement qui lui convenait, qu'il n'a rien demandé à ce gouvernement

sinon d'avoir la ferme volonté et la force de maintenir la paix. « Si la politique allemande, ajoute-t-il, cherchait à se créer des difficultés avec la France et à remporter par des luttes répétées des avantages ultérieurs sur son voisin, elle verrait avec plaisir les intrigues cléricales et chauviniques la seconder dans ses desseins. Voilà les points noirs qui obscurcissent l'horizon... L'opinion publique en Allemagne ne peut voir d'un œil indifférent l'ultramontanisme et le militarisme se tendre fraternellement la main, comme si la religion n'était destinée qu'à attiser les passions guerrières, comme si c'était la tâche de l'armée française d'être une édition augmentée et corrigée des zouaves pontificaux, et de former les colonnes d'attaque de la hiérarchie romaine. » Ce passage nous montre comment aujourd'hui des esprits éclairés et sérieux jugent la France. M. de Bismarck disait dernièrement à un propriétaire poméranien que les Allemands devaient se féliciter de voir les tendances cléricales prendre le dessus en France, parce que cela affaiblirait la force militaire de la nation. « On bat facilement, disait-il, un bataillon dans lequel l'aumônier a plus d'influence que le commandant. » M. de Bismarck et l'auteur de la brochure se font en vérité une idée singulière de l'armée française; mais ceux qui souhaitent le règne de l'aumônier, ceux qui voudraient mettre l'épée de la France au service de l'*Encyclique* et de la restauration du pouvoir temporel, feraient bien de méditer les avertissemens multipliés qu'on leur donne de Berlin, aussi bien que de Saint-Pétersbourg et de Londres.

Les Français ont peine à se rendre compte de toute l'importance qu'a prise en Allemagne la question religieuse, des passions qu'elle y excite et du rôle considérable que jouent dans la politique d'outre-Rhin les professeurs en général et en particulier les professeurs d'histoire. L'Allemand est le plus rétrospectif des hommes. A Sedan, il se souvenait de Louis XIV et de l'incendie du Palatinat; aujourd'hui il rêve de l'empereur Henri IV, il a juré de le venger et de lui faire prendre sa revanche des humiliations de Canossa. Quelqu'un qui connaît bien M. de Bismarck disait, après la conclusion de la paix de Francfort, que Richelieu ne tarderait pas à se faire Pitt. Il entendait par là que le chancelier de l'empire allait s'occuper activement de se créer la grande situation parlementaire qui lui avait toujours manqué, qu'il soulèverait à cet effet une importante question de politique intérieure, et qu'il en profiterait pour grouper autour de lui un parti et une majorité qui fussent entièrement à sa dévotion. M. de Bismarck a soulevé la question religieuse, il a déclaré la guerre au Vatican, et le parti national-libéral est à lui, prêt à le suivre partout où il lui plaira de le conduire, docile à tous ses ordres et ne se plaignant qu'à voix basse des sacrifices parfois excessifs qu'il impose à sa fidélité. Cette guerre qu'on a déclarée au Vatican, si nous en croyons ce qu'on nous écrivait dernièrement des bords de la Sprée, on ne la regarde point comme une lutte passagère; on ne craint pas de dire

dans les régions officielles qu'elle durera vingt-cinq ans, et on ne prévoit pas qu'aucun événement puisse modifier d'une manière sensible la situation. Malgré la modération bien connue de ses sentimens et de son caractère, le prince impérial a épousé avec chaleur la politique religieuse du chancelier, et le catholicisme ne pourrait pas attendre de l'esprit ferme, décidé, un peu absolu, de la fille du prince Albert les ménagemens presque sympathiques qu'il a toujours trouvés dans l'impératrice Augusta. Aujourd'hui l'église catholique est aux prises avec Luther; quand les idées de Strauss et de Darwin seront en faveur, aura-t-elle un sort moins rigoureux? On ne le pense pas à Berlin.

Si les passions protestantes et professorales doivent régner longtemps sur l'Allemagne, Dieu préserve ses voisins de s'emprisonner comme elle dans les sombres geôles de la théologie! Deux fanatismes rivaux, deux frères ennemis, se surveillant d'un œil jaloux par-dessus le Rhin, voilà un danger qu'il faut éviter à tout prix, et on doit désirer ardemment que le zélotisme catholique et clérical ne trouve pas de ce côté-ci des Vosges son dernier refuge ou sa terre de promission, on doit souhaiter que la république du maréchal de Mac-Mahon ne devienne pas, comme nous le disait l'autre jour un spirituel diplomate, « la république de Charles X. » Autrement une collision prochaine viendrait justifier non-seulement les fâcheux pressentimens de l'auteur de la brochure, mais les sinistres prophéties qu'exposait hier encore M. Gladstone dans une revue anglaise. En homme sûr de son fait et qui possède le secret des dieux, l'ancien premier lord de la trésorerie annonçait que « ce puissant courant de passions humaines, que nous appelons faussement la fatalité, » entraîne la France à un mortel conflit avec l'Allemagne, que, le jour venu, elle ne pourra contracter d'alliance avec aucun état, que son seul allié sera un allié sans nom, à savoir cette minorité ultramontaine qui est répandue sur toute la terre, qui hait l'Allemagne, qui trouble l'Italie, « qui triomphe en Belgique, qui fanfaronne en Angleterre, qui à Versailles tout à la fois gouverne et conspire, *which partly governs and partly plots.* » Tel sera l'auxiliaire actif de la France « quand elle se lancera dans une aventure insensée sous la bannière du fanatisme religieux, et ces deux forces, leur union fût-elle mal assortie et dussent-elles se détester l'une l'autre, se ligueront pour une entreprise commune, bien qu'elles poursuivent des buts absolument différens. » Il semble que, whigs ou tories, les chefs des partis anglais qui ne sont plus au pouvoir éprouvent le besoin d'occuper leurs loisirs en écrivant des romans; mais nous préférons les spirituels romans politiques de M. Disraeli aux sombres romans théologiques de M. Gladstone, et nous dirions volontiers avec le *Times* que « la peur qu'il a du pape pourrait bien avoir dérangé quelque peu la balance de son jugement. »

Non, nous n'avons pas la république de Charles X, et fût-il vrai qu'en France la minorité ultramontaine gouverne un peu et conspire

beaucoup, il serait permis de croire que ses rêves ne se réaliseront point, que ses plus beaux jours sont passés, que les élections prochaines justifieront ses inquiétudes, que dans le sénat et dans la chambre des députés elle comptera moins d'amis dévoués que dans l'assemblée nationale, et des adversaires moins généreux ou moins imprévoyans. Toutefois il est bon que la France réfléchisse aux embarras que pourrait lui susciter le triomphe d'un parti qui l'isolerait du reste du monde, en attendant de la pousser aux aventures. — *Lascia le donne e studia la matematica,* disait à Jean-Jacques une courtisane de Venise, et ce mot fut répété un jour par un maître publiciste à un écrivain qui avait eu l'ingénuité de raisonner en docteur sur une matière de politique ecclésiastique. — Laisse les femmes, que tu ne connais pas, lui disait-il, et étudie l'arithmétique. Le publiciste avait raison. La politique de l'église est une politique de femme, elle en a toutes les exigences et toutes les tyrannies. Ceux qui épousent ses intérêts, l'église les considère comme ses chevaliers, qui lui appartiennent corps et âme; elle dispose de leur sort sans les consulter, ils doivent être fiers de porter ses couleurs et heureux de risquer leur vie pour elle. C'est l'histoire que Schiller a mise en ballade. Le lion est entré dans l'arène, le tigre aussi, et le léopard. Du haut de son balcon, la charmante Cunégonde laisse tomber son gant, et, le sourire aux lèvres, elle dit au chevalier Delorges : « Seigneur, si votre amour est aussi brûlant que vous me le jurez à toutes les heures du jour, veuillez, je vous prie, me rapporter mon gant. » Le chevalier s'exécuta, et, par miracle, il ne fut point dévoré; mais de ce jour il ne revit plus la charmante Cunégonde. La France sera plus sage que le chevalier Delorges, et s'il plaît à l'église de jeter son gant à la face de l'Allemagne ou de l'Italie, elle ne se mêlera point de cette affaire, elle réserve son épée pour de meilleures occasions. Aussi bien les femmes se lamentent beaucoup et protestent pour la forme. Dans le fond, elles ont le courage et l'industrie des longues patiences. Elles trouvent moyen, quand on les laisse faire, de s'accommoder des situations qu'elles déclaraient insupportables; on est leur dupe en les plaignant trop. On nous citait un mot charmant du saint-père. Au printemps dernier, le lendemain du jour où Garibaldi arriva à Rome pour siéger dans le parlement italien, le prisonnier volontaire du Vatican dit à quelqu'un avec qui il cause librement : « Eh bien! on disait que nous ne pourrions pas tenir deux à Rome; depuis hier, nous y sommes trois. » Ce mot prouve que, si le pape Pie IX a le tort de se croire infaillible, il ne laisse pas d'avoir beaucoup d'esprit et le sentiment très fin des situations. Ne soyons pas plus royalistes que le roi, et tâchons d'être au moins aussi Italiens que le saint-père et aussi résignés que lui à la perte de son pouvoir temporel.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1875.

Heureusement les vacances parlementaires vont finir, avant une semaine l'assemblée sera de nouveau réunie à Versailles, et la politique se trouvera forcément ramenée à des conditions plus précises. On aura beau faire, on sera invinciblement conduit à serrer de plus près toutes ces questions qui s'agitent aujourd'hui dans le vide, et du premier coup on sera en présence de la plus sérieuse, de la plus urgente des questions, qui est de compléter l'organisation donnée à la France, de mettre en mouvement ce système constitutionnel dont le pays a jusqu'ici entendu parler sans le connaître.

Ce sera heureux. Si les vacances se prolongeaient encore, on finirait par se perdre dans un tourbillon de discours, de manifestations, de contradictions, de commentaires qui ne font que se multiplier et épaissir l'obscurité aux approches de la session. Quand ce ne sont pas les radicaux qui promènent leur intransigeance turbulente et vagabonde, c'est le bonapartisme qui s'en va avec M. Rouher porter en Corse l'audace de ses revendications, de ses défis et de ses allusions ou de ses réticences offensantes pour M. le président de la république aussi bien que pour M. le vice-président du conseil. Quand ce n'est pas la constitution qui est soumise à la torture des interprétations captieuses, c'est la politique ministérielle qui passe par tous les laminoirs des polémiques subtiles. Quand ce n'est pas de la direction générale des affaires qu'il s'agit, c'est aux ruses et aux subterfuges de la tactique que les raffinés s'amusent. C'est un tumulte assourdissant où il y a plus de vaines paroles et de conjectures hasardeuses que de faits, où les partis se font à tour de rôle un thème de tous les bruits, des plus futiles incidens, des intentions ou des arrière-pensées qu'ils se prêtent mutuellement, de ce qu'ils inventent ou de ce qu'ils supposent, au risque de substituer une politique de fantaisie brouillonne aux réalités d'une situation déjà par

elle-même assez compliquée. — Aurons-nous une crise ministérielle? M. le vice-président du conseil l'emportera-t-il sur M. Dufaure et M. Léon Say, ou sera-t-il renversé au profit de ses deux collègues? Interpellera-t-on le gouvernement avant la loi électorale, ou bien est-ce la loi électorale qui viendra la première, qui sera le champ de bataille? De quel côté se tourneront les différens groupes, — légitimistes, bonapartistes ou centre gauche, — dans la lutte entre le scrutin d'arrondissement et le scrutin de liste? Quel est au milieu de tout cela le sens du dernier discours de M. Thiers? M. Gambetta se rallie-t-il à la république conservatrice ou joue-t-il *le Dépit amoureux* avec ses amis les irréconciliables? Et tous les jours ainsi on recommence en jouant le plus souvent aux propos interrompus : c'est le prologue qui est à lui seul une comédie avant la représentation sérieuse qui va commencer à Versailles et qui nous remettra sur notre chemin, il faut le croire, qui nous ramènera aux questions vraies, essentielles et pratiques du moment.

Une des choses assurément les plus étranges et les plus caractéristiques dans cette comédie de l'esprit de parti en temps de vacances, c'est ce conflit d'interprétations et de commentaires qui s'est élevé autour du dernier discours de M. Thiers, c'est cette passion d'obscurcir et de dénaturer les paroles les plus simples. Que M. Thiers, en villégiature à Arcachon, auprès de la mer et des pins odorans, cède à la tentation de prononcer un discours, et même qu'il le prononce en France plutôt qu'en Suisse, est-ce donc si extraordinaire? Qu'il exprime ses opinions, des opinions mille fois exprimées, universellement connues, et non les opinions des autres, qu'il juge le 24 mai autrement que ceux qui ont fait cette révolution contre lui, ce n'est point encore bien étonnant sans doute; mais c'est là que commence la comédie des partis se servant de tout, poursuivant à travers tout leur idée fixe, la satisfaction de leurs rancunes, de leurs espérances ou de leurs intérêts.

Il y a vraiment une tribu singulière de conservateurs. Ils ont sans cesse les yeux tournés vers M. Thiers; ils ne voient que lui dans leurs mésaventures, dans leurs mécomptes, dans les embarras qu'ils se créent le plus souvent eux-mêmes. — C'est M. Thiers qui empêche tout, qui contrarie tout. S'il se tait, ils interprètent son silence, s'il ouvre la bouche, ils savent ce qu'il va dire avant qu'il ait parlé, ils ont leur thème préparé d'avance, et les voilà recommençant leurs récriminations invariables. C'en est fait, M. Thiers a abdiqué son passé, évidemment il ourdit quelque révolution nouvelle; c'est un Coriolan qui médite de rentrer dans sa ville, c'est-à-dire dans sa position perdue, avec l'aide du radicalisme, qu'il couvre aujourd'hui de sa protection. Est-ce qu'il n'a pas dit que les radicaux, s'ils étaient au pouvoir, seraient forcés eux-mêmes de renoncer à leurs théories sociales et économiques? Naturellement les radicaux, qui n'y regardent pas de si près, n'ont garde de re-

fuser l'avantage de cette étrange confusion. Il suffit que des conservateurs mal inspirés voient en M. Thiers un ennemi pour qu'ils exaltent ses discours, pour qu'ils se servent de son nom devant le pays. Au fond, ni les uns ni les autres ne croient ce qu'ils disent, et s'ils parlent ainsi, c'est parce que les uns se figurent toujours voir dans l'ancien président de la république un dangereux prétendant à combattre, parce que les autres espèrent se servir de ce précieux patronage dans leurs campagnes prochaines. Tout cela n'est qu'une vaine comédie des partis.

Croire que M. Thiers ne reparaît aujourd'hui par son discours d'Arcachon que pour se préparer quelque éclatante revanche, pour provoquer des manifestations d'opinion qui seraient embarrassantes pour lui comme pour tout le monde, c'est méconnaître sa situation. Il ne peut pas être ministre, ni même président d'un ministère, il ne pourrait donc rentrer au pouvoir que comme chef de gouvernement; mais ce serait ouvrir une brèche dans cette constitution qu'il fait justement honneur à l'assemblée d'avoir votée, qui a lié la présidence septennale de M. le maréchal de Mac-Mahon à la loi organique elle-même, et la brèche une fois ouverte, on ne sait guère ce qui pourrait y passer. Ce n'est point l'ancien président de la république qui pourrait être soupçonné de vouloir jouer de telles parties. La vérité est que M. Thiers reste un personnage considérable, que les circonstances ont placé en dehors de la mêlée des opinions et des compétitions de tous les jours, qui garde certes plus que tout autre le droit de dire son mot sur les affaires du pays, et ce mot, il le dit avec l'autorité de ses services et de sa parole, avec un sentiment supérieur des nécessités qui ont fait sortir la république des événemens de ces dernières années.

Est-ce que M. Thiers se trompe lorsqu'il décrit ces nécessités? S'il se trompe, comment ceux qui auraient certainement désiré le rétablissement de la monarchie ont-ils été conduits à voter eux-mêmes par raison la république du 25 février? Est-ce que c'est parler en radical de dire qu'il ne faudrait pas rétrécir aujourd'hui le parti conservateur au point de n'y comprendre que ceux qui ont voté contre la république, qui semblent craindre encore de prononcer le nom du gouvernement qu'ils servent? Mais alors comment M. Dufaure, M. Léon Say sont-ils dans le ministère? Ce que M. Thiers dit de l'avantage de réunir dans le cadre de la république toutes les bonnes volontés, toutes les forces réellement conservatrices, de quelque côté qu'elles viennent, c'est ce que pensent tous ceux qui ont de la prévoyance, c'est ce que M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même a dit dans ses constans appels aux « hommes modérés de tous les partis. » Est-ce que M. Thiers ressemble à un homme qui veut créer des embarras à M. le duc Decazes, lorsqu'il trace de nos intérêts extérieurs, de la situation de la France vis-à-vis de l'Europe, une peinture si pénétrante et si juste? Que les légitimistes persistent

à répéter sans cesse que la France est perdue, qu'elle ne peut avoir aucune alliance tant qu'elle n'a pas la monarchie, c'est une manière de comprendre le patriotisme et même la situation de l'Europe. M. Thiers montre supérieurement que l'Europe n'en est plus aux défiances d'autrefois, à la sainte-alliance de 1815, pas plus qu'aux alliances absolutistes de 1830, que partout la politique de non-intervention s'est substituée à la politique d'intervention dans les affaires des peuples. L'Europe en est venue à n'avoir plus ni préférences marquées ni répulsions sérieuses au sujet du régime intérieur que notre pays peut se donner. Tout ce qu'elle désire, c'est de retrouver une France digne de l'estime et des sympathies qu'elle inspire, constituée sous une forme ou sous l'autre de façon à offrir des garanties. Le secret de ce que la France peut attendre de l'Europe est peut-être tout entier dans ce mot prêté au prince Gortchakof : « il n'y a que l'instabilité qui n'a pas d'alliances. » C'est à nous de nous arranger pour n'être pas cette « instabilité » aux yeux de l'Europe. M. Thiers l'a dit avec une raison nette et résolue : « La république est votée. Que faut-il faire? Je réponds sans hésiter, une seule chose, et tous, tout de suite : s'appliquer franchement, loyalement à la faire réussir. » Comment peut-elle réussir? A une condition, et à cette condition seule, c'est qu'elle soit « un gouvernement régulier, sage, fécond, » assez vigoureusement organisé pour être le protecteur vigilant, efficace de tous les intérêts extérieurs et intérieurs de la France. Tout est là : c'est précisément le programme de cette session qui va s'ouvrir, où dès le premier jour vont se présenter pour le gouvernement, pour les partis des questions de législation, d'organisation, de conduite, de prudence qui résument en définitive la politique du moment.

De quoi s'agit-il? La constitution du 25 février, avec les lois qui la complètent, a été adoptée comme le régime défini et précis de la France. Cet ensemble constitutionnel, les uns l'ont voté parce qu'il portait le nom de la république, les autres parce qu'il réunissait les plus sérieuses garanties conservatrices; tous sont aujourd'hui également intéressés à le « faire réussir, » selon le mot de M. Thiers, à en assurer l'application sincère et pratique, à lui imprimer le plus promptement et le plus complétement possible tous les caractères d'un régime régulier, à ne pas le laisser enfin livré aux entreprises des partis hostiles par une politique et par des procédés d'exécution de nature à l'altérer et à le compromettre. Est-ce que cela ne tranche pas déjà moralement la première, la plus grave question qui attend l'assemblée à son retour, celle du choix d'un mode de scrutin dans la loi électorale? Est-que cela ne devrait pas suffire pour faire de l'élection par arrondissement, non par département, le programme d'un parti constitutionnel résolu à mettre le régime du 25 février à l'abri d'une bourrasque de scrutin? Le malheur

est que depuis longtemps, par bien des raisons, cette question en est venue à se compliquer de toute sorte de préoccupations au moins étranges, qu'on avoue tout haut, presque naïvement, sans croire rien dire d'extraordinaire. Pour les uns, il s'agit tout simplement de savoir dans quelles conditions ils auront les meilleures chances d'être élus, et quelquefois ce que coûtera une candidature selon les procédés. Les autres se demandent avant tout ce qui favorisera le plus leur parti, leurs combinaisons. On fait des enquêtes sur l'esprit des divers départemens, sur la manière d'enlever une élection. Il en est qui se décident par quelque considération de circonstance, parce qu'ils sont pour le moment ministériels ou opposans, et en fin de compte on analyse tout, on examine tout, excepté la seule question sérieuse et importante : quel est le système qui met le plus de vérité, de sincérité dans les élections?

On aura beau dire : ce scrutin de liste que les républicains, par habitude ou par tradition, inscrivent dans leur programme, qu'ils se disposent à défendre contre le gouvernement, ce scrutin est une grande loterie d'où sortent au hasard des majorités factices ou de véritables amalgames de noms qui réunissent quelquefois à peu près le même nombre de suffrages, et qui représentent des opinions contraires. C'est une vaste confusion où les électeurs ne savent le plus souvent ce qu'ils font. Comment veut-on que des masses qui travaillent, qui vivent dans leurs campagnes ou même dans leurs ateliers, se rendent compte de ce vote multiple qu'on leur demande? Nous-mêmes, nous tous qui vivons à Paris, nous sommes embarrassés quand on nous présente ce casse-tête de quarante ou trente noms à combiner. Et qu'on remarque bien que ce suffrage universel *direct* par scrutin de liste n'est qu'une fiction; il est presque impossible, s'il n'est pas dirigé. On vient de le voir par le procès jugé récemment à Marseille. Nous n'examinons pas, bien entendu, l'œuvre de la justice pas plus que la part de l'administration. Toujours est-il qu'il y a une organisation électorale, il y a des délégués de canton, d'arrondissement, il y a des comités arrangeant des candidatures, combinant des listes expédiées aux électeurs, qui ne les reçoivent sans doute que s'ils le veulent bien, mais qui le plus souvent les jettent dans l'urne sans y regarder. Ils votent pour la liste de leur comité. — C'est naturel, légitime et inévitable, dit-on, soit; mais, si c'est légitime et inévitable, il ne faut point se payer de mots : il y a une chose bien plus simple, c'est de régulariser franchement ces combinaisons, c'est de donner le caractère légal à cette organisation qui est aujourd'hui sans garanties. C'est le suffrage à deux degrés. Est-on décidé à l'adopter? La question changerait sans doute de face. Resterait à savoir si le moment est bien opportun, si après s'être fait auprès des masses un moyen de popularité du vote illimité, on n'aurait pas l'air de diminuer leur droit, et si on ne donnerait pas ainsi une arme redoutable au

bonapartisme, ce grand défenseur, comme on sait, et surtout ce grand manipulateur du suffrage universel. On a le choix ; si ce n'est pas une grande confusion, c'est l'élection entre les mains de meneurs de parti, ou entre les mains du gouvernement, selon les circonstances. Dans tous les cas, la vérité devient ce qu'elle peut; mais il y a de plus aujourd'hui une raison toute politique, constitutionnelle, contre le scrutin de liste qu'on réclame assez dangereusement dans l'intérêt de la république.

Il faut prendre les choses comme elles sont. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, si la situation n'a pas changé, si les conditions restent ce qu'elles sont, les élections avec le scrutin de liste risquent de prendre forcément le caractère d'une lutte ouverte entre deux camps tranchés, d'une manifestation plébiscitaire de part et d'autre. C'est presque la fatalité d'une situation où une majorité réellement, sincèrement constitutionnelle, a tant de peine à se former. Il y aura une liste conservatrice où les bonapartistes se feront la plus large part possible, et il y aura une liste républicaine où l'on sera bien obligé de faire une place aux radicaux, même aux radicaux révolutionnaires, sous peine de les voir élever bannière contre bannière. On peut bien d'ailleurs compter sur les ardeurs inévitables de la lutte pour accentuer la couleur, les prétentions, les exigences des partis contraires. Eh bien ! que peut-il arriver? Si les listes conservatrices ont la chance de former une majorité dans l'assemblée nouvelle, croit-on qu'on aura préparé des jours favorables à cette constitution du 25 février que les bonapartistes ne sont pas les seuls à voir avec impatience? Si ce sont les listes républicaines qui l'emportent, elles respecteront la constitution, nous le voulons bien; la majorité nouvelle ne sortira pas moins animée du combat, elle sera gonflée de sa victoire, elle voudra faire pénétrer ses idées dans le gouvernement, et si alors elle rencontre des résistances, des difficultés faciles à prévoir, est-on bien sûr qu'on aura servi la constitution et la république par ces procédés d'élection plébiscitaire? N'aura-t-on pas tout simplement préparé à la France des crises nouvelles? C'est là une alternative qui n'a rien d'imaginaire, qui peut se produire par le scrutin de liste, qui doit dès lors entrer dans les calculs de ceux qui vont avoir une résolution à prendre, et c'est précisément parce que le scrutin d'arrondissement, en fractionnant les élections, tempère la violence de ces mouvemens d'opinion qu'il est aujourd'hui le système le plus sensé, le plus politique, le mieux fait pour une situation qu'il faut préserver au lieu de l'exposer aux tempêtes plébiscitaires.

Le scrutin d'arrondissement a le grand mérite d'être plus simple, moins agitateur, de livrer beaucoup moins à l'inconnu, à des meneurs souvent anonymes les chances de ces consultations populaires, d'être en un mot essentiellement le procédé d'un régime régulier. Il atténue la portée de ces élections excentriques qui engagent quelquefois tout un

département dans une manifestation organisée on ne sait comment. Il fait la part des minorités sans enlever aux majorités leurs droits. Il est surtout plus vrai, puisqu'il est bien certain que les électeurs qui n'ont qu'un député à nommer savent mieux ce qu'ils font. Ils connaissent leur candidat ou ils savent exactement ce qu'il représente; ils peuvent plus aisément s'entendre, se concerter. C'est, dit-on, substituer une « lutte de personnes » à une « lutte d'opinions, » affaiblir l'élection dans son caractère politique en la morcelant, en livrant le scrutin aux influences locales. Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait ni inconvéniens ni abus; encore faut-il choisir le système qui en a le moins. Pourquoi donc le nom, les services, la considération, le talent ou la position personnelle d'un candidat ne seraient-ils pas le premier, le plus décisif élément dans le choix des électeurs? De médiocres importances locales peuvent passer avec le scrutin d'arrondissement, c'est possible. Est-ce que les médiocrités ne passent pas avec le scrutin de liste? Mieux vaut encore ceux qui ont une importance locale que ceux qui n'ont d'importance d'aucune sorte, ni locale ni générale. Ne connaissez-vous pas cette légion de candidatures nomades et obscures qui se faufilent à la suite d'un nom retentissant? Celles-ci peuvent être atteintes, nous n'en disconvenons pas. Est-ce que des hommes d'une véritable valeur, des hommes qui représenteront sérieusement une opinion, un parti, resteront sans collége et sans asile? Est-ce qu'aux époques de liberté constitutionnelle où le scrutin fractionné existait le caractère politique s'effaçait dans les élections? N'y avait-il pas des arrondissemens toujours prêts à choisir un député pour ses idées, pour sa notoriété publique?

Rien n'est plus aisé aujourd'hui sans doute que de s'armer contre le scrutin d'arrondissement des souvenirs de l'empire, de parler des chambellans, des candidats de l'empereur expédiés en province. D'abord nous ne sommes plus sous l'empire, il n'y a pas de chambellans; moralement et politiquement, tout est changé, et puis, ce qui est proposé aujourd'hui n'est pas le système de 1852. Sous l'empire, les circonscriptions n'étaient qu'une création artificielle et arbitraire combinée pour la domination. Elles se composaient le plus souvent de fragmens qu'on détachait avec une habileté calculée d'arrondissemens différens qui n'avaient aucun lien entre eux, et où le gouvernement seul pouvait agir par une administration présente partout à la fois. Aujourd'hui rien de semblable. L'arrondissement, auquel on rendrait le droit de représentation, a pour ainsi dire son existence collective; sans être bien vivace, il a sa place dans l'organisation générale, il a ses intérêts, son ensemble judiciaire, financier, administratif. Les électeurs, rapprochés dans une sphère d'action commune, ont plus de liberté dans leur choix, et après tout, ce système, dont on croit voir l'insuffisance, il n'y a pas longtemps encore que bien des républicains modérés eux-mêmes l'admettaient

comme le plus vrai. C'était le système du centre gauche, c'était celui que le gouvernement de M. Thiers proposait dans les projets constitutionnels soumis à l'assemblée à la veille du 24 mai 1873. Pourquoi ce qui était bon avant le 24 mai ne le serait-il plus aujourd'hui ? Nous restons avec les projets de 1873, et M. Dufaure, M. Léon Say, ministres en ce moment comme ils l'étaient à la veille du 24 mai, ne font que défendre ce qu'ils ont proposé eux-mêmes. — Eh ! oui, sans doute, disent des hommes qui ont changé d'avis ou qui hésitent du moins, oui, sans doute, c'est mille fois vrai, le scrutin d'arrondissement est le procédé d'un régime régulier; mais nous ne sommes pas dans un temps régulier, la république et la constitution sont fragiles, elles ont besoin d'une grande consécration populaire, d'autant plus que la politique du vice-président du conseil actuel n'est rien moins que rassurante. Qui donc croira que le régime du 25 février est régulier et définitif, si ceux qui l'ont voté ont l'air de ne pas le croire, s'ils donnent l'exemple de cette défiance contagieuse, s'ils laissent le pays sous cette impression que tout peut être mis en doute? Ne voit-on pas que c'est là encore de l'incertitude, qu'on risque de donner des armes à des adversaires dangereux qui vont répétant sans cesse que rien n'est fait, qu'il n'y a qu'un expédient sans efficacité et sans durée, que la seule chose importante dans la constitution, dans les élections prochaines, c'est la révision, et qu'après tout, plébiscite pour plébiscite, mieux vaut le plébiscite national que le plébiscite départemental?

Qu'on y réfléchisse encore une fois au moment où l'assemblée va être obligée de faire son choix, où tout va se décider; qu'on se dise bien que le meilleur moyen d'arriver à une certaine stabilité dans la république et même de ramener le gouvernement à la pratique simple et franche de la constitution, ce n'est pas d'embarrasser des questions d'organisation permanente de considérations de circonstance, de préoccupations de parti ou d'impatiences d'opposition.

Et ce qui est vrai de la loi électorale, du choix d'un mode de scrutin, ne l'est pas moins d'un autre article que l'opposition républicaine paraît inscrire sur le programme de sa prochaine campagne : la restitution aux conseils municipaux du droit de nommer les maires. La question est assurément des plus complexes, et on peut se souvenir qu'à un des momens les plus critiques de 1871 l'assemblée était dans un tel entrain de libéralisme administratif et de décentralisation que M. Thiers fut obligé de lui faire presque violence pour réserver au gouvernement le droit de nommer les maires dans les grandes villes. Depuis le 24 mai, on est allé bien plus loin, le gouvernement a reconquis le droit de nommer directement les maires dans toute la France. Aujourd'hui, après avoir été assez peu favorable à la décentralisation en 1871, le parti républicain se ravise et veut rendre aux municipalités ce droit de nommer les maires sur lequel M. Thiers avait des doutes si prévoyans.

C'est toujours la même chose. On fait et on défait, on adopte ou l'on reprend une idée, selon l'intérêt qu'on croit y trouver. Au fond, c'est une question toute politique qu'on soulève, et si ceux qui déploient un tel zèle pour l'indépendance municipale voulaient parler franchement, ils avoueraient que la vraie raison de leur insistance, c'est que les maires ne leur offrent pas toutes les garanties possibles, c'est que ces agens municipaux en grande partie renouvelés depuis le 24 mai sont soupçonnés de vieilles attaches bonapartistes. Le gouvernement a tort sans doute s'il nomme des maires d'un impérialisme avéré, et il se donne bien gratuitement un tort plus grand encore lorsqu'il semble mettre des façons pour frapper M. le maire d'Ajaccio allant sous son habit de réserviste assister aux ovations préparées pour M. Rouher. On peut avoir raison de se plaindre quelquefois; mais il ne s'agit ni de l'intérêt municipal bien entendu, ni même de ce droit de nomination des maires dont le gouvernement ne doit pas se dessaisir, peut-être moins sous la république que sous tout autre régime, précisément parce que de toutes parts, dès qu'on le peut, on se fait une triste habitude de transformer de modestes municipalités en autant de petites républiques tracassières et s'agitant dans le vide.

Il faut en prendre son parti, nous n'en sommes pas au point où de néfastes événemens nous ont laissés pour nous amuser à de petites querelles parlementaires ou municipales et même pour tout subordonner à nos idées préférées. La France a des devoirs à remplir envers elle-même, elle a de toute façon à se réorganiser, et dans ce travail les maires ne sont pas seulement des agens municipaux, ils sont les représentans de l'autorité centrale. Il y a aujourd'hui une raison de plus qui suffirait à trancher la question. Les maires sont des agens essentiels dans tout ce qui touche à la mobilisation militaire. De leur zèle, de leur ponctualité ou de leur négligence dépend l'exécution de certaines mesures, et des exemples récens prouvent qu'ils ont peut-être encore beaucoup à apprendre pour se pénétrer de leur rôle, que, s'il y a un défaut, il ne vient pas d'un excès d'autorité du gouvernement. Sans doute le gouvernement est responsable et doit toujours compte de ce qu'il fait, mais il doit garder le choix de ceux qui peuvent être appelés à le seconder dans des circonstances décisives. Il ne peut pas être surpris ou entravé dans un moment d'action par de petites résistances locales, et voilà pourquoi on ferait mieux de laisser de côté pour l'instant cette question des maires, qui n'a d'ailleurs rien de pressant, qu'on ne pourrait que compromettre une fois de plus en la mêlant à des préoccupations d'élection.

Ce qui touche aux intérêts essentiels, permanens, de la France devrait toujours être laissé en dehors des conflits passionnés des partis; mais c'est une raison de plus pour que l'esprit qui préside aux affaires du pays garde avec une vigilance active une libérale et ferme impartialité,

et c'est là précisément qu'est la question politique tout entière. M. le vice-président du conseil peut s'apercevoir aujourd'hui que, sans le vouloir, avec des intentions honnêtes, nous ne le contestons pas, mais, par un sentiment un peu étroit et exclusif des choses, il a fini par tout compliquer au lieu de travailler à tout simplifier. Il ne lui a pas suffi de se donner la fausse apparence de ménagemens envers un parti qu'il a très inexactement considéré comme une force conservatrice, et qui en vient aujourd'hui à des manifestations presque factieuses, il a cru se montrer un ministre très conservateur en témoignant ses défiances, ses antipathies, aux hommes les plus modérés, au centre gauche lui-même, et sans réussir à rallier une majorité comme il la désirait, il s'est créé certainement des difficultés dans les affaires qui se présentent maintenant, dans la principale de toutes, la loi électorale, le choix du mode de scrutin. Que M. Buffet ait montré l'autre jour dans la commission de permanence une certaine résolution en devançant ses adversaires, en leur donnant rendez-vous pour le premier jour de la réunion de l'assemblée, soit; les difficultés, pour être bravées avec hauteur, ne restent pas moins entières. Il n'est point douteux que bien des hommes du centre gauche qui au fond n'auraient pas demandé mieux que d'accepter le scrutin d'arrondissement ont été systématiquement éloignés, rejetés plus que jamais vers une autre alliance, vers les autres fractions de la gauche, et qu'ils peuvent être conduits par esprit de solidarité à voter pour le scrutin de liste. On les a traités en ennemis, on a cru habile de n'accepter leur concours que s'ils se rendaient à merci, s'ils consentaient à comprendre la constitution du 25 février comme M. le vice-président du conseil la comprend lui-même et à rentrer dans le giron de l'orthodoxie du 24 mai ; naturellement ils se tiennent aujourd'hui en défiance. Ce ne sont pas des irréconciliables, mais on leur a donné le droit d'être réservés, de demander quel usage M. le vice-président du conseil entend faire d'un vote qui, en le maintenant au pouvoir, mettrait entre ses mains la direction des prochaines élections.

Chose étrange que cette situation, telle que se l'est faite M. le ministre de l'intérieur! il est entre deux camps. — D'un côté M. Rouher va en Corse déployer une hardiesse agitatrice qui va jusqu'à la limite de la sédition, si elle ne la dépasse pas. On voit bien qu'il ne craint pas d'être contredit. Ministre de l'empire, il parle d'attentats, d'oppression, de la ruine de la France, des déchéances imméritées, des revanches prochaines. Il entre avec effraction dans la constitution, avouant tout haut l'audace de ses espérances de réhabilitation et de restauration impériale. Chemin faisant, il a bien soin de rejeter sur M. le maréchal de Mac-Mahon quelques-unes des plus lourdes responsabilités de l'empire, et en même temps il ne laisse pas de prendre une sorte de ton protecteur vis-à-vis du gouvernement. Peu s'en faut qu'il ne se considère comme le meilleur ami de ce malheureux gouvernement qui, à ce qu'il

paraît, a grand besoin de secours au moment où il est menacé d'une « déclaration de guerre » des républicains! Avec une perfide habileté, M. Rouher n'oublie pas de pousser un cri qui va toujours chatouiller M. le vice-président du conseil, cri de guerre contre le radicalisme, cri de « ralliement de tous les hommes d'ordre. » Bref la manifestation bonapartiste est au complet, aussi audacieuse, aussi peu dissimulée, aussi inconstitutionnelle que possible, déguisée tout au plus sous l'emphase de déclarations conservatrices faites pour servir d'amorce. — D'un autre côté voilà des hommes parfaitement sensés, ralliés par raison à la république, mettant leur zèle à défendre la constitution du 25 février au lieu de la diffamer et de la discréditer, modérés d'esprit autant que de caractère. Que demandent-ils? On vient de le voir ces jours derniers encore par ces discours si complétement sages de M. Germain, de M. Bérenger: l'un et l'autre appartiennent au centre gauche. Ni M. Germain, ni M. Bérenger ne peuvent passer apparemment pour des alliés ou des complaisans des radicaux. Ils combattent au contraire le radicalisme dans ses idées, dans ses utopies, dans ses violences, dans toute sa politique. Ni l'un ni l'autre ne réclament des choses extraordinaires. Tout ce qu'ils demandent, c'est qu'on s'en tienne résolûment, sans arrière-pensée, à ce qui a été créé d'un commun accord, qu'à cette constitution du 25 février on assure une majorité constitutionnelle avec toutes les forces conservatrices et libérales de la république, et qu'enfin on gouverne la France non pas en la déconcertant, mais en s'appuyant sur cette société moderne enfantée et consacrée par la révolution de 1789.

Eh bien! entre ces deux camps, de quel côté va se tourner M. le vice-président du conseil? Croit-il encore possible d'accepter ou de subir le concours dangereux et perfide qu'on lui offre en décriant la constitution dont il est le gardien? Est-ce que tout ne le conduit pas à chercher ses alliances et un appui parmi tous ces hommes sensés, libéraux, qui sont tout aussi conservateurs que lui, qui ne veulent que l'affermissement du régime à la tête duquel est placé M. le maréchal de Mac-Mahon? C'est la question, qui va se débattre dans quelques jours. Que cette question puisse conduire à une crise ministérielle si la lutte s'engage sur la loi électorale avant qu'une transaction nouvelle ait été essayée, ce n'est point douteux. En réalité, cette crise n'est désirable pour personne, ni pour ceux qui pousseraient l'hostilité jusque-là, ni pour M. le vice-président du conseil, qui par obstination aurait compromis les intérêts les plus sérieux, ni pour M. le président de la république, et elle est bien moins désirable encore pour le pays, qui en définitive paie toujours les frais des fautes de tout le monde.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

d'une
ileté,
uiller
e, cri
n bo-
aussi
se de
côté
ique,
de la
tère.
par
ger:
, ni
des
isme
po-
Tout
éro-
ation
s les
gou-
sur
789.
vice-
ir le
tion
ses
sont
t du
C'est
tion
loi
'est
, ni
ré-
les
bien
les